This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Vet. Fr. III B. 967

MES SOUVENIRS

DE VINGT ANS DE SÉJOUR A BERLIN;

OU

FRÉDÉRIC LE GRAND,

SA FAMILLE, SA COUR, SON GOUVERNEMENT, SON ACADÉMIE, SES ÉCOLES, ET SES AMIS LITTÉRATEURS ET PHILOSOPHES;

PAR DIEUDONNÉ THIÉBAULT,

De l'Académie Royale de Berlin, de la Société libre des Sciences et Arts de Paris, etc.

« Par bonheur ou par malheur, j'appartiens tout entier à l'Histoire. »
(LE PRINCE HENRI DE PRUSSE.)

SECONDE ÉDITION,

REVUE ET CORRIGÉE.

TOME SECOND.

FRÉDÉRIC ET SA FAMILLE.

A PARIS,

Chez F. BUISSON, Libraire, rue Hautefeuille, n°. 20.

AN XIII. (1805.)

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
28 JUL 1965
OF OXFORD
LIBRARY

FRÉDÉRIC LE GRAND
ET SA FAMILLE.

APRÈS avoir montré Frédéric tel que je l'ai connu en le considérant en lui-même, je vais le représenter tel qu'il a été par rapport à ses parens ; ce qui m'oblige aussi à faire voir ce que ses parens ont été, considérés en eux-mêmes, et par rapport à lui. Dans ce second volume, je ne serai souvent que l'écho des personnes que j'ai eu lieu de consulter : mais ces personnes étoient si bien instruites, et si incapables de vouloir m'en imposer ; j'en ai d'ailleurs entendu un si grand nombre, au moins sur les faits importans, qu'il me seroit presque aussi difficile de concevoir quelque doute sur ce que j'en ai appris, que sur ce que j'ai vu par moi-même. Au reste, il m'a paru que je ferois bien de remonter jusqu'à Frédéric premier : ce que j'aurai à dire de ce roi et de son successeur, ne sera pas sans intérêt, et servira d'une utile introduction à ce que j'ai recueilli de plus remarquable, sur les descendans de l'un et de l'autre.

FRÉDÉRIC PREMIER.

La maison de Brandenbourg est une branche cadette de celle de Hohenzollern, établie en Franconie depuis les temps les plus anciens de l'Empire germanique. Un prince cadet de Hohenzollern, margrave de Nuremberg, rendit de si grands services à l'empereur, par son génie militaire, sa bravoure et ses succès, qu'il reçut à titre de récompense, le margraviat de Brandenbourg : ses descendans, par leurs alliances, par leurs traités, et ensuite par le bénéfice de la réformation, se sont agrandis peu à peu ; et c'est ainsi qu'ils ont acquis successivement la majeure partie de la Poméranie, la Prusse ducale, le duché de Westphalie, celui de Magdebourg, la principauté de Halberstadt, celle de Minden, et une partie de la succession de Clèves, etc.

Frédéric premier se crut par toutes ces possessions, assez puissant pour figurer parmi les rois : il n'eut point de repos, qu'il n'eût satisfait à cette ambition, qui dans le temps fut regardée comme un excès de vanité, et

qui en effet ne fut que cela chez lui. Ce trait prouve combien les jugemens des hommes sont souvent frivoles et incertains : car c'est à cette vanité de Frédéric premier, que la maison de Brandenbourg doit en partie les succès qu'elle a eus depuis. Jamais Guillaume premier n'auroit songé à consolider sa puissance comme il l'a fait; jamais Frédéric second n'auroit entrepris de s'agrandir comme on l'a vu, s'ils n'avoient pas eu dans le titre de roi, le stimulant qui les a enhardis à concevoir de si grands desseins. Ainsi voilà en Europe, une grande et respectable puissance, qui doit tout à une vanité presque puérile ou ridicule, et qui depuis cette époque a moins donné qu'aucune autre, dans ce défaut qui l'auroit perdue, si elle n'y eût pas renoncé. Car que seroit devenu le royaume de Prusse, si le sceptre de Frédéric premier n'eût passé à Guillaume et à Frédéric second, qu'avec la vanité et les idées de luxe qui l'avoient fait rechercher? Grande et précieuse leçon de politique et de morale, qui nous montre que la sagesse et le génie savent, en profitant des circonstances, élever et consolider, sur une base foible et fragile, l'édifice le plus majestueux et le plus durable!

Frédéric premier étoit aussi fastueux que vain : mais la reine Charlotte, sa seconde femme, et mère de Guillaume son fils, étoit d'un génie bien supérieur au sien. Aussi paroissoit-elle faire assez peu de cas de lui. Un jour que Leibnitz, dont elle étoit la protectrice, lui envoya un mémoire sur les infiniment-petits, elle s'écria : « L'imbécille de » Leibnitz, qui veut m'apprendre ce que c'est » que les infiniment-petits ! a-t-il donc oublié » que je suis la femme de Frédéric premier, » ou s'imagine-t-il que je ne connoisse pas » mon mari ? » Ce fut cette princesse Sophie-Charlotte, princesse de la maison d'Hanovre, et sœur de George premier, qui fit établir l'académie de Berlin, dont Leibnitz fut à la fois l'instituteur et le président. Ce fut pour elle, que l'on fit le château et le jardin de Charlottenbourg, ainsi nommé de son nom. Le fameux Lenostre, auteur du plan des Tuileries et de tant d'autres célèbres jardins, fut invité à tracer celui de Charlottenbourg. Comme cet artiste vit qu'il avoit à travailler pour un souverain dépensier, et pour une souveraine qui avoit l'ame élevée, il se livra à toute la grandeur de son génie, et ne songea qu'à ériger un monument qui pût prolonger

dans l'avenir, le souvenir de ses talens et de son nom. Il profita de tout ce que les localités lui offroient de plus avantageux. Le château est sur la rive gauche de la Sprée : il prit cette rivière pour le centre du jardin qu'il s'agissoit de former : à la droite de la Sprée, on voit une vaste prairie, qui aboutit à une forêt immense : la prairie fut destinée à devenir une partie du jardin, mais dans un genre tout nouveau ; et la forêt un parc vraiment royal. A la gauche de Charlottenbourg, Lenostre s'étendoit également fort loin, et jusqu'au sommet d'une hauteur où se trouve un moulin, et d'où l'on voit Spandau. Entre ces deux parties, il forma une sorte de centre, dessiné de manière à préparer à tout le reste, c'est-à-dire, à en annoncer le plan. Ce centre est tout ce qu'on a exécuté : mais il ne faut pas croire qu'il n'offre qu'un espace très-borné : il est au contraire fort étendu ; on y voit, de part et d'autre des allées superbes, et un ensemble admirable : il est terminé au fond par deux étangs assez considérables, derrière lesquels un bois épais et presque sauvage, dérobe aux yeux la fin du jardin. Quoique le tout ait été conçu pour servir de centre à un plan beaucoup plus vaste, les

connoisseurs ne devinent point qu'il y manque quelque chose, et s'accordent à en vanter la régularité, l'harmonie, la variété et la noblesse : on le regarde en un mot comme digne d'être vu, même après les Tuileries. Malheureusement pour la gloire de Lenostre, Frédéric premier ne se trouva pas assez riche pour suivre en son entier, ce plan dont le dessein, m'a-t-on dit, existe encore dans les archives de Berlin.

La reine Charlotte vit les approches de la mort avec une fermeté d'ame infiniment rare : on ne se lassoit point d'admirer la sérénité avec laquelle elle en parloit. Quelqu'un ayant voulu lui persuader que le malheur de la perdre plongeroit le roi dans le plus affreux désespoir : « Oh ! pour lui, répondit-elle, je » suis fort tranquille : le soin de me faire faire » de magnifiques obsèques, le distraira ; » et pourvu qu'il ne manque rien à cette » cérémonie, elle le consolera de tout. » L'événement prouva, qu'elle avoit deviné juste.

Je finirai cet article par une anecdote plus curieuse et plus importante. Lorsque Pierre le Grand voulut voyager en Europe, c'est-à-dire, en Allemagne, en France, et en

Hollande, il passa par Berlin : on lui assigna pour logement, la maison de messieurs de Sidow, dans la rue du Saint-Esprit : c'est le bâtiment qu'occupent aujourd'hui les professeurs de l'école civile et militaire fondée par Frédéric le Grand. Dès que Pierre fut arrivé, le premier roi de Prusse, qui vouloit lui faire une réception qui le flattât, se hâta de venir à pied, depuis son château, faire une première visite à ce redoutable voisin ; et il fit cette course assez longue, accompagné de ses ministres, généraux, et chambellans, en un mot des officiers et seigneurs de sa cour. Pierre en descendant de voiture avoit été conduit au premier étage, et n'avoit eu rien de plus pressé, que de se mettre à la fenêtre pour voir comment la ville étoit bâtie. Ce fut alors qu'il aperçut le cortège... « Ah mon » frère ! s'écria-t-il, que faites-vous ? Vous » me prévenez ! » En même temps, il descend et vient recevoir cette visite à la porte ; après quoi on remonte, on se fait beaucoup de complimens, et l'on cause. « Mon cher frère, » dit le monarque Russe, je voyage pour » m'instruire : je suis un sauvage qui ne sait » rien ; j'ai tout à apprendre ; et il faut que » tout le monde concoure à mon instruction

» d'une part, et que de l'autre, je mette tous » les instans à profit. Je ne puis pas m'ar- » rêter long-temps à Berlin : mais je vous » prierai néanmoins de me faire voir comment » en Europe, on s'y prend pour certains » actes que l'on exécute fort mal chez moi ; » et pour commencer par un point très- » nécessaire, daignez faire pendre quelqu'un » dès demain, afin que je sache comment vos » bourreaux s'y prennent. » Frédéric premier, aussi embarrassé que surpris de cette demande, répondit qu'il alloit s'informer près des tribunaux, s'il y avoit quelque criminel condamné à ce supplice... « Comment, re- » partit Pierre, est-ce que vous n'êtes pas » le maître de faire pendre qui bon vous » semble? — Nous sommes ici, reprit Fré- » déric, dans les cercles de l'Empire ; et » l'Empire a des lois que nous sommes obli- » gés de suivre. — Eh bien, prenez un de » mes Mougicks, et faites-le pendre, celui » que vous voudrez. — Les lois dont je vous » ai parlé, concernent les étrangers, aussi » bien que nos sujets ! — Vous n'êtes donc » pas roi ici? Vous n'êtes pas le maître? — » Les souverains ont bien la souveraineté

» dans l'Empire comme ailleurs : mais ils ne » l'ont que selon les lois. » Pierre eut beaucoup de peine à se rendre, et trouva que cet état de choses étoit fort déplaisant.

GUILLAUME PREMIER.

Fils d'un père foible et vain, et d'une mère distinguée par ses vertus, ainsi que par la beauté de son caractère, son esprit et son goût pour les sciences, Guillaume fut en tout l'opposé de l'un et de l'autre : caractère original et fantasque, mœurs austères et grossières, ton dur et brusque, il fut ferme et persévérant, politique et économe, non selon les temps ou les circonstances, mais selon les objets ; il fut de même juste et cruel, ladre et généreux, doué d'un jugement droit, et insouciant pour les progrès des sciences ; père de famille soigneux, mais bourru envers ses enfans ; en un mot, jamais fils ne ressembla moins à son père et à sa mère, comme jamais père ne ressembla moins à ses enfans. Quelques anecdotes vont prouver toutes ces assertions.

Relativement aux finances, il reprit les erremens de son grand-père, le grand électeur : il paya les dettes de son père, remit dans toutes les branches, l'ordre et même

(on peut le dire,) le sublime de la régularité : il forma ce trésor dont son fils a ensuite si bien profité, et qui sans doute seroit un vice chez les peuples qui ont de grandes ressources, mais qui étoit une précaution nécessaire dans un pays pauvre, ouvert de toutes parts à l'ennemi, et sans commerce. Du reste, il ne pardonna jamais sur l'article de ses finances, ni négligence, ni infidélité. Un de ses receveurs établi à Konigsberg, ayant dans sa caisse une somme considérable sans destination ni emploi actuel, en tira dix mille écus dont il avoit besoin pour ses affaires personnelles ; il remplaça cet argent par un billet, où il déclaroit le devoir, et annonçoit qu'il le remplaceroit dans un délai très-court. Cet homme, fort estimé d'ailleurs, étoit riche en biens fonds. Guillaume arrive à l'improviste dans cette capitale, visite cette caisse dans le jour, voit le billet, constate le vide, et fait pendre le receveur, comme dépositaire infidèle.

Parmi ses généraux, il y avoit un lieutenant-général de cavalerie, qui étoit regardé comme le plus habile écuyer de son armée, c'étoit M. Schwérin, cousin-germain du feld-maréchal de ce nom, et père de madame

du Troussel. Ce général entreprit de guérir un superbe cheval de selle qui appartenoit à Guillaume, et qui étoit devenu fou : Schwérin fit conduire le cheval en Westphalie, où il commandoit; et au bout de huit à dix mois, il renvoya le cheval parfaitement guéri au roi. Celui-ci étoit à la parade lorsque ce cheval arriva, conduit par un jeune officier, neveu du général, et nommé de Schoënfeld, le même que l'on a connu depuis comme grand écuyer du landgrave de Hesse-Cassel, et son ministre à Paris, où M. d'Aiguillon le retint à raison de ses dettes, après qu'on lui eut donné son audience de congé. Le roi eut une grande joie de revoir son cheval en si bon état. Le jeune de Schoënfeld fut obligé de le monter, et de lui faire subir toutes les épreuves que sa majesté put imaginer. Lorsque le cheval et le cavalier eurent suffisamment répondu à tous les desirs du monarque, celui-ci ordonna au jeune officier, arrivé de Westphalie, de conduire ce cheval précieux à l'écurie, et ensuite d'aller au château se faire donner à déjeûner *et de la bierre;* et en même temps il lui remit un florin en argent, pour marque spéciale de sa satisfaction, et le chargea de bien remercier le général de Schwérin.

On raconte et l'on donne pour certaine, une anecdote singulière et peu croyable de son règne, mais qui, dans le pays est reçue comme avérée et constatée par des circonstances qui subsistent encore. J'ai interrogé moi-même à ce sujet, le célèbre chimiste, M. Margraff, qui m'en a confirmé l'authenticité, mais en l'expliquant en homme instruit et de bon sens... « Donnez-moi, me disoit-il, dix » mille louis en or; je les mettrai en poudre, » de telle couleur, et sous telle forme, et » même en grossissant le volume, d'un poids » qui paroîtra léger. Vous transporterez » cette poudre où vous voudrez; et en sui- » vant le procédé que j'indiquerai, vous y » trouverez la matière de vos dix mille » louis, à un très-foible déchet près. » On raconte donc qu'un vieillard mis très-simplement et inconnu, étoit entré dans la boutique d'un apothicaire à Berlin, et y avoit demandé successivement plusieurs drogues, qu'à différens intervalles, on l'y avoit vu reparoître, et toujours pour diverses demandes de même genre; que le premier garçon de cette boutique, qui d'ailleurs avoit une excellente physionomie, l'avoit toujours servi avec autant de soin que d'honnêteté, si bien qu'à la

fin le vieillard lui avoit dit, en lui désignant sa demeure, que s'il vouloit le venir voir, il n'auroit pas à s'en repentir; que le jeune homme lui avoit fait une visite en conséquence, et qu'après un entretien assez long, le vieillard lui avoit dit : « Vous me paroissez un brave » jeune homme : je veux faire votre fortune; » je ne vous demande que votre promesse » solennelle de garder le secret, de n'avoir » jamais de confidens, et de ne point faire » un mauvais usage de ce que vous aurez » reçu ou appris de moi; » que de cette sorte, il lui donna une boîte pleine d'une poudre particulière, et lui indiqua le procédé à suivre pour en tirer de l'or, tel poids pour tel volume; qu'il ajouta : « Si par malheur cette boîte est » épuisée, et que vous éprouviez de nouveaux » besoins, ou quelques malheurs, examinez » bien cette terre dont je vous laisse un » échantillon : elle est assez commune dans » le nord de l'Allemagne : or, en suivant tels » procédés, vous en ferez une porcelaine » aussi parfaite que celle de la Chine; » que le jeune homme, qui depuis n'a jamais plus revu son vieillard, n'eut rien de plus pressé que de faire l'essai de sa poudre; que le succès ayant été tel qu'on le lui avoit annoncé, il

s'étoit permis plus de dépenses qu'auparavant, usant ainsi son trésor sans trop calculer pour la suite ; qu'un soir en régalant ses amis, il but assez pour en devenir imprudent et fanfaron ; que s'étant vanté de savoir faire de l'or, il avoit voulu justifier ce propos, et en avoit fait en leur présence ; que le lendemain, en s'éveillant, il avoit été effrayé de son étourderie, et avoit pris la fuite ; qu'en effet, ses amis ne surent pas se taire ; que Guillaume ayant été bien instruit du fait, et ayant fait des recherches sur la route que ce jeune homme avoit prise, avoit découvert qu'il avoit passé en Saxe ; que ce roi avoit dépêché un courrier à Dresden pour le réclamer ; que ce garçon apothicaire avoit bientôt été reconnu, arrêté et mis en prison : que craignant surtout d'être livré au roi de Prusse, il avoit offert au gouvernement de Saxe d'enrichir le pays par la fabrique d'une porcelaine égale à celle de la Chine, pourvu qu'on ne le livrât pas, et qu'on lui garantît sa liberté ; et qu'enfin telle est l'origine de la manufacture si fameuse de Meissen en Saxe. On voit encore au cabinet des curiosités, au château de Berlin, le clou qui fut employé comme spatule, dans la fâcheuse épreuve que le garçon apothicaire fit

de sa poudre en présence de ses amis : c'est un grand clou qui est changé en or, au moins quant à la couleur, dans la grande moitié de sa longueur, c'est-à-dire, dans toute la partie qui servit à remuer la composition.

Je ne m'étendrai pas sur les duretés de Guillaume envers sa femme et ses enfans, et sur les coups de pied qu'il a donnés à ses propres filles : je ne parlerai pas même des hommes qu'il a tourmentés, et de celui que, selon le rapport du baron de Poëlnitz, il a assassiné, et fait enterrer dans les bois pour une pièce de gibier. Ces traits sont trop odieux pour pouvoir être détaillés ici. Mais je dirai qu'aimant beaucoup à peindre, ou plutôt à barbouiller, il y employoit assez régulièrement une heure ou deux après son dîner ; qu'il avoit pris un pauvre peintre, père de famille, pour préparer ses couleurs, et qu'il lui donnoit de prix fait un florin par séance ; que, comme la digestion lui causoit alors un assoupissement qu'il ne parvenoit pas toujours à vaincre, il lui arriva plus d'une fois dans ces momens, de s'endormir, et par conséquent de laisser le pinceau traîner du haut de la toile en bas, et y former des traits qui n'étoient pas entrés dans le plan de sa composition ;

sition; que, lorsqu'ensuite il s'éveilloit, et apercevoit ce fâcheux accident, il prétendoit que c'étoit son peintre qui, par jalousie, avoit ainsi défiguré ses chefs-d'œuvre pendant qu'il dormoit; et que, pour surcroît de salaire, il ne manquoit pas dans sa colère, de s'en venger à coups de pied ou à coups de canne.

Enchanté des fruits de son génie, il les montroit à ses courtisans, et invitoit ceux-ci à lui en dire leur avis; mais, comme on auroit été mal reçu à les critiquer, il étoit bien sûr de n'obtenir que des témoignages d'admiration. « Eh bien, » dit-il un jour à l'un de ces messieurs, qui ne se lassoit pas de vanter les beautés d'un de ses tableaux, « combien crois-tu qu'on pourroit » le vendre, si on le mettoit dans le com» merce ? — A cent ducats, sire, il seroit » donné pour rien. — Tiens, prends-le, je te » le donne pour cinquante, parce que je vois » que tu es bon juge, et que je suis bien aise » de te faire plaisir. » Le pauvre courtisan, forcé d'emporter cette misérable croûte, et de la payer si cher, promit bien d'être à l'avenir plus circonspect dans ses louanges. J'ai vu un de ces tableaux que le prince Henri avoit conservé; on ne voit rien de

plus mal peint. Le prince lui-même n'en jugeoit pas autrement ; aussi ne le conservoit-il que parce qu'il représentoit avec beaucoup de fidélité la tabagie de son père ; et que l'on y retrouvoit non-seulement le local, les meubles et les costumes, mais même les ressemblances. Je me rappelle que, dès le premier coup-d'œil, je reconnus le baron de Poëlnitz, quoique moins âgé de quarante ans que je ne l'avois connu. On y voyoit aussi les feld-maréchaux de Buddenbrock et de Glasenappe, les généraux de Grumbkow, Einsiedel, etc.

Ce roi alloit quelquefois dîner chez ses généraux : un jour qu'il dîna chez le comte de Grumbkow, qui depuis a été feld-maréchal et gouverneur de Berlin, on lui servit un jambon si bien accommodé, qu'il déclara n'en avoir jamais mangé de si bon, et demanda que le cuisinier qui l'avoit préparé, vînt montrer aux cuisiniers royaux comment il s'y étoit pris. Peu de jours après, le chef de cuisine du roi vint lui demander quinze bouteilles du meilleur vin de Champagne ; sa majesté n'alloit pas elle-même à la cave, mais elle en avoit la clef, et tenoit un compte exact de ses vins et de ses liqueurs. Il voulut

donc savoir quel usage on feroit de ces quinze bouteilles, et on lui répondit que le cuisinier de M. de Grumbkow les demandoit pour faire tremper pendant deux jours, un jambon qu'il auroit l'honneur de lui servir ensuite. Le roi envoya promener son cuisinier, et dit à son général : « Quand je vou» drai manger de l'excellent jambon, j'irai » dîner chez toi; je ne suis pas assez riche » pour le faire préparer à la manière de » ton cuisinier : je n'ai de vin de Champagne » que pour le boire. »

Il buvoit effectivement volontiers de bons vins, quoiqu'il ne fût pas ivrogne. Dans un repas où l'on servoit de celui de Champagne, il demanda si on pourroit lui expliquer pourquoi ce vin étoit mousseux. On lui observa qu'il avoit une académie qui sans doute pourroit le satisfaire sur cette question intéressante. « Ah ! répondit-il, tu me le rap» pelles ; c'est en effet bien le moins que mon » académie, qui m'est très-inutile d'ailleurs, » me serve sur ce point. » Et il ordonna à l'instant à un de ses ministres, d'écrire en conséquence à l'académie. Les académiciens s'assemblèrent, et comme ils étoient en général fort mécontens d'être aussi négligés

qu'ils l'étoient sous ce règne, et qu'ils se trouvoient humiliés de voir qu'on ne se souvînt d'eux que dans un occasion aussi peu honorable, ils résolurent de se refuser à satisfaire la curiosité du roi; et, pour y parvenir, ils répondirent au ministre, que, pour remplir les intentions de sa majesté, ils étoient obligés de faire des expériences, pour lesquelles il leur falloit au moins un panier de quarante ou soixante bouteilles de vin de Champagne, et qu'ils s'en occuperoient dès qu'ils auroient reçu le panier. « Qu'ils aillent se promener ! » s'écria le roi, lorsqu'on lui lut cette réponse : « je n'ai pas » besoin d'eux pour boire mon vin, et j'aime » mieux ignorer toute ma vie pourquoi celui » de Champagne est mousseux. » C'est à cette aventure burlesque, que se réduisit toute la relation que, durant tout son règne, l'académie eut avec le gouvernement ; aussi étoit-elle presqu'entièrement éteinte et oubliée, lorsque ce roi mourut. Elle n'avoit presque plus de séances ; et, lorsqu'on vouloit les renouveler, à peine parvenoit-on à rassembler deux ou trois membres, qui n'avoient rien à faire ou à se dire. Guillaume méprisoit les sciences et les arts ; et il eût

été presque honteux pour les sciences et les arts, qu'un homme aussi fantasque et aussi rustre que lui, ne les eût pas méprisés. Cependant, pour montrer combien la vie de ce roi renferme de contrastes, j'observerai ici que c'est à lui que l'académie de Berlin est redevable de ses revenus les plus importans : il lui accorda le privilége de la rédaction et publication des almanachs du pays, ainsi que celui de l'impression et du débit des lois et cartes géographiques; non pas qu'il cherchât à faire aux savans aucune sorte de fortune, mais parce que son instinct le portoit naturellement à vouloir utiliser tous les hommes, et que ses connoissances acquises ne lui offroient rien pour eux, que de surveiller des imprimeurs et graveurs, et de composer un almanach. Nous verrons au cinquième volume, combien ces dons, si mesquins en apparence, procurèrent de ressources à cette illustre académie.

Le baron de Poëlnitz et autres lui parloient souvent du luxe de Paris : on lui vantoit le nombre infini de voitures plus élégantes et mieux attelées les unes que les autres, qui, à certains jours, et aux heures de la promenade, formoient plusieurs files parallèles sur

toute l'étendue des boulevards existans alors. Pour parodier ce luxe, dont l'idée seule le révoltoit, il ordonna un jour, à l'insu de ses courtisans, de rassembler le long du canal qui traverse la ville de Potzdam, toutes les charrettes des petits marchands du pays, et tous les chariots servant à la culture, et chargés de grains, paille, fumier, légumes ou bois, et de leur faire faire, en bon ordre et bien lentement, trois ou quatre fois le tour de ce canal. Lorsque cette farce grotesque, au succès de laquelle il avoit employé la moitié de sa garnison, fut en plein exercice, il alla en admirer le spectacle, suivi de sa cour, et disant avec un sourire vraiment sauvage : « Voilà mes boulevards ! » Admirez l'élégance et la richesse de ces » voitures ! Voyez-vous l'ordre qui s'y ob» serve ! Qu'est-ce que Paris, en compa» raison de cela ! »

Guillaume assistoit aux noces de ses moindres officiers, quand on l'en prioit, et il aimoit assez qu'on l'en priât; il forçoit de même la reine sa femme, à y assister, et à ouvrir le bal avec le nouveau marié. Elle crut, aux noces d'un simple lieutenant des gardes, qu'elle se compromettroit moins en dansant

une polonaise, que si elle dansoit un menuet. Mais monsieur le lieutenant, un peu ivre et fort rustre, la fit sauter, courir, et tourner avec tant de force et de rapidité, qu'il sembloit voir, dit le baron de Poëlnitz, une fille de cabaret dans une fête de village. Le roi, dans son fauteuil, voyant ses jupes voler en l'air, et n'avoir pas le temps de retomber, se tenoit les côtés de rire, à ce spectacle si conforme à ses goûts.

Tout le monde connoît sa manie pour les hommes grands; manie qui, même sous son successeur, et jusqu'à présent, n'a été qu'affoiblie, et non entièrement passée. Guillaume faisoit enlever les hommes d'une taille extraordinaire, par-tout où il pouvoit découvrir qu'il y en avoit. J'ai encore vu l'abbé *Bastiani* qui, étant moine en Italie, avoit été enlevé à l'autel, tandis qu'il disoit la messe dans un village du côté du Tyrol: j'ai connu un aubergiste, rue de la Peste, nommé *Pouzzano*, autre Italien, qui avoit été enrôlé, par surprise dans son pays, et avoit servi pendant trente ans dans les gardes; j'ai vu le plus bel homme de tous, qu'on appeloit *le grand Anglais*, et que Guillaume n'avoit pu avoir qu'à force d'argent. Cet homme ayant eu son

congé comme invalide, s'étoit établi marchand épicier à Berlin, où il a vécu jusqu'à près de cent ans, toujours le plus grand et le mieux fait de la ville. J'ai connu un M. d'Archambaud, de famille française, vieux colonel d'un régiment de garnison, qui avoit été employé dans sa jeunesse à ces sortes d'enlèvemens. Il m'a raconté les peines qu'il a eues à ce métier, et les dangers qu'il a courus. Je me rappelle, en particulier, qu'il suoit encore d'angoisses, lorsqu'il nous parloit d'un menuisier, père de famille à Saint-Mihiel en Lorraine, mais ayant plus de six pieds et fait au tour. Guillaume, ayant appris l'existence et la taille de cet homme, ordonna à deux de ses enrôleurs déguisés, savoir, à celui qui nous parloit, et à un autre, son ancien, d'avoir cet homme, et de le lui amener, à quelque prix que ce fût. Les deux débaucheurs d'hommes firent dix fois le voyage de Saint-Mihiel, toujours déguisés en voyageurs-marchands, et venant tantôt de Suisse et tantôt de Liége : à chaque voyage, ils avoient quelque chose à faire faire à cet homme ; ils causoient et déjeûnoient ou soupoient avec lui, et le payoient bien. Ce fut après avoir ainsi tout employé pour gagner

sa confiance, qu'on en vint aux complimens sur ses bonnes qualités et ses talens, plus encore que sur la beauté de sa taille. Que ne fit-on pas pour lui persuader que, dans tout autre pays, on seroit trop heureux de l'avoir, et qu'il y feroit sa fortune. Le menuisier les écoutoit d'un air bénévole, modeste et de bonne foi : peu à peu on en vint à des propositions, mais sous la loi du secret le plus inviolable. Enfin on promit des assurances et des garanties pour un prochain voyage, et on se sépara. A une quinzaine de là, le jeune d'Archambaud fut envoyé seul à Saint-Mihiel pour terminer cette négociation, et emmener l'homme. Mais il paroît que celui-ci avoit parlé : la maréchaussée prit monsieur l'officier prussien en flagrant délit d'embauchage ; on l'arrêta, on le garrotta, et on le fit partir pour Metz, où il devoit être pendu. Il parut si résigné et si tranquille, les premiers jours de marche, qu'on le surveilla moins rigoureusement : il n'étoit même plus entre les mains de la maréchaussée ; il avoit été remis à des grenadiers, chargés de le conduire aux prisons militaires de Metz : il marchoit causant avec ses guides, de manière à les confirmer dans la sécurité

où ils étoient, lorsqu'arrivé à peu de distance d'une auberge isolée, sur une hauteur à cinq lieues de Metz, et nommée les *Quatre-Vents*, il brise ses liens, part comme l'éclair : arrive à l'auberge, et crie : *Déserteur, sauvez-moi !* On lui montre une porte de derrière, par laquelle il saute dans le jardin, et qu'on referme sur lui ; du jardin il traverse un bout de pré qui étoit au dessous, et gagne un bois voisin, tandis que les grenadiers courant après lui, fouilloient cette maison, où on leur avoua avoir vu un homme traverser la cuisine si rapidement, qu'on ne savoit pas s'il avoit monté au grenier ou étoit descendu à la cave. Quand les grenadiers, après une recherche aussi scrupuleuse que vaine, eurent fait attester leur diligence, et furent partis, on en avertit le prétendu déserteur, qui fit vîte un repas léger, et regagna, comme il put, le pays de Liége, se promettant bien de ne jamais retourner à Saint-Mihiel.

Guillaume ne tenoit pas sans doute tout ce qu'il faisoit promettre à ces beaux hommes : cependant il en tenoit une partie, et les traitoit assez bien pour qu'ils n'eussent pas une trop forte envie de déserter. Le grand Anglais avoit un ducat par mois de haute-paye ; d'au-

tres avoient un écu ; d'autres moins : mais le tout formoit une somme assez considérable ; et c'est pour l'épargner, que Frédéric II a été si facile à donner les invalides à ceux qui ont survécu à ses premières guerres : il a toujours desiré avoir de beaux et grands hommes dans ses troupes, et sur-tout dans ses gardes ; mais il vouloit les avoir sans leur donner de haute paye.

Guillaume s'imaginoit qu'il pourroit établir dans ses Etats, et y perpétuer une race d'hommes extraordinaires : aussi ne manquoit-il pas l'occasion de marier ses gardes avec les plus grandes femmes qu'il pouvoit rencontrer. Dans un voyage de Potzdam à Berlin, il rencontra une fille presque gigantesque ; et d'ailleurs jeune, assez belle et très-bien faite : il en fut frappé ; il fit approcher cette fille, et apprit d'elle-même qu'elle étoit Saxonne, non mariée ; qu'elle étoit venue, pour affaires, au marché de Berlin, et qu'elle s'en retournoit dans son village en Saxe. « En » ce cas, lui dit Guillaume, tu passes devant » la porte de Potzdam ; et si je te donne un » billet pour le commandant, tu pourras le » remettre, sans te détourner. Charge-toi de » ce billet que je vais écrire : promets-moi

» que tu le donneras toi-même au comman-
» dant, et tu auras pour ta peine un écu. »
La fille, qui connoissoit bien le caractère de ce roi, promit tout ce qu'on voulut : le billet fut écrit, cacheté, et remis avec l'écu ; mais la Saxonne, devinant le sort qui l'attendoit à Potzdam, n'entra point dans cette ville. Elle trouva près de la porte une pauvre vieille et petite femme, à laquelle elle remit le billet et l'écu, lui recommandant bien de faire la commission, sans délai, l'avertissant que c'étoit de la part du roi, et qu'il s'y agissoit de chose importante et pressée. Ensuite notre grande et jeune héroïne continua de suivre sa route à côté de Potzdam, mais en y mettant, comme on peut bien le penser, la plus grande diligence qu'elle put. La vieille, de son côté, se hâte d'arriver chez le commandant, qui ouvre le billet de son maître, et y trouve l'ordre très-précis de faire sur-le-champ épouser la commissionnaire à tel grenadier, qui y est nommé. La pauvre vieille fut très-surprise de ce résultat ; mais elle se soumit aux ordres de sa majesté ; tandis qu'il fallut employer l'autorité, les menaces et les promesses les plus flatteuses, pour vaincre la répugnance extrême, et calmer le désespoir du soldat. Ce

ne fut que le lendemain que Guillaume sut qu'il avoit été joué, et que son soldat étoit inconsolable de ce malheur : il ne resta d'autre ressource à ce roi, que d'ordonner le divorce entre ces deux époux.

Il lui prit une fantaisie aussi baroque en elle-même, qu'elle fut barbare dans son exécution : il fit faire son cercueil et celui de la reine, en très-beau marbre; il les fit apporter, quand le travail en fut achevé : il essaya le sien, et le second ayant été présenté à la reine, sans qu'elle fût prévenue de rien, il fallut qu'elle s'y couchât, pour en faire aussi l'essai. A l'apparition de ce lugubre objet, elle imagina qu'on alloit lui prononcer une sentence de mort, et ce fut dans cette pensée qu'elle obéit.

Cet homme, brusque et grossier, l'étoit envers tout le monde : s'il voyoit un pasteur dont la perruque fût poudrée à blanc, il lui disoit des sottises, persuadé que c'étoit un Français : s'il voyoit un jeune homme dans les rues un jour ouvrable, il le faisoit enlever, et le plaçoit comme soldat dans un régiment : aussi, dès qu'il paroissoit, tout le monde s'enfuyoit, et s'empressoit de se renfermer chez soi : les rues où il passoit étoient toujours

désertes ; les hommes âgés et les femmes qu'il pouvoit imaginer n'être point occupés, étoient sûrs, en cas de rencontre, d'être honnis de sottises, ou chargés de coups de canne. « Je » suis bien petit, me disoit M. Formey; mais, » n'importe, il n'est rien que j'aye plus redouté » que de le rencontrer. Il m'auroit confiné » dans un régiment de garnison. Aussi ne » l'ai-je pas vu dix fois. »

Il eut cependant quelques aventures qui firent impression sur lui, et le corrigèrent, à quelques égards, autant que peut se corriger un souverain aussi despote que lui. J'en citerai une, d'après laquelle il n'a plus frappé d'officiers de son armée. Irrité de voir une manœuvre moins parfaite qu'il ne le vouloit, il court, en pleine parade, et donne un ou deux coups de canne au major qui commandoit la manœuvre. Ce brave officier, homme âgé, et très-estimé dans l'armée, suit le roi, arrête son cheval devant celui de sa majesté, au milieu de la place ; et prenant en main ses pistolets d'arçon, lui dit : « Sire, vous m'avez » déshonoré, et je dois en avoir satisfaction. » En même temps il tire un de ses pistolets par dessus la tête du roi, en lui disant : *Voilà pour vous !* ensuite, en dirigeant l'autre contre lui-

même, il ajouta : *Voici pour moi !* et se brûla la cervelle.

L'anecdote qui suit fait un singulier contraste avec celles qui précèdent, et pourra servir à reposer agréablement les ames sensibles. Un jeune homme nommé Daum, étant bas officier dans un régiment, avoit tiré l'épée contre son officier, dans un moment où il étoit pris de vin : on l'avoit condamné à être fusillé; et on le conduisoit au lieu de son supplice, lorsque Guillaume faisant ses rondes royales, vit ce cortège, demanda ce que c'étoit; et sur le compte qu'on lui rendit de cette affaire, sur le bien sur-tout qu'on lui dit du jeune homme, il lui fit grâce de la vie, et se contenta de le destituer, et de l'envoyer pour deux ans à Spandau. Après ses deux ans de pénitence, le jeune Daum revenant à Berlin, rencontra un de ses camarades et amis de jeunesse, nommé Splikgerb. Tous deux délibérèrent sur l'état qu'ils avoient à prendre, et résolurent de faire le commerce en société. Leur activité fut couronnée d'un succès rare. Au bout de quelques années, ils furent assez riches et assez accrédités, pour causer une vive alarme aux négocians de Leipsick; ceux-ci s'arrangèrent de manière à tirer en

même temps tous sur Daum et Splickgerb, jusqu'à concurrence du crédit que ces deux jeunes gens avoient ouvert chez eux à chacune des maisons Leipsickoises. Daum et Splikgerb, ne pouvant faire honneur à tant de traites à la fois, ne perdirent cependant point la tête. Le premier alla se jeter aux pieds du roi, lui rappela en peu de mots comment il lui étoit redevable de la vie; lui exposa de même comment après ses deux ans de prison, ne pouvant plus rentrer dans son régiment, il avoit entrepris un commerce en s'associant avec un ami qu'il nomma; comment leur économie et leurs soins avoient fait prospérer leur entreprise; et comment enfin les négocians Leipsickois, jaloux de leur prospérité, et ne voulant pas que des sujets de sa majesté entrassent en concurrence avec eux, avoient concerté et exécuté le moyen de les déshonorer et de les ruiner. Guillaume, qui haïssoit les Saxons, fut facile à persuader; il fut même touché du sort de ces deux jeunes gens; et pour sauver ceux-ci du piège qu'on leur avoit tendu, il ordonna au gardien de son trésor de remettre à Daum, sur son billet, les sommes dont il se trouvoit avoir besoin, et qui montoient à plus de trois cent mille écus,

et

et même de les lui remettre en telles espèces que ce dernier pourroit desirer; mais en gardant le plus profond secret sur toute cette affaire. Les porteurs des lettres de change furent donc payés tous en même temps, dans les vingt-quatre heures de la présentation de leurs titres; et cela sans embarras, sans plainte, et même en or ou en argent, à leur choix. Cette aventure humilia et déconcerta les Saxons, et éleva au plus haut degré dans toute l'Allemagne et en Europe, le crédit des Daum et Splikgerb, qui aujourd'hui forment et depuis long-temps la première, la plus riche, et la plus solide maison de commerce de toute l'Allemagne. J'ajouterai par occasion, que cette maison est fondée sur des bases qui semblent devoir la mettre à l'abri de tous les accidens. Ceux qui y ont des fonds ne peuvent pas les retirer: au bout de chaque année, on ne leur remet que cinq pour cent de leurs capitaux, auxquels on ajoute comme accroissement de fonds, le surplus de leur part dans les profits. On paye très-noblement les commis de confiance; et l'on met les plus grands soins au choix qu'on en fait. J'en ai connu un, nommé M. Sonninn, dont les appointemens fixés étoient de vingt-quatre

mille francs : mais aussi quel homme pour l'assiduité, la probité, les connoissances relatives à son état, et l'ordre ! Je suis bien persuadé qu'il sera mort à son bureau, car il n'en sortoit pas.

Il me reste à dire comme est mort ce roi vraiment extraordinaire : car ce que j'ai à raconter de sa tabagie, se trouvera plus naturellement placé dans l'article du baron de Poëlnitz son favori.

Vers la fin de mai 1740, Guillaume, qui s'affoiblissoit sensiblement, eut à Potzdam où il étoit, une si longue foiblesse ou léthargie, qu'un officier de cette garnison, trompé par les apparences, envoya secrètement et en très-grande diligence, un exprès à Rheisberg, pour annoncer au fils la mort du père.

L'exprès arriva au milieu de la nuit, que tout le monde étoit couché. A l'instant un cri se répand dans le château : « Nous sommes » roi, nous partons. » On se lève à la hâte, on s'habille sans lumière. Le comte de Wartensleben, que j'ai connu vieux, et lieutenant-général, mais alors aide-de-camp du prince, couchoit dans la même chambre qu'un autre cavalier de ses amis. Voulant mettre ses culottes dans l'obscurité, il les prit par les

jambes, au lieu de les prendre par la ceinture, et toute la monnoie qu'il avoit dans son gousset roula sur le plancher. Wartensleben tâtoit par-tout pour la ramasser, lorsqu'on apporta de la lumière. « Eh! malheureux, que fais-tu? lui dit son ami. Tu t'amuses à chercher des pièces de deux groschen (de six sous), tandis que nous allons puiser les ducats à pleins sacs! » On part avant le jour; on arrive à Potzdam, et le roi vivoit encore; il étoit revenu de sa léthargie, et avoit même voulu qu'on l'habillât, et qu'on le promenât dans les corridors de son château. Le baron revenant auprès de lui, après avoir pris un peu de repos, l'y trouva à quatre heures du matin, sur une sorte de petit char que traînoient deux domestiques. Il avoit son uniforme, ses bottes, son écharpe, son épée avec le ceinturon, et son chapeau d'ordonnance. Dès qu'il reconnut son chambellan qui s'approchoit respectueusement de lui, il lui tendit la main que le baron baisa, et lui dit: « Ah! mon ami, c'en est fait; je vais vous quitter. » Cette promenade ne lui fit en effet aucun bien. Au contraire, elle acheva de l'épuiser. Il fit venir son pasteur, qui, selon la méthode des

Réformés, lui récita des prières et des pseaumes, lui fit des exhortations, et, au lieu de confession, lui développa un long examen de conscience. Ce prêtre parut à quelques personnes avoir mis de la malice dans cet examen ; au moins est-il vrai qu'il parcourut en détail tous les articles sur lesquels Guillaume avoit le plus de reproches à se faire, soit comme chef de famille, soit comme simple citoyen, soit sur-tout comme roi. Il prioit sa majesté de se rappeler s'il n'avoit pas été quelquefois trop vif, impatient et sévère ; s'il n'avoit pas maltraité mal à propos ses enfans, et ceux qui le servoient ; s'il n'avoit pas été trop prompt à imaginer, à croire le mal, et par conséquent à punir comme coupables des personnes qui ne l'étoient pas ; si, dans ses actes de sévérité, il n'y avoit pas eu plus d'humeur et de dureté que d'amour de la justice ; si même, sous le prétexte du bien général, il n'avoit pas fait le malheur de beaucoup de particuliers, sur lesquels il n'avoit aucun droit. Cette scène devint très-plaisante, en ce que cet homme dur et fantasque, rentrant alors en lui-même, et lisant dans son cœur que ce pasteur ne lui disoit que des choses trop fondées, l'interrompoit

à chaque instant, pour s'écrier : « Mais je » n'ai jamais fait d'infidélité à ma femme, et » j'espère que Dieu, en faveur de ma conti- » nence, me pardonnera le reste. » Le prêtre ne manquoit pas de lui promettre grande miséricorde, moyennant un sincère et vif repentir; et ensuite il reprenoit la suite de cet éternel examen.

Cet exercice de piété fut suivi d'une seconde léthargie, qui dura presque toute la journée, puisqu'elle ne finit qu'à six ou sept heures du soir, et qu'elle avoit commencé vers les onze heures du matin. On ne ferma cependant point les portes de la ville, comme on l'avoit fait la veille. Quand on vint pour avoir le mot d'ordre, ceux qui l'entouroient renvoyèrent au prince de Prusse, qui n'osa le donner; si bien que la garde ne put être relevée, et que les troupes restèrent sous les armes. Le rôle du prince fut extrêmement pénible durant tout cet intervalle. Si le roi eût su qu'il étoit venu sans être mandé, et avant sa mort, Dieu sait quels ordres il auroit donnés dans sa colère! C'eût été encore pis, s'il eût appris que déjà on avoit fermé les portes de la ville. Il n'auroit pas manqué d'attribuer cette faute à l'ambition de son fils. Mais rien de ce que

ce dernier avoit à craindre, n'arriva ; le roi donna le mot d'ordre à sept heures du soir, et ce fut son dernier acte de souveraineté. Il retomba dans la nuit en ses premières foiblesses, et mourut. Le prince craignit encore pendant quelques heures que ce ne fût une léthargie. Mais les indices de mort furent bientôt si évidens, qu'enfin on ferma de nouveau les portes de Potzdam ; les troupes furent rassemblées, et prêtèrent leur serment de fidélité au nouveau roi, qui, après avoir donné quelques ordres, se rendit à Berlin. Arrivé dans sa capitale, Frédéric envoya un message à Poëlnitz, pour qu'il vînt lui parler le lendemain. Le baron arriva à huit heures du matin chez son jeune souverain, qui étoit encore au palais destiné à l'héritier du trône. Ce prince dit au baron qu'il l'avoit fait venir, pour le charger de diriger les obsèques de son ancien maître. « Je ne puis confier ce soin, » ajouta-t-il, à personne qui soit plus capable » de s'en bien acquitter que vous. Vous obser- » verez que mon intention est que tout se » fasse avec dignité et noblesse. Ainsi n'épar- » gnez rien de ce qui sera nécessaire pour y » mettre la pompe convenable. Allez chez » les marchands, et prenez-y en noir tout ce

» qu'il faudra pour les tentures ; vous me » remettrez ensuite vos mémoires que je ferai » payer. » Le baron sortit : et, lorsqu'il commençoit à descendre l'escalier, Frédéric, qui n'étoit point encore chaussé, et qui n'avoit à ses pieds que des souliers en pantoufles, le suivit pour lui crier : « Du reste, point de » friponneries, je vous prie ; point de tours » d'escrocs ou de filoux ; je ne les pardon- » nerois pas, je vous en avertis. » Ces mots, que le baron m'a souvent répétés, l'irritoient encore après quarante ans d'intervalle.

Les obsèques se firent comme l'ordre le portoit : Guillaume fut placé dans un caveau de sa chapelle de Potzdam, et son fils n'eut rien à rabattre sur les mémoires. On se conforma à toutes les dispositions du testament du défunt, jusqu'à la quantité et qualité de vin qu'il étoit dit qu'on donneroit à ceux qui auroient suivi le convoi. La garnison de Berlin prêta le serment, comme celle de Potzdam ; il en fut de même dans toutes les garnisons. Après cette cérémonie, il y eut grande cour au château. Toute la noblesse et les administrans y vinrent rendre leur hommage au soleil levant. Là Frédéric, après avoir dit quelques mots aux ministres, aux généraux, aux am-

bassadeurs et à quelques autres personnes, s'écarta de la foule, en prenant son jeune comte de Wartensleben par le bras, et fit avec lui plusieurs tours au fond de la salle, trop éloigné de tout le monde pour risquer d'y être entendu. « Ah ça, mon cher comte, » lui disoit-il d'un ton confidentiel et amical, « me voilà maître d'un royaume, d'une belle » armée et d'un trésor bien fourni. Vous ne » doutez pas que je ne mette tous mes soins » à faire prospérer l'État, à maintenir la » bonne réputation de mes troupes, et à faire » un bon emploi de mes richesses. Certaine- » ment je n'enfouirai pas l'argent comme un » harpagon; je sais l'usage qu'il convient d'en » faire: je sais qu'il n'est utile qu'autant qu'il » circule; et vous devez être bien assuré que, » dans mes distributions, je n'oublierai ni » ceux qui servent bien la patrie, ni ceux » qui sont vraiment mes amis. Mais j'espère » que vous, qui êtes riche et plus qu'éco- » nome, vous ne vous flattez pas d'y avoir » part: ce que je vous en donnerois, seroit » autant de perdu. Comptez bien que je choi- » sirai plus sagement ceux à qui j'adresserai » mes faveurs... » C'est ainsi que ce monar- que extraordinaire débuta : il mortifioit tout

à la fois tout le monde, et éveilloit toutes les passions déchirantes en même temps : il accabloit celui à qui il parloit, par la perspective la plus désespérante; et excitoit contre lui, dans l'ame de tous les autres, tous les serpens de l'envie. On peut regarder ce fait comme le premier essai de Frédéric dans l'art de jouer les hommes.

Marie-Dorothée d'Hanovre avoit été d'autant moins heureuse avec son mari, qu'elle étoit ambitieuse et fière; c'est à cause de ce défaut, qui avoit été si bien remarqué par la maréchale de Broglie, que le baron de Poëlnitz qui étoit habituellement espiégle et malin, résolut un jour de renouveler avec elle, une historiette que l'on a citée comme arrivée plus anciennement et même en France : il avoit l'honneur de dîner chez elle, lorsque la conversation étant tombée sur la vertu des femmes, il soutint qu'il n'y en avoit aucune qui tînt contre l'argent : la reine fut indignée de ce propos. Le baron observa qu'il n'avoit pas fixé la somme, et qu'il sentoit bien qu'il faudroit en augmenter le montant selon le rang, la fortune, les charmes, et les vertus de la dame qu'on attaqueroit. Marie-Dorothée, plus irritée encore par ce propos, dit

des choses dures au baron, et lui imposa silence : celui-ci ne manqua pas de se prévaloir de la règle qui, en pareil cas, excepte toujours les personnes présentes, et de flatter la reine en lui reconnoissant toutes les qualités extraordinaires et supérieures à la nature humaine, par où elle seroit toujours essentiellement exceptée lorsqu'il s'agiroit de foiblesses ; mais en revenant ensuite à son premier point, pour toutes les autres femmes, et même pour les reines, il demanda ce que feroit une reine à qui on offriroit un million bien compté ; d'un million, il passa à dix, de dix à vingt, à cinquante, à cent : enfin il monta jusqu'au milliard, et il arriva à ce mot qu'il vouloit arracher, et qu'il obtint : « Ah! vous en mettrez tant! — Vous voyez » donc bien, » me disoit le malin baron, en me contant ce trait, « qu'il ne manquoit » plus que la somme, pour soumettre même » la fière Marie-Dorothée. » Au reste, il est difficile, me disoit-il, de trouver une femme qui ait un plus grand air ; et si l'on ne peut pas dire qu'elle ait été d'une beauté extraordinaire, il est au moins vrai qu'elle étoit très-bien ; il étoit rare sur-tout de voir des yeux aussi beaux que les siens : du reste, sa taille

étoit haute et majestueuse, et son regard très-imposant. Depuis son veuvage, elle prit beaucoup d'embonpoint; il alla même si loin, que, par la suite, il fallut faire faire des fauteuils exprès pour elle. Elle avoit environ quatre-vingts ans, en 1757, quand elle mourut, ayant survécu dix-sept ans à son mari. Il lui étoit difficile de ne pas montrer de la fierté, quand elle en avoit l'occasion, ayant du mérite, de la dignité, le rang de reine à soutenir; et le roi son mari, l'ayant si souvent mortifiée en public, et réduite à une économie honteuse, qui alloit jusqu'à ne pas lui laisser même la ressource de se faire faire une omelette à souper, quand on lui servoit un rôti gâté. Le baron m'a juré avoir plus d'une fois, en cas pareil, payé lui-même les œufs.

Quoique cette reine eût une grande quantité de diamans, elle n'osoit s'en parer : un jour que son mari étoit absent, elle se livra à son goût, et parut dans une grande magnificence : elle étoit au jeu, ayant grande cour, lorsqu'on lui annonça l'arrivée du roi, qu'on n'attendoit que vingt-quatre heures plus tard. Sa frayeur fut telle, qu'à l'instant, sans se lever de sa place, de peur de perdre un moment, elle ôta en grande hâte, et en présence

de tout le monde, ses ajustemens, qu'elle entassa dans ses poches.

Elle aimoit à jouir de quelque crédit; et elle avoit été loin d'en avoir tant que son mari avoit vécu. Lorsque son fils fut monté sur le trône, elle espéra que du moins elle oseroit lui parler, et qu'elle en seroit écoutée : elle ne tarda pas de trouver l'occasion de faire, à cet égard, un essai propre à détruire, ou à confirmer ses espérances. Le roi avoit accueilli et fixé dans ses Etats, un étranger, nommé M. de Néal, lequel avoit été gouverneur et vice-roi, pour la Hollande, à Surinam, d'où il avoit rapporté une fortune considérable. Frédéric, qui cherchoit à se l'attacher, n'avoit garde de le chicaner sur son nom, sur ses titres, et sur sa naissance. Mais il n'en fut pas de même de la reine douairière : elle ne fut pas persuadée que ce M. de Néal appartînt à l'ancienne famille de ce nom; elle parut craindre que ce ne fût un homme nouveau, n'ayant ni parens connus, ni titres réels, ni même une patrie avouée : une légère différence dans la manière d'écrire le nom, lui parut une raison suffisante pour refuser décidément à cet étranger l'honneur d'être admis à sa cour, et de lui être présenté.

Vers le même temps, M. le comte de Roëderer, maréchal de cour chez cette même reine, épousa mademoiselle Orguelin, fille unique d'un M. Orguelin, qui étoit devenu riche de plusieurs millions de livres, tant par le bonheur avec lequel il avoit fait le commerce, que par la succession de son frère, qui avoit encore été plus heureux que lui. Mademoiselle Orguelin, devenue comtesse, eut envie de voir la cour, et d'y être présentée : la reine-mère, qui étoit fort contente de son maréchal de cour, fut, de son côté, curieuse d'en connoître l'épouse, et la vit plusieurs fois en comité secret; madame de Roëderer n'étoit pas une beauté, mais elle étoit bien. Elle avoit eu une éducation très-soignée; la nature lui avoit donné de l'esprit et des talens : elle avoit sur-tout un jugement fort sain, et beaucoup d'honnêteté et de droiture dans le caractère : aussi n'ai-je trouvé personne qui eût pu comprendre comment elle avoit eu la foiblesse dont il s'agit ici. Quoi qu'il en soit, elle plut à la reine-mère, qui se chargea d'obtenir de son fils, les ordres nécessaires pour qu'elle fût admise à la cour de la reine régnante : car c'est par là que les présentations doivent commencer. A la première

entrevue que Marie-Dorothée eut avec le roi, elle se hâta de lui faire sa demande. « Mon » fils, lui dit-elle, j'ai une grâce à vous de- » mander ! — Comment, madame une grâce ! » Tous vos desirs sont pour moi des ordres ! » — Eh bien, daignez ordonner que la com- » tesse de Roëderer, femme de mon maréchal » de cour, soit présentée. — Madame, vous » savez bien que je ne puis rien vous refuser ; » mais vous me promettrez, au moins à titre » de faveur pour faveur, de bien recevoir » à votre cour, mon confrère le vice-roi » de Surinam. » La reine fut prise dans ses propres lacs : elle ne put reculer ; mais elle en eut un si grand dépit, que, dès ce momnt, elle résolut de ne jamais plus rien demander à son fils ; et elle a tenu parole. La comtesse de Roëderer et le comte de Néal furent présentés tous deux, mais tous deux furent assez mal reçus, l'un à la cour de la reine-mère, et l'autre à la cour de la reine régnante ; et c'est ce qui leur fit perdre l'envie d'y reparoître souvent. La comtesse de Roëderer y alla deux ou trois fois pour soutenir la gageure : mais elle s'en est ensuite abstenue pour le reste de sa vie.

Je vais, selon ma coutume, et en usant de

la liberté de la conversation, faire ici quelques excursions, tant au sujet des Néals, qu'au sujet des Roëderer. Le vieux comte Néal, mort depuis très-long-temps, a laissé deux fils, qui ont été mes élèves. L'aîné a voulu faire le voyage de Surinam, pour arracher leurs biens aux fripons qui s'en étoient emparés, et il y est mort empoisonné, à ce qu'on m'a dit, par ceux-là même qu'il vouloit ramener à la justice. Le second, en qui l'on remarquoit beaucoup d'esprit et de vivacité, a été long-temps cavalier de la princesse Ferdinand : il s'est marié, et s'est retiré, avec le titre de chambellan du roi, uniquement occupé de l'éducation de sa fille et de son fils. Je l'ai vu à Paris, en l'an 8, dans un voyage qu'il y fit avec ses deux enfans, et je l'ai trouvé aussi digne homme dans un âge mûr, qu'il m'avoit paru aimable dans sa jeunesse. J'ai observé avec plaisir qu'il étoit l'ami de ses enfans, et que ceux-ci savoient mériter l'amitié de leur père. La demoiselle, déjà dame d'honneur depuis quelques années, d'une des filles du prince Ferdinand, a tout ce qui peut annoncer un bon esprit, un caractère honnête, et une éducation heureuse et soignée.

Madame de Roëderer a laissé trois enfans,

deux fils et une fille : celle-ci a été mariée à M. le comte de Fontana, alors ministre du roi de Sardaigne à Berlin. L'aîné des fils a été ministre du roi de Prusse à Koppenhague et à Madrid. Il y a long-temps qu'il n'est plus dans cette carrière, et qu'il vit comme simple particulier, tant à Berlin qu'en Saxe. Le cadet, homme savant et philosophe, vit le plus souvent à Paris, où je l'ai rencontré quelquefois chez MM. de la Grange et Bitaubé. C'est un de ces hommes peu empressés à se montrer, qu'il faut savoir attendre pour les connoître, mais qui dédommagent amplement ceux qui les écoutent. Leur père étoit aussi un brave et digne homme. Il y a quelques dissertations de lui dans les mémoires de l'académie de Berlin, dont il avoit été nommé *curateur*, avec M. de Hertzberg et quelques autres. Le père de madame de Roëderer que j'ai bien connu, étoit réputé l'un des hommes les plus économes du pays. Je lui ai entendu dire du ton de l'indignation la plus prononcée, qu'un jeune homme bien né, qui, ayant 1500 francs de rentes, ne savoit pas se faire quelques économies, étoit un mauvais sujet qu'il falloit abandonner. Le baron de Vintzel revenant de Russie, et s'arrêtant à Berlin pour enlever

la

la cataracte à ceux qui se présenteroient à lui, et pourroient subir cette opération, M. Orguelin, qui étoit devenu aveugle depuis plusieurs années, et à qui l'on conseilla de profiter de cette occasion, demanda combien il lui en coûteroit pour être opéré; et sur la réponse qu'on ne lui prendroit que vingt louis, il protesta que le spectacle du monde entier ne valoit pas cette somme énorme, et ne voulut plus qu'on lui parlât de ce fameux artiste.

Cependant M. Orguelin avoit la conversation agréable, variée et très-polie, dès que l'on pouvoit écarter les questions relatives à l'économie. Il est des aveugles qui m'ont persuadé que la cécité rend moins triste que la surdité : la différence étoit frappante aux yeux de ceux qui passoient de la société de ce vieillard à celle de M. de Roëderer, frère du maréchal de cour, célibataire très-estimé, et par malheur très-sourd. Ce M. de Roëderer, très-galant homme, plein de sens et d'honneur, assez instruit et raisonnant très-bien, mouroit d'ennui au milieu des sociétés même les mieux choisies, et étoit le tourment de ses voisins par ces mots redoutables qu'il leur adressoit à chaque instant : « Qu'est-ce

» que c'est? de quoi s'agit-il? qu'est-ce qu'il » a dit? de quoi rit-on? »

La reine-mère, devenue veuve, se retira à Monbijou, petit château placé au milieu d'un jardin assez médiocre, dans la ville de Berlin, mais au-delà et sur les bords de la Sprée, en face d'une chaussée plantée de saules, et d'une prairie presque toujours inondée; quartier alors fort désert, mais qui aujourd'hui présente d'immenses casernes, dans lesquelles on a placé trois régimens d'artillerie. Cette cour de Monbijou devint célèbre à plusieurs titres. Frédéric venoit régulièrement tous les mercredis y rendre ses devoirs à sa mère, à moins qu'il ne fût occupé à faire ses revues ou à guerroyer. Jamais on ne vit un souverain montrer plus d'assiduité et de respect. Il avoit toujours son chapeau à la main, avant même d'entrer dans les appartemens: s'il rentroit lorsque la reine douairière étoit au jeu, il se tenoit debout derrière son fauteuil, et ne s'asseyoit ni alors, ni en d'autres momens, qu'elle ne lui permît par ces mots, ou d'autres équivalans: *Mon fils, asseyez-vous.* Un jour, il entra au moment qu'on s'y attendoit le moins: les cavaliers étoient dans un premier salon, à faire entr'eux une partie

de pharaon ; de sorte qu'en le voyant entrer, ils ne songèrent d'abord qu'à cacher leurs cartes. Frédéric, qui vit leur trouble et leur embarras, leur dit, « qu'ils savoient bien que » chez sa majesté sa mère, il n'y avoit jamais » de roi, et que tout ce qu'elle jugeoit à propos » de permettre chez elle, étoit à l'abri de toute » censure. » Ensuite, il leur demanda à quel jeu ils jouoient. Ayant appris que c'étoit au pharaon, il leur témoigna le desir de les voir reprendre ce jeu, afin de s'en faire une idée : il demanda même qu'on le lui expliquât. Pour rendre cette explication plus facile à saisir, on lui remit un jeu de cartes : il en tira une, et la chargea d'un frédérics-d'or : les chances lui furent toutes favorables ; à chaque nouveau gain, il demandoit : *A présent, que dois-je faire ?* Et on lui répondoit : *Retirer l'argent que vous gagnez, ou bien faire tel pli à votre carte, ou même y substituer une autre carte avec les mêmes plis ; ce qui vous donnera une mise double en sus de la précédente.* Le roi fit les plis, reprit d'autres cartes, quand les premières furent épuisées, et gagna toujours, jusqu'à ce que le banquier lui eût annoncé que la banque n'étant pas forte, vu qu'on n'avoit voulu que s'amuser,

elle appartenoit toute entière à sa majesté. Alors le roi, jetant le jeu sur la table, répondit : « Vous vous trompez ; rien ne peut m'appar- » tenir ; car je ne jouois pas ; j'apprenois » seulement à connoître le jeu. Je vous re- » mercie de votre complaisance. » Et là dessus il entra chez sa mère. C'est, dit-on, la seule fois de sa vie qu'il ait joué aux cartes.

La reine-mère avoit pour dames d'honneur, de jeunes demoiselles des premières familles du pays, et presque toutes plus belles et plus aimables les unes que les autres : on imagine bien que dès-lors cette cour devint célèbre par la galanterie qui y régna. Je citerai une demoiselle de Schwérin, connue depuis sous le nom de la belle de Kleist, et ensuite de madame du Troussel ; une demoiselle de Brédow, qui épousa M. de Krauth, homme plus que maussade, et ivrogne de profession, et qui fut ensuite femme de M. de Werels, ministre de Hollande ; une demoiselle de Pannewitz, qui dans le temps épousa M. de Voss, etc. La seule qui n'ait pas été belle, fut mademoiselle de Kneisbeck, qui est restée fille, connue d'ailleurs par sa bonhomie : c'est à elle que Frédéric adressa une assez longue épître en vers, à l'occasion du saut périlleux

qu'elle fit, en se jetant hors de sa voiture dans la promenade, d'après l'idée que les vieilles haridelles de la cour qui la traînoient, avoient pris le mors aux dents. Toutes ces beautés étoient entourées d'amans; mais bientôt le prince de Prusse, l'aîné des frères de Frédéric, écarta cette foule d'adorateurs. Ses poursuites successives envers l'une et envers l'autre produisirent des intrigues multipliées et mystérieuses, qui, long-temps encore après, fournissoient une foule d'anecdotes aux amateurs. Les succès du prince qui, à la vérité, étoit très-aimable, nécessitèrent, dit-on, quelques mariages, dans lesquels on n'eut pas toujours le temps ou la possibilité de choisir le mieux.

Mais celle de toutes ces demoiselles qui inspira la plus violente passion à leur amant commun, fut mademoiselle de Pannewitz; et tout le monde convient qu'elle méritoit une semblable préférence. Grande et faite au tour, comme Diane, blonde comme Vénus, elle étoit aussi douce, aussi naïve, aussi tendre que belle. Le prince voulut absolument l'épouser: les autorités suprêmes furent obligées d'intervenir, et les voies obliques, employées par la politique la plus active et la plus adroite,

ne parvinrent qu'à peine à la lui arracher. Mademoiselle de Pannewitz fut obsédée, subjuguée et entraînée par les exhortations, remontrances, supplications, et menaces ; au point que, par un dévouement que les ames délicates concevront, elle choisit subitement et à l'improviste pour époux, l'homme qu'elle aimoit et estimoit le moins, M. de Voss, son parent, avec lequel elle n'a pu être heureuse, parce qu'il n'avoit pas l'ame faite pour sentir le prix d'une épouse comme elle, et qu'il n'a jamais été assez estimé pour entourer cette épouse d'une juste considération. Aussi madame de Voss a-t-elle vécu fort retirée, toujours douce, et principalement occupée de l'éducation de ses enfans. Il n'est pas douteux qu'elle n'ait été vivement touchée du mérite et de l'amour du prince : cependant elle se détermina à se marier d'une manière si prompte, si décisive et si ferme ; elle manifesta tant de courage à soutenir sa détermination, et à résister à toute la fougue du désespoir de son amant ; elle a été si constante dès cet instant à se renfermer dans une solitude presque absolue, et à se soustraire à toutes les occasions de rappeler de dangereux et inutiles souvenirs, qu'elle a vraiment causé

l'étonnement, l'admiration et le respect de ceux qui connoissoient le mieux la sensibilité et la douceur de son caractère. Cette époque lui a sans doute coûté bien des larmes : ce ne fut qu'en sanglotant qu'elle déclara sa résolution : ce ne fut que par ses sanglots qu'elle répondoit aux plaintes du prince, dont elle voyoit le désespoir, et qu'elle en repoussa toutes les propositions : mais elle n'en eut pas moins de fermeté ; et ses plus intimes amies n'ont même pu obtenir d'elle dans la suite, aucun éclaircissement, aucune explication, aucune conversation sur ces temps si douloureux pour elle. Et c'est là, la mère de cette fameuse et malheureuse mademoiselle de Voss, que Frédéric-Guillaume, fils de notre amant, a tant aimée quand il a été roi, et qui mourut peu après qu'elle se fut sacrifiée avec plus de générosité encore que d'amour.

Je ne parlerai point ici de mademoiselle de Schwérin : elle sera le sujet d'un article particulier. En général, toutes ces dames ont toujours été accueillies d'une manière très-distinguée à la cour, et sur-tout par les princes Henri et Ferdinand, qui ayant été en quelque sorte élevés avec elles, goûtoient à les revoir, ce charme puissant qui nous rap-

pelle vers les anecdotes de notre jeunesse, et nous rapproche de ceux qui en ont été les témoins, ou qui même y ont eu quelque part. J'ai vu constamment et cent fois pour une, le prince Henri montrer toujours la même satisfaction, lorsque mademoiselle de Kneisbeck arrivoit dans la société où il étoit. L'accueil qu'elle en recevoit, toujours le même, étoit simple et familier, mais naturel et gai. Il prétendoit qu'elle avoit été un effet mobilier de la succession de la reine sa mère, et qu'en conséquence elle lui appartenoit pour un huitième; et il se plaisoit à la tourmenter pour qu'elle reconnût ses droits, et qu'il fût enfin décidé quelle part étoit la sienne. Madame de Werels, veuve de l'envoyé de Hollande, et mère de mademoiselle de Krauth, étoit reçue avec une amitié plus délicate et plus essentielle : le prince y joignoit beaucoup plus de confiance et de considération : aussi alloit-elle tous les ans passer l'été à Rheinsberg.

Parler de madame de Werels, femme adroite, sérieuse, réfléchie, mais toujours honnête et confidente sûre de ses amis; c'est naturellement se rappeler la longue histoire de mademoiselle de Krauth sa fille : mais

je renvoie cette histoire à l'article de l'Angleterre, ou de M. Elliot son mari.

A l'avènement de Frédéric II au trône, la famille royale de Prusse étoit fort nombreuse. J'y trouve, 1°. en princesses :

La reine régnante, Elisabeth Christine, fille du duc Ferdinand-Albert de Brunswick-Wolfenbuttel, épouse de Frédéric depuis près de sept ans, belle alors, et toujours bonne, quoique sujette à des mouvemens de vivacité : elle avoit à cette époque vingt-quatre ans et demi ;

La reine douairière, que nous venons de faire connoître, en parlant du roi Guillaume ;

La princesse Ulrique, sœur du roi, et qui, depuis, a été reine de Suède, alors âgée de vingt-un ans ;

La princesse Amélie, autre sœur du roi, âgée de dix-sept ans.

Les autres sœurs de sa majesté étoient déjà mariées ; savoir : l'aînée, au margraff de Bareith ; la seconde, au margraff d'Anspach ; la troisième, au margraff de Schweds, et la quatrième, au prince Charles, duc régnant de Brunswick.

Il y avoit encore alors une vieille prin-

cesse, la margrave Albert, mère du margraff Charles de Brandebourg.

Nous ne citons point celles qui, depuis, ont embelli la cour de Prusse, mais qui, en 1740, n'y paroissoient point encore, ou n'étoient pas même nées.

2°. En princes, on trouve :

Le prince royal, l'aîné des frères du nouveau roi, et qui étoit âgé d'environ vingt ans ;

Le prince Henri, second frère du roi, âgé de dix-huit ans ;

Le prince Ferdinand, troisième et dernier de tous ses frères, lequel étoit dans la dixième année de son âge ;

Le margraff de Schwedt, oncle du roi à la mode de Bretagne ;

Le margraff Henri, frère cadet du précédent ;

Le margraff Charles, leur cousin-germain.

Nous ne citerons point les princes étrangers qui étoient attachés à la cour, mais qui n'y appartenoient point : on sait qu'il y en a toujours eu plusieurs dans les armées prussiennes.

Mes Souvenirs n'embrassent pas toutes ces princesses et tous ces princes : je n'ai inten-

tion de parler que des personnes de la famille royale, qui ont vécu de mon temps, et que j'ai eu occasion de connoître. C'est de quoi on jugera par les articles qui suivent : on y en verra un pour le feu roi, neveu de Frédéric, qui n'étoit pas né en 1740, mais qui a vécu de mon temps. Je le place à la suite de celui de son père.

LA REINE DE PRUSSE.

César vouloit que l'on n'eût jamais à parler de sa femme. Ce mérite singulier et si rare, de ne jamais faire parler de soi, la reine, épouse de Frédéric, l'a eu durant tout son règne, au moins en ce qui tient à l'ordre politique. Jamais il n'a été question d'elle dans aucune sorte d'affaire ou d'intrigue ; jamais elle n'a rien demandé, ni pour elle-même, ni pour personne. En tout ce qui pouvoit la concerner ou sa cour, elle n'avoit, ainsi que sa grande gouvernante, qu'un seul objet en vue, savoir : de bien connoître les intentions du roi, et de s'y conformer. Admiratrice de son auguste époux, plus que personne au monde, elle n'auroit jamais souffert qu'on en parlât avec indifférence : elle approuvoit, et vouloit qu'on approuvât tout ce qu'il faisoit et disoit ; et cependant sa discrétion étoit poussée à un degré qu'on n'imagineroit pas. Croiroit-on, par exemple, que, depuis qu'elle a été reine, elle n'a jamais été à Potzdam, quoiqu'elle eût une très-grande

envie de voir le vieux et le nouveau *Sans-Souci*, qu'elle n'a jamais vus ? Personne au monde n'eût obtenu d'elle qu'elle manifestât ses desirs à cet égard, en présence de quelqu'un qui pût en redire un mot au roi. Toutes ses courses, comme reine, se sont bornées à Schonhausen, et quelquefois à Charlottembourg, dans des occasions extraordinaires; excepté sa fuite à Magdebourg, pendant la guerre de sept ans, lorsqu'après la bataille de Cunersdorff, le roi écrivit : *Sauvez la reine, la famille royale, et ce que vous pourrez, à Magdebourg.* Rien n'étoit simple, uniforme, tranquille et paisible, comme la cour de cette reine. On n'en parloit pas, parce qu'on n'avoit rien à en dire. C'étoit elle cependant qui tenoit la véritable cour du pays ; c'étoit chez elle que se rendoient, aux jours et heures marqués, les ministres, généraux, envoyés, et courtisans : c'étoit à elle que se faisoient les présentations d'étrangers et autres : l'étiquette tenoit toute entière à sa cour. Mais le tout étoit tellement réglé, et si constamment la même chose, qu'excepté ceux qui avoient à s'y rendre, personne n'y songeoit. « Il y a aujourd'hui grand gala » chez la reine, » nous disoit, en 1768, un

TAYLOR INST - OXFORD - OXFO

françois facétieux, nommé M. Charpentier; « car, en traversant le château, j'ai vu une » vieille lampe allumée sur le grand escalier. » Il est vrai que la reine usoit d'une économie fort rigoureuse, ainsi que je le dis ailleurs. Elle donnoit les soupers d'usage ; mais on avoit soin de si bien couvrir la table de plateaux, qu'il n'y falloit plus que quelques assiettes pour la garnir. Aussi la plupart de ceux qui avoient l'honneur de souper chez elle, ne manquoient-ils guère d'aller ensuite recommencer chez eux, en se retirant; ce qui devenoit très-incommode en été, vu que la reine étoit alors à Schonhausen, c'est-à-dire, à une bonne lieue de Berlin. Souvent les convives ne parvenoient à avoir d'aucun plat, parce que les commensaux, qui ne pouvoient pas se dédommager ailleurs, avoient soin de tout garder pour eux. Je me souviens qu'un soir à Schonhausen, madame la maréchale de Schmettaw, qui étoit déjà attaquée de la longue maladie dont elle est morte, n'eut pour sa part de tout le souper de la reine, qu'une cerise confite, bien que sa majesté eût recommandé qu'on eût grand soin d'elle.

J'ai dit ce que tout le monde a su, que

cette reine avoit été la mère des pauvres : cependant on avoit été assez long-temps, avant d'en être généralement instruit, parce que ce n'étoit pas par elle-même qu'elle leur faisoit le plus de bien ; c'étoit par l'entremise des autorités subalternes. Je ne dirois pas qu'elle a composé et fait imprimer un livre de dévotion, si je n'avois à remarquer qu'elle l'a dédié à son frère Ferdinand de Brunswick, par une épître assez longue, où l'on voit toute la candeur de son ame, et la tendresse qu'elle avoit, non-seulement pour tous ses proches, mais en particulier pour ce frère, qui s'étoit fait, pendant la guerre de sept ans, une si belle réputation militaire à la tête de l'armée des Alliés.

Le roi ne manquoit jamais de venir à la cour chez elle, le jour où l'on célébroit l'anniversaire de la naissance de cette respectable reine : il y restoit ordinairement une demi-heure à causer, tant avec elle qu'avec ceux qu'il y trouvoit. C'étoit le seul jour de l'année où il ne fût pas en bottes : il avoit, pour cette cérémonie, une paire de bas de soie noirs, qui, n'étant point retenus par des jarretières, formoient, pour l'ordinaire, plusieurs plis le long de ses jambes. Dans cette

visite, où il avoit, en quelque sorte, toute sa noblesse sous les yeux, il passoit régulièrement quelques minutes à regarder toutes les dames, et sur-tout à examiner celles qu'il connoissoit depuis sa jeunesse. « Je ne sais, » disoit-il, vers 1770, comment la Schwérin » peut faire pour se soutenir si long-temps: » il y a trente ans que je la vois; et elle est » toujours une des plus belles femmes de la » cour; outre qu'elle a un éclat que les autres » n'ont pas, il ne semble point qu'elle vieil- » lisse. » Il est assez remarquable que c'est toujours par son nom de famille qu'il a nommé cette dame.

On pensoit assez généralement que le roi n'avoit pour la reine que des égards de convenance: mais on fut détrompé, lorsqu'apprenant à Potzdam, qu'une jambe de cette dame, qui s'étoit ouverte depuis plusieurs années, venoit de se fermer, il en fut tellement inquiet, qu'il envoya sur-le-champ, par un chasseur, au docteur Musselius, un billet de sa main, où il lui disoit: « J'ap- » prends avec une extrême douleur, mon- » sieur, que sa majesté la reine est malade, » et que sa maladie pourroit devenir inquié- » tante et grave, si on n'y apportoit un

» prompt

» prompt remède. Je vous recommande en » conséquence de la voir sans délai, et de » vous réunir avec les deux autres méde- » cins de Berlin, aux lumières et à la sagesse » desquels vous aurez le plus de confiance, » pour lui donner tous les secours qui peuvent » dépendre de votre art. Songez bien qu'il » s'agit de la personne la plus chère et la » plus nécessaire à l'Etat, aux pauvres et à » moi. »

La reine avoit un ancien chambellan, le baron Müller, originaire des frontières du Meklembourg, et qui a été le joueur le plus incorrigible de ce pays : il avoit des connoissances assez étendues, ayant fait dans sa jeunesse de fort bonnes études, sous monsieur le conseiller Achard son gouverneur : il avoit hérité d'un bien de cent mille livres de rentes ; tout a été sacrifié et perdu au jeu: dès qu'il recevoit de l'argent, il ne retournoit pas chez lui ; il rejoignoit ses joueurs, et ne les quittoit que lorsqu'il n'avoit plus ni argent, ni crédit. En passant ainsi les nuits au jeu, il avoit acquis, encore jeune, de grandes infirmités ; la goutte ayant, pour ainsi dire, marqué tout son corps, de son plus triste cachet : il ne marchoit plus que sur la pointe

des pieds ; tout chez lui étoit comme défiguré, excepté le visage ; il ne restoit au public qu'un souvenir attristant de l'avoir vu bel homme dans sa jeunesse. Comme néanmoins il avoit de l'esprit, et étoit très-bien né, et que sur-tout il étoit habituellement de service chez la reine, on étoit encore forcé de le voir ; mais ce n'étoit qu'en se méfiant de lui ; et souvent même on s'en vengeoit, en le mortifiant par les marques du plus cruel mépris. Le jour du premier mariage du prince royal, neveu de Frédéric, j'allois me promener du côté du parc, lorsque ce baron, assis sur un banc, m'appela, me pria de m'asseoir à côté de lui, et bientôt me demanda de lui prêter quinze cents francs. Je lui fis sentir combien cette demande étoit déplacée envers un nouveau venu, à peine meublé, père de famille, et n'ayant que des appointemens très-bornés. « Mais, me dit-il, » vous avez ici des compatriotes, riches financiers, qui ne vous refuseront pas cette baga» telle. — Je ne voudrois pas, monsieur, » avoir à la leur demander même pour moi. Si » j'avois besoin d'argent, ce ne seroit pas à eux » que je m'adresserois. — Pourquoi donc ? » ce sont vos amis. — Parce que leur amitié

» m'est chère, et que je ne veux pas m'ex-
» poser à la perdre. Une indiscrétion sembla-
» ble ! non, monsieur, je ne la ferai pas !
» — Eh bien, vous me prêterez bien quatre
» cents francs ? c'est si peu de chose ! — Je
» n'ai pas plus quatre cents francs que quinze
» cents : je ne puis donc pas plus donner l'une
» de ces deux sommes que l'autre. — Mais,
» homme rangé comme vous l'êtes, vous
» avez toujours quelqu'argent ; et ce que je
» vous demande ne peut pas vous gêner. —
» Voici, monsieur, comment je suis rangé :
» dès que je reçois de l'argent, je le remets
» à ma femme, qui a un esprit d'ordre que
» je n'ai pas : elle seule est chargée de toutes
» nos dépenses, et je n'ai pas le sou. — C'est
» trop dire : car vous avez toujours quelques
» louis en poche, et vous pouvez bien m'en
» prêter un ou deux. — Des louis ! je n'en
» porte point. Quand je prévois que j'aurai
» un fiacre à payer, ou quelqu'autre dépense
» à faire, j'en prends le montant avant de
» sortir. — En ce cas, prêtez-moi vingt-
» quatre sous pour prendre un fiacre et m'en
» retourner chez moi. — Par malheur, mon-
» sieur, vous me prenez au dépourvu : comme
» aujourd'hui le temps est au beau fixe, je

» n'ai rien pris. » Je le quittai, beaucoup plus indigné de son excès de bassesse que je ne puis le dire.

Huit ou dix jours après cette scène honteuse, je me trouvai à dîner avec lui et tout le corps diplomatique, chez le prince Dolgorouki : c'étoit jour de cour à Schonhausen. Pendant le dîner, l'un des convives dit au baron Müller : « Si un ange venoit vous dire : *Ne joue plus, » et je vais te rendre toute ton ancienne for- » tune, ainsi que l'agilité, les agrémens, et » la santé que tu avois étant jeune ;* monsieur » le baron, quel parti prendriez-vous ? — » Oh ! répondit-il, vous connoissez l'empire » de l'habitude ! je jouerois. » Ce mot révolta tellement tous les esprits, qu'on ne put s'empêcher de lui dire des choses dures. Durant le dîner, il survint un orage qui mit le temps à la pluie pour le reste de la journée. Le baron, obligé d'aller à Schonhausen, avoit bien une place dans les carrosses de la cour ; mais il falloit aller chercher cette place au château. Il s'adressa successivement à tous ces messieurs pour qu'ils le prissent avec eux ; et tous le refusèrent sous divers prétextes, et même sans beaucoup de ménagement. Ils partirent en effet sans lui. Resté seul avec cet homme,

je résolus de lui payer ce jour là, le fiacre dont je lui avois refusé le prix quelques jours auparavant; et je lui proposai une partie de trictrac, qu'il accepta, et que je perdis; sur quoi il se hâta d'envoyer chercher un fiacre et d'aller prendre sa place au château.

Le baron Müller étoit si bien connu, qu'un jour qu'il se promenoit en voiture avec M. Toussaint, quelqu'un me dit: « Je parie » que votre collègue n'en sera pas quitte pour » payer la voiture. » En effet, je redis en riant ce mot à M. Toussaint; qui m'avoua avoir payé la voiture, et prêté vingt-cinq reisdallers au baron. Celui-ci a dû de bien plus fortes sommes à M. de Launay: mais au reste, de qui n'étoit-il pas débiteur?

Lorsqu'un étranger avoit été présenté chez la reine, le baron ne manquoit pas de s'en emparer pour le jeu; d'autant plus qu'à la fin il y perdoit assez rarement, soit que la fortune l'ait traité plus favorablement depuis qu'il n'avoit plus rien eu à perdre; soit qu'il ait appris à la redresser. On citoit d'avance ses phrases de courtoisie: « Monsieur, vous entendez » très-bien ce jeu: vous le jouez parfaite- » ment: mais vous avez perdu. » Quand il perdoit lui-même, il ne payoit pas, et trouvoit

encore le secret d'y gagner. Madame la comtesse de Bredow lui gagna un soir deux écus, et un écu à un tiers qui mit sur la table un ducat pour s'acquitter : M. Müller prit le ducat, et dit à madame de Brédow : « Ce sera » un frédérics-d'or que je vous devrai, ma» dame ; savoir : deux écus que je perds, et » les trois que je vous emprunte. » Ainsi cette dame perdit réellement deux écus qu'il fallut rendre à celui qui avoit donné le ducat.

M. de Wérels, ministre de Hollande, s'étant aperçu que ce baron n'avoit plus de linge qui ne fût en lambeaux, le prit à part, et lui donna de quoi s'acheter quelques douzaines de chemises : M. Müller le remercia bien affectueusement, ne le quitta que pour aller jouer cet argent, et n'eut point de chemises. Le ministre hollandois le gronda, et lui donna des chemises.

La reine savoit tout ce que je viens de rapporter... « Mais, disoit-elle, c'est un ancien » serviteur ! et qui donc aura pitié de lui, si » je l'abandonne? Il faut le secourir, et ne » plus songer à le corriger. » D'après cette pensée, elle exigea de lui un acte qui autorisoit sa majesté à toucher sur elle-même, les appointemens de ce malheureux : il en

fut bien contristé : mais, il n'osa refuser. La reine, ayant ainsi les appointemens du baron à sa disposition, lui fit choisir un appartement, et en régla et paya régulièrement le loyer : elle lui procura deux domestiques qui à chaque mois recevoient leurs gages : elle pourvut de même à ce qu'il eût le nécessaire pour sa nourriture, son bois, sa garde-robe, le blanchissage, etc. : elle entra dans tous les détails, et se fit remettre à la fin de chaque mois les mémoires de toutes les dépenses faites; mémoires qu'elle vérifioit elle-même avec soin, et qu'elle soldoit : elle s'arrangeoit de manière qu'il restât encore à chaque compte, quelques écus de reste qu'elle remettoit au chambellan pour le jeu ou autres objets de fantaisie. Cet acte de bonté si extraordinaire, cette reine l'a continué jusqu'à la mort de cet homme incorrigible et si méprisable.

Le baron Müller n'étoit pas le seul chambellan très-ancien que j'aye vu chez la reine : elle en avoit un autre qui n'avoit guères moins d'années de services : c'étoit M. le comte de Lendorff, Prussien, assez bel homme de tête, mais boiteux. Celui-ci n'étoit pas joueur; mais il étoit complimenteur intarissable et envers tout le monde; aussi lui avoit-on donné le

surnom de *grand confiseur de la cour*. M. le comte de Lendorff avoit une nièce, dame d'honneur de la princesse Amélie, demoiselle fort jolie, beaucoup plus aimable encore, et sur-tout fort gaie. Comme elle étoit très-attachée à son oncle, elle souffroit beaucoup de lui entendre donner ce surnom ; mais que faisoit-on ? On le prononçoit devant elle comme par mégarde ; puis on lui en demandoit pardon ; puis on lui faisoit observer que cela n'intéressoit point l'honneur ; puis on lui montroit combien ce titre étoit supportable en comparaison de tant d'autres qu'on pourroit appliquer à différentes personnes de la cour ; puis on essayoit même de le transformer en un compliment flatteur ; et puis enfin on réussissoit à l'en faire rire.

Je ne dirai rien d'un comte de Wartensleben, maréchal de cour chez la reine, et frère du lieutenant-général : il paroissoit peu, ou du moins ne faisoit aucune sorte de sensation. Mais à côté de ces messieurs étoit un homme dont on ne peut jamais trop préconiser les qualités aussi rares que précieuses ; je veux parler de M. le comte de Schaffkotsch, neveu de l'évêque de Breslaw et du grand écuyer du même nom. Dire que ce jeune comte de

Schaffkotsch étoit toujours également et extrêmement poli sans affectation, prudent et réservé sans être mystérieux, exact et régulier, noble, simple et naturel, ce n'est pas en dire assez pour le faire connoître : il faut y ajouter que c'étoit une ame charitable et bienfaisante comme par penchant. Je ne crois pas que jamais il se soit refusé à une bonne œuvre qui ait dépendu de lui. Quand on lui en proposoit quelqu'une, c'étoit avec empressement et de bonne foi qu'il y accédoit : il se mettoit en quelque sorte à la discrétion de ceux qui lui faisoient ces propositions ; si vous vouliez ensuite le remercier, c'étoit lui au contraire qui vous remercioit de ce que vous aviez bien voulu lui fournir l'occasion de *remplir ses devoirs*. Combien de fois ne l'ai-je pas trouvé tel que je le dépeins ! Et comment d'autres personnes de ma connoissance en ont constamment été accueillies comme moi ! Les sentimens d'une sorte de vénération qu'il m'a inspirés, et que j'ai conservés en le quittant, ne s'affoibliront jamais.

Je serai assez court sur le chapitre des dames attachées au service de la reine. Je n'ai guères connu qu'une de ses dames d'honneur, mademoiselle de Harsf*** et la grande

gouvernante de sa majesté, madame la comtesse de Kanneberg. Je ne parlerai donc que de ces deux dames.

Mademoiselle de Harsf***, jeune, assez grande, brune très-piquante et fort belle, agréable, polie, gaie, vive et spirituelle, a été, dit-on, courtisée par un ministre étranger sur-tout. Je ne sais si elle fut sensible ou non au mérite de M. l'envoyé, et s'il y eut entr'eux plus d'intimité qu'on ne l'imagina. On parla fort peu de cette liaison réelle ou prétendue. Cependant, les hommes et les femmes de cour, dont le talent et l'occupation sont de tout savoir, ou de tout deviner, décidèrent que ces deux personnes étoient fort bien ensemble. Dans un de mes voyages, j'ai eu à remettre à cette demoiselle, une lettre au sujet de laquelle on me demanda, 1°. de la remettre fidèlement, et sans l'entremise d'aucun confident, ou intermédiaire pris hors de chez elle; et 2°. de ne parler de cette commission à personne. Je me chargeai de cette lettre dont je ne parlai point : je m'en chargeai, non que je ne soupçonnasse ce qu'elle pouvoit contenir; mais je pensai que des conjectures ne sont point une raison suffisante pour refuser un semblable service. Quand je

fus arrivé à Berlin, j'allai moi-même remettre la lettre à l'appartement de mademoiselle de Harsf***, à l'heure où je savois qu'elle y étoit, et entre les mains de son domestique, qui ne put me reconnoître, parce qu'il commençoit à faire nuit. Je ne fus aperçu de personne, ayant eu la précaution de prendre un escalier éloigné de l'appartement où j'allois, et qui n'étoit guères fréquenté que par les soldats de la garde, que cet escalier conduisoit à leur salle commune. J'ai vu plusieurs fois mademoiselle de Harsf*** en société depuis cette époque : mais comme je ne lui ai jamais rien dit qui pût reporter son attention sur cette lettre, je pense bien qu'elle ne m'a point soupçonné d'en avoir été le porteur: cependant elle a toujours paru éprouver quelque satisfaction à me rencontrer en société, et à causer avec moi ; espèce de bonne fortune que j'avois l'air de ne pas apercevoir, d'autant plus qu'il s'agissoit alors d'une autre aventure, qui a eu des suites plus importantes. On commença par assurer qu'il y avoit des revenans autour de son appartement et dans les avenues qui y conduisoient : on débita à ce sujet beaucoup d'histoires fort bien composées, dont chacun crut ce qu'il jugea de-

voir en croire. Mademoiselle de Harsf*** convenoit qu'elle avoit bien entendu du bruit : mais comme ce bruit se faisoit hors de chez elle, et qu'elle étoit entourée de domestiques fidèles, elle ne paroissoit pas s'en mettre en peine ; elle se tenoit à cet égard dans un juste milieu entre celui qui nie, et celui qui a peur ; elle convenoit des faits comme s'ils lui fussent étrangers, et elle en rioit comme s'ils lui fussent indifférens. J'ai vu le prince Henri lui offrir d'être son chevalier, et de faire sentinelle à sa porte ; et elle refuser ses offres avec la gaîté la plus aimable. Au bout de quelques mois, on se dit à l'oreille qu'elle n'avoit effectivement pas besoin d'un pareil gardien, un autre cavalier en faisant fort bien les fonctions ; d'autant mieux qu'il faisoit les deux rôles à la fois, et en particulier celui de revenant, dans le dessein d'écarter les curieux. Alors on ne parla plus de rien ; et l'on attendit le dénouement dans le calme et le silence. Ce dénouement arriva l'année suivante : mademoiselle de Harsf*** fut nommée chanoinesse dans une riche abbaye protestante, demanda son congé à la reine, et alla se confiner dans son canonicat, où sans doute on la dédommagea de tous les sacrifices qu'elle avoit faits ;

mais sans pouvoir dédommager la cour de Berlin, de l'aimable et charmante dame d'honneur dont on la privoit.

Je reviens à madame la comtesse de Kanneberg. Cette dame étoit particulièrement considérée à la cour, et elle le méritoit à bien des titres. Le roi lui-même témoignoit avoir beaucoup d'égard pour elle, comme on peut en juger par quelques entretiens particuliers dont on a eu connoissance. J'en rapporterai un, non qu'il soit inconnu, mais parce qu'on l'a fort mal interprété. Madame de Kanneberg ayant trouvé et saisi l'occasion de dire au roi, combien ses sujets étoient touchés et énorgueillis des soins qu'il se donnoit pour eux, et de toutes les grandes choses qu'il avoit faites pour la gloire et la prospérité de ses États; combien en un mot ils avoient de reconnoissance et d'amour, de respect et d'admiration pour sa majesté; Frédéric répondit qu'il étoit difficile et rare, vu la diversité des intérêts, l'ignorance des hommes, ou leurs préventions, que ceux qui gouvernent, pussent recueillir de leur vivant, le fruit de leurs bonnes intentions et de leurs travaux; mais qu'il falloit toujours faire son devoir, parce que le bien mérite par lui-même

qu'on s'en occupe constamment et avant tout ; et que d'ailleurs on obtient pour l'ordinaire de la postérité, la justice que nos contemporains nous rendent si rarement. « Sire, reprit la comtesse, vos heureux sujets préviennent la postérité ; ils pensent » et parlent comme elle le fera : ils bénissent » votre majesté comme dans les temps à » venir on bénira votre nom. Une seule chose, » sire, si vous daignez me permettre de le » dire, une seule chose manque à leurs » vœux ; c'est que jamais depuis que vous » êtes monté sur le trône, votre majesté » n'ait paru dans les temples, et ne se soit » réunie aux autres hommes, pour adorer » l'Etre-Suprême et en implorer les miséricordes. — Il est possible, madame, que » j'aye eu tort : si aujourd'hui j'étois à recommencer, peut-être que d'après les réflexions que l'expérience m'a donné lieu » de faire, je me tracerois un plan différent » de celui que j'ai suivi : mais il n'est plus » temps de revenir sur ces choses : à l'âge où » je suis, le moindre changement à cet égard » auroit les conséquences les plus fâcheuses, » et ne produiroit aucun bien. » Le ton décidé avec lequel il prononça ces derniers

mots, fut pour la comtesse, un avertissement de ne pas insister davantage sur cet article délicat. Tel est le fond sur lequel des auteurs plus zélés que bons logiciens, ont prétendu que Frédéric, dans les derniers temps de sa vie, avoit abandonné le parti de la philosophie, et s'étoit intérieurement rapproché des principes religieux. Que cette opinion puisse devenir pour lui un titre de gloire ou de honte, ce n'est pas ce que je veux principalement examiner en ce moment; quoique la raison nous dise assez que l'inconséquence n'est un titre de gloire pour personne, et qu'il soit fort singulier que l'on prétende tirer en faveur de la cause que l'on soutient, une preuve frappante et réelle, non de l'énergie d'un grand homme dont on vante les lumières et le caractère, mais des foiblesses par où on le déshonore. Ce qui fixe ici ma principale attention, c'est 1°. l'authenticité de cette anecdote, et 2°. le véritable sens qu'on doit attacher à la réponse du roi.

1°. Ce n'est que par madame de Kanneberg qu'on a su cette anecdote : il est très-certain que jamais le roi n'en a dit un mot à personne : il est constant de plus que jamais il n'a parlé à qui que ce soit dans le sens de

cette grande gouvernante, ni dans celui qu'on lui prête à lui-même, en citant sa réponse. Je l'ai vu encore plusieurs années depuis cet entretien, dont j'ai été instruit dans le temps, quoique madame de Kanneberg dût naturellement mettre quelque discrétion à en faire confidence, par la raison que sa majesté auroit pu s'offenser du bavardage qu'elle se seroit permis ; il est bien naturel que j'aye mis un soin particulier à remarquer s'il y avoit quelque variation ou vacillation dans ses idées philosophiques : or, je déclare que jamais je ne l'ai vu autre qu'il n'avoit paru à mes yeux dès mon arrivée dans ses Etats. Que l'on consulte à ce sujet tous ceux qui l'ont approché jusqu'à la fin de sa carrière ; on n'en trouvera aucun qui ne redise ce que je dis ici. « Mais, » ajoute-t-on, il s'étoit dégoûté de MM. les » philosophes. » Il n'y a pas encore dans ce mot, le degré de bonne foi que nous avons droit d'exiger de la part des historiens.... Frédéric a toujours voulu connoître les hommes, et les juger avec autant de liberté d'esprit que de justice : les philosophes n'ont pas été plus exceptés que les autres : de tout temps, je l'ai vu admirer les talens de Voltaire, sans oublier que cet homme extraordinaire changeoit

geoit quelquefois de langage, selon les circonstances, et même selon ses dispositions actuelles : de tout temps, je l'ai vu témoigner une véritable estime pour Helvétius, sans en aimer pour cela les vers, et même sans regarder le livre de l'Esprit comme un ouvrage profond et bien fait : de tout temps, je l'ai vu conserver une sorte de rancune à Diderot, sans méconnoître l'étendue de ses connoissances, la fécondité de son esprit, et l'ardeur qui lui étoit naturelle : j'en dirois autant de beaucoup d'autres ; mais il me suffira d'ajouter que de tout temps, je lui ai vu une amitié sincère et pleine d'estime pour d'Alembert, quoiqu'il ait fait quelques épigrammes contre lui, et qu'il m'ait dit un soir : « Comment notre ami d'Alembert a-t-il pu avancer » qu'il faudroit enseigner l'histoire à rebours, » c'est-à-dire, remonter des effets aux causes, » au lieu de descendre des causes aux effets ? » Je n'ai jamais compris qu'un homme d'un si » bon esprit ait pu s'arrêter à une idée aussi » peu raisonnable ; et je crois qu'il n'a voulu » en cela que s'amuser, et essayer s'il pourroit faire passer un si étrange paradoxe. » Ma conclusion est qu'il faut véritablement vouloir être trompeur ou trompé, pour juger

des opinions philosophiques de ce roi, d'après la manière dont il a souvent parlé de tels ou tels philosophes. C'est le voir tout autre qu'il n'étoit, et méconnoître tout à la fois la fermeté de son caractère, et la liberté toujours indépendante de son esprit. On veut appuyer de tout le crédit d'un grand homme, la cause que l'on croit devoir défendre ; et que fait-on ? On rappetisse ce grand homme en lui prêtant des foiblesses qu'il n'a pas eues : on regarde des principes comme vrais ; et l'on croit en conséquence devoir les soutenir : mais on n'emploie à ce soutien que le mensonge, la calomnie et la diffamation : voilà un procédé que je ne puis concevoir que chez des sots ou des hypocrites : car l'homme droit et de bon sens reconnoît que la vérité ne peut admettre ou avouer d'autre appui qu'elle-même.

2°. Mais quel est donc le véritable sens de la réponse de Frédéric à madame de Kanneberg ? Je suppose que cette dame en citant cette réponse aux partisans confidentiels de ses propres opinions, et sur-tout à M. Erman, ne l'a altérée en aucun point, qu'elle ne l'a ni adoucie, ni tronquée : peut-on y voir autre chose, de la part de ce roi, que

1°. la volonté d'écarter la discussion des matières dont il s'agissoit, parce que cette discussion eût été déplacée, inutile et même affligeante pour cette dame; 2°. le soin de montrer son affection pour ses peuples, par la disposition où il seroit de faire pour eux, des choses même opposées à sa façon de penser; et 3°. l'attention de s'exprimer de manière à plaire au public, si l'on venoit à répéter ce qu'il auroit dit?

Je ne rapporterai plus qu'un trait propre à caractériser la bonté de la reine. Le prince Henri avoit envoyé à Berlin, les trois cents officiers français qui avoient été faits prisonniers à Rosbach: ils furent reçus à la cour et dans la ville, comme des alliés auroient pu l'être: tous furent admis chez la reine aux jours de cour: quelques-uns, parmi les jeunes sur-tout, s'y conduisirent avec la plus grande indécence: on les voyoit casser et manger des noisettes jusques derrière le fauteuil de sa majesté: il falloit le lendemain en balayer les coquilles; eh bien, la reine ne voulut pas s'en plaindre. Mais ils affichèrent la liste des dames de la cour en plusieurs quartiers de la ville, en indiquant pour chacune, le prix auquel ils annonçoient qu'elles mettoient leurs faveurs; et

alors, on leur ôta de nouveau leurs épées, et on les envoya à la forteresse de Magdebourg, punition à laquelle la reine n'eut aucune part, et qui ne provint que du gouvernement.

GUILLAUME-AUGUSTE,

L'AINÉ DES FRÈRES DE FRÉDÉRIC.

J'AI déjà parlé de ce prince, à l'article de la reine-mère. Plein d'esprit et très-aimable, il relevoit ses autres qualités par une modestie naturelle, qui dégénéroit souvent en une timidité singulière : il étoit toujours embarrassé avec les étrangers, c'est-à-dire, avec les personnes qu'il ne connoissoit pas encore. Il épousa une princesse de Brunswick, sœur de la reine de Prusse, princesse douce, bonne, et ennemie de toute tracasserie ou intrigue, comme sa sœur. Les enfans issus de ce mariage furent deux fils et une fille, savoir, le feu roi Guillaume II, le prince Henri, mort jeune, et dont j'ai parlé précédemment, et l'épouse du prince d'Orange, ci-devant stathouder : après ces détails, et ce que j'en ai dit ailleurs, il ne me reste ici qu'à raconter comment il s'est brouillé avec le roi son frère, et comment il est mort. Ce prince, plus chéri de feu

son père que ses autres frères, eut aussi le même avantage auprès de Frédéric, du moins pour un temps, ainsi qu'on le voit par les Œuvres du philosophe Sans-Souci.

Dans les différentes guerres où il a été employé, c'est dans l'armée commandée par le roi, qu'il a le plus ordinairement servi, circonstance qui résultoit naturellement de sa qualité d'héritier de la couronne, plus encore que de l'amitié qui unissoit les deux frères.

Après la bataille de Collin, donnée le 18 juin 1757, le roi ayant rejoint les troupes qu'il avoit devant Prague, divisa son armée en deux corps; et se mettant à la tête de l'un, il se soutint le plus long-temps qu'il put en Bohême, et se rendit ensuite heureusement en Saxe; tandis que l'autre, sous les ordres du prince Guillaume, devoit gagner la Lusace, mais après avoir fait de son côté la plus longue station qu'il fût possible chez l'ennemi, et à peu de distance de son frère. Dans cette marche, le prince eut les Autrichiens devant ses pas et autour de lui, presque par-tout; il manqua de vivres, ses chariots furent attaqués et brisés en grande partie; il perdit du monde et des bagages; et ce ne fut qu'avec des peines infinies, qu'enfin il put sortir de

Bohême, et se rapprocher de Dresden pour en tirer ses subsistances.

Si l'on s'en rapporte à l'auteur de la vie de Frédéric II, qui, au surplus, déclare ne parler en cette circonstance que d'après une relation écrite par le prince lui-même, celui-ci fut extrêmement mal reçu par son frère, ainsi que les généraux qu'il avoit à sa suite : le roi leur tourna le dos pendant près d'un bon quart d'heure; ensuite il leur ôta à peine son chapeau, et ne leur dit pas un mot. A quelques jours de là, il leur fit dire par le général Goltze, « que pour bien faire, il » devroit leur faire trancher la tête, excepté » au général Winterfeld. » Le prince se retira à Buddissin, d'où il écrivit au roi que les fatigues et le chagrin avoient entièrement ruiné sa santé: le roi lui répondit par les reproches les plus humilians, et lui permit de se retirer à Dresden.

Cet exposé feroit croire qu'à dater de cette affaire, les deux frères ne se sont plus revus : cependant j'ai une anecdote aussi certaine qu'elle est importante; une anecdote qui suppose nécessairement une entrevue particulière, et qui ne peut avoir eu lieu qu'à cette époque. La voici telle que plusieurs personnes

fort bien instruites me l'ont contée, et que plusieurs autres faits graves la confirment.

Dans cette guerre, le roi de Prusse avoit contre lui plus de deux cent mille Autrichiens, cent vingt-cinq mille Français, cent mille Russes, quarante mille Allemands fournis par les Cercles, et trente mille Suédois; en tout, cinq cent mille hommes : et quels étoient ses moyens de défenses? Moins de trois cent mille hommes, une foible population, des Etats morcelés, dispersés, et en grande partie sans places fortes, des peuples pauvres, point de commerce, des subsides très-bornés: il n'avoit en un mot d'autre ressource, qu'un trésor qui se vidoit tous les jours, et que la plus stricte économie ne pouvoit réparer qu'en temps de paix. Frédéric ne pouvoit se sauver que par des miracles : son infatigable activité, son courage extraordinaire, et son génie toujours si fécond et si prompt, lui auroient-ils suffi, si la fortune ne l'avoit pas secondé? Et c'est ce miracle que ceux qui l'admiroient le plus, et même ses plus proches parens ne pouvoient présumer : rien ne leur garantissoit que la fortune dût être assez constante à couronner leurs efforts. Il arriva donc parmi les frères et sœurs de ce roi,

ce qui arrive toujours en pareils cas ; ils s'écrivirent souvent les uns aux autres ; et toutes leurs lettres n'étoient remplies que de réflexions accablantes, de sinistres pronostics, de frayeurs et de désespoir : bientôt ils s'exhortèrent et s'enhardirent les uns les autres ; et enfin tous comme de concert écrivirent au roi, lui mirent toutes leurs pensées sous les yeux, et le conjurèrent de demander la paix, sur-toût à la France. Le roi leur répondit séchement, et leur imposa silence. Alors tous s'adressèrent à l'héritier du trône ; à celui de tous qui étoit le plus intéressé à la chose publique, qui paroissoit être le plus chéri, et qui étant habituellement avec le roi, avoit pour se faire entendre tous les moyens qui manquoient aux autres. Ainsi ce pauvre prince de Prusse avoit à souffrir des tourmens de tous ! Quel fardeau pour une ame douce et sensible ! Mais quel effort on exigeoit de lui ! Car on vouloit qu'il rompît le silence qui leur avoit été imposé à tous avec tant de fermeté. La princesse de Bareith, l'aînée des sœurs, elle qui jusques-là avoit conservé tant de crédit auprès de tous les autres, étoit celle qui mettoit le plus de chaleur dans ses sollicita-

tions (1) : la reine de Suède et la duchesse de Brunswich, plus gênées par leur position, et naturellement plus circonspectes, n'en gémissoient pas moins douloureusement, quoiqu'elles fussent plus embarrassées à proposer les moyens de fléchir le roi : mais le prince Henri, doué d'une raison plus ferme, incapable de ressentir aucune crainte, et par conséquent très-fier lorsqu'il croyoit que le droit étoit de son côté, ne tourmentoit pas son frère aîné, avec moins de force que la princesse de Bareith : tous les autres parloient et pensoient de même au fond, chacun selon la loi des convenances, mais toujours avec l'accent de la plus profonde affliction.

A la fin ce n'étoient plus des prières et des sapplications ; c'étoient des reproches amers que le prince Guillaume recevoit : que l'on juge de sa position ! Timide par caractère, et sur-tout devant le roi qu'il aimoit, respectoit, et craignoit plus qu'aucune autre personne ; brouillé avec ce roi qui imputoit

(1) Aussi voyons-nous dans les *Œuvres de Voltaire*, que peu après la brouillerie des deux frères, cette princesse écrivit, de son propre mouvement sans doute, au cardinal de Tencin, pour lui faire des propositions de paix, que le cabinet de Versailles rejeta avec fierté.

à son incapacité, des malheurs qu'aucun autre n'eût évités; séparé par-là même de ce roi, peut-être pour ne le revoir jamais, et avec un éclat scandaleux et accablant; ce prince fit ce que font, dans les cas extrêmes, toutes les personnes timides: il devint capable de la plus grande hardiesse, et se détermina à toute risque, à remplir les vœux de toute la famille. Il demande une dernière entrevue, mais sans témoins, médite bien le contenu de toutes les lettres qu'il a reçues, se résout à ne pas supprimer une seule des considérations qu'elles rappellent, forme son plan en un mot, et arrive. Le roi le reçoit debout, avec le sérieux le plus grave, mais sans aucun signe de colère, et lui dit: « Mon frère, qu'avez-vous à me dire? Parlez.» Le prince, extrêmement agité, d'abord embarrassé ettremblant, commence son discours et s'anime toujours davantage à mesure qu'il parle: il lui peint leur situation passée, actuelle et future: il évalue leurs ressources et leurs moyens de défense, et en fait la comparaison avec la puissance de leurs ennemis: il rapproche tous ces objets des règles de la politique, et les soumet aux calculs de la prudence humaine: il examine ensuite com-

ment on pourroit avec honneur obtenir la paix avec la France, et par conséquent avec la Suède, peut-être même avec les Cercles de l'Empire : il conjure le roi d'en faire au moins l'honorable tentative : il lui remet sous les yeux, les vœux unanimes et les intérêts de la maison de Prusse, la ruine entière de toutes les provinces et de la monarchie : il lui retrace les maximes des grandes ames, et la gloire attachée aux sacrifices que sollicite l'humanité : il prie, il conjure, il emploie les larmes les plus abondantes, il embrasse les genoux de son frère, qui toujours immobile, sans aucun signe de passion, mais attentif et plongé dans la méditation la plus profonde, l'écoute sans l'interrompre, et finit l'entrevue par ces mots : « Monsieur, vous partirez demain » pour Berlin : allez faire des enfans : vous » n'êtes bon qu'à cela. »

Ce fut avec ce trait enfoncé jusqu'au fond du cœur, que le prince Guillaume se retira. Auquel des deux cette anecdote si secrette peut-elle nuire ? Ni à l'un, ni à l'autre : je parle également des opinions des deux princes, et du mot par lequel l'aîné termina cet entretien : en effet, et pour ce dernier article,

ne doit-on pas présumer qu'en ce moment; Frédéric crut ne pouvoir pas s'exprimer avec trop de dureté, non pas que les sentimens qu'il manifestoit de cette sorte, fussent réellement dans son cœur, mais parce qu'il jugeoit ne pouvoir pas mettre trop d'énergie à se prononcer de manière à imposer silence à ses parens sur cet objet, en leur faisant craindre ses reparties, et à se faire craindre de ses ennemis, en les convainquant qu'il étoit déterminé à tout? Et quant au fond des opinions, peut-on ne pas admirer ces deux frères? Quel seroit donc celui que l'on blâmeroit? Le prince avoit pour lui toutes les apparences, toutes les règles de la plus saine raison, le cri de toute sa famille, et la désolation des peuples: l'homme sage, sensible, honnête et réfléchi peut-il ne pas céder à tant d'autorités réunies? Le prince, vu son caractère et son attachement pour le roi, fit par sa démarche même, un acte héroïque, l'acte le plus propre à le faire estimer et chérir. Mais le roi avoit-il tort? Qui oseroit le dire? Qui pouvoit sentir comme lui l'inconvénient d'une démarche humiliante, faite même indirectement envers la France? Qui savoit mieux que lui, quelle

étoit contre sa personne, la rancune de la marquise de Pompadour, la haine de Choiseul, et quelle étoit la foiblesse de Louis XV ? Et n'est-ce donc rien pour une ame aussi forte que la sienne, qu'un courage à toute épreuve, et une activité infatigable ? Son génie ne lui offroit-il pas mille ressources inconnues aux autres ? N'en recevoit-il pas l'assurance de surmonter tous les obstacles ? Ne voyoit-il pas les chances que des évènemens imprévus pourroient lui donner ? Son génie, en un mot, ne devoit-il pas lui inspirer une confiance qui n'appartenoit qu'à lui ? Et en supposant que la fortune lui fût contraire, n'étoit-il pas plus flatteur pour un amant de la gloire, de succomber sans honte, que de s'abaisser d'avance devant ses ennemis ? Si l'on se rappelle qu'il s'agit ici d'une grande ame, d'un homme infiniment supérieur aux hommes ordinaires, par toutes les qualités de caractère et tous les dons de l'esprit qu'il est possible de réunir, on verra qu'il fut en ce moment ce qu'il devoit être. Le malheur est que les hommes médiocres n'ont pour juger les autres, que la mesure de leur capacité ou valeur personnelle; et c'est ainsi que personne peut-être n'oseroit

aujourd'hui, entreprendre l'apologie de Frédéric lui-même, si les succès étonnans qu'il a obtenus, ne concouroient pas si puissamment à le justifier.

Tandis que ce héros, n'ayant plus que des armées affoiblies et épuisées, alloit battre les Français à Rosbach, et les Autrichiens à Lissa, le prince, son frère, vint nourrir ses douleurs et ses chagrins à Berlin, où il resta assez long-temps, et ensuite au château d'Orangebourg, qui lui avoit été accordé. Il vécut ainsi pendant plus d'un an, et n'ayant en dernier lieu auprès de lui, outre un petit nombre de domestiques, que MM. Hainchelin et de Francheville, qui lui étoient attachés, celui-là comme ci-devant quartier-maître de son régiment, et celui-ci comme lecteur et secrétaire. Tous les deux le suivirent à Orangebourg, y passèrent plusieurs mois, ne le quittant point, formant à eux deux la seule société qu'il admît, le soignant, partageant ses peines, gémissant de le voir s'affoiblir tous les jours davantage, recevant le dépôt sacré de ses pensées et de tous ses secrets, et enfin lui fermant les yeux; eux seuls l'ont veillé, et c'est dans leurs bras qu'il a expiré.

M. de Francheville fut dépositaire de tous

les papiers de ce prince si intéressant, et si peu heureux, et s'empressa de les remettre, ainsi qu'il en avoit reçu l'ordre, au prince Henri dont il devint le lecteur. M. Hainchelin rentra dans le sein de sa famille, épousa l'une des femmes les plus dignes et les plus respectables que j'aie connues, et entra dans la partie des finances. Ces deux hommes estimables avoient altéré leur santé auprès du prince Guillaume-Auguste; j'ai été intimement lié avec l'un et avec l'autre jusqu'à leur mort, car aucun des deux n'a pu même approcher de la vieillesse : de Francheville a eu de mon temps de violentes attaques de jaunisse : Hainchelin a eu d'autres simptômes et d'autres souffrances pour lesquelles il a pris en vain les eaux de Pyrmont. Le premier, comme je le dis ailleurs, est mort à Glogaw; et le second a expiré en se mettant à table, entre sa femme et ses enfans. Confidens tous deux du prince auquel ils avoient été attachés, ce n'étoit que bien rarement, et à des amis intimes, qu'ils se permettoient d'en parler : encore ne le faisoient-ils qu'avec autant de laconisme que de réserve. Celui des deux que j'ai vu le plus, ou que, pour mieux dire, j'ai vu journellement, et si amicablement pendant les vingt

ans

ans que j'ai été à Berlin, et qui n'avoit en quelque sorte point de secrets pour moi, M. Hainchelin, ame sensible et forte, la probité même, ou plutôt le modèle des vertus domestiques et sociales, ne m'a jamais parlé de ce prince que quand nous étions seuls, et toujours en des termes où je découvrois une retenue marquée, sur une infinité de circonstances particulières, intéressantes, mais secrettes.

Les manuscrits confiés à M. de Francheville, consistoient principalement dans la correspondance du défunt avec le roi, et dans les lettres écrites par leurs parens, et dont j'ai parlé. Ce dépôt est resté entre les mains du prince Henri jusqu'à sa mort, c'est-à-dire, durant environ quarante ans.

Ce prince écrivit-il la veille de sa mort, au roi son frère, la lettre de plus de vingt pages que rapporte un historien que j'aurai souvent lieu de réfuter? Qu'un prince mourant, de qui les derniers mois n'ont été qu'un affoiblissement extrême et toujours croissant, de qui les derniers jours en particulier n'ont pu être considérés que comme une sorte d'agonie ou d'extinction, ait physiquement et moralement été en état d'écrire ou de dicter une lettre sem-

blable, également réfléchie et bien raisonnée d'un bout à l'autre, et contenant les considérations politiques les plus importantes, et dans l'ordre le plus régulier ; il faut avouer qu'avancer un fait semblable, c'est présenter ou un miracle inadmissible, ou une absurdité. Je sais que, non la veille de sa mort, mais quelque temps auparavant, il écrivit en effet à son frère dans le sens qu'on lui prête ; car il ne pouvoit pas avoir d'autres opinions, et n'en avoit pas d'autres ; et je sais aussi que cette lettre, dernier effort qu'il put faire, fut loin d'avoir vingt pages. Si donc l'auteur, de qui je parle, a réellement eu, par une voie assez sûre, la pièce qu'il a publiée, il faudra regarder ce manuscrit, auquel quelque romancier aura ensuite donné la forme épistolaire, comme un texte que le prince s'étoit préparé à lui-même avant la dernière entrevue des deux frères, et qui sera resté dans ses papiers. Il est encore possible que Guillaume-Auguste ait d'abord préparé une lettre semblable pour le cas où il n'auroit pas obtenu d'audience : mais alors il ne l'auroit pas écrite la veille de sa mort ; il n'auroit fait qu'en changer le préambule et la conclusion. Quant à la réponse du roi, il est naturel qu'elle

s'étende même sur tout ce que son frère lui avoit dit, il y avoit alors plus d'un an, vu que la lettre à laquelle il s'agissoit de répondre, étoit encore conçue dans le même esprit.

J'ai dit peu de chose de la princesse douairière de Prusse, parce qu'il n'y a qu'un mot à dire d'une personne dont la conduite est entièrement uniforme et tranquille, et qui ne sort jamais du cercle étroit de ses occupations journalières : elle a continué d'habiter le palais du prince de Prusse, où elle recevoit peu de monde, et d'où elle ne sortoit guère que pour aller à l'église, ou chez la reine sa sœur. C'est ainsi qu'elle a survécu si long-temps à son époux, occupant si peu les nouvellistes, qu'à peine les gazettes ont-elles daigné nous annoncer sa mort. Elle avoit été fort grande de taille, très-bien faite, mais très-loin d'être belle.

GUILLAUME II,

NEVEU DE FRÉDÉRIC.

Le prince Frédéric-Guillaume de Prusse, fils aîné de Guillaume-Auguste, et par conséquent héritier de Frédéric après la mort de son père, étoit encore très-jeune quand ce dernier mourut. Le roi lui avoit donné, dès l'âge de quatre ans, M. Béguelin, pour précepteur. Ce M. Béguelin étoit un Suisse, né à Bienne; il convenoit parfaitement à la place qu'on lui donna, par son esprit juste et réfléchi, par son caractère sérieux, honnête et calme, par ses mœurs douces et régulières, et par ses connoissances étendues et variées. Quand le prince fut plus grand, on lui donna pour gouverneur M. le comte de Borck, homme fort estimé et qui méritoit de l'être. Le gouverneur et le précepteur furent toujours d'accord entr'eux, et plus étroitement unis encore par les sentimens qu'ils s'inspirèrent l'un à l'autre, que par la nature de leurs fonctions. Frédéric fit faire quelques

campagnes à son jeune neveu vers la fin de la guerre de sept ans. On raconte que ce jeune prince, en galopant à la suite de son oncle, dans une bataille, eut son cheval tué sous lui d'un boulet de canon. Le roi venant à tourner la tête, vit le prince et le cheval tomber dans une sorte de fossé, et dit en continuant de galoper : « Ah ! voilà le prince » de Prusse tué ! qu'on prenne la selle et la » bride de son cheval. » On a cité ce trait comme une preuve de la dureté du caractère de Frédéric, et de son indifférence pour le prince : c'étoit méconnoître l'ame forte de ce grand-homme. Dans la chaleur du combat, il n'avoit qu'un objet et qu'une pensée. Toutes les affections qui n'y étoient pas liées, étoient comme suspendues chez lui. On ne fait de grandes choses qu'autant que l'on sait ainsi se concentrer tout entier sur un même point : ce que l'on dit et ce que l'on fait d'étranger à ce point unique, ne doit être considéré alors que comme distraction ou acte purement machinal. Jamais Frédéric n'a eu ni cette dureté, ni cette indifférence qu'on lui prête ici. Heureusement, il n'y eut que le cheval qui fut atteint : le jeune prince se

releva, monta un autre cheval, et rejoignit son oncle,

En 1764, environ un an et demi après la paix de Hubertsbourg, le roi parut fort mécontent de M. de Borck et de M. Béguelin. Tous deux furent renvoyés; le premier dans ses terres en Poméranie, où il a joui de la considération la plus universelle et la mieux méritée; et le second à Berlin, uniquement occupé de ses devoirs, comme père de famille et comme académicien. On a prétendu que ce qui avoit déterminé le roi à les renvoyer, c'est qu'un jour le comte de Borck, interrogé chez le prince, et pendant le dîner, sur la préférence à accorder en général à un roi guerrier ou à un roi pacifique, avoit paru estimer ce dernier plus que l'autre : on est bien convenu néanmoins qu'il avoit mis à sa décision tous les préliminaires et toutes les restrictions convenables, en observant que ces questions prises en général sont insignifiantes ou dangereuses, et que c'est aux circonstances à en indiquer la vraie solution dans les cas particuliers : mais enfin, en revenant à la question telle qu'on l'avoit posée, il avoit déclaré qu'à ne considérer que l'intérêt des peuples, la paix étoit préférable à

la guerre, et par conséquent le prince pacifique au prince guerrier. On n'a pas été d'accord sur la personne qui avoit rendu compte de cette conversation à Frédéric. On en a accusé tantôt l'un des convives, et tantôt tel autre individu : mais n'est-ce pas vouloir perdre son temps, et s'exposer à s'égarer, que de se livrer à de simples conjectures dans ces occasions? Ignore-t-on que les rois ont toujours cent moyens inconnus pour être instruits de ce qu'ils veulent savoir? Le feu prince royal, Guillaume-Auguste, avoit eu un valet-de-chambre, français et protestant, nommé Spérandieu : ce valet-de-chambre, marié à Berlin, avoit eu une conduite toujours simple, régulière et honnête. Frédéric, persuadé qu'il avoit été sincèrement attaché au père, se persuada qu'il le seroit également au fils : ainsi, au lieu de lui donner une pension de retraite, il le plaça auprès du jeune prince royal, mais sous deux conditions, qui devinrent pour Spérandieu deux lois sévères et sacrées : la première fut qu'elles seroient ensevelies sous le plus profond secret; et la seconde, que Spérandieu viendroit régulièrement et *incognito* rendre un compte exact et fidèle de tout ce qui se diroit ou se feroit

chez le prince. J'ai su de Spérandieu lui même que durant bien des années, il a rempli ces conditions avec beaucoup de bonhomie ; car il étoit bonhomme, et n'étoit que cela. Il est vrai que, dans la suite, Frédéric l'a soupçonné d'avoir prêté son ministère à des achats et autres dépenses que le monarque n'autorisoit pas, et au desir desquelles l'héritier ne savoit pas résister ; et qu'en conséquence Spérandieu, retournant de Paris à Berlin avec ses ballots, fut heureusement averti vers Francfort, qu'il seroit sans doute logé à Spandaw, s'il arrivoit au terme de son voyage; raison pour laquelle il revint en France attendre la mort du vieux roi. Mais à l'époque où M. de Borck et M. Béguelin furent renvoyés, a-t-on besoin d'aller chercher d'autres délateurs que ce valet-de-chambre? On a reproché au monarque si sévère d'avoir étendu la peine jusques sur Béguelin, qui se trouvoit à Berlin le jour de la discussion sur la paix et la guerre, et qui par conséquent n'y avoit aucune part. Ce reproche est encore mal fondé, puisque 1°. Frédéric pouvoit ignorer cette circonstance; 2°. qu'il savoit bien que ces deux hommes avoient en général les mêmes opi-

nions; et 3°. sur-tout qu'on peut légitimement présumer que cette affaire fut moins la cause que l'occasion de la disgrâce de tous les deux. Frédéric ne trouvoit son neveu ni assez instruit, ni assez appliqué; il ne le trouvoit pas assez Spartiate; et il s'en prenoit au gouverneur et au précepteur. Ce qui donne quelque poids à cette dernière raison, c'est que Frédéric a paru garder rancune à l'un et à l'autre, tant qu'il a vécu. Lorsque son neveu est monté sur le trône, il a cherché à les en dédommager; il est venu voir le vieux Béguelin dans sa retraite, et l'a ennobli. M. de Borck n'a pu se refuser à faire le voyage de Berlin, et à passer quelque temps auprès de son élève, devenu son roi: mais, malgré toutes les offres et les sollicitations possibles, il a voulu retourner dans sa solitude, où il est mort. Spérandieu, de son côté, s'étoit hâté d'aller porter son hommage aux pieds de son ancien maître, et en avoit été reçu avec beaucoup de bonté. Cependant sa fortune se trouvant transférée en France, et lui-même y ayant contracté diverses habitudes, il y étoit revenu pour y souffrir de la révolution, et y mourir.

Le prince Guillaume fut plus heureux que

son père dans les commandemens qu'on lui confia : son oncle, durant la petite guerre de la succession de Bavière, ayant résolu de ramener en Silésie, pour les quartiers d'hiver, son armée qui étoit de cent mille hommes, la divisa en trois corps, qui devoient marcher par trois points différens. Il rentra en Silésie le premier, à la tête de l'un de ces corps, qu'il ramena à Breslaw. Le duc de Brunswick ramena le second, et ne fut nullement inquiété par les Autrichiens, non plus que le roi : mais le prince royal, à qui le troisième corps d'armée avoit été confié, eut tous les Autrichiens sur les bras : il en fut harcelé de toutes parts, pendant une partie de sa marche : cependant ils ne purent ni l'arrêter, ni lui causer aucune perte grave, tant il sut mettre de sagesse dans ses mesures et d'activité dans ses opérations. Après qu'il eut déposé toutes ses troupes dans les places qui leur étoient assignées, il se rendit à Breslaw, et y arriva à l'heure de la parade. Lorsqu'il se présenta à son oncle, celui-ci lui dit d'un ton grave et sérieux, en présence des généraux : « Monsieur, vous n'êtes » plus mon neveu ; » et l'embrassant ensuite, il ajouta : « Vous êtes mon fils. »

Cet éloge si bien mérité, fut suivi d'un autre mot, qu'on a également remarqué dans le temps, et qui semble en avoir été la suite. Environ un an après cette guerre, Frédéric eut en hiver, un violent accès de goutte. Comme il savoit avec quelle impatience Joseph II épioit l'instant de sa mort, il dit: « On pourroit bien cette fois ne pas » se tromper; il est possible que j'en meurs: » mais on n'y gagnera rien: je laisse après » moi un neveu qui me recommencera. »

Guillaume II étoit doux et bon comme son père; mais il n'avoit pas la taille des princes de sa maison, qui sont, en général, assez petits: il tenoit, quant à ce point, des princes de Béwern: il avoit plus de six pieds du Rhin, du reste, très-bien proportionné. Il avoit cultivé la musique, comme son oncle: il jouoit assez bien du violoncel, pour qu'on eût encore du plaisir à l'entendre, même après les deux célèbres frères Duport, dont l'aîné a été son maître de chapelle.

On a remarqué, dans tous les temps, que ce prince étoit naturellement très-indulgent, quoiqu'il eût quelquefois des mouvemens de vivacité et de colère. Son expédition en Champagne a été une erreur, qui lui a valu la

gloire d'être le premier à se retirer d'une coalition funeste pour tous ceux qui s'y étoient engagés. Il a été plus heureux dans le dernier partage de la Pologne: mais c'est à la saine politique, à la morale, et aux temps futurs, à décider si le projet auroit dû en être admis; si c'eût été à lui à le concevoir, et s'il auroit dû en préparer le succès par les moyens qu'on employa. On verra ailleurs que j'ai eu l'honneur de l'approcher et de me trouver plusieurs fois en société avec lui; et jamais je n'ai vu en lui qu'une bonté et qu'une aménité aussi naïve que naturelle. On a beaucoup parlé de ses amours, article qui conduiroit à des détails peu importans, et sur lequel je suis, par conséquent, peu disposé à m'étendre beaucoup. Cependant je rapporterai un petit nombre d'anecdotes qui me semblent assez curieuses, et deux, entre autres, où Frédéric se retrouve tel qu'il a toujours été.

Il nous étoit arrivé, à Berlin, une personne accomplie pour la beauté, l'esprit et le bon ton, envoyée, disoit-on, et recommandée par un ancien valet-de-chambre résidant à Paris, et se nommant M. Paris: cette belle personne s'appeloit, à Berlin, madame de Val-

more. Elle se montra peu : on savoit à peine son existence, lorsque M. le général de Ramin, gouverneur de la ville, vint lui intimer l'ordre de partir dans les vingt-quatre heures. La dame se récria beaucoup sur cet ordre, qu'elle assuroit n'avoir provoqué par aucune sorte de faute : mais à quoi pouvoient servir des réclamations qu'un seul mot étouffoit ? Ramin étoit dans les formes, en ce moment, aussi courtois qu'il pouvoit l'être, parce qu'il pouvoit l'être sans risque, la volonté absolue du monarque ne lui laissant aucun moyen de fléchir quant au fond. La dame se borna donc à demander quelque délai : Ramin répondit n'avoir pas la faculté d'en accorder. Elle observa qu'elle n'avoit point de voiture : Ramin dit avoir prévu cet embarras, et s'être procuré, pour la lui offrir, une voiture très-convenable. Elle avoua, de plus, qu'elle n'avoit pas d'argent. « Je l'ai » également imaginé, répliqua-t-il, et voici » deux cents louis que je vous offre, et que » je vous prie d'accepter. — Mais, monsieur, » vous voyez comme je me suis meublée ; or, » il faut vendre ces meubles, et j'espère que » vous m'en donnerez le temps. — Madame, » c'est-là un soin que vous pouvez me laisser.

» Soyez assurée que je les vendrai mieux que » vous, et que je m'empresserai de vous en » faire passer le prix. » Il fallut bien se rendre, et promettre qu'on partiroit le lendemain dans la matinée. Tant de courtoisie se trouveroit rarement dans tous les pays : au moins faut-il convenir que Ramin étoit l'homme du monde chez qui elle devoit surprendre le plus. En agissoit-il ainsi par ordre du roi ? En ce cas, qu'est-ce que c'étoit donc que cette dame de Valmore, de qui on n'a plus parlé depuis, et que le public n'a point connue (*a*) ? Ramin savoit-il, en entrant chez cette dame, que le prince y étoit *incognitò*, et se cachoit derrière une porte vitrée, d'où il voyoit et entendoit tout ? et est-ce à cette connoissance, que l'on doit attribuer ses politesses si extraordinaires ?

Ce que l'on a débité, dans le temps, de plus avéré, c'est que Frédéric, averti de l'arrivée de cette dame, en avoit décidé le renvoi, en disant : « Je veux bien fermer les

(1) Mirabeau parle de cette *demoiselle Valmore* comme d'une personne connue de lui et de son correspondant, et tirée du grand commun de Paris, ou du moins n'ayant d'autres titres que ceux qui tiennent à la galanterie.

» yeux sur des erreurs semblables, lorsqu'elles
» n'ont pour objets que des Allemandes,
» telles que la Hencke : ce sont des femmes
» peu dangereuses, qui dépouilleront leurs
» amans tant qu'elles le pourront, mais qui,
» d'ailleurs, ne se mêleront pas de politique :
» elles sont trop ignorantes, trop bonaces et
» trop apathiques pour cela ; mais il en est
» tout autrement des Françaises : elles sont
» intrigantes par goût : elles ont un manège
» dangereux et adroit: la galanterie chez elles
» n'est souvent qu'un moyen de cabaler avec
» plus de succès : je n'en veux absolument
» point chez moi ; qu'on fasse partir celle-ci
» sur-le-champ. »

La crainte que les dames françaises inspiroient à Frédéric, étoit fondée sur l'étude qu'il avoit faite de l'histoire de France, et spécialement de celle des maîtresses de nos rois. Un jour, il en parla assez longuement à M. de Lahaye de Launay, et prouva que presque toutes ces maîtresses avoient été ennemies de la gloire de leurs amans. De toutes celles qu'avoit eues Louis XV, il n'exceptoit que madame de Châteauroux. « Celle-là, disoit-il, engageoit le roi à se mettre
» lui-même à la tête de ses armées ; elle lui

» faisoit sentir qu'il le devoit; et elle en
» agissoit ainsi, au risque même d'en perdre
» l'affection. Elle étoit vraiment digne d'être
» la maîtresse d'un roi. Aussi voyez-vous que
» j'en ai le portrait dans mon cabinet. Toutes
» les autres ne sont que des pestes publiques,
» que des, etc. »

Madame de Valmore n'est pas la seule qu'il ait congédiée avec tant de célérité. Je me souviens qu'en 1767, il fit subitement partir, au plus fort de l'hiver, sur des chariots de poste, toute une troupe de comédiens français, parce qu'on lui avoit dénoncé quelques intrigues amoureuses des actrices, et sur-tout de deux sœurs, dont une étoit encore fort jeune.

Il ne m'a pas paru que le prince Guillaume se fût fort attaché aux études philosophiques : cependant il assistoit toujours aux séances publiques de l'académie, lorsqu'il étoit à Berlin. J'ai vu d'ailleurs plusieurs lettres de sa main, qui étoient fort bien dictées. Mais il a fait un grand changement dans l'académie, en y plaçant un nombre beaucoup plus considérable d'Allemands, et sur-tout en autorisant à faire imprimer dans la langue du pays, les Mémoires qui n'auroient pas été orginairement

rement composés en français. Discuterai-je ici la question de savoir si l'on peut regarder comme n'étant pas, ou comme n'étant plus suffisamment fondés, les motifs qui avoient déterminé Frédéric à préférer notre langue? Je pourrois me restreindre à observer qu'il faut avoir deux fois raison, pour oser penser que Frédéric avoit eu tort. Mais cette réflexion, toute juste qu'elle est, pourroit néanmoins éblouir plutôt que convaincre les esprits, parce qu'elle n'est que le résultat d'un grand nombre d'autres considérations, que peu de personnes sont capables de se rappeler à la fois et à volonté. Les vérités générales ne peuvent être reconnues et senties, que par celui qui s'est accoutumé à les placer, en quelque sorte, au milieu de leur entourage, ou sur leurs appuis.

Frédéric s'étoit convaincu par lui-même, et par l'étude réfléchie des auteurs allemands, comparés à ceux des autres nations, que son pays étoit encore neuf, par rapport à plusieurs sciences, et sur-tout par rapport à ce qui caractérise et forme le bon goût. Avoit-il tort? Il avoit vu l'Allemagne entière comme noyée dans les vaines et profondes discussions des Wolfiens; on ne rêvoit dans toutes les

écoles, que discussions creuses, questions intelligibles, disputes bruyantes, mais inutiles ou inabordables, divisions subtiles et non fondées, et définitions arbitraires; que pouvoit-il revenir à la société de cette sorte de maladie épidémique, dont plusieurs autres peuples étoient heureusement guéris ? Et quel autre moyen pouvoit-il avoir d'en guérir également ses sujets, que d'ordonner, en restaurant son académie, que les Mémoires en fussent publiés en français; d'autant plus que si la France n'étoit pas la seule nation qui fût revenue à une doctrine plus raisonnable, elle étoit du moins celle dont la langue étoit la plus cultivée et la plus répandue, et celle par conséquent dont il falloit adopter le langage, pour hâter sa propre instruction, former son goût, et parvenir soi-même à une honorable célébrité? Il auroit pensé et agi comme tous ceux qui l'ont blâmé, s'il n'eût consulté que de misérables préjugés, et un amour-propre national, qui ne seroit qu'un enfantillage, s'il n'étoit pas très-pernicieux. Frédéric ne consulta pas la satisfaction stérile et nuisible du moment : il calcula les avantages à venir. Veut-on s'assurer s'il a bien ou mal calculé? Que l'on se rappelle seulement

que Stokholm, Pétersbourg, Munich, etc., ont eu des académies aussi bien que Berlin; et que l'on examine si les sciences, et principalement la saine philosophie et le goût, y ont fait les mêmes progrès. Frédéric se disoit qu'il n'avoit pas besoin d'encourager l'étude de la langue allemande, puisque, chez lui, on l'apprenoit dès l'enfance : il se disoit que ce seroit une folie que de vouloir la répandre au dehors, puisqu'en général les autres peuples ne la jugent pas assez agréable, et qu'ils n'en ont pas un besoin si indispensable : il se disoit que le moyen de naturaliser chez lui les connoissances qui y manquoient encore, et cette perfection du goût, qui a une si grande influence sur les mœurs, et qui seule pouvoit donner à la langue allemande, la délicatesse et les agrémens qu'elle n'avoit pas, c'étoit de favoriser l'étude de la langue de l'Europe, qui, par elle-même et par les ouvrages dont elle est enrichie, peut plus utilement servir de modèle : il se disoit enfin, que ses savans, obligés d'écrire en français, en seroient plus tôt en état de bien écrire en allemand, et se trouveroient d'ailleurs participer à tous les avantages dont pouvoient jouir les écrivains français. Je ne sais si je

me trompe : mais il me paroît que cette manière de voir est bien plus digne de ceux qui gouvernent, que cette petite rivalité ou jalousie, qui irrite si violemment les ames étroites, et qui ne tend qu'à circonscrire les esprits dans leurs anciennes limites, habitudes ou erreurs. Je conclus de ces réflexions, qu'il seroit si facile de développer, que Frédéric n'a pas été moins grand en cette circonstance qu'en toutes les autres. Son successeur a-t-il eu raison de s'écarter de ces principes, ou a-t-il été fondé à croire que les vues de son oncle étoient remplies? A-t-il été convaincu que les vues de cet oncle, grand-homme, étoient fausses ou qu'elles avoient produit des effets assez marqués, pour qu'il fût convenable de les abandonner? Je confesse que je ne le crois point. Guillaume II a plus agi d'après les opinions de quelques esprits bornés qui l'entouroient, que d'après la profonde politique de son oncle : il a sacrifié, en ce point, l'avantage futur de son peuple, à la vanité actuelle de tous ceux qui ont plus d'amour-propre que de sagesse. Parmi les hommes qui ont le plus influé peut-être par leur opinion à cet égard, sur la détermination qu'a prise Guillaume II, je ne craindrai pas de nommer

M. de Hertzberg, homme savant, laborieux et très-ardent, mais d'un génie borné, le plus imbu de préjugés de tous les hommes de bien, et qui, en particulier, se faisoit un devoir de conscience d'élever sa langue au dessus de toutes les autres langues du monde. M. de Hertzberg étoit un homme précieux sous Frédéric, qui le dirigeoit : mais on ne pouvoit que tomber dans de grandes erreurs en se laissant diriger par lui. Si l'on me demande sur quoi je me fonde en soutenant qu'on a fait faire au roi Guillaume II une faute grave, en cette occasion, je le dirai : Dans toutes les bibliothèques de l'Europe, on avoit et l'on vouloit avoir les Mémoires de l'académie de Berlin ; où trouvera-t-on désormais la partie allemande de ces Mémoires hors de l'Allemagne? Mais en dédaignant d'acquérir la partie allemande, on finit bientôt par dédaigner la partie française, qui ne semble plus être, et n'est plus qu'une partie tronquée; et dès-lors on se borne, hors de l'Allemagne, aux volumes publiés sous le règne de Frédéric; c'est-à-dire, que l'académie de Berlin est menacée de tomber au même rang que celles qui lui étoient auparavant si inférieures; et voilà le service que l'amour-propre national,

toujours si vain de sa nature quand la raison ne l'éclaire pas, a rendu à la nation prussienne et à l'académie de Berlin ! et voilà comment les hommes d'un ordre inférieur corrigent ou redressent les mesures prises par les grands-hommes !

Je reviendrai encore à cette question, quand j'en serai à l'école civile et militaire ; et je terminerai ici l'article du feu roi Frédéric-Guillaume, parce que les nombreuses anecdotes que je pourrois ajouter à ce qui précède, se trouvent ailleurs, ou tiennent bien plus à une histoire suivie et régulière, qu'à de simples souvenirs (1). On sera peut-être surpris que je n'aie rien dit de mademoiselle Hencke, celle de ses maîtresses qui s'est le mieux soutenue : mais que pourrois-je dire à ce sujet qui ne soit pas connu ? Ou si elle m'offre quelques faits qui n'aient pas été recueillis,

(1) Mirabeau a jugé à propos de comprendre ce prince au très-grand nombre des hommes dont il parle mal : « Ma hure, dit-il, l'embarrasse : » il a raison d'employer cette comparaison tirée du Dictionnaire des chasses ; car Mirabeau n'a vraiment excellé qu'à donner des coups de boutoir : c'étoit par ses *défenses* et ses morsures de côté, faites en passant, qu'il étoit singulièrement redoutable.

ne dira-t-on pas qu'ils méritent peu de l'être ? Mademoiselle Hencke, la plus jeune des trois filles d'un pauvre musicien allemand, n'a fait que marcher sur les traces de ses deux sœurs. Je l'ai vue, qu'elle avoit à peine dix ans ; ce n'étoit qu'un enfant, sans éducation comme sans beauté, et sans beaucoup d'esprit : mais alors elle disoit déjà à ses sœurs : « Je serai plus que vous : vous n'avez été » que les maîtresses d'un prince ; je serai la » maîtresse d'un roi. » Sa sœur aînée a été la seule des trois qui ait été belle : elle a fait des passions. Un comte russe ou polonois, M. Matouchki, l'enleva, en passant à Berlin, alla l'épouser à Venise, et ensuite l'abandonna. Elle revint à Berlin, sous le titre de comtesse Matouchki, et y reprit son premier métier. La seconde n'a eu qu'une fortune éphémère, et on l'a oubliée pour toujours. Mais comment la troisième, qui sembloit ne pas mériter une plus belle destinée, a-t-elle pu se soutenir si long-temps ? C'est par un art qui ne peut être connu que de ses pareilles. Quand elle a été ennoblie et titrée, elle a voulu accroître et consolider sa fortune ; et elle a choisi, à ce qu'il a paru, sinon les moyens les plus délicats, du moins

les plus sûrs et les plus prompts : il en est résulté un scandale public, qui lui a attiré une juste punition : on l'a réduite à un état plus modeste et encore très-heureux pour elle ; de sorte qu'en retombant dans l'obscurité, elle n'a eu qu'à se louer de l'indulgence avec laquelle on l'a traitée. Je ne puis la comparer ni à la Pompadour, ni à la Du Barry : car celles-ci étoient belles et avoient de l'esprit.

LE PRINCE HENRI,

SECOND FRÈRE DE FRÉDÉRIC.

PEU après mon arrivée à Berlin, M. Réclam, ami de M. Bitaubé, me conduisit un dimanche à l'église du Verder pour y entendre M. Achard, qui alors étoit réputé le premier prédicateur françois de cette ville. Mon conducteur m'invita, à la fin de la cérémonie, à différer de quelques momens notre départ, pour laisser écouler les princes, princesses et autres personnes de la cour, dont les tribunes étoient pleines. Nous attendîmes; mais nous n'attendîmes pas assez long-temps; car arrivés dans le tambour qui précédoit la porte, nous trouvâmes encore le passage obstrué, tant les dames mettoient de lenteur à monter en voiture. Peu à peu, cependant, la foule s'éclaircit; et je ne vis plus devant moi que quelques habits bleus, qui me parurent rester sur la porte par goût ou par désœuvrement. Comme l'ennui commençoit à me gagner, je me déterminai à profiter, pour sortir, du peu

de jour que j'apercevois entr'eux ; mais l'un de ces militaires, que je ne voyois que par derrière, se trouva opposer à mon passage une épée tellement placée à son côté, qu'elle formoit, avec la direction de sa personne, un angle très-obtus, et barroit ainsi ma route sans nécessité. Je résolus de lever cet obstacle ; et, pour y parvenir, je portai le plus doucement que je pus, mon pied droit sur cette épée, en la ramenant vers la direction qu'elle auroit dû avoir ; lorsque celui à qui elle appartenoit, sentant que l'on touchoit à son arme, retourna la tête, et même un peu sa personne, cherchant à voir l'homme assez hardi pour se permettre une semblable témérité. Dans le même temps que cet officier, à très-petite taille, jetoit sur moi un regard de surprise et d'examen, et me montroit à demi son ordre brodé sur l'habit, et son cordon placé sur la veste, mon *Cicerone*, placé derrière moi, et effrayé de la liberté que j'avois prise, me tiroit par l'habit, et s'empressoit de me souffler à l'oreille ces deux mots : *c'est le prince Henri.* Au même instant, la voiture du héros de Fridberg arriva ; il partit, et je m'en allai, plus content d'être libre, que je n'étois ému de cette petite aventure. C'est

ainsi que j'ai vu, pour la première fois de ma vie, un prince qui m'a ensuite honoré pendant long-temps des marques de ses bontés les plus flatteuses.

Je fus quelques années sans fréquenter son palais, parce que je voulois vivre en paix avec M. Toussaint, mon collègue, qui en parcouroit les corridors tant qu'il pouvoit, et qui ne m'auroit point pardonné de partager les faveurs qu'il y recevoit, ou d'être le témoin des petites négligences dont il y étoit quelquefois l'objet. D'ailleurs, j'ai toujours été convaincu que l'on perd plus que l'on ne gagne, à montrer tant d'empressement pour approcher ceux qui sont au-dessus de nous. En cherchant à franchir l'intervalle qui nous sépare d'eux, nous leur donnons lieu de nous regarder comme des intrigans; ils se méfient de nous; nous en sommes moins bien accueillis: et, tout compte fait, il vaut bien mieux rester dans nos erremens accoutumés. S'ils ont envie de nous voir, ils sauront bien nous rapprocher d'eux; s'ils ne le font pas, c'est qu'il n'ont point cette envie, sans laquelle nous ne pouvons nous promettre aucun succès, sans laquelle même nous devons craindre quelque mortification. En général,

il n'y a de liaisons agréables et solides, que celles qui se forment naturellement, c'est-à-dire, qui ne sont amenées que par des circonstances ordinaires, dans lesquelles on ne peut remarquer aucune sorte d'affectation ou d'exagération. Je n'ai jamais fait le premier pas, à moins qu'il ne parût un devoir de ma part, pour les liaisons que j'ai le plus vivement desirées ; et cette circonspection, jointe à mon peu d'ambition, et à mon système de tolérance et de franchise, a peut-être plus contribué que toute autre cause, à me procurer l'accueil obligeant que j'ai obtenu de tant de personnages si distingués.

Ce fut à l'académie que le prince Henri me parla pour la première fois. J'avois été chargé par le roi de lire en séance publique, vers l'automne de 1766, l'éloge qu'il avoit composé du jeune prince Henri, son neveu, et frère cadet du prince royal. La cour, les ministres et les ambassadeurs assistèrent à cette séance: quand j'eus fini ma lecture, le prince Henri s'approcha, et me dit: « C'est » dans une circonstance bien triste pour moi, » monsieur, que je fais votre connoissance : » je suis bien aise néanmoins de la faire ; j'es- » père que je pourrai la cultiver dans des mo-

» mens moins douloureux. Je vous remercie » pour ma part, de l'intérêt avec lequel vous » avez lu l'éloge de mon neveu. » Tout autre à ma place se seroit empressé d'aller se faire écrire au palais de ce prince : je n'en fis rien, ayant toujours devant les yeux mon système ; et de plus étant charmé de faire ce petit sacrifice à mon collègue, pour qui c'étoit déjà un crève-cœur assez grand de n'avoir pas été choisi par Frédéric pour cette brillante commission.

Dans ce temps-là, je faisois solliciter, avec une persévérance bien décidée, une grâce particulière auprès du même prince Henri : il s'agissoit de la liberté d'un jeune homme, enrôlé comme soldat dans son régiment. Ce jeune homme, qui avoit été sous-lieutenant en France, ne se trouvoit dans cette triste situation, que par une erreur pardonnable à son âge : il appartenoit à une famille très-honnête : sa conduite avoit toujours été sage et regulière ; il étoit françois et d'un canton peu éloigné du mien ; il étoit le frère chéri de l'un de mes plus intimes amis. Que l'on juge du zèle avec lequel je m'occupai de sa délivrance ! Le lecteur n'ignore pas que rien

n'étoit plus difficile que d'obtenir le congé d'un soldat prussien. Il n'y avoit peut-être dans toute l'armée, que le prince Henri, auprès de qui toute tentative de ce genre ne fût pas une folie, à moins que l'on ne se montrât les mains pleines d'or. Le prince étoit le seul homme qui à cet égard connût le plaisir d'obliger : en quoi même il étoit d'autant plus estimable, que, malgré son rang, son nom et ses vertus, il rencontroit de grandes difficultés à rendre un seul homme de son régiment à lui-même et à sa famille. En effet, la loi prohiboit ces actes d'humanité, et l'on sait avec quelle fermeté Frédéric veilloit au maintien des lois militaires. De plus, nul soldat ou officier ne pouvoit être congédié que sur un rapport revêtu du consentement de l'inspecteur ; et le prince étoit beaucoup trop fier, pour demander un pareil consentement à un général-inspecteur, que même il n'aimoit pas. Quant à moi, je ne pouvois pas mettre trop de prudence et de sagesse dans mes démarches ; car 1°. la moindre fausse mesure auroit pu détourner pour jamais le prince de toute condescendance à cet égard ; et 2°. en se mêlant d'affaires semblables, on

pouvoit facilement être accusé d'avoir voulu favoriser la désertion, crime absolument impardonnable en ce pays.

On voit que plus j'avois à cœur de réussir, plus je devois être circonspect dans mes démarches. Si j'avois profité des occasions que j'avois eues de m'approcher du prince, et que je lui eusse demandé moi-même la grâce de mon compatriote, j'aurois pu paroître prompt à me rendre importun ou indiscret, et par conséquent me faire éconduire. Si, en me présentant au prince, j'avois eu recours à d'autres pour présenter ma demande, cette marche oblique auroit peut-être encore plus sûrement déplu. Toutes ces considérations, qui ne m'échappèrent point, me confirmèrent dans la résolution que j'avois prise, de ne pas chercher à me mettre sous les yeux du prince, d'autant plus qu'il sembloit que j'y gagnasse plutôt que d'y perdre, même auprès de ceux qui lui étoient le plus attachés.

Parmi les hommes vraiment dévoués au prince Henri, et qui étoient le plus intimement liés avec lui, il faut distinguer sur-tout le baron de Kniphausen, qui avoit été ministre de Frédéric à Paris et à Londres, et qu'on appeloit le grand Kniphausen ou le vieux

Kniphausen, pour le distinguer d'un de ses parens, qui étoit cavalier du prince, et désigné dans le public par la qualification du beau Kniphausen. Comme il sera plus amplement parlé de l'un et de l'autre dans la suite, je me bornerai ici à observer que le baron fut à Berlin un des premiers à me prévenir et à m'accueillir d'une manière obligeante ; et c'est ce qui me détermina à tenter la fortune auprès de lui. Je dînois chez lui avec la plupart des ministres étrangers, lorsque, vers le dessert, je fis naître l'occasion de parler de mon malheureux soldat ; je racontai comment il avoit été trompé, et combien il étoit à plaindre ; je rapprochai son état actuel de celui qu'il avoit eu précédemment, et de l'éducation qu'on lui avoit donnée. J'observai que, depuis le peu de temps qu'il étoit au régiment, il avoit déjà eu plusieurs maladies graves, et qu'il étoit à craindre qu'il ne succombât aux rechutes dont il étoit encore menacé. J'ajoutai enfin que déjà il n'existeroit probablement plus, s'il n'avoit pas eu, dans son désastre, le bonheur d'être envoyé au régiment du prince Henri ; qu'en effet ce prince ayant été informé d'une partie de son histoire, avoit eu pour lui des bontés particulières.

culières. En faisant ce récit ou cet exposé, je m'animai peu à peu; je mis de la chaleur dans les détails, et sur-tout dans mes derniers tableaux. Aussi mon baron de Kniphausen, après m'avoir bien attentivement écouté, me dit-il en souriant : « Pouvez-vous me pro-» curer l'extrait de baptême de ce jeune » homme, et le brevet qui prouve qu'il a été » sous-lieutenant dans un régiment de France? » Je ne vous promets pas d'obtenir son congé; » mais, si vous me procurez ces deux pièces, » je vous promets de les mettre sous les yeux » du prince. »

On conçoit que ce succès me combla de joie. Je remis au baron, peu de temps après cette époque, les papiers qu'il m'avoit demandés, et la réponse du prince fut qu'il alloit écrire à un recruteur, pour avoir un homme qui remplaçât le mien, et qu'aussitôt que celui-là seroit arrivé, celui-ci seroit libre. Nous imaginâmes d'abord, mon protégé et moi, que la condition apposée par le prince pourroit nous prendre deux ou trois mois tout au plus; mais une cruelle expérience nous apprit que les événemens sont, pour l'ordinaire, bien éloignés d'aller aussi vîte que les vœux de l'homme. Les mois et même

les saisons se suivirent en vain, la recrue n'arrivoit point; mon jeune ami se désespéroit, et moi-même j'éprouvois de vives inquiétudes. Il s'écoula près d'un an de cette manière; si bien que, craignant que nous ne fussions oubliés pour toujours; je hasardai une démarche propre à rappeler la promesse qui nous avoit été faite.

Pour entendre cette démarche, il faut savoir qu'en Prusse il y a des régimens dont les recrues se font au compte du roi, et celui du prince Henri étoit de ce nombre; tandis que c'est au compte des officiers, ou de la caisse commune, que les recrues des autres régimens sont payés (1). Or il résulte de là que la manie des beaux hommes engage ces derniers régimens à payer les recrues selon leur taille, et que tel général a donné trois et jusqu'à quatre cents reisdalers de certains sujets; au lieu que le roi ne donne pour tous, que la somme toujours égale de vingt-cinq reisdalers. La connoissance de ces faits particuliers me convainquit que le prince passeroit des années entières, avant qu'aucun recruteur lui envoyât un homme de cinq

(1) On m'assure qu'aujourd'hui toutes les recrues se font au compte du roi.

pieds neuf pouces du pays, tel qu'il le falloit pour remplacer le mien, qui étoit un des premiers de tout le régiment. Pour lever cette difficulté, je me décidai à aller trouver M. le capitaine de Schwérin, (aujourd'hui général, et disgracié depuis le dernier partage de la Pologne), alors premier adjudant d'infanterie du prince, et à le prier d'obtenir la permission que je sollicitois, d'ajouter aux vingt-cinq reisdalers d'usage, ce qu'il faudroit de surplus pour accélérer l'arrivée de la recrue, ce surplus dût-il monter à trois ou quatre cents écus.

M. de Schwérin, encore jeune et très joli garçon, logeoit au rez-de-chaussée: ses trois grands laquais me laissèrent debout dans une antichambre placée entre leur chambre et celle de leur maître. Toutes les portes étoient ouvertes; je voyois les laquais qui s'occupoient fort peu de moi, et M. de Schwérin qui ne s'occupoit que de sa toilette. Je restai plus d'un grand quart-d'heure dans cette situation, n'obtenant d'audience de personne, et ne m'occupant, pour écarter de mon ame tout mouvement d'impatience et de colère, que de l'idée que la moindre humeur de ma part pourroit priver de toute ressource

un brave et digne Français, malheureux et mon ami.

Ce fut très à-propos que je cherchai ainsi à me fortifier dans les dispositions de douceur et d'honnêteté nécessaires au succès de ma démarche : en effet, lorsqu'enfin M. de Schwérin fut habillé, paré, calamistré, il sortit de sa chambre comme l'éclair, passa devant moi à pas précipités ; et, sans me regarder, sans me saluer, sans s'arrêter, me dit, courant toujours : « De quoi s'agit-il, dépêchez-» vous ; car monseigneur m'attend. » J'avoue que mon premier mouvement fut, (et je ne sais comment je pus y résister,) de lui répondre « qu'il ne s'agissoit de rien ; que j'avois » une démarche honorable à faire ; mais que » je voyois que je m'étois trompé, et que je » me retirois... » Heureusement le mot que je m'étois tant répété dans cette antichambre, produisit son effet ; il se représenta dans mon esprit, et je suivis modestement l'adjudant d'infanterie, courant plutôt que je ne marchois, et lui exposant le sujet qui m'avoit amené auprès de lui, tandis qu'il continuoit de fuir devant moi, et que ses laquais nous suivant des yeux dans un long corridor, rioient de ma situation sans me connoître, et prenoient

une admirable leçon de malhonnêteté. Nous arrivâmes de cette sorte sous le vestibule du palais, et au pied du grand escalier; M. de Schwérin en avoit déjà monté trois marches, lorsque je ne sais quel mouvement de pudeur le fit arrêter : il se retourna, me demanda mon nom, et me promit de mettre dans le jour ma proposition sous les yeux du prince, et de m'en envoyer la réponse dans les vingt-quatre heures. Il me tint parole : car le lendemain un de ses domestiques m'apporta un billet de sa main, contenant ces mots : « J'ai » rendu compte, monsieur, de ce que vous » m'avez dit ce matin. Monseigneur m'a chargé » de vous répondre, que, quand il fait une » grâce, il ne la vend pas. »

Jamais je n'ai été plus cruellement agité que je le fus après avoir lu ce billet. Je n'y vis qu'un prince en colère, et un brave compatriote victime de mon zèle, et de ma maladresse, ou plutôt de mon propre malheur. J'étois vraiment désespéré. Cependant il s'en falloit bien que ma démarche eût produit le mal que j'imaginois : il est vrai que ma proposition avoit fait de la peine au prince : mais elle l'avoit mortifié et non indisposé : il n'en fut irrité que contre son recruteur, auquel il

écrivit de si bonne encre, que la recrue arriva au bout d'environ six semaines.

J'avois fait faire d'avance un habit complet à mon jeune ami; et je l'avois adressé au capitaine dans la compagnie duquel il servoit; précaution nécessaire dans un pays où les lois condamnent ceux qui favorisent même indirectement la désertion, ou à l'état militaire pour toute leur vie, ou à la forteresse pour plusieurs années. Dès que la recrue fut arrivée, le prince, qui alors étoit à son régiment, fit appeler mon jeune homme, lui annonça qu'il lui accordoit la liberté, et l'avertit de se préparer à partir sous deux jours.

Mon heureux compatriote, après lui avoir exprimé sa vive reconnoissance, lui demanda la permission de venir à Berlin. « Quelle » raison vous appelle à Berlin? lui dit le » prince. — Le besoin d'aller recevoir chez » M. Thiébault l'argent nécessaire pour faire » ma route. — Eh bien, je vous permets d'y » aller, mais à condition que vous vous mon- » trerez le moins que vous pourrez; que vous » ne direz à personne que vous avez appar- » tenu à mon régiment; que vous prierez de » ma part M. Thiébault, en lui faisant mes » complimens, de ne point parler de ce que

» j'ai fait pour vous ; et que vous serez de » retour ici après-demain, vu que mon plan » est que vous partiez le lendemain, avec un » bas-officier affidé que je vous donnerai pour » guide, et qui vous conduira jusqu'en Saxe » par des chemins détournés, et sans vous » faire passer par aucun endroit où il y ait » garnison, et où l'on vous fasse aucune sorte » de question. » Mon homme partit à l'instant, revêtu de l'habit bourgeois que je lui avois fait faire, et arriva encore chez moi pour l'heure du dîner. En traversant la grande promenade qui remplit presque tout l'intervalle qui se trouve entre Charlottenbourg et Berlin, et qu'on appelle le *parc*, il fut aperçu par le prince Frédéric de Brunswick, qui se promenoit à cheval dans des allées voisines de la route. Ce prince entièrement occupé alors d'idées militaires, fut frappé de la taille de ce voyageur ; il le fut également de sa marche droite, mesurée, et un peu roide, telle que l'ont communément les soldats. Il tourna bride de son côté, et fut bientôt à lui. » Qui êtes-vous ? lui dit-il en langue alle- » mande. — Je m'appelle Théobalde » (c'étoit son nom de baptême, et il n'en avoit pas pris d'autre dans le régiment). — « Quel est votre

» état? — Je suis employé à l'Accise. — De, » quel pays êtes-vous donc? — Je suis de » France. — Comment, » lui dit alors le prince en substituant la langue française à la langue allemande, « comment, vous êtes » français, et vous prononcez si bien l'alle- » mand? — C'est que je suis Alsacien. — Et » vous êtes véritablement employé à l'Accise? » En ce cas d'où venez-vous? — Je viens de » remplir mes devoirs de visiteur à Charlot- » tenbourg. — Bon jour, monsieur. » Et le prince le quitte au galop, non cependant sans se retourner encore pour en examiner de nouveau la marche et la taille.

Je ne tardai pas à faire au prince de Brunswick un reproche badin de ce qu'il cherchoit ainsi à m'enlever mes recrues, et sur-tout celle qui m'avoit le plus coûté de peines, et qui me flattoit davantage; ajoutant qu'au surplus, s'il avoit poussé plus loin son entreprise, j'aurois eu un puissant appui dans son oncle. Lorsque dans la suite, j'eus occasion de témoigner ma reconnoissance au prince Henri, il me dit en riant, que mon client n'étoit pas le seul qu'il ait eu le plaisir de délivrer; qu'il venoit plus récemment encore de renvoyer de la même manière, c'est-à-dire,

en le faisant inscrire comme décédé sur l'état du régiment, un grand et bel homme d'environ quarante ans, professeur et principal dans un collége d'Allemagne, et enlevé de force à ses fonctions, par d'habiles recruteurs prussiens.

Mes liaisons avec le prince Henri ont toujours acquis plus de solidité, pendant un assez grand nombre d'années : quelques circonstances y ont particulièrement contribué, telles que le voyage de la reine de Suède à Berlin, et l'amitié qui m'attachoit à la maison de M. du Troussel, pour laquelle le prince avoit lui-même une prédilection marquée : mais ce qui me servit le mieux auprès de ce prince, que tant de qualités rares élèvent au-dessus des personnes de son rang, c'étoit mon éloignement plus effectif qu'affiché pour tout ce qui pouvoit ressembler à l'intrigue, en un mot ma tranquillité d'esprit et mon peu d'ambition. On est toujours bien venu des grands, et l'on est à son aise auprès d'eux, lorsqu'en évitant de les ennuyer, on parvient à les convaincre qu'on ne leur demandera rien. Il est vrai qu'alors, le métier de courtisan est un métier stérile : mais je n'ai jamais pris le rôle de courtisan ; je me suis toujours renfermé dans

les bornes que se trace à lui-même, celui qui ne veut que remplir ses devoirs, c'est-à-dire, qui attend pour se montrer, qu'il y soit engagé par une invitation particulière, ou par un devoir de convenance, et qui ne le fait qu'avec autant de simplicité que de sensibilité. On a reproché au prince le défaut de l'engouement, et par conséquent celui de l'inconstance qui en est la suite : je n'ai point été l'objet de l'un ; et je n'aurois point eu à me plaindre de l'autre, si, comme je le dirai ailleurs, la haine ne l'eût circonvenu de toutes les calomnies qu'elle put imaginer, et qu'elle eut l'adresse de rendre vraisemblables à ses yeux. Le prince fut trompé, parce qu'il étoit trop difficile qu'il ne le fût pas : il fut trompé, et sa conduite ultérieure envers moi a été telle, que ce mot présente le seul tort que je puisse lui reprocher.

Le public a souvent paru surpris du choix des personnes qu'il attachoit à son service ; et il faut avouer que parmi ceux que j'ai vus autour de lui, il y en a plusieurs qui méritoient peu la place qu'ils occupoient. Peut-on le blâmer de ce qui n'est peut-être qu'un malheur ? Les grands ont rarement le talent d'étudier et de connoître les hommes ; ceux

qui, comme le prince Henri, auroient ce talent, en ont rarement le loisir ; et d'ailleurs, pour mettre ce talent à profit, il faut tenir souvent et long-temps devant soi l'objet que l'on veut étudier ; et un prince le peut-il à l'égard de ses subalternes, sans se compromettre ? Quoi qu'il en soit, ce n'est qu'envers quelques personnes de cet ordre, qu'il a eu l'air de l'engouement dans un temps, et de l'inconstance dans un autre ; et dès-lors il est aisé de concevoir combien les idées du public, en pareilles circonstances, peuvent avoir été fondées sur l'ignorance de mille faits particuliers qui auroient justifié le prince, mais que sa générosité et l'amour-propre des intéressés auront également tenus dans le secret.

Le prince Henri avoit résolu de ne jamais se marier, parce qu'il ne vouloit pas, (ce sont ses expressions,) s'exposer à laisser après lui une race de princes gueux et misérables, inutiles, et par conséquent à charge à la société : il avouoit qu'il étoit trop fier pour pouvoir s'accoutumer à cette perspective. Etre prince collatéral en un mot, étoit à ses yeux être de trop en ce monde. Mais la politique des chefs de dynasties ne peut s'accorder avec cette morale. Frédéric vouloit que ses frères se

mariassent, parce que le trône ne peut que gagner à un plus nombreux entourage de personnes, qui sont nécessairement autant d'appuis, quand on sait les employer. Pour vaincre la répugnance de son frère, le roi le tenoit comme garçon dans une gêne continuelle, et ne lui laissoit entrevoir les douceurs de la liberté que dans l'état de mariage. Le séjour de Potzdam, d'où Frédéric ne sortoit guères que pour aller faire ses revues, ou passer un mois d'hiver à Berlin; ce séjour si agréable pour le maître, étoit une sorte de prison pour tous les autres; Frédéric ne devoit pas l'ignorer, lui qui, du vivant de son père, avoit conçu une si grande aversion pour cette ville, qu'en montant sur le trône, il n'avoit, pour ainsi dire, habité que Charlottenbourg, et que même il s'y seroit définitivement fixé, comme il l'avoit d'abord résolu, si l'expérience ne lui avoit prouvé qu'il y étoit trop exposé aux importunités et à l'espionnage. Ce fut la rencontre inopinée de quelques promeneurs, en arrivant au bout d'une de ses allées, au moment où il discutoit le plan de sa première campagne avec le feld-maréchal Schwérin, qui le renvoya à Potzdam. « Votre majesté, dit le vieux militaire, n'a

» qu'à faire défendre l'entrée de ses jardins » lorsqu'elle est ici. — Oh non, reprit-il, ce » seroit une nouveauté qui feroit clabauder : » j'aime mieux m'en aller moi-même. » Mais en retournant à Potzdam, ce roi n'en tint pas moins fortement à l'étiquette, qui obligeoit les princes non mariés à rester auprès de lui ; et l'on conçoit que les habitans de cette ville, n'ayant d'autre spectacle que l'antre du Lion d'une part, et de l'autre, des soldats et des baïonnettes, le souverain bonheur pour eux tous étoit un voyage, ou au moins une course à Berlin. Aussi les a-t-on toujours vus, princes et simples officiers, s'exposer à tout pour se procurer de temps en temps ce plaisir en contrebande et *incognito*, quand ils n'osoient en demander, ou ne pouvoient en obtenir la permission. Le prince Henri ne résistoit pas plus qu'un autre à cette tentation générale ; et son frère qui ne l'ignoroit pas, croyoit devoir, tant pour cette raison, que pour d'autres peut-être plus essentielles, l'entourer d'espions de différentes classes ; précaution qui ne pouvoit être ignorée long-temps, et qui rendoit cent fois plus odieux encore, le séjour de cette résidence royale.

A force de venir *incognito* à Berlin, on

étoit quelquefois condamné aux arrêts pour un jour ou deux ; et l'on peut juger de l'effet qu'une punition pareille devoit faire sur l'ame du prince. Les esprits s'aigrissoient ; les plaintes s'échappoient ; et elles étoient vives, amères, et quelquefois mêlées de sarcasmes : par malheur, on prend pour confidens, en ces sortes d'occasions, ceux que l'on voit le plus habituellement ; et il arrive quelquefois que ce sont des espions que l'on n'a pas su démasquer, et que l'on ne soupçonne pas : c'est ce qui arriva au prince : dans un de ses chagrins, il se laissa aller à sa mauvaise humeur en présence du baron de Poëlnitz, qui ne le quittoit pas, et qui joignoit à tous les talens agréables d'un courtisan, la lâcheté, la fausseté et la fourberie qui est encore plus nécessaire à ce métier que les talens. Poëlnitz étoit l'espion du roi auprès du prince : il reportoit au premier tout ce qu'il avoit arraché de propos amers au second, qu'il avoit l'air de plaindre, et l'art de flatter. Le roi fut indigné de quelques-uns de ces propos. Il prolongea les arrêts de son frère de plus de huit jours, pendant lesquels celui-ci n'eut pas de compagnie plus assidue que celle de Poëlnitz.

Le prince avoit néanmoins trop d'esprit pour ne pas en venir tôt ou tard à se méfier du caméléon qui étoit si assidu auprès de lui. Outre qu'il savoit d'ailleurs combien cet homme étoit intrigant et faux, il fut frappé du soin avec lequel cet être vil lui rapportoit tous les jours tout ce que le roi avoit pu dire ou faire craindre de désagréable pour lui. Il sentit que cet homme avoit encore plus d'intérêt de servir l'un que l'autre ; et il conclut qu'en faisant un rôle faux auprès de lui, il en faisoit à coup sûr un tout contraire de l'autre côté. Dès qu'il se fut assuré de la justesse de ses conjectures, il ferma sa porte à Poëlnitz, qui, se croyant perdu, obtint, pour se raccommoder, la levée des arrêts.

C'est la fréquente répétition de ces sortes de tracasseries et de peines, qui enfin détermina le prince Henri à acheter sa liberté par son mariage.

Le roi lui laissa le choix de la princesse qu'il voudroit épouser, et le prince choisit une princesse de Hesse-Cassel, jeune, bien faite, ayant de la dignité, de la fraîcheur, de l'embonpoint et une grande beauté. Frédéric donna à son frère, en faveur de ce mariage, le château de Rheinsberg, et le prince eut

les mêmes motifs d'y vivre le plus qu'il pouvoit et de s'y plaire, que Frédéric avoit eus lui-même étant prince royal.

Depuis cette époque jusque vers 1765, le prince n'a manqué aucune occasion de donner à la princesse, son épouse, toutes les fêtes qu'il pouvoit imaginer lui être agréables. Sa cour étoit brillante : on y retrouvoit en tout le ton de la plus grande politesse, de l'élégance la plus soignée, et de la gaîté la plus séduisante. A Berlin, et plus encore à Rheinsberg, les jours n'offroient à cette princesse qu'une suite de fêtes, et, pour ainsi dire, une guirlande non interrompue de fleurs toujours nouvelles et toujours fraîches. Le théâtre de Rheinsberg reproduisoit les meilleures pièces modernes. Le prince lui-même et tous les cavaliers de sa suite en partageoient les rôles avec les acteurs et actrices qu'il gageoit. Le spectacle étoit souvent suivi d'un souper qui réunissoit les spectateurs à ceux qui avoient cherché à mériter leurs applaudissemens. Pendant l'été, lorsque l'on avoit de beaux jours, tout le monde se rendoit dans la forêt, où chacun avoit son châlet, construit en écorce d'arbre, et garni en dedans avec autant de goût que

de

de simplicité. Il y avoit de plus des salles communes, construites de même, pour la cuisine, pour la table, et pour servir de salons. Pour l'ordinaire, chacun faisoit son plat; et, quand le temps le permettoit, on dînoit sur le gazon. La forêt très-vaste offroit des sites agréables et variés; elle joignoit des jardins garnis de fleurs; elle étoit coupée par des allées de toutes les espèces; elle renfermoit de plus deux lacs assez étendus, qui offroient de nouveaux agrémens, et dans l'un desquels il y avoit plusieurs îles, dont on avoit su tirer parti, et entr'autres l'île de *Romulus* et l'île de *Remus*.

Le château étoit vieux et avoit peu d'apparence; mais il étoit assez vaste pour y loger les hôtes que le prince avoit à y recevoir. Les distributions en étoient aussi heureuses qu'il étoit possible, et les ameublemens ne laissoient rien à desirer. La matinée y étoit consacrée à la solitude, à la liberté et aux visites réciproques. L'étranger ne manquoit pas de recevoir alors la visite d'un cavalier qui, tous les matins, venoit s'informer de la part du prince, si l'on se portoit bien, et si l'on ne manquoit de rien. Vers midi, ou peu après, on alloit chez le prince, et

avec lui chez la princesse, jusqu'au moment du dîner, qui étoit fixé à une heure. Vers les quatre heures après midi, lorsqu'on n'alloit pas au bois, on pouvoit être admis chez le prince, qui avoit deux ou trois heures de lecture : ces lectures étoient consacrées à de grands ouvrages, tels que l'histoire ecclésiastique de Fleury, les histoires générales, relations de voyages, et autres semblables. Le lecteur avoit sa place marquée ; chacun des auditeurs pouvoit l'interrompre pour communiquer ses doutes ou ses réflexions. Tous ces auditeurs étoient assis et rangés en demi-cercle devant le lecteur, chacun ayant une petite table et des ciseaux, avec des feuilles de fleurs ou d'animaux gravés et en couleurs, que l'on découpoit pour en meubler quelques chambres ou cabinets. L'on voyoit à Rheinsberg plusieurs pièces dont ce travail avoit égayé l'ameublement.

Si l'on n'assistoit pas à la lecture, on pouvoit aller faire sa cour aux dames, ou se retirer chez soi.

Lorsqu'il y avoit spectacle ou promenade, il n'y avoit point de lecture : dans le premier cas, on employoit l'après-dîner à préparer ce qu'il falloit pour bien jouer les pièces du

jour. Le prince donnoit les plus grands soins à cet objet. Il présidoit souvent lui-même aux toilettes, et s'occupoit de tous les préparatifs. A six heures, on alloit avertir la princesse, et à son arrivée, on levoit la toile; car madame la princesse étoit toujours et en tout, le principal objet et la reine de toutes les fêtes: c'étoit à elle qu'on rendoit tous les hommages; et les attentions du prince alloient si loin à cet égard, que s'il y avoit quelques fêtes auxquelles elle ne pût assister, on attendoit qu'elle pût en jouir pour les donner.

Cet ordre, ainsi établi, devoit durer toujours; il ne dura néanmoins qu'un temps. Peu d'années après la guerre de sept ans, il s'éleva tout-à-coup un nuage épais entre le prince et madame la princesse: rien n'a pu dissiper ce nuage depuis cette époque. Madame n'est plus allée à Rheinsberg; le prince n'a jamais plus mis les pieds chez elle, ni elle chez lui. Jamais il ne lui a parlé ni chez la reine, ni ailleurs. La reine de Suède, étant à Berlin, n'a jamais invité cette princesse: celle-ci avoit à Berlin, son appartement à gauche, et le prince à droite. Le grand escalier qui menoit à l'un et à l'autre, avoit deux rampes, ce qui faisoit qu'on pouvoit le monter et le

descendre sans se rencontrer, dispositions qui faisoient dire au comte de Lendorf: « Mon-» seigneur, le roi vous a fait bâtir un palais » admirablement bien distribué : on peut y » passer sa vie entière, sans risquer d'y » jamais rencontrer une femme. »

La comtesse douairière de Kameke, qui avoit toujours été fort attachée à la princesse, et qui, apparemment, ignoroit la cause des froideurs du prince, entreprit, par un mouvement de zèle plus digne de son cœur que de son esprit, de les raccommoder ensemble; et pour cela demanda au prince une entrevue qu'elle obtint, mais dont elle n'eut pas à se féliciter. Cette aventure même fut cause que, sous prétexte d'infirmités, elle cessa entièrement d'aller à la cour. Le prince qui savoit combien j'étois attaché à cette dame, sembla un jour vouloir se justifier devant moi, de la conduite qu'il tenoit envers elle. La conversation nous ayant donné lieu de la nommer, je ne sais plus à quel propos, le prince en prit occasion de me dire, que c'étoit la dame de la cour qui avoit le plus de qualités précieuses, tant du côté de l'esprit, que du côté du caractère; que c'étoit aussi celle qu'il avoit le plus particulièrement distinguée, depuis qu'elle

étoit venue à Berlin ; qu'il avoit eu soin pendant long - temps d'en embellir sa société ; mais que par un délire inconcevable chez une personne de son mérite, elle avoit un jour voulu s'entremettre de ses affaires personnelles les plus secrettes, et qu'étonné de l'entendre, il lui avoit fait sentir, après l'avoir bien écoutée, qu'elle manquoit essentiellement à ce qu'elle lui devoit, en se permettant de le condamner sans l'avoir entendu ; qu'elle se manquoit également à elle-même, en se livrant à un genre d'intrigue, dont sans doute l'idée lui venoit d'ailleurs : qu'il aimoit à croire que c'étoit par complaisance pour d'autres, et sans y avoir bien réfléchi, que se flattant de faire une bonne œuvre, elle avoit entrepris une chose aussi peu convenable : qu'il se voyoit obligé de lui rappeler que si elle avoit toujours été bien accueillie de la princesse, elle ne l'avoit pas été moins bien de lui ; qu'il auroit pu se flatter d'en être assez connu et estimé, pour n'avoir pas à craindre d'en être ainsi condamné même avant tout examen ; et que du reste, il lui déclaroit que son intention, en lui marquant d'une manière si constante, une estime particulière, n'avoit jamais été été et ne seroit jamais de l'autoriser

à se mêler de ses affaires à lui, à moins qu'il ne l'en eût priée. Je répondis au prince que rien ne pouvoit être plus étonnant à mes yeux, qu'une semblable faute de la part de la comtesse de Kameke; et qu'elle étoit la dame du monde que j'en aurois crue la moins capable. « Oh! me dit-il, ceci est une étourderie de » femme : c'est madame de Blumenthal, » grande gouvernante de la princesse, dévote » sans lumière, et intrigante sans esprit, mais » grande amie de madame de Kameke, qui a » fait faire cette sottise à celle-ci. J'en ai si » bien vu la cause, que je n'en ai jamais » voulu à madame de Kameke; et que je » n'aurois pas tardé à le revoir comme auparavant, si cette famille ne m'avoit pas manqué dans une autre occasion, et d'une manière bien plus offensante. J'avois donné, » par égard pour elle, une boîte en or, avec » mon portrait à son fils aîné. Ce fils n'a été » qu'une sorte d'extravagant, plus original » encore, mais ayant moins de sens que son » père : il est mort banqueroutier; et en vendant ceux de ses biens qui étoient aliénables, » ainsi que sa maison et son mobilier, ils » n'ont pas daigné retirer ou faire retirer la » boîte, ou au moins le portrait; c'est un juif

» qui l'a achetée ; et heureusement que j'en ai
» été averti assez à temps pour le retirer.
» — Monseigneur, lui dis-je, c'est un grand
» bonheur pour moi, que de pouvoir affoiblir
» cette dernière faute jusqu'à un certain point.
» Voici ce que je sais de la famille elle-même,
» et non par de vains ouï-dire : A la mort de
» ce fils aîné, lorsque la mère, le fils cadet,
» la fille et le gendre eurent une connoissance
» suffisante de l'énormité des dettes qu'il lais-
» soit, et qu'ils résolurent de tout abandon-
» ner aux créanciers, ils crurent qu'il étoit
» de leur délicatesse, de ne se mêler absolu-
» ment d'aucun des objets qui avoient fait sa
» propriété : ils se bornèrent à prendre pos-
» session des biens substitués, et aucun d'eux
» ne voulut voir la moindre notice de ce qu'ils
» abandonnoient ; ils n'ont pas remis les pieds
» chez lui ; ils n'ont pas vu un seul meuble ;
» ils ont desiré même qu'on ne leur en parlât
» point. La vente du mobilier s'est faite sans
» leur participation, et sans qu'aucun d'eux
» y assistât : on n'y envoyât aucun émissaire.
» C'est ainsi que le portrait de votre altesse
» royale a été bien malheureusement com-
» pris dans une sorte d'oubli, dont le système
» général leur avoit paru le plus honnête. Cet

» oubli particulier est inexcusable, j'en con-
» viens, monseigneur ; mais il est, je pense,
» encore plus malheureux pour eux, puisqu'il
» devient un titre d'accusation bien grave qu'ils
» n'ont certainement jamais eu intention de
» fonder. Daignez croire, monseigneur, qu'ils
» en ont été ensuite et en sont encore inconso-
» lables ; et que si le chagrin que leur ont fait
» cette mort et toutes les suites qu'elle a eues,
» ne leur avoit pas en quelque sorte fait per-
» dre de vue toute autre pensée, il n'est au-
» cun d'eux qui n'eût retiré, à quelque prix
» que ce fût, un don aussi honorable et aussi
» cher à tous. » Le prince termina cette dis-cussion en me disant qu'il vouloit bien m'en croire, et que même ce que je venois de lui dire lui faisoit plaisir. En effet, quelque temps après, il est allé plusieurs fois voir chez elle la comtesse de Kameke, qui, à cause de la foiblesse de ses jambes, ne pouvoit plus aller chez personne, sur-tout n'ayant plus les deux haiducs qui, pendant tant d'années, l'avoient portée sur un siége de cuir, au haut des escaliers, par-tout où elle avoit eu à aller.

Jetons maintenant un coup-d'œil sur les principaux personnages que j'ai vu figurer à la cour de Rheinsberg.

La gouvernante de madame la princesse, madame la veuve de Blumenthal, originaire du pays de Liége ou des environs, étoit plus âgée que sa dame, dont elle avoit gagné toute la confiance. Son mari avoit été général; elle étoit catholique, et même dévote, aimant à se mêler des affaires de l'église et des pauvres de sa religion, auxquels elle faisoit du bien. Son caractère annonçoit une personne sérieuse et froide, plutôt qu'aimable.

Parmi les dames d'honneur, on remarquoit madame de Marchall, née de Wréeh, femme aussi aimable que jolie. Sa fille, plus belle encore qu'elle, ou pour mieux dire, l'une des plus belles personnes de ce pays, où il y en a tant de belles, et qui dans la suite est morte épouse de M. de Thauensinn, a été aussi dame d'honneur de la princesse, et camarade de sa mère. Toutes les deux ont ainsi occupé ces places d'une manière contraire à l'étiquette qui, à Berlin, ne permet point d'employer pour dames d'honneur des femmes mariées.

Les dames qui, sans avoir de charges auprès de la princesse, étoient les plus assidues auprès d'elle, et paroissoient en être mieux venues, étoient la comtesse de Kameke, la

mère, dont je parlerai encore ailleurs, et la comtesse de Brédow, ainsi que ses deux filles. Ces deux dernières demoiselles étoient fort aimables, sans être fort jolies. Quant à leur mère, il y avoit peu de personnes dans toute la cour qui fussent aussi respectées et aussi respectables qu'elle. Elle avoit d'ailleurs, selon l'usage de ce royaume, conservé le rang de feu son mari, le premier des généraux en chef de son temps; de sorte qu'elle avoit toujours le premier pas après la feld-maréchale de Schmettau.

Les cavaliers attachés au prince se divisoient en plusieurs classes; et il y a eu de fréquens changemens dans les unes et dans les autres. Je ne me rappelle pas le nom du second maréchal de cour que j'y ai vu; le premier, M. de Boden, étoit un assez joli garçon; mais le prince fut obligé de le renvoyer pour un enlèvement plus adroit qu'heureux, lequel se fit dans un voyage en Poméranie, et d'où il résulta dans le pays, un éclat et un scandale d'autant plus remarquable, que les parens de la demoiselle poursuivirent leur vengeance devant les tribunaux; le malheureux Paris fut assez prudent pour disparoître. Il a été long-temps à Paris, ministre d'un prince alle-

mand; et il y est mort assez peu considéré. Le second maréchal de cour que j'ai connu étoit issu d'une ancienne maison, et très-bel homme: il tarda peu à se brouiller avec le prince, parce qu'il voulut s'opposer aux dilapidations que se permettoient quelques valets-de-chambre ou musiciens; lesquels abusant des bontés du prince, tenoient table ouverte dans leurs appartemens, et faisoient une sorte de profusion des vins fins et autres objets recherchés.

Le prince voulut engager son maréchal de cour à ne pas se mêler de ces sortes de détails: mais celui-ci lui observa que dans le public et à la cour, ce seroit toujours à lui que l'on imputeroit des désordres, que le titre seul de sa charge indiquoit devoir être réprimés par lui; et qu'il avoit trop de sentimens, de probité et d'honneur, pour paroître autoriser le mal qu'il devoit prévenir. Sa fermeté occasionna quelques froideurs entre le prince et lui; sur quoi il ne tarda pas à donner sa démission. Il eut pour successeur le gros Wréeh, qui se traça un plan tout à fait contraire: lorsque le prince proposa à ce dernier de le nommer son maréchal de cour, il en eut pour réponse ces mots: « Monseigneur, je l'accep-» terai avec reconnoissance, si vous trouvez

» bon que toutes mes fonctions se bornent à » venir, la canne à la main, avertir votre altesse » royale qu'elle est servie, et ensuite marcher » le premier pour aller à table : car d'ailleurs » je ne pourrois pas me charger de l'ordre du » service et de la dépense de votre palais ; ces » soins seroient au dessus de mes talens, et » rien ne seroit plus contraire à mes goûts. » Il m'en coûte beaucoup de m'occuper de » mes propres affaires ; comment pourrois-je » m'occuper de celles des autres ? » Cette proposition convint fort au prince qui détestoit les tracasseries, et qui aimoit mieux être volé que de se voir gêné dans ses libéralités.

Après le maréchal de cour, venoient les cavaliers et les aides-de-champ : le premier cavalier du prince étoit Louis de Wréeh, frère cadet du précédent, petit homme fort bien fait et de fort bonne mine, très-poli, très-attentif, très-discret, n'ayant d'ame, de volonté et d'activité, que selon les intentions et pour le service du prince. Après lui, venoit le beau ou jeune Kniphausen, l'un des hommes les plus agréables à voir, tant pour la taille qu'il avoit au dessus de la médiocre, que pour la beauté et la perfection de tout son corps, qu'on auroit pu comparer à

l'Apollon du Belveder, et pour sa tête également bien proportionnée, et où l'on remarquoit un teint frais et bien coloré, des traits réguliers et nobles; mais le malheur étoit que ce bel homme avoit une physionomie froide, un peu compassée et fière. Tous les deux sont morts depuis mon départ de Berlin, et avant le prince, aussi bien que le maréchal de cour, le gros Wréeh. Les aides-de-camp étoient: 1°. le baron ou comte de Kalkreut, premier aide-de-camp de cavalerie, l'un des plus grands hommes du pays; 2°. le baron de Kaphensk, deuxième aide-de-camp de cavalerie, presque aussi grand que le précédent, c'est-à-dire, ayant environ six pieds, mais ayant plus de corpulence et plus d'embonpoint, et beaucoup plus jeune. Le premier est aujourd'hui général; le second, qui lui a succédé, et qui alors a pris son frère pour second, est mort, il y a quelques années; 3°. et M. de Schwérin, aide-de-camp d'infanterie. Les autres personnes attachées au service du prince, furent l'abbé de Francheville, son lecteur; Richer de Louvain, son bibliothécaire; Toussaint qui les a remplacés tous deux; et ensuite ses musiciens, valets-de-chambre, comédiens, etc. C'étoit un monde

en petit que sa cour. « Voyez, me disoit-il » un jour en riant, s'il ne faut pas que je » sois économe ! je n'ai pas cent mille reis» dallers de rentes, et je fais vivre cent dix » personnes. » C'est le secret des princes de ce pays-là ; j'en puis rapporter encore d'autres exemples.

On a prétendu qu'à M. de Kalkreut étoit due toute la gloire militaire du prince Henri ; et il est vrai qu'ils ne se sont jamais quittés durant toute la guerre de sept ans, et que personne n'a jamais refusé au premier beaucoup d'esprit, de talens, d'ambition, de courage et d'activité (1). M. de Kalkreut n'étoit pas aimé à la cour du prince, parce qu'il y étoit dominateur : mais il y étoit généralement estimé ; circonstance qui prouve au moins en faveur de ses talens. Du reste je ne comprendrois pas comment le mérite du serviteur pût faire douter de celui du maître, si tous les hommes, et les grands sur-tout, n'avoient pas toujours leurs ennemis. Le prince Henri en avoit beaucoup, à la tête desquels je compterai sa sœur Amélie, avec laquelle il

(1) Aussi Mirabeau, qui en vouloit au prince, en a-t-il fait un très-bel éloge, qui au reste est regardé dans le pays comme mérité.

étoit fort mal. D'ailleurs, le brillant et l'élégance de sa cour offusquoient les autres cours; enfin il étoit en butte aux propos de plusieurs généraux prussiens, qu'il estimoit peu, et avec qui il ne se familiarisoit jamais, si pourtant on en excepte les felds-maréchaux Schwérin et de Keith, et les généraux Ziethen, Zeidlitz, Lottun et Mollendorff, pour qui il avoit une juste et haute considération. Voltaire, dans certains mouvemens de colère, avoit nommé Frédéric *caporal* et *maréchal-des-logis:* ce que la colère faisoit dire à Voltaire, en parlant de Frédéric, le prince Henri le disoit d'un assez grand nombre des généraux prussiens, ne mettant, pour l'ordinaire, qu'une froide honnêteté dans l'accueil qu'il leur faisoit. Un jour que nous avions, lui et moi, tracé en laid le portrait du général Buddenbrock, il termina notre censure, en me disant: « Eh bien, monsieur, cet homme « est pourtant un de nos premiers généraux, » en ce qui concerne les qualités sociales! » Jugez ce que sont les autres! »

Les dispositions bien connues du prince Henri envers le plus grand nombre des généraux prussiens, étoient plus que suffisantes pour éveiller chez eux, et chez leurs

subalternes, l'animosité, la vengeance, la détractation et la calomnie. Si Kalkreut avoit eu la plus grande part à la gloire du prince, il y auroit encore eu, chez ce dernier, un mérite rare à distinguer l'homme qui pouvoit être le plus utile à son armée, et le mieux répondre à sa confiance; il y en auroit eu beaucoup à lui demander ses conseils, à distinguer les plus sages, et à les suivre. Et quel est le général, vraiment digne de commander une armée, qui n'assemble pas autour de lui, un certain nombre de militaires aussi ingénieux, aussi instruits, aussi actifs que braves? Et depuis quand ne loue-t-on pas les hommes placés au premier rang, du bien qu'ils font faire, autant que du bien qu'ils font? Louis XIV n'a-t-il pas eu le surnom de *Grand*, parce qu'il a su remarquer, employer et maintenir en place les Louvois, les Colbert et les Turenne, bien plus que pour tout ce qu'il a fait par lui-même? Enfin le prince Henri n'a-t-il pas fait, sans Kalkreut, une infinité de belles actions, qui suffisent pour démontrer que si ce dernier lui a été utile, on auroit tort d'imaginer qu'il lui ait été nécessaire? On retrouvera le même général, les mêmes talens

talens, le même homme dans ce prince, durant les campagnes où Kalkreut n'étoit plus avec lui, telles que sont, durant la petite guerre de la succession de la Bavière, ses deux entrées en Bohême, ses deux campagnes et ses deux retraites contre le fameux feld-maréchal Laudon. Jamais ce célèbre général autrichien n'a pu ni l'attaquer, ni l'entamer, ni même l'arrêter dans ses marches : et l'on peut dire que ce prince a également justifié alors le compliment si flatteur que Frédéric, son frère, lui avoit fait après la guerre de sept ans. Ce roi, qui étoit si grand, quand il le vouloit être, étant de retour chez lui, peu après la paix datée de Hubersbourg, donna un grand repas à ses généraux ; et là, en parlant de la longue et terrible guerre que l'on venoit de terminer, il fit une exacte et franche énumération de toutes les fautes qu'il avoit faites lui-même, et ensuite de toutes celles que l'on étoit en droit de reprocher à tous les généraux qui avoient commandé durant les sept ans, soit pour lui, soit contre lui : comme il ne s'étoit fait aucune grâce à lui-même, il n'en fit aucune aux autres : Prussiens, Autrichiens, Russes, Suédois, Anglais, Brunswickois et Français, tous

passèrent en revue, et furent jugés avec la même impartialité.

Quand il eut fini, il dit aux convives : « Allons, messieurs, à la santé du seul » général, qui, durant toute cette guerre, » n'a pas fait une faute. Mon frère, c'est à » vous. » En effet, que d'actions mémorables n'a-t-on pas à citer de lui ? Je ne parle pas des faits militaires : c'est aux hommes du métier à les décrire : je ne citerai ni la bataille de Rosbach, qu'il décida à la tête de six mille hommes d'infanterie, soutenu par le corps des gendarmes, et par un autre régiment de cavalerie, commandés par le général Zedlitz : je ne parle pas de la bataille de Friedberg, qui lui fit tant d'honneur, et qui fut décisive : je ne parle pas de la campagne si admirable, où, avec une armée très-foible, il protégea et sauva Breslaw et la Silésie, de tout le mal qu'une puissante armée russe pouvoit y faire, et parvint même à forcer cette armée ennemie à repasser le fleuve de l'Oder : je ne parle pas non plus de cette autre campagne, où, de concert avec le prince Ferdinand de Brunswick, il fit reculer tous les postes avancés des Français ; ni de celle où, n'ayant en Saxe que les restes

d'un certain nombre de régimens entièrement ruinés, il contint pendant quatre mois, et retint une magnifique armée, commandée par le général Daun, et sut, par ses mouvemens, ses positions, ses marches et contre-marches, échapper à un ennemi aussi estimé, sans jamais manquer d'aucune provision, et sans parcourir un terrain de plus de huit lieues de diamètre. Ce dont je veux parler ici, c'est que, commandant presque toujours en Saxe, il étoit parvenu à s'y faire chérir et adorer des habitans, par sa justice, sa bienfaisance, et la discipline qu'il maintenoit dans son armée. Je citerai seulement trois faits à l'appui de ce que je dis. Un noble saxon ne pouvant pas payer la contribution à laquelle il étoit taxé, se tua de désespoir: tout le monde fut frappé du chagrin que le prince en conçut: il pleura ce père de famille, et répéta souvent: « Le malheureux, que ne » m'instruisoit-il de son embarras, je l'en » aurois sauvé ! » La famille ne paya rien. Le lendemain de la bataille de Rosbach, ce prince, qui y avoit été blessé, fut chargé de commander les troupes peu nombreuses que Frédéric y laissoit, et ce fut en cette qualité de commandant, qu'on lui présenta environ

trois cents officiers français prisonniers. Dès qu'ils parurent devant lui, il s'indigna qu'on leur eût ôté leurs épées, et ordonna qu'on les leur rendît. « Ces messieurs, dit-il, sont gens » d'honneur, et je veux qu'ils soient traités » comme tels. La circonstance d'être prison- » niers de guerre, n'est qu'un accident du » métier, qui ne fait rien contr'eux. » Ensuite il fit soigner ceux d'entr'eux qui étoient blessés, et les fit traiter comme s'ils avoient été de son armée. Il s'informa adroitement des besoins qu'ils pouvoient éprouver : il s'en trouva cinquante qui avoient tout perdu, et étoient sans ressource pour le moment. Le prince, qui à cette époque étoit lui-même sans argent, emprunta chez des négocians de Léipsick, ce qu'il falloit pour venir à leur secours, et le leur fit distribuer avant de les faire partir pour Berlin. Lorsque son armée marchoit sur des terrains cultivés, et où la récolte n'étoit pas encore faite, si un seul soldat faisoit un pas hors de la route qui avoit été tracée, le capitaine étoit irrémissiblement mis aux arrêts. Un jour, à l'époque de la moisson, il vit les paysans courir pour sauver leurs blés d'un orage dont on étoit menacé : à l'instant il fit atteler tous les chevaux de

trait qu'il avoit auprès de lui, et les envoya au secours des cultivateurs, d'abord effrayés, et ensuite bien surpris de trouver ce zèle et cette aide chez un général et prince ennemi. C'est par des milliers de faits semblables, qu'il étoit parvenu à se concilier l'estime, la reconnoissance, l'attachement et la vénération des Saxons, autant que s'il eût été du sang de leurs souverains.

M. de Kalkreut est resté au service du prince Henri jusques vers 1765, époque où ils se sont brouillés de manière à ne jamais se revoir: sans doute la cause en fut grave et importante; mais on l'a tenue secrette, et très-peu de personnes ont paru en avoir quelque connoissance.

Le prince, à cette époque, écrivit au roi, lui rendant un compte bien détaillé des services et des talens de M. de Kalkreut, et lui demandant pour cet officier, une place supérieure dans un régiment de cavalerie. Le roi accorda tout, et M. de Kalkreut, nommé commandant dans un régiment au fond de la Prusse, vint, selon l'usage, à Potzdam recevoir les ordres de sa majesté, avant de se rendre à son poste. Frédéric en arrivant dans la salle d'audience, lui dit d'un ton sévère en

allemand : « Je vous ai nommé commandant » de tel régiment : vous connoissez vos de- » voirs ; allez et songez à les bien remplir. » Après ce peu de paroles dures, il lui tourna le dos et rentra dans son cabinet.

Depuis cette époque, il n'a plus été question de Kalkreut à la cour ; il est resté à son corps, et a été fait général à son tour. Lorsque le prince Henri et Kap-hensk allèrent en Russie, il fut obligé de faire manœuvrer son régiment devant eux ; le prince ne resta à cette manœuvre qu'un instant, pour n'avoir pas à parler au chef ; de sorte que celui-ci n'eut, en quelque sorte, à rendre les plus grands honneurs militaires qu'à Kap-hensk, son cadet, et qu'il regardoit comme son ennemi.

L'article de ce dernier ne sera point aussi sérieux que celui de Kalkreut : homme fort, robuste, ayant de l'esprit, de la franchise, de la bravoure, de la gaîté, et de la bonhomie, homme de plaisirs et de bonne société, on a eu à citer de lui des aventures singulières et rares dans plus d'un genre, comme déjeûner à Rheinsberg, faire les dix milles qu'il y a de ce château à Berlin, dîner dans cette ville, y répéter les exploits des neveux de Charlemagne, et se retrouver à Rheinsberg

pour l'heure du souper ; monter à cheval à un premier étage où on célébroit une noce, y danser sur son cheval, y redescendre l'escalier de la même manière ; enfoncer des portes très-fortes d'un coup de poing ; etc. Voilà sa jeunesse tumultueuse.

Un soir à souper chez madame du Trousset, où je me trouvois son voisin, il me cita les vers où Voltaire dit que si l'on veut se damner, il faut au moins le faire pour des péchés aimables... « J'entends, lui répondis-» je : si vous voulez aller au diable, vous » voudrez au moins y aller par un chemin » *fleuri*. — Monseigneur, s'écria-t-il, écoutez » la bonne épigramme que M. Thiébault » vient de me faire ; » et il répéta ce que nous avions dit : ce qui donnoit le caractère d'un épigramme à ma réponse, c'est que depuis deux jours il avoit conclu un marché que le public ignoroit encore, avec une fort belle actrice qui se nommoit alors mademoiselle Fleury.

Un autre jour que nous avions soupé chez le prince Frédéric de Brunswick, il dit au grand écuyer comte de Schaffkotsch, qui chanceloit au haut de l'escalier que nous avions à descendre pour nous retirer : « Don-

» nez-moi le bras, mon cher oncle ; nous » descendrons ensemble ; je vous soutiendrai. » — Madame, » dis-je à madame du Troussel avec qui je descendois, et qui se trouvoit déjà au milieu de l'escalier, « M. de Kap- » hensk dit plus vrai qu'il ne pense lorsqu'il » appelle M. de Schaffkotsch son oncle : car » il en héritera les infirmités prématurées. » — Kap-hensk, lui dit cette dame, savez- » vous ce que M. Thiébault dit de vous ? » Et elle lui répéta ma phrase. « Cela peut » bien être, » répliqua-t-il en s'approchant de nous, et nous parlant à voix basse ; « mais je » vous jure que cela ne durera pas long- » temps : mon parti est bien pris à cet égard. » Dans un voyage qu'il fit à Prague, il eut un jour un grand souper durant lequel il plaisanta beaucoup les Bohémiens sur leur patron, saint Jean-Népomucène, qui avoit eu la langue coupée et étoit mort martyr, pour n'avoir pas voulu révéler la confession de la reine. C'étoit en hiver que Kap-hensk étoit à Prague : la terre étoit couverte de neige, le ciel assez serein, et l'atmosphère agitée par un vent aussi violent que froid : vers une heure après minuit, Kap-hensk à cheval avoit la ville à traverser pour rega-

gner son gîte: quand il approcha du pont établi sur l'Elbe, au milieu duquel se trouve la statue du saint, il fut très-étonné de voir ce saint lui tirer une langue de sept ou huit pouces, couleur de sang: la première pensée folle qui lui vint, fut que saint Jean-Népomucène à son tour se moquoit de lui: mais la même grimace lui fut si constamment répétée, à mesure qu'il approchoit; le fait devenoit si évidemment incontestable, qu'il finit par délibérer s'il ne reculeroit pas demander un gîte où il avoit soupé. Bientôt cependant rougissant d'avoir eu cette foiblesse, il piqua son cheval, et arriva droit au saint, devant lequel il s'arrêta, et vit enfin que c'étoient les bouts d'un ruban rouge, dont on avoit fait une cocarde que le vent agitoit ainsi.

Madame du Troussel avoit, entr'autres foiblesses, celle de faire dire la bonne aventure de toutes les personnes de sa connoissance: un sorcier sur-tout, qu'elle nommoit *le planétaire*, lui paroissoit un homme merveilleux: il ne falloit que lui dire le jour, le mois, l'année où l'on étoit né, et spécifier si c'étoit avant ou après midi: Kap-hensk n'échappa pas à cette dame, à laquelle il donna les renseignemens requis, en se

moquant également d'elle et du planétaire. L'écrit remis quelques jours après par ce dernier, qui ne se laissoit pas voir, et qui ne répondoit que par de longues feuilles de papier bien remplies, n'eut rien d'assez piquant pour nous satisfaire : c'est pourquoi nous résolûmes d'y substituer une bonne aventure faite à notre gré. Quand on lui en fit la lecture, il y trouva entr'autres évènemens merveilleux, 1°. qu'il épouseroit une femme qui auroit déjà subi d'autres lois ; 2°. qu'elle ne lui seroit nullement fidelle ; et 3°. qu'elle seroit la maîtresse au logis, et le conduiroit comme un petit garçon. Il répondit, quant au premier point, qu'il ne demandoit pas mieux, les novices n'ayant jamais été de son goût ; quant au second point, que s'il y avoit un dieu en ce monde, le sort qu'on lui annonçoit, étoit une justice due à tous ses amis ; et pour le dernier article, il se retourna vers M. du Troussel, et lui dit : « Mon cher ami, je vous en fais » mon compliment de condoléance : mais » pour que ce point se vérifie, il faut que » vous mouriez, et que j'épouse madame : » car il n'y a qu'elle sur la terre, qui puisse » être maîtresse chez moi. »

Quelque attaché que M. de Kap-hensk fût au prince Henri, il refusa néanmoins de le suivre dans le second voyage que ce prince fit en Russie. « Je ne crois pas, lui dit-il, » vous être assez nécessaire, pour reparoître » en ce pays-là sous mon grade de major, » grade qui fort honorable chez nous, ne » me place guères à Pétersbourg, que dans » la catégorie des valets-de-chambre. Je » souffre trop d'y voir de mes camarades » chargés de m'annoncer aux généraux en » chef, etc. Je n'ai point oublié toutes les » prévénances qu'on y a eues pour moi, à » cause de votre altesse royale: je me rappelle » fort bien les bontés de l'impératrice, qui, » par une sorte de distinction, me donnoit » son jeu à tenir, et me faisoit mille poli- » tesses semblables, pour me dédommager » des désagrémens de l'étiquette. Mais cette » étiquette subsistoit et subsiste encore: cette » impératrice ne pouvoit pas m'admettre à » sa table: je n'aurois pas même dû être » admis dans son cercle; et voilà ce qu'on » ne doit pas aller chercher si loin, quand » on est un peu fier. Ma conclusion est qu'un » militaire ne doit pas se montrer là-bas, s'il » n'est pas général. »

On conçoit que Kap-hensk dépensoit beaucoup : mais comme il avoit eu peu de fortune, et qu'il l'avoit bien vîte dissipée, le prince venoit à son secours, et lui payoit de temps en temps ses dettes : il fit plus, il lui acheta la terre de Moesberg, à quelques lieues de Rheinsberg ; cette terre coûta au prince cinquante mille écus de France : Kap-hensk y trouva un château suffisant, de quoi vivre, et de très-belles chasses. Peu après, il épousa la fille aînée de feu M. Toussaint, ou Panage, l'auteur *des Mœurs ;* jeune personne, petite, mais spirituelle, fine et gaie, qui avoit précédemment épousé un M. Bilger, fils d'un chirurgien de Berlin, et valet-de-chambre du prince Henri. Comme le jeune Bilger étoit un assez mauvais sujet, elle divorça, et devint l'épouse de Kap-hensk ; puis l'engagea à quitter la cour et le service militaire, et à vivre chez lui, en cultivateur, propriétaire, chasseur, solitaire, et vraiment subjugué par elle selon notre prophétie. Au bout de quelques années de retraite, il est mort, jeune encore, d'une fièvre chaude, à Moesberg, et a laissé à sa femme six ou sept enfans, avec lesquels elle est venue vivre à Berlin.

L'homme que nous appellions l'abbé de Francheville, étoit fils aîné de M. Dufresne de Francheville, qui prétendoit prouver qu'il étoit réellement de la famille des Dufresne-d'Aguesseau, homme savant, connu par plusieurs ouvrages assez considérables, tant sur l'histoire que sur les finances ; d'ailleurs bon et brave homme, que nous aimions tous. Il étoit le doyen de l'académie, où il avoit été reçu à l'époque où il avoit quitté la France. C'est chez ce M. de Francheville que Voltaire logeoit, lorsqu'il ne vouloit pas occuper son appartement au château : il fut l'éditeur de la première édition *du Siècle de Louis XIV*, ainsi que le titre l'annonce. Frédéric avoit d'abord voulu beaucoup de bien à M. de Francheville : mais cette bonne disposition dura peu et n'eut aucun effet, parce que 1°. M. de Francheville avoit une sorte de bonhomie trop simple pour pouvoir long-temps plaire à ce monarque, qui naturellement fin critique et malin, vouloit plus de saillies que n'en ont les bonnes gens ; outre que par son activité d'esprit, et ses vues politiques, il lui falloit des hommes plus féconds en idées neuves que savans ; qualité toute opposée au caractère de Francheville ; 2°. parce que ce

brave académicien eut le malheur de faire un assez long poëme sur les vers à soie, ou le *bombix*, et que Frédéric jugea trop médiocre pour conserver quelqu'estime à l'auteur. Francheville avoit entrepris ce poëme dans l'espérance de plaire au roi, qui protégeoit singulièrement la culture des vers à soie; et c'est ce poëme qui le perdit; 3°. peut-être aussi parce que dans le temps des grandes querelles de Frédéric avec Voltaire, Francheville reçut et logea toujours ce dernier chez lui; etc. Du reste, le papa Francheville, ainsi nous l'appellions, eut toujours des amis qui par leur estime cherchèrent à le consoler des dédains du roi. Je citerai en particulier le prince Dolgorouky, qui a été pendant trente-trois ans ministre de Russie à Berlin, et M. le chevalier Mitchel, qui n'a pas moins demeuré dans la même ville, comme ministre d'Angleterre, et qui y est mort. Voltaire arriva à Berlin, et logea chez M. de Francheville, à l'époque où le fils aîné de celui-ci achevoit ses études : ce fils étoit un joli garçon, ayant un esprit vif et facile, et un caractère honnête et aimable. Voltaire desira l'avoir pour secrétaire, et le père s'empressa de le lui donner. Ainsi le jeune de Francheville

n'a pas quitté Voltaire, durant tout le temps que ce dernier est resté en Prusse : aussi personne n'a mieux su que lui, les anecdotes qui tiennent à cette partie de la vie du premier poète et philosophe du dernier siècle. Lorsque M. de Voltaire quitta la Prusse pour revenir en France, le prince royal, l'aîné des frères de Frédéric, et grand-père du roi actuel (1802), s'attacha le jeune Francheville en qualité de secrétaire particulier, ainsi que je l'ai dit précédemment : et ce fut à la mort de ce prince, que le même Francheville passa au service du prince Henri.

Le jeune de Francheville devoit aimer la poésie : aussi a-t-il fait quelques petites pièces de société, où l'on retrouvoit les qualités de son esprit, l'élégance, la facilité et la délicatesse. J'ai vu entr'autres, un conte intitulé : *la Rose et l'Amour*, dont la lecture me fit plaisir. En s'occupant de vers, il dut en inspirer le goût aux autres, d'autant plus que c'étoit un nouveau moyen de plaire au prince. Ce fut aussi ce qu'il fit : il forma entr'autres, une écolière qui, par ses premiers essais, acquit un commencement de réputation bien méritée, et sur-tout par un *Songe*, pièce remplie de délicatesse et de facilité. Cette éco-

lière étoit la fille d'un M. Stoss, pasteur à deux lieues de Rheinsberg; et depuis épouse de M. Réclam, pasteur à Berlin. Tous ses amis n'ont vu qu'avec regret, qu'en devenant mère de famille, elle ait négligé un talent qui auroit pu la rendre célèbre. Je me souviens de lui avoir proposé un poëme qui auroit pu réunir des tableaux aussi variés qu'agréables, *la Pancke*, petite rivière qui a sa source près des eaux minérales de Freinwald; qui de là passe sur la terre et dans les jardins d'un seigneur, uniquement adonné aux travaux champêtres; ensuite arrose et décore les jardins de Schœnhausen, résidence de la reine pendant l'été; après quoi, elle va traverser le terrain des Invalides près de Berlin; et finit par servir aux décorations et embellissemens fastueux des jardins du comte de Reuss; d'où la honte et la douleur l'engagent à se précipiter dans la Sprée.

M. de Francheville fils étoit de mon âge : il avoit passé la première jeunesse, et n'avoit point une perspective satisfaisante pour l'avenir. Le prince Henri, qui le sentoit bien, lui dit un jour : « Mon cher Francheville, je suis » tourmenté de l'idée que vous seriez dans » de cruels embarras, si je venois à mourir : » j'ai

» j'ai cherché le moyen de vous en sauver, » et je n'en ai trouvé qu'un. Vous êtes garçon » et catholique ; faites-vous prêtre ; cela » m'offrira la possibilité de vous procurer » quelque bon bénéfice en Silésie. » M. de Francheville y consentit : il alla passer un an au séminaire de Breslaw, et en revint avec la prêtrise. Le prince, enchanté de le revoir, lui parla de plusieurs rôles de héros, pour lesquels il n'avoit que lui en son théâtre de Rheinsberg. L'abbé répliqua qu'il ne pouvoit plus s'en charger, à moins qu'il n'y fût autorisé par une permission de l'évêque : il observa, de plus, qu'il ne pouvoit pas décemment demander cette permission lui-même. Il fallut donc que le prince fît écrire à l'évêque par un tiers et en son nom ; ce qui lui déplaisoit beaucoup. La permission vint ; mais ce n'étoit pas là le bénéfice qu'il s'agissoit d'obtenir. Le prince, ne sachant quelle voie prendre pour y arriver, imagina enfin un plan qui lui parut heureux ; et en conséquence il le proposa à l'abbé en ces termes : « Si je demandois pour » vous un bénéfice au roi, il n'auroit peut-être » aucun égard à ma demande ; faisons en sorte » que la pensée lui en vienne de lui-même : » pour cela, il faut faire un ouvrage qui lui

» soit agréable ; et voici celui qui me paroît » devoir plus sûrement produire cet effet. On » a publié, en langue italienne, l'*Histoire* » *des deux dernières campagnes de Gustave* » *Adolphe*, qui sont sans contredit ses cam- » pagnes les plus savantes et les plus instruc- » tives : faites-en une traduction française, » qui soit bien fidelle et bien élégante. Cela » fera un volume *in*-4°, que nous enrichirons » des plans les plus convenables ; je ferai » lever ces plans sur les lieux par mon pre- » mier ingénieur. Je suis persuadé que tout » cela fera plaisir à mon frère ; et dès-lors » votre sort est assuré. » L'ouvrage fut fait, et dédié au roi, qui en fut si content, que peu de temps après, il nomma l'abbé de Francheville, chanoine et curé de Glogaw tout à la fois ; ce qui mit cet abbé dans une très-belle aisance. Ce fut ainsi que l'art militaire fit, pour la fortune de ce prêtre, ce que n'auroient pas fait tous les sermons du monde. Nous perdîmes donc cet abbé. Je ne l'ai revu qu'une fois depuis, ses fonctions le retenant dans sa paroisse, où il est mort il y a long-temps.

M. Richer, de Louvain, bibliothécaire du prince, étoit loin de valoir Francheville : ce

n'étoit qu'un bon homme, bien pédant et bien vain, qui servoit de plastron dans cette cour.

La place de lecteur fut ensuite donnée au fils de feu M. Toussaint : ce fils avoit environ seize ans à la mort de son père ; et, comme il n'avoit aucune fortune, non plus que sa mère et ses sœurs, le prince se les attacha tous à différens titres.

Le prince Henri a rarement été bien avec Frédéric, son frère : je les ai vus passer des années entières sans se voir ; et toutes les fois qu'ils se sont raccommodés, c'est toujours le roi qui a fait les avances. « Ils sont tous deux » aussi fiers l'un que l'autre, disois-je souvent » à mes amis : si le prince étoit le roi, je suis » sûr que ce seroit lui qui feroit les premiers » pas, vu que de la part du maître, ce sont » toujours des démarches nobles, généreuses, » et qui indiquent de la bonté ; je suis sûr » que Frédéric, au second rang, feroit comme » fait actuellement le prince Henri, parce » qu'une avance de la part d'un subalterne, fait » toujours soupçonner quelque vue intéressée » ou quelqu'autre foiblesse. Ainsi, je trouve » qu'ils font également bien tous deux ce qu'ils » doivent. » Ce qui rendoit les brouilleries si

faciles entr'eux, c'est que le prince se ressouvenoit trop des arrêts qu'il avoit souvent eus avant son mariage; il avoit peine d'ailleurs à pardonner à son frère de l'avoir contraint de se marier pour être libre; il n'oublioit pas comment ce frère-roi avoit résisté aux pressantes sollicitations de toute la famille durant la guerre de sept ans, pour faire la paix; et comment il avoit traité à cette occasion le prince de Prusse, l'aîné de ses frères. De ces diverses causes, il résultoit chez le prince, peu de disposition à l'indulgence envers le roi. Ils ont été deux ans sans se voir, avant les voyages du premier en Russie, parce que Frédéric lui avoit dit dans la conversation : « Oh, mon cher, vous n'entendez pas cela ! » A ce mot, Henri tourne le dos, et s'en va, en répliquant : « Je suis d'âge à entendre ce » que je dis. » Un jour, à propos de ce fait, je dis au prince que ce mot, très-familier au roi, n'étoit qu'un tic insignifiant, et il me répondit avec vivacité : « Je ne veux pas qu'il » ait des tics malhonnêtes envers moi : qu'il » s'en corrige. » On voit bien en ceci l'aigreur et la fierté. D'ailleurs, ils n'avoient pas l'un et l'autre les mêmes principes de politique. Le prince aimoit et estimoit les Français; il les

regardoit comme les premiers et les plus sûrs alliés de la Prusse ; il a toujours desiré qu'il y eût une étroite alliance entr'eux et son pays ; et il auroit été heureux de pouvoir contribuer à la former ; au lieu que Frédéric pensoit que les Français, destinés à devenir les alliés de ses successeurs, lorsque son royaume seroit suffisamment arrondi, ne pouvoient qu'être ses ennemis, tant qu'il auroit à faire des conquêtes. Du reste, l'un n'étoit pas moins dévoué à l'État que l'autre.

Ce fut par des vues politiques très-importantes et très-secrètes alors, que le prince fit deux fois le voyage de Saint-Pétersbourg : son plan étoit d'obtenir, pour la Prusse, la Poméranie suédoise, contre un équivalent en Finlande ; le Mecklenbourg contre la Westphalie et la Gueldre ; l'échange de la Lusace, contre Anspach et Bareith ; la petite partie de la Bohême qui est à la droite de l'Elbe, contre une partie de la Pologne, et enfin, les villes de Dantzick, Thorn, et Elbing avec leur territoire. On voit que le premier partage de la Pologne a été de son invention : mais il ne vouloit pas anéantir ce royaume voisin ; aussi a-t-il hautement blâmé le dernier, et même le second partage qui en

a été fait. Je lui contois un jour, en riant, le partage que j'avois imaginé devoir se faire de l'Europe, pour établir la paix perpétuelle de l'abbé de Saint-Pierre; partage, dont l'objet direct étoit de donner à chaque nation, des limites naturelles difficiles et inutiles à franchir, comme à la France, les deux mers, le Rhin, les Alpes et les Pyrénées ; à la Prusse, la Wistule et l'Elbe, depuis les monts Crapaks et les montagnes de Bohême, jusqu'à la mer, etc. Il m'arrêta, pour m'observer que j'avois raison d'aller jusqu'à la mer, mais que les montagnes de Bohême, n'étant pas un assez grand obstacle du côté de la Lusace et de la Silésie, il falloit partager ce royaume, et le couper, en remontant la rive droite de l'Elbe jusqu'à sa source. Son idée étoit aussi qu'il faudroit, en faveur de la maison de Mecklenbourg, ériger la Westphalie en électorat.

Les raisons politiques pour lesquelles il ne vouloit pas l'anéantissement total de la Pologne, lui avoient fait concevoir un plan, d'après lequel il étoit persuadé qu'il auroit mis ce pays en état d'opposer une digue respectable à la Russie, à la Turquie et à l'Autriche, en cas de besoin : il voyoit donc,

dans la Pologne, un très-utile allié de la Prusse, de la Suède et du Danemarck: tels sont les motifs secrets pour lesquels il n'a jamais pardonné à son frère, d'avoir empêché sa nomination au trône polonais, et à son neveu, d'avoir fait le dernier partage de ce pays. Avoit-il tort? grande question que l'on ne pourra résoudre que d'après les évènemens que l'avenir nous amènera.

Ces dispositions réciproques des deux frères, étoient cause que le roi a toujours rangé dans la classe des gens dévoués à une véritable disgrâce, ceux qui étoient attachés à son frère, ou qui cherchoient à l'approcher: il les regardoit comme des personnes disposées à mal parler de lui. Il n'a en général fait pour chacun d'eux, que le moins qu'il a pu. C'est pour cela que je n'ai jamais voulu aller à Rheinsberg, quoique le prince ait eu la bonté de me le proposer plusieurs fois: j'alléguois pour excuse, le peu d'amitié du général Buddenbrock pour moi, la nécessité où je serois de demander un congé à ce général, et la crainte que j'avois d'un refus: mais c'est qu'au fond, je ne voulois pas me rendre suspect au roi, dont les bontés étoient encore plus précieuses pour moi, que celles

d'un prince que néanmoins je respectois infiniment.

J'ai dit que le prince Henri étoit très-fier: mais cette fierté étoit plus philosophique que vaniteuse: elle tenoit à l'estime qu'il vouloit avoir le droit de concevoir de lui-même: aussi ne se manifestoit-elle qu'envers son frère, ou envers ceux qui auroient paru lui manquer. Dans la société, c'étoit l'homme le plus poli, le plus attentif, le plus simple, le plus uni et le plus indulgent. Rien n'étoit plus naturel que le ton de sa conversation; et il étoit impossible qu'on ne fût pas à son aise avec lui. Il est vrai qu'il ne ressembloit point, à cet égard, à son frère: le roi étoit vif, gai, et tout en saillies ou en épigrammes; au lieu que lui, prince Henri, avoit ce qu'on peut appeler l'*esprit raisonneur*, souvent sérieux, et toujours suivi et de bonne foi. Je dois lui rendre cette justice, que jamais je ne l'ai vu donner un sophisme pour une bonne raison, ni entendre une mauvaise raison, sans en démêler et repousser le sophisme: j'ajouterai qu'il est peut-être le seul grand seigneur, qui ait mérité de ma part ce témoignage infiniment plus rare qu'on ne pense. Un soir, à souper, mon collègue Borelly parut très-

scandalisé de ce que le baron de Poëlnitz, qui certes n'étoit pas alors plus chrétien qu'il ne l'avoit été toute sa vie, venoit de faire publiquement ses pâques. Cette action paroissoit à Borelly, le comble de l'hypocrisie et de la bassesse. « Mon cher, lui répondit » le prince Henri, je suis persuadé que vous » avez raison en ce qui concerne personnelle- » ment le baron. Mais considérons les choses » sous un point de vue général, et supposons » qu'il s'agisse d'un tout autre homme. Si cet » homme, ne croyant absolument point à la » religion, ne voit dans la démarche dont » vous parlez, qu'un acte indifférent en soi- » même ; mais qu'il soit persuadé qu'en se » déterminant à le faire, il édifiera le public, » consolera les esprits foibles, et fera une » œuvre utile et édifiante ; et que ce soit » uniquement d'après ces considérations, » qu'il se prête à cette sorte de cérémonie ; » je vous déclare que je ne verrai dans sa » conduite, qu'un juste motif de l'estimer. » Je sais que ceci ne ressemble point au baron, » qui ne peut avoir eu d'autre mobile qu'un » véritable persifflage ou une odieuse hypo- » crisie : mais vous conviendrez qu'en le » blâmant, nous aurions tort de nous ex-

» primer d'une manière trop générale. »

Le prince ayant ouï parler de deux belles statues, ou plutôt de deux groupes que Tassaert venoit d'achever ; l'un Deucalion et Pirrha, pour M. l'abbé Terrai ; et l'autre, le sacrifice des flèches de l'Amour sur l'autel de l'Amitié, pour Monsieur, frère de Louis XVI ; vint à l'atelier du sculpteur pour voir ces deux morceaux, qu'il admira beaucoup. M. Tassaert, cet estimable artiste de qui M. de Launay avoit coutume de dire : « Le » brave père Tassaert, qui manie la pensée » comme le marbre, à grands coups de » maillet, et qui dit toujours de bonnes » choses, comme il fait toujours de belles » statues ; » M. Tassaert, dis-je, ne put s'empêcher de se plaindre du roi. « Monsei- » gneur, dit-il au prince, j'ai fait, avant de » quitter Paris, mon marché par écrit avec » *M. votre frère ;* dans ce marché, *M. votre* » *frère* s'est engagé à me fournir un atelier » tout monté. Depuis mon arrivée, il m'a » marqué de le garnir moi-même, et qu'il » m'en rembourseroit les frais ; et ne voilà- » t-il pas que *M. votre frère* me renvoie » aujourd'hui le mémoire que j'ai fourni » d'après ses ordres, et qu'il me dit que c'est

» *un mémoire d'apothicaire !* Vous voyez » pourtant, monseigneur, qu'il n'y a dans » mon atelier que ce qu'il faut. Mais *M. votre* » *frère* a une singulière façon de payer les » gens ! » Le prince s'amusa beaucoup de cette complainte ; il pria Tassaert de lui refaire ses deux groupes pour un appartement, et sur trois à quatre pieds de haut : il lui demanda quel en seroit le prix ; et lui déclara bien positivement qu'il le paieroit sur-le-champ, sans aucune sorte de chicane, et qu'en un mot, il ne feroit pas comme *M. son frère*.

Quand M. de Launay m'eut donné dans l'administration des Accises, la place de directeur des fournitures en impressions et autres objets, place où j'avois entr'autres à faire imprimer par an, pour près de deux cent mille francs, sans compter les ouvriers, graveurs ou autres que j'avois à employer ; M. du Troussel alla à Spandaw, pour l'annoncer comme une bonne nouvelle, au prince Henri, qui y étoit à exercer son régiment. « Je suis bien aise, répondit le prince, que » M. Thiébault ait ce degré d'aisance de plus : » mais je voudrois que cela lui vînt d'autre » source que de celle des finances. — Je le

» crois bien, reprit M. du Troussel : il le » voudroit aussi : mais dans ce pays, c'est » une chose à peu près impossible. — Eh » bien, nous n'en aimerons pas moins M. » Thiébault, que j'estime beaucoup, et qui » est père de famille : mais je ne lui parlerai » point de cette nouvelle place. » Le prince se conduisit à cet égard envers moi, comme Frédéric, qui sut très-bien ce qui s'étoit fait, mais qui me le pardonna, et ne parut jamais en être instruit. « Il faut, me disoient » mes amis à cette occasion, que le roi vous » aime bien, pour en agir ainsi, lui qui ne » veut pas qu'on réunisse plusieurs places. » Un historien a dit que les mille écus que me valoit cette place, m'étoient payés pour corriger les écrits que les régisseurs adressoient au roi ; à quoi il ajoute que je m'en acquittois assez mal. La vérité est que jamais les régisseurs ne m'ont consulté sur leurs écrits, et que jamais je n'en ai eu aucun à corriger. Un jour seulement le roi m'annonça que son administrateur-général avoit une pièce importante à rédiger, et à faire insérer dans tous les papiers publics ; que cette pièce me seroit communiquée, ainsi que lui-même l'avoit recommandé ; et qu'il espéroit

que j'y donnerois tous mes soins, sur-tout pour la partie du style. Je rendis compte de cette annonce à l'administrateur, qui oublia de me montrer cet écrit, et à qui je n'en parlai plus. Je n'ai donc jamais eu à me mêler en rien de la rédaction de ces sortes d'ouvrages. Mais quand quelqu'un se laisse dominer par la passion de la jalousie et de la haine, et qu'il écrit l'histoire, est-il surprenant qu'il adopte pour des faits réels, les suggestions de la passion, et qu'il présente les calomnies comme autant de vérités ?

Le prince Henri conservoit une franche et sincère amitié à ceux avec qui il avoit été lié étant jeune. Madame du Troussel, née de Schwérin, étoit du nombre ; elle avoit été en pension à Berlin, dans le temps que M. de Kreitzen, son oncle, étoit gouverneur des princes Henri et Ferdinand, lesquels étoient à peu près de son âge. Au sortir de sa pension, et à l'âge de treize ans, elle avoit été dame d'honneur de la reine-mère : ainsi ses liaisons avec ces princes datoient presque de l'enfance des uns et des autres. Etant devenue par son second mariage, épouse de M. du Troussel, officier d'artillerie fort estimé des princes, ainsi que de l'armée, elle obtint du prince

Henri, qu'il viendroit souper chez elle, le premier jour qu'il auroit de libre après son jour de naissance. « Je sais, lui dit-il, que » M. et madame Thiébault forment votre » société ordinaire : donnez-les moi pour » compagnie ; je n'en veux pas davantage ; » j'aurai avec moi Kap-hensk ; cela et votre » famille nous suffira : joignez-y encore, si » vous le voulez, mon neveu le prince Fré- » déric de Brunswick que vous voyez sou- » vent, et votre ancienne connoissance le » grand écuyer comte de Schaffkotsch ; mais » pas une ame de plus. — Monseigneur, je » vous demande bien pardon ; mais il faut » que j'obtienne de votre altesse royale, la » permission d'y joindre encore deux femmes » de la cour, trompettes nécessaires pour » convaincre tout le monde que ce souper ne » tient à aucune intrigue ; et je vous propo- » serai madame de Werels que vous estimez » beaucoup, et la bonne et toute bavarde » mademoiselle de Kneisbeg. — Je le veux » bien, » répliqua le prince en riant.

En 1772, on désira que je fisse quelques vers pour célébrer le jour de naissance du prince. Il m'en coûta de me remettre à courir après la rime : mais je ne pouvois refuser

ce sacrifice en cette circonstance. Quand le prince fut arrivé, et qu'on lui présenta le thé selon l'usage du pays ; on plaça sur le cabaret en avant de la tasse, un bouquet auquel étoit attachée une feuille de papier contenant un compliment en vers. Lorsqu'ensuite on lui offrit à tirer une carte pour le jeu, il trouva un autre compliment sur sa carte en la retournant. Il en trouva encore un sous sa serviette en se mettant à table. Enfin, vers le dessert, madame du Troussel lui ayant vanté la voix de ma femme, qui en effet étoit dans un appartement, comme la plus agréable que l'on pût entendre ; il témoigna que si elle pouvoit chanter sans en être incommodée, cela lui feroit plaisir ; et ce fut encore des vers à sa louange qu'elle chanta sur un air pastoral que nous avions choisi. « Eh bien, » dit-il, vous m'avez attrapé durant toute la » soirée : cela est très-joli de votre part, et » je ne puis que vous en remercier. » Il loua beaucoup la voix de ma femme, qui chanta encore quelques ariettes, après lui avoir promis qu'il n'y auroit plus d'attrapes.

L'année suivante, il fallut se faire un autre plan ; mais une chose m'embarrassoit, en ce que M. du Troussel, craignant de déplaire

au roi, ne vouloit absolument ni théâtre, ni aucune sorte d'apprêt qui pût paroître déplacé chez un militaire. Ce fut pour me conformer à ses vues, que je ne demandai que l'apparence d'un cabinet d'homme de lettres, au fond d'une très-grande salle qui suivoit le salon. La pièce que je fis, intitulée le *Projet*, fut exécutée après qu'on eut pris le thé : la première scène se passa dans le salon, et les autres scènes dans la grande salle. J'y présente une dame qui vient de la part de sa société, demander à un auteur une sorte de fête pour un grand prince : l'auteur propose des dieux ; la dame n'en veut point, parce que c'est un moyen usé. L'auteur propose des divinités toutes neuves ; on passe en son cabinet pour les voir. Ici paroissent l'Illusion et la Réalité, la Gazette et la Loterie, qui toutes célèbrent le prince à leur manière. Le Goût vient applaudir à leurs éloges, et terminer la pièce. « Vous êtes le premier, » me dit ensuite le prince, qui m'ayez loué » en face sans me faire rougir : c'est une » adresse dont je vous sais bon gré » ; c'est que je ne l'avois nommé nulle part. Il ajouta : « Mais vous êtes bien sévère envers cette » pauvre Illusion ; elle a bien son mérite, et

» elle nous fait de fort jolis cadeaux : nous » n'avons pas toujours une réalité assez riche » pour pouvoir nous en passer. »

Le lendemain de cette petite fête, on apporta à ma femme une tabatière en or, très-élégante, et remplie de bonbons, au dessus desquels étoit un papier contenant quatre vers, où le prince lui disoit que pour ménager et conserver sa belle voix, il falloit dans ce climat si rude, faire souvent usage de ces bonbons.

Pour l'année 1774, j'avois formé un plan que je n'exécutai pas, pour les raisons que l'on va connoître. Le prince de Prusse, neveu et héritier de Frédéric, devoit venir à ce souper avec son oncle Henri : telle est la circonstance qui me dirigea dans le choix de mes idées. J'ai déjà parlé de la grande salle qui suivoit le salon chez madame du Troussel : c'étoit dans cette salle que l'on soupoit en ces occasions extraordinaires : derrière les princes étoit un poêle immense, placé dans une sorte de niche ; devant eux et vis-à-vis le poêle, étoit une autre niche où l'on avoit placé un buffet ; à leur gauche, au fond de la salle, se trouvoit une porte masquée qui conduisoit du côté des cuisines. Mon dessein étoit de

BIBLIOTHEQUE DU ROI

ménager par une suite de paravents, un chemin caché depuis cette porte jusqu'à la niche du buffet : au moment du dessert, ma femme devoit chanter de là et sans être aperçue, un air dont les paroles, après avoir célébré les deux princes, invitoient la Nature et les Saisons à leur offrir l'hommage des fruits les plus agréables. Après ce chant, on devoit naturellement demander la personne qui auroit chanté : on devoit alors replier les paravents depuis la niche jusqu'à la porte ; et c'eût été à la faveur de cette opération, que ma femme se fût retirée sans être aperçue : au lieu d'elle, on devoit trouver à la place du buffet, un autel présentant dans le bas, les chiffres des deux princes, entrelacés et en transparens ; sur la table le feu sacré, portant la vapeur de l'encens vers les deux portraits des princes, placés plus haut et unis ensemble par une guirlande ; et sur des gradins, des deux côtés, les quatre Saisons dans leur costume, devoient prendre sur l'autel et venir offrir aux princes leurs fruits en glaces.

Cette petite fête n'eut pas lieu, parce que dans le temps que je m'en occupois, madame du Troussel conçut l'idée d'en faire préparer une autre par un jeune homme auquel elle

desiroit que les princes s'intéressassent : je donnai bien vîte mon assentiment à cette idée; d'autant plus que cela me débarrassoit d'un genre d'ouvrage que je n'aimois pas, et que dès cette époque, je formois déjà le dessein de me retirer d'une maison, où, comme je le dirai ailleurs, je ne prévoyois plus devoir rencontrer que gêne et désagrémens.

On donna donc aux deux princes, une petite fête intitulée *le Bouquet*; bouquet malheureusement stérile pour l'auteur. J'ai été quitte depuis de cette sorte de corvée qui me donnoit plus de soucis que je n'en voulois avoir. En effet, ce fut à dater de cette époque, et peu à peu, que deux ans environ de réfroidissemens successifs amenèrent enfin une brouillerie complète entre madame du Tronssel, et même ensuite entre le prince Henri et moi : je ne fis aucune sorte de démarche auprès du prince, ni par moi, ni par aucune autre personne. Tout se réduisit à deux points : je n'allai plus à son palais, et il ne m'en vint plus aucune invitation. Je fus plus surpris qu'affligé de ce que le prince paroissoit ainsi me condamner sans m'entendre : il me sembloit que si l'on osoit calomnier devant lui, un homme qu'il

avoit tant honoré de ses bontés, il avoit dû, avant d'ajouter foi à la calomnie, savoir au moins par un tiers, ce que l'homme calomnié avoit à répondre; et j'étois fâché pour lui, qu'il ne l'eût pas fait. Sa conduite envers moi fut remarquable, en ce qu'il continuoit de me saluer quand je le rencontrois, et en ce que jamais il n'a dit un mot contre moi, selon du moins ce que j'en ai pu apprendre. J'ai eu à lui parler encore en trois rencontres; et, à chaque fois, il s'est montré tel qu'il avoit été auparavant.

La première de ces entrevues eut lieu en 1776. « J'ai appris, me dit-il, que vous allez » faire un voyage à Lyon. Vous irez sans » doute à Ferney, voir le patriarche de la » littérature; et en ce cas, je vous donnerai » un paquet que je vous prierai de remettre » de ma part à M. de Voltaire. » J'avois prévu que de part ou d'autre, on pourroit me donner de pareilles commissions; et je m'étois décidé à ne point aller à Ferney, à cause du danger auquel M. Sulzer m'avoit appris que l'on s'exposoit en y allant. « Si » vous voyez M. de Voltaire dans un de » ses momens de belle humeur, m'avoit dit » M. Sulzer, il ne vous parlera qu'avec éloge

» du roi, de sa famille, et du pays; et vous » pouvez être sûr qu'en vous quittant, il se » dira en lui-même: *Cet homme va répéter* » *ce qu'il a entendu; de sorte que je n'ai* » *qu'à augmenter son crédit, pour qu'on le* » *croie plus sûrement*: ainsi il écrira à Berlin » qu'il vous a vu, et dira beaucoup de bien » de vous. Si, au contraire, vous arrivez » dans un de ses momens de mauvaise hu- » meur, il se déchaînera contre le roi; et » après votre départ, dans l'inquiétude qu'il » en aura, et pour détruire l'effet de ce que » vous pourriez raconter, il vous déchirera, » ou vous couvrira de ridicules dans des » lettres qui arriveront avant vous. » C'est pour cette considération que deux ans auparavant, Sulzer, qui avoit tant vécu avec Voltaire à Berlin, s'étoit donné un nom supposé, et n'avoit pas voulu entrer au château, lorsqu'il avoit passé par Ferney. Le parti pris par M. Sulzer m'avoit paru le plus sage; et c'est ce qui me fit répondre au prince, que s'il m'honoroit de quelque commission, je mettrois le plus grand zèle à m'en acquitter; mais que n'ayant qu'un temps assez court à passer à Lyon, chez un oncle déjà âgé, qui pourtant étoit encore très-vif,

je ne pouvois pas perdre deux ou trois jours que cet oncle ne me pardonneroit pas de lui avoir dérobés ; qu'il falloit que j'allasse droit à Lyon ; et qu'en revenant à Berlin, je serois obligé de passer par Paris ; que de cette sorte, je ne pourrois avoir la satisfaction de voir M. de Voltaire dans ce voyage ; ce qui me causoit de très-grands regrets. Il résulta de cet exposé, que le prince garda son paquet, ou l'envoya par un autre.

Après la guerre de la succession de la Bavière, le prince eut une maladie grave, qui l'arrêta assez long-temps à Léipsick. Lorsqu'enfin il rentra à Berlin, il se trouva que le roi y étoit ; et m'avoit fait appeler pour le soir. J'étois dans la première grande salle à attendre, lorsque ce prince que je croyois encore en Saxe, sortit de l'appartement de son frère. J'oserai dire la vérité : il parut plus embarrassé que moi. Je m'approchai de lui, et lui dis que c'étoit une occasion bien précieuse pour moi, que celle que la fortune me procuroit de lui témoigner combien j'avois de joie du rétablissement de sa santé et de son heureux retour, après deux campagnes aussi glorieuses pour la Prusse, le roi, et son altesse royale. Il me prit et me serra

la main, me remercia, et me dit qu'il espéroit qu'au premier jour nous dînerions ensemble. Ce dîner n'est pas venu; et ensuite je suis revenu en France sans avoir eu l'honneur de le revoir. Mais lorsque lui-même vint à Paris, quelques années après mon départ de Berlin, je crus qu'il étoit de mon devoir d'aller me présenter chez lui. J'y allai, et j'en fus reçu avec autant d'aisance, d'honnêteté, et de bienveillance que si jamais il n'eût été réfroidi à mon égard. Il est même arrivé depuis, que c'est à moi qu'il a adressé des engagemens signés de lui, pour quelques personnes qu'il vouloit avoir pour son théâtre: c'est à moi aussi que dans une occasion semblable, il adressa M. de Lafayette, qui à Rheinsberg lui avoit promis de s'employer pour hâter un de ces engagemens.

J'étois chez lui rue et hôtel de l'Université, avec mon ancien collègue et ami M. Bitaubé, le jour que l'on mettoit en vente, l'*Histoire secrette* de M. de Mirabeau, ouvrage où ce prince est si maltraité. « Je vais, me dit ce » prince, vous raconter comment j'ai encouru » la disgrâce de M. de Mirabeau. . . Vous » aviez déjà dû vous apercevoir, avant votre » départ de Berlin, que mon frère déclinoit

» trop réellement : ce déclin est toujours
» devenu plus sensible ; et enfin je me suis
» convaincu que nous allions perdre un
» homme prépondérant dans la balance de
» l'Europe. J'ai pensé que sa mort pourroit
» donner lieu à diverses intrigues fort dange-
» reuses, et sur-tout à Berlin : j'ai cru que
» la France seule pourroit les prévenir ou
» les déjouer : mais le brave et digne comte
» d'Eterno ne me paroissoit avoir ni assez de
» caractère, ni assez d'activité pour une cir-
» constance semblable ; et, malgré mon estime
» et mon attachement pour lui, j'écrivis à
» quelques amis en France, qu'il seroit im-
» portant d'envoyer un autre homme, qui
» dans un moment critique pût déployer ou
» plus de ressources, ou plus d'énergie. Ma
» lettre passa du conseil à M. de Calonne,
» et M. de Calonne fit nommer M. de Mira-
» beau, qui me fut particulièrement adressé,
» et eut défense de rien faire que de concert
» avec moi. Je connoissois les talens de M. de
» Mirabeau : mais je connoissois aussi sa mora-
» lité. Ce choix ne me plut pas ; et je résolus
» de ne point m'exposer à ses indiscrétions.
» Il venoit me voir autant qu'il le pouvoit,
» et je ne le recevois que poliment : il m'en-

» voyoit ses nouvelles avec des billets très-
» galans, et je les lui faisois reporter avec des
» complimens, mais sans billet: il n'a jamais
» pu avoir ni ma signature, ni un mot de
» ma main. Il a beaucoup trop d'esprit pour
» ne s'être pas aperçu qu'il n'avoit pas ma
» confiance; et moi de mon côté, j'étois trop
» attentif à toutes ses démarches, pour ne
» pas être assuré qu'il avoit sur-tout à cœur
» d'obtenir quelques lettres ou billets de ma
» part, quoique j'ignorasse l'usage qu'il pro-
» jetoit d'en faire; et c'est pour avoir échoué
» dans ce dessein, qu'il s'est livré à une si
» violente colère contre moi, et qu'il m'a si
» maltraité dans son *Histoire secrette.* » En effet, le comte de Mirabeau, peu jaloux de la réputation d'homme modeste, s'est flatté de nuire au prince Henri, en réunissant sur son compte l'absurde calomnie à des reproches puérils, c'est-à-dire, en disant de lui, *petits moyens, petits conseils, petites passions, petites vues: ... haut comme un parvenu; vaniteux comme un homme qui n'auroit aucun droit à la considération*, etc. Le marquis de Luchet, alors attaché à ce prince, étoit entré ce même matin, avec l'air troublé d'un homme au désespoir, et

avoit annoncé que cet ouvrage de M. de Mirabeau venoit d'être mis en vente, et contenoit des articles insolens contre son altesse royale. Le prince, infiniment supérieur à de semblables attaques, avoit répondu au marquis, avec le calme d'un vrai philosophe : « Eh pourquoi s'affliger de cela ? Je suis » heureusement ou malheureusement né dans » un rang qui me dévoue tout entier à la » vérité historique. Si ce que M. de Mira- » beau dit de moi est vrai, il ne fait que » devancer l'histoire d'un jour ; il n'y a pas » là de quoi se fâcher : si ce qu'il dit est faux, » je ne dois pas m'en mettre en peine ; l'histoire » me vengera. Faites-moi le plaisir d'envoyer » acheter seize exemplaires de cet ouvrage, » et qu'on me les apporte tout de suite. » Quand les exemplaires lui furent remis, il en garda un pour le lire, et partit avec les quinze autres, qu'il alla distribuer à ses amis, en leur disant : « Voilà un ouvrage où je » suis fort maltraité : faites-moi le plaisir de » le lire, et de bien examiner si je ressemble » au portrait qu'on y fait de moi. » Le lendemain, en entrant dans les appartemens du roi à Versailles, il rencontra M. de Séguier, avocat-général, qui lui dit en lui en montrant

un exemplaire : « Voilà un criminel, à qui je » viens de recevoir ordre de faire faire le » procès — Je suis bien reconnoissant et » fâché de la sollicitude qu'on daigne avoir » à ce sujet, répondit le prince : mais n'est-ce » pas faire au coupable plus d'honneur qu'il » ne mérite ? » Je ne pense pas qu'on pût mieux réfuter Mirabeau, et lui prouver que le prince n'étoit pas si petit.

Je ne dois pas oublier d'observer combien l'on étoit à son aise à la table de ce prince : les domestiques ne se présentoient point qu'on ne sonnât pour les faire entrer ; et dès qu'ils avoient fait le service qu'on avoit à leur demander, tous disparoissoient ; de sorte qu'on n'avoit à craindre ni espionnage, ni propos. Les meubles qu'on appelle *servantes*, et qui se trouvoient aux deux bouts de la table, suppléoient à tout, grâce à l'extrême attention et politesse des cavaliers et aides-de-camp, qui les avoient à leur portée. Aussi peut-on dire que la conversation n'étoit nulle-part moins gênée que chez lui..... « Monsei- » gneur, » lui dit un jour M. Formey au moment du dessert, « il fut un temps, (et » puis-je l'oublier ?) où votre altesse royale » daignoit se souvenir que je suis Cham-

» penois d'origine. — Ah! l'on a oublié le
» vin de Champagne! Sonnez, messieurs, et
» qu'on en apporte à M. Formey. Je vous
» demande pardon de cette négligence. »

Je ne sais à quel propos on parla un jour de l'esprit de domination, si ordinaire chez les prêtres en général: je dis que cela étoit d'autant plus facile à concevoir, qu'accoutumés à parler au nom de la Divinité, il leur semble qu'on ne puisse leur résister sans se révolter contre le ciel. « Cela est vrai chez
» les prêtres catholiques, dit M. de Gualtiéry:
» mais on ne trouve point cette maladie chez
» nos prêtres protestans. — Je ne saurois
» être de votre avis, reprit le prince: si,
» dans notre pays, les prêtres protestans sont
» plus retenus, c'est parce qu'ils sâvent bien
» qu'ils ne gagneroient rien, et qu'ils risque-
» roient tout à montrer plus d'ambition;
» aussi voyez-vous que chez nous, les prêtres
» catholiques sont aussi modestes que les
» autres; mais si le Gouvernement les sur-
» veilloit avec moins d'attention et de fermeté,
» tous seroient bientôt autres qu'ils ne vous
» paroissent. Jugez-en par MM. Sack et
» Spaldinck, qui sont prédicateurs de la cour!
» Me nierez-vous que, malgré la sévérité de

» nos lois, l'orgueil et l'esprit de domination » se manifestent jusque dans leur maintien, » et leur sortent, pour ainsi dire, par les » yeux? Nous ne conviendrons donc nulle- » ment de votre distinction, à moins que vous » ne la restreigniez aux belles ames, que l'on » peut rencontrer par-tout. »

Depuis son dernier voyage en France, j'ai pris la liberté de lui envoyer les ouvrages que j'ai fait imprimer; et j'en ai toujours reçu les réponses les plus flatteuses que je pusse desirer. Mon fils lui a même adressé son *Blocus de Gênes*, et quelques autres ouvrages militaires; et le prince, en lui répondant, l'a chargé de m'assurer de son estime et de son affection: mais on voit en même-temps dans ces dernières lettres, combien il étoit attaché à la France... « J'ai suivi, lui dit-il, toutes les » opérations des armées françaises dans cette » longue et terrible guerre; et je les ai suivies » en les admirant. Je ne vois rien dans les » temps modernes et même dans toute l'anti- » quité, qui, pour le courage, le dévouement, » et la persévérance, soit comparable au » blocus de Gênes. »

Le prince Henri a passé les derniers temps de sa vie, dans le sein du repos et des muses:

il a concentré, pour ainsi dire, son ame dans deux objets seulement, la bienfaisance et la philosophie. Il a fait tout le bien qu'il a pu à un grand nombre de Français émigrés ou autres; et il s'est vu vieillir et mourir sans pusillanimité, sans fluctuation, et sans foiblesse. On a diversement jugé de ce qui a été connu de son testament : pour moi, je n'y ai retrouvé que lui. Il a parlé en mourant comme il avoit pensé toute sa vie. S'il est entré dans quelques détails, c'est que son esprit a toujours été tourné vers le raisonnement; il n'a fait que suivre avec simplicité et franchise sa pente naturelle : il n'y a eu en cela ni vanité, ni prétention de sa part; mais il y a eu le desir d'être encore utile en donnant un bel exemple, et en disant ce qu'il pensoit être vrai : il y a eu l'espérance de contribuer au bien, et la persuasion que les hommes méritoient ou mériteroient que l'on fût ainsi disposé en leur faveur. On lui a reproché de n'avoir fait aucune mention de madame la princesse Henri dans son testament. Il ne me convient pas de prononcer sur la cause du réfroidissement qui a eu lieu entr'eux depuis 1765; le prince a cru avoir un motif suffisant pour rompre; et il l'a fait conformément à

son caractère : a-t-il eu raison ? Il faudroit ne l'avoir jamais vu pour penser qu'il eût cru et voulu avoir tort. Mais il peut avoir été trompé : j'ai observé que ceux qui étoient le plus attachés à ce prince, je parle sur-tout de ceux qui avoient plus d'honnêteté dans les sentimens que de politique, comme l'abbé de Francheville et plusieurs autres, ne manquoient aucune occasion, ne négligeoient aucun moyen de témoigner publiquement et en particulier, leur dévouement et leur respect à cette princesse ; et le prince ne les en aimoit pas moins.

On m'a demandé cent fois lequel m'avoit paru l'emporter sur l'autre, de Frédéric ou du prince Henri, pour toutes les qualités qui constituent le grand-homme. Il est hors de doute qu'ils ont été tous les deux, de ce petit nombre d'hommes rares qui méritent le plus de servir de modèles, et qui pourtant ont le moins d'imitateurs : mais jamais deux hommes ne se sont moins ressemblés. Frédéric étoit constitué d'une manière plus robuste, et c'est celui qui a le moins vécu (1). La physionomie de tous les deux étoit très-

(1) Le roi a vécu soixante-quinze ans, et le prince soixante-dix-sept.

marquée et bien caractéristique ; mais le roi avoit une très-belle tête ; ce qui n'empêchoit pas qu'il ne fût très-dur, quand il le vouloit : et le prince, qui étoit bien éloigné d'être beau, ne tardoit jamais à paroître très-aimable. Personne peut-être n'avoit les yeux plus vifs et plus spirituels, et le regard plus pénétrant et plus agréable que le premier ; chez qui pourtant le coup-d'œil devenoit si facilement terrible et foudroyant. Le second avoit des yeux presque déplacés, et durs au premier aspect, et néanmoins on ne l'avoit pas entendu deux minutes, que l'on oublioit entièrement ce défaut. Le frère aîné avoit l'esprit facile, sémillant, plein de saillies et d'épigrammes, naturellement porté à la gaîté et au persifflage, mais pénétrant, et pour ainsi dire, prophétique, ayant ce degré de finesse qui circonvient les autres, et qui tient à la ruse. Le prince Henri avoit l'esprit sérieux, mais sans lenteur ; raisonneur, mais sans pédantisme ; sévère, mais sans méchanceté ; délicat, mais sans fausseté ; droit et juste sans dureté et sans tristesse. La finesse chez lui étoit de la prudence, et se bornoit à découvrir celle d'autrui pour y échapper. Tout homme, bon observateur, auroit été enchanté

enchanté d'approcher et d'entendre quelquefois le roi ; il l'auroit admiré : tout homme honnête et sensible auroit voulu vivre avec le prince ; il l'auroit aimé. Celui-là jetoit dans la société l'agrément avec une sorte de profusion ; celui-ci ne manquoit jamais d'y porter les attentions les plus délicates et les prévenances les plus obligeantes. Tous les deux étoient plus qu'instruits, ils étoient savans ; tous les deux avoient également la profondeur, l'étendue et la fécondité du génie. Ils ont fait tous deux de grandes choses dans la guerre et la politique, mais l'un comme par inspiration, et l'autre avec réflexion et calcul : aussi est-il arrivé que celui-là a fait des fautes, mais a beaucoup plus fait de choses ; et que celui-ci, qui pourtant a beaucoup fait, n'a point eu de fautes à se reprocher. Quant aux défauts, on pourroit sur-tout reprocher au roi trop de méfiance, et au prince trop de confiance. Je ne parle pas de la discrétion ; le roi a quelquefois dévoilé ses opinions politiques par passion ; le prince n'a jamais été indiscret que pour ce qui le concernoit personnellement ; parce que celui-là étoit plus naturellement vif, et celui-ci plus naturellement franc. Tous les deux étoient très-fiers en

de certaines occasions; c'est-à-dire, le roi, quand il pensoit qu'on vouloit lui manquer; et le prince, quand il jugeoit qu'on lui avoit manqué. Sous le rapport militaire, le roi étoit hardi par caractère, et le prince, par principe; tandis que, d'autre part, celui-là étoit indulgent et bon par système, et celui-ci par caractère. Je les comparerois, le premier à Annibal pour la ruse et à Condé pour la valeur, et le second à Turenne et à Gustave-Adolphe. Tous deux se partageoient, pour ainsi dire Alexandre et César.

LE PRINCE FERDINAND,

TROISIÈME FRÈRE DE FRÉDÉRIC.

Le prince Ferdinand, le plus jeune des fils de Guillaume premier, a aussi été celui dont la santé a toujours paru la plus chancelante; il a cependant fait, comme les autres, les pénibles et terribles campagnes de la longue guerre de sept ans : il n'a fait ni les premières guerres, durant lesquelles il étoit encore trop jeune, ni celle de la succession de la Bavière, époque où il étoit beaucoup trop foible pour ne pas succomber à tant de fatigues ; si même il avoit résisté aux campagnes de la guerre où il a servi, ce n'avoit pas été sans y altérer sensiblement sa santé. Il y avoit échappé aux armes de l'ennemi, et non aux peines du corps. Ce prince qui combattit tant de fois à la tête des plus braves, comme ses frères, et de qui Frédéric disoit, ainsi que du prince Henri : « Mes frères s'exposent » trop ; ils se couvrent de gloire par-tout où

» ils ont à combattre; mais leur courage » que j'admire, me fait trembler; » ce prince, dis je, a eu le bonheur de n'avoir été blessé dans aucune occasion : mais il n'en a pas moins rapporté une constitution affoiblie, et beaucoup plus délicate qu'elle ne l'avoit été précédemment.

Il avoit épousé une princesse de la maison royale de Prusse, une cousine, fille du margraff de Schwedt, belle, très-bien faite, vive, spirituelle et très-aimable. Il en a eu plusieurs enfans, qui vivent et sont aujourd'hui l'un des principaux ornemens de la cour. Je les ai vus qu'ils étoient encore bien jeunes, et ne pouvoient encore donner que des espérances.

Le prince Ferdinand, ne jouissant pas d'une forte santé, n'a pu que se tracer un genre de vie modéré et tranquille. On retrouve ce caractère dans tout le cours de sa vie et dans toute sa conduite. Sa correspondance a toujours été également régulière et polie. Devenu grand-maître de l'ordre teutonique protestant, il passoit ses hivers à Berlin, et ses étés au château de Frédérics-Feld, à quatre milles de cette capitale. Dans l'une et dans l'autre de ces deux résidences, tout

étoit paisible et heureux autour de lui. Il n'étoit pourtant pas ennemi des fêtes, pourvu qu'elles ne fussent pas trop bruyantes. Je me souviens qu'il m'a demandé une fois deux couplets pour une occasion semblable, en m'indiquant par écrit la pensée qui devoit en être le sujet, et la mesure ainsi que le nombre des vers, attendu qu'on avoit déjà l'air sur lequel on vouloit les chanter. Ses jardins de Frédérics-Feld offroient quelques décorations qu'il y avoit fait placer.

Malgré ce genre de vie toujours égale et si réglée, il a eu des maladies graves : je citerai sur-tout une fluxion de poitrine dont il fut attaqué de mon temps à Frédérics-Feld, et dont le docteur Musselius eut beaucoup de peine à le sauver. Ce médecin m'a conté quelque temps après, qu'il avoit pendant plusieurs jours presque désespéré de l'efficacité de ses remèdes. « Je passois, me » disoit-il, les jours et les nuits près de lui ; » à consulter très-souvent son pouls et les » autres symptômes de sa maladie : mais ce » qui m'embarrassoit singulièrement, c'étoit » la crainte où j'étois que le prince ne s'a- » perçût de mes inquiétudes, vu que cette » découverte n'auroit pu que lui faire beau-

» coup de mal. Je feignois d'être fort tran-
» quille sur son état, et même de m'en oc-
» cuper avec l'apparence de la plus grande
» sécurité ; mais, lorsque mes craintes étoient
» trop vives, je m'en allois, la lorgnette en
» main, me placer devant plusieurs tableaux
» dont sa chambre à coucher étoit garnie, et
» j'y restois des heures entières, non à les
» regarder, comme j'en faisois le semblant ;
» car je ne sais pas encore actuellement ce
» qu'ils représentent ; mais, à méditer sur
» l'état de mon malade, et sur ce que je
» pourrois faire pour le sauver. Or, mon-
» sieur, mes soins, quels qu'ils fussent, ne
» me garantirent pas du danger que je crai-
» gnois : car, lorsque la crise fut passée, et
» que je pus annoncer au prince qu'il étoit
» en convalescence, il me dit : *Eh bien,*
» *avouez à présent que j'ai été en très-*
» *grand danger. Vous avez tout fait pour*
» *me le cacher ; mais je l'ai bien vu, sur-*
» *tout lorsque vous alliez tant admirer mes*
» *tableaux : ce n'étoit pas pour mes tableaux*
» *que vous me dérobiez votre visage ; c'é-*
» *toit pour que je ne visse pas vos inquié-*
» *tudes*..... Voilà, ajoutoit M. Musselius, un
» fait qui prouve que nos malades ont une

» attention et une sagacité singulières à nous » deviner. Pour moi, je regarde toujours » les miens comme étant à cet égard mes » plus grands ennemis. Je ne puis pas vous » dire combien je me méfie d'eux : aussi » n'est-il point de précaution que je ne » prenne, pour leur cacher ce que je pense » de leur état. »

Le prince Ferdinand a toujours eu pour premier aide-de-camp M. le comte de Schmettaw, fils du feld-maréchal de ce nom, homme de mérite, ayant des connoissances étendues, principalement en ce qui concerne l'art militaire, et autant de fermeté dans le caractère que de justesse dans l'esprit.

De quelque ménagement que le prince eût besoin pour sa santé, il n'en remplissoit pas ses devoirs militaires avec moins d'exactitude ; il alloit tous les printemps exercer son régiment à Ruppin où il étoit en garnison, de même que le prince Henri alloit exercer le sien à Spandaw : et au jour des grandes revues, j'ai vu également ces deux princes en supporter la fatigue, à la tête de leurs régimens, et à pied.

Je parlerai ailleurs de madame la princesse Ferdinand, et sur-tout aux articles de la reine

de Suède, et de l'abbé Raynal; et je répéterai ici que jamais je n'ai vu chez elle que bonté, modération, aménité et franchise. Un jour que M. Borrelly avoit l'honneur de dîner à sa table, elle lui parla de l'histoire de la Bastille, par Linguet, qu'elle venoit de lire... « Monsieur, dit-elle, votre Bastille est » une chose bien effrayante et bien cruelle ! » Il s'y fait dans le silence et le secret de » bien grandes horreurs, que l'on ne s'attendroit pas à trouver chez une nation qui se » met au premier rang des nations civilisées : » le despotisme n'a rien de plus redoutable » ailleurs; et vous conviendrez que chez nous, » qui sommes plus modestes dans nos prétentions, on ne voit rien de semblable!... » — Et Spandaw, madame, est-il bien humain et bien doux? Les lois y ont-elles » quelque accès ? Et savons-nous tout ce qui » s'y passe ? Si l'on en faisoit l'histoire, seroit-» elle plus consolante que celle de la Bastille? » — Ah ! monsieur, reprit-elle avec vivacité » et franchise, je n'y pensois pas ! Vous avez » raison ! Tous les gouvernemens se valent » à cet égard-là. »

Madame la princesse Ferdinand a eu chez elle et auprès d'elle jusqu'au jour du mariage,

sa sœur cadette, madame la princesse *Philippine*, qui, de mon temps, épousa le landgraff de Hesse-Cassel, et qui est aujourd'hui douairière ; princesse qui étoit sans contredit la plus belle personne de la cour, tant par la perfection de ses traits et de sa taille, que par l'éclat de la jeunesse, la dignité de sa personne, et l'excellence de sa physionomie.

Une chose qui nous montre combien, de notre temps, les anciens préjugés et sur-tout les préjugés haineux ont perdu de leur influence, au moins aux yeux de la politique, c'est que son altesse royale, épouse du grand-maître de l'ordre teutonique protestant, portoit toujours la croix de Malte, que le grand-maître de cet ordre catholique lui avoit envoyée. Il y a ici égale marque de considération, et égal esprit de tolérance, de part et d'autre.

Cette cour, aujourd'hui que le prince Ferdinand est d'un âge très-avancé, ne va plus, dit-on, à Frédérics-Feld, parce que cette résidence pouvoit donner lieu à des courses trop fatigantes : elle passe les étés en un château situé au bout du parc de Berlin, sur le bord de la Sprée, et un peu au dessous de ce qu'on appelle *les tentes*. C'étoit un terrain

assez considérable, qui avoit appartenu au ministre de Horst, lequel y avoit fait bâtir une jolie maison de campagne. Le prince Ferdinand, après en avoir fait l'acquisition, et en avoir considérablement agrandi l'étendue, y a fait élever un château que je n'ai pas vu, mais que l'on m'assure être très-vaste et très-beau. C'est de là que son altesse royale a daigné m'annoncer la mort du prince Henri son frère, par une lettre toute de sa main, et qui m'a vivement rappelé combien l'un et l'autre de ces deux augustes frères avoient de droits à ma reconnoissance, et à mes hommages les plus respectueux.

LA PRINCESSE ULRIQUE,

REINE DOUAIRIÈRE DE SUÈDE.

LORSQUE M. de Vergennes, ambassadeur de France à Stockholm, eut décidé Gustave à retirer l'autorité royale de la tutelle du sénat, on crut qu'une des premières précautions que la prudence devoit faire prendre, étoit de faire éloigner la reine douairière, mère du roi, cette célèbre Ulrique dont Voltaire avoit vanté l'esprit et les charmes; et l'on parvint à lui faire concevoir à elle-même et comme d'elle-même, le desir de venir passer quelque temps à Berlin, revoir sa famille, et rafraîchir tous les souvenirs de son enfance. L'affaire fut donc négociée par elle: la cour de Suède ne parut s'en mêler que par une juste condescendance pour une personne si respectable et si respectée: la cour de Prusse ne put que témoigner un vif desir de posséder bientôt et long-temps, une sœur du roi, toujours si chérie. Ainsi elle passa la mer Bal-

tique, accompagnée de sŏn altesse royale sa fille, aujourd'hui abbesse de Quedlinbourg, âgée alors d'environ dix-huit ans, et que ne quittoit pas madame sa gouvernante : du reste on voyoit à leur suite, comme maréchal de cour et surveillant, M. le comte de Schwérin, sénateur ; comme cavaliers, MM. de la Gardie, mari et beau-frère de la dame gouvernante, tous deux issus d'une famille françoise établie en Suède ; comme chambellan, un jeune M. de Schwérin ; outre plusieurs dames d'honneur, dont je ne citerai que mademoiselle Ehrenschwert, et deux pages, dont un étoit un Spaar. Le roi de Prusse plaça de plus auprès d'elle, M. le baron de Poëlnitz, comme maréchal de cour, et M. le baron de Schack, comme chambellan ; et elle eut un appartement marqué à Potzdam, et à Berlin, où elle resta pendant neuf mois, n'ayant été retenue à Potzdam que deux ou trois jours à son arrivée, et un jour ou deux à son départ.

Voir l'académie, et assister à une de ses séances, fut une des choses que la reine Ulrique desira le plus vivement, et que Frédéric lui accorda le plus volontiers. Mais ce roi voulut que la séance fût publique, et eût un éclat convenable. Il jugea même devoir

composer un discours pour cette circonstance ; et il prit pour sujet : *De l'utilité des sciences et des arts dans un Etat.* Il lui plut ensuite de me choisir pour faire la lecture de ce discours en cette séance solennelle.

Le jour fixé pour cette même séance étant arrivé, les quatre directeurs de l'académie, le secrétaire, le bibliothécaire et le gardien du cabinet d'histoire naturelle allèrent recevoir sa majesté au bas de l'escalier : on la plaça, ainsi que sa fille, dans l'enceinte de la table occupée par les académiciens, laquelle forme au milieu de la salle un quadrilatère assez étendu pour trente ou quarante académiciens au moins. On introduisit à sa suite et dans la même enceinte, le prince Henri son frère, la princesse Ferdinand, la princesse et le prince Frédéric de Brunswick, et les gouvernantes et dames d'honneur : les maréchaux de cour, chambellans, cavaliers, généraux, ministres d'Etat, et ministres étrangers, de même que les curieux de toutes conditions, se distribuèrent comme ils purent derrière les académiciens, et dans le reste de la salle. M. Formey, secrétaire perpétuel, commença la séance par un discours de près de trois quarts d'heure, qui ne fut qu'un com-

pliment adapté à la circonstance, et où l'orateur passa en revue la famille royale, la Suède, les premières années de la reine, et les sciences et les arts. Quand il eut fini, je fis la lecture du discours du roi, sans aucun préambule, et sans autre annonce que le titre, et ensuite le mot de *madame* que je prononçai debout par forme d'apostrophe ; après quoi je m'assis. Comme il ne convenoit pas que l'on entretînt sa majesté d'aucun autre objet après le discours du roi, la séance se termina, lorsque je cessai de parler ; et tout le monde se leva pour se retirer : la reine, avant de partir, s'approcha de M. Formey, à la gauche duquel j'étois placé, et lui dit : « M. Formey, » vous m'avez fait rougir à l'âge de plus de » cinquante ans : cela n'est pas trop bien de » votre part ; cependant je vous remercie. » Après ces deux mots, elle accorda un salut général à toute l'académie, et s'en alla sans me dire un mot, quoiqu'elle m'eût bien fixé à deux reprises successives. Je me hâtai de me retirer à mon tour, avec M. du Troussel qui étoit derrière moi, et qui m'attendoit pour me conduire chez lui, où son épouse et ma femme nous attendoient. Ce brave homme, qui m'étoit sincèrement attaché, avoit été

frappé et attristé de l'indifférence que la reine paroissoit avoir voulu afficher envers moi : il n'osoit m'en parler ; mais son silence même me fit deviner ce qui se passoit en son ame. « Je crois en vérité, lui dis-je en riant, que » vous êtes affligé de ce que je n'ai pas même » eu un salut de la reine de Suède ? — J'en » suis indigné, me répondit-il avec chaleur : » mais il y a ici quelque infamie qu'il faudra » découvrir ! — Je ne vois pas, répliquai-je, » qu'il y ait rien en tout ceci qui doive m'af- » fecter. La reine de Suède ne m'a jamais vu ; » elle ne me connoît point : elle sait que le » discours que j'ai lu est de son frère ; elle » doit penser que je n'y suis pour rien. Dans » cet état de choses, elle ne m'a rien dit, » parce qu'elle n'avoit rien à me dire. Il n'y a » en cela ni intrigue, ni malveillance. Et moi, » de mon côté, est-ce pour elle que j'ai fait » cette lecture ? non ; j'ai obéi au roi : il m'a » chargé de lire son discours, et je l'ai fait » pour lui : s'il en est satisfait, mon objet est » rempli, et je dois être content : le reste » m'est tellement étranger, que je ne crois » pas devoir m'en occuper un instant. Je ne » suis point venu dans ce pays pour m'y li- » vrer à quelque sorte d'ambition que ce soit ;

» et je ne suis disposé à intriguer ni autour
» d'une reine, ni autour d'aucune autre per-
» sonne. Mon plan est fort simple ; il se ré-
» duit à deux points, dont je ne veux jamais
» m'écarter : faire mon devoir, et ne point
» m'inquiéter du reste. Je n'ai qu'une seule
» divinité, ma tranquillité : je lui sacrifierai
» toujours ce qui n'intéressera ni ma cons-
» cience, ni mon honneur. »

M. du Troussel ne pensa point comme moi : tout en entrant chez lui, il rendit compte à madame du Troussel de ce qui s'étoit passé et de notre conversation. Son épouse pensa comme lui, et jura que le lendemain elle sauroit ce qui en étoit. En effet, elle étoit invitée à souper le lendemain chez la reine de Suède. Ainsi il fut arrêté que nous viendrions souper chez elle pour y attendre son retour, et savoir par elle ce qu'elle auroit découvert. Elle ne parla point des moyens qu'elle emploieroit, parce qu'elle ne pouvoit les déterminer que sur les lieux, et selon les personnes et les circonstances. J'eus beau persister dans mon apathie, on ne daigna pas seulement m'écouter.

Tout se fit le lendemain comme cette dame l'avoit projeté et résolu. Elle revint chez elle à onze heures et demie du soir, triomphante

triomphante et se regardant comme bien instruite de tout. Arrivée des premières chez la reine; elle avoit pris à part le baron de Schack, qui étoit chargé d'arranger les parties de jeu : elle avoit exigé de lui, sous peine de se brouiller pour jamais, qu'il la placât à une table voisine de celle de la reine, et de manière que cette reine à son jeu, ne pût lever les yeux sans la voir; c'est-à-dire, que la reine ayant, par exemple, son fauteuil à l'orient de sa table de jeu, madame du Troussel eût le sien au couchant de la table qui se trouveroit sur la même ligne et en avant de la première. Lorsqu'on fut au jeu, madame du Troussel, qui avoit prévenu ses joueurs et joueuses, qu'elle causeroit beaucoup plus qu'elle ne joueroit, se mit à parler de la séance de la veille; mais à en parler à très-haute voix, et de manière que la reine ne pût pas perdre un mot de tout ce qu'elle disoit. Après avoir fait un tableau flatteur de la solennité de cette assemblée, et un très-bel éloge du discours du roi, elle ajouta que, de l'aveu des assistans, j'avois lu ce discours comme il convenoit de le lire : ici elle entra dans quelques détails, et observa que je réunissois ce qu'on pouvoit désirer

dans ces sortes de circonstances ; et que parmi les académiciens mes confrères, le roi n'auroit pu, quelque mérite qu'ils eussent à tant d'autres titres, en trouver un qui pût s'acquitter mieux que moi, de cette mission honorable : elle passa en revue et de même, tout ce qu'il lui plut de m'attribuer de bonnes qualités, comme citoyen, père de famille, homme de société, et académicien.

La reine, qui avoit elle-même suspendu son jeu en l'écoutant, lui dit à la fin : « Mais, » madame, de qui parlez-vous donc ? — De » M. Thiébault, qui a eu l'honneur, hier, de » lire à votre majesté le discours du roi. — » Mais ce M. Thiébault n'est pas académi- » cien. — Et qui l'est donc, s'il ne l'est pas ? » Madame, il est académicien dès son ar- » rivée à Berlin, et de plus professeur à » l'école civile et militaire, où il est logé : » ce sont messieurs d'Alembert et d'Olivet » qui l'ont proposé au roi à la fin de 1764; » il a été reçu à l'académie dès son arrivée, » et depuis cette époque jusqu'à présent, » il est l'académicien que le roi fait ap- » peler le plus souvent auprès de lui quand » il vient à Berlin. Ce que j'ai l'honneur de

» dire ici à votre majesté, est de notoriété » si publique, qu'il n'y a personne en cette » ville qui ne le sache comme moi : du reste, » madame, il n'y a rien à ajouter à l'éloge » de M. Thiébault, quand on a dit comment » le roi l'a toujours accueilli, et l'accueille » encore. — Cela étant, reprit la reine, j'ai » eu grand tort hier envers lui. Mais on » m'avoit assurée que ce n'étoit qu'un Fran- » çais inconnu, arrivé dans le pays depuis » peu, qui d'ailleurs n'avoit aucun appui, » ni aucun titre, et dont mon frère ne se » servoit pour ces sortes de lectures, que » parce qu'il étoit assez satisfait de sa voix » et de sa prononciation. Il est juste, d'après » ce que vous me dites, que je répare mon » erreur. » A l'instant la reine fit appeler son coureur, et envoya m'inviter à dîner chez elle pour le lendemain.

Madame du Troussel ne s'en tint pas à ce premier succès : elle fit confirmer tout ce qu'elle avoit dit par les Berlinoises et Berlinois présens : on ne parla plus que de moi pendant quelque temps ; et lorsque le jeu eut fini, elle pressa tellement ceux qui étoient le plus habituellement autour de la reine, qu'on lui dit enfin que c'étoit M. le marquis

de Gualtiéry, qui l'avant-veille à l'heure du dîner, avoit si bien endoctriné la reine sur mon compte. Ce qu'il y eut de plus piquant dans cette soirée, c'est que ce marquis étoit présent à la conversation du jeu, et avoit entendu une sortie très-vigoureuse de madame du Troussel contre les calomniateurs et mes ennémis. Voilà le précis fidèle du rapport que celle-ci eut à nous faire à son retour (*a*): On peut facilement imaginer les réflexions et les commentaires que les uns et les autres eurent à y ajouter. On s'étonna que M. de Gualtiéry, qui étoit connu pour être un homme d'esprit, se fût aveuglé lui-même jusqu'à se flatter de pouvoir impunément

(1) Quelques personnes prétendent que j'ai mal à propos accusé M. Gualtiéry dans cet article : mais il est bien évident que je ne l'accuse pas; je ne fais que citer ce que madame du Troussel nous raconta, sans d'ailleurs confirmer son récit en aucune manière. Mes réflexions sont même de nature à faire douter de la vérité du rapport fait à cette dame. Quant à la critique de son discours *sur l'Ennui*, elle ne touche point à l'honneur; ce n'est qu'une plaisanterie littéraire. Je dois seulement avertir que selon les apparences, j'étois tombé relativement à messieurs ses fils, en quelques erreurs légères, que je corrige dans cette seconde édition.

tromper la reine sur des faits aussi notoires : on conclut de sa mal-adresse, qu'il falloit qu'une passion bien forte l'animât contre moi ; et l'on me demanda en quoi j'avois pu le blesser si vivement. « Il me seroit difficile de » le dire, répondis-je : je ne l'ai jamais vu » ni chez lui, ni chez moi : jamais il n'y a » eu entre lui, les siens et moi, aucun croise- » ment d'intérêts ou de prétentions. Nous ne » nous sommes rencontrés en maisons tierces, » qu'autant qu'il l'a fallu pour dire que nous » nous connoissons ; et nous ne nous sommes » parlé que pour nous dire de ces choses » honnêtes, qui laissent aux hommes leur » indifférence mutuelle. Je ne puis donc lui » soupçonner d'autre motif que le desir de » servir les passions d'autrui, et notamment » la haine et la jalousie de Quintus Icilius, » de Bastiani, et de quelques autres qui me » font plus ou moins de caresses, et qui croient » échapper à mes regards, parce que je ne » leur dis pas combien ils m'inspirent de » pitié. »

C'est ici l'occasion de faire connoître ce marquis de Gualtiéri. Son père étoit un bon et brave pasteur de la colonie françoise, qui réunissoit à quelques connoissances in-

digestes, un caractère fort honnête, et tout le radotage de la vieillesse : malheur à celui qui par civilité se trouvoit être condamné à l'entendre ; car ce vieillard étoit une espèce extraordinaire de sangsue, qui ne lâchoit jamais prise, parce qu'elle n'étoit jamais rassasiée. La femme de cet interminable radoteur, étoit une bonne et brave femme alliée à la famille des Jordan, où elle étoit estimée et chérie : leur fils avoit été pasteur à Rheinsberg, et y avoit appris le métier de courtisan : il avoit beaucoup d'esprit, et sur-tout de celui qui plaît dans le monde ; le sarcasme sous la forme de la franchise ; une imagination qui amusoit par là même qu'elle étoit exagérée ; et d'ailleurs assez de souplesse pour plaire. Il sut se rendre agréable au prince Henri, qui n'eut pas de peine à lui persuader qu'il étoit peu fait pour la simplicité évangélique ; de sorte que M. de Gualtiéry ayant découvert qu'il descendoit des Gualtiéry d'Italie, quitta le collet et la perruque sacerdotale, et vint à Berlin en séculier élégant, vivre du bien de sa femme, se faisant présenter aux différentes cours, sous l'égide du prince Henri, qui lui fit toujours un accueil favorable ; mais cepen-

dant ne se l'attacha par aucun titre. Comme la fortune de madame Gualtiéry étoit médiocre, on songea à procurer quelque sorte de pension au mari. Après bien des recherches, on n'imagina rien de mieux que de lui faire demander une place à l'académie : la lettre fut revue et corrigée par tous ses amis, et sur-tout par le vieux baron de Kniphausen ; mais par quel art pouvoit-on surprendre et séduire Frédéric? Ce roi répondit au marquis qu'il falloit avoir des titres pour être de son académie, et que comme il n'en avoit encore aucun, il falloit qu'il envoyât à ce corps de savans, quelque ouvrage sur lequel on pût juger de son mérite. Cette réponse jeta le candidat et tous ses amis dans un embarras extrême : car un long ouvrage prendroit bien des années. Et si l'on ne vouloit faire qu'un simple discours, quel sujet choisir, et que dire ? Comme ces questions ne tardèrent pas à fatiguer tous les esprits, le baron de Kniphausen, qui commençoit à s'en ennuyer comme les autres, décida enfin qu'il falloit nous envoyer un beau discours bien spirituel et bien éloquent sur l'*ennui*. On fut longtemps à faire le discours, et long-temps à le polir ; enfin il parvint à l'académie : il y

fut lu. il fut imprimé, adressé au roi, et répandu dans le public; et l'académie, le public et le roi jugèrent qu'il méritoit d'autant moins de procurer une place ou une pension à son auteur, qu'il faisoit mieux connoître son sujet par l'effet qu'il produisoit sur ses lecteurs, que par l'analyse qu'il renfermoit. Ce malheureux coup d'essai ferma donc pour toujours la porte de l'académie au pauvre marquis, à qui il ne resta plus aucun moyen de parvenir aux pensions. Il a laissé en mourant, deux fils, tous deux placés dans le militaire: un d'eux, qui a été hussard, étoit un charmant jeune homme que tout le monde aimoit.

Un jour, l'autre qui étoit dans l'infanterie, me soutint que rien n'étoit plus raisonnable, plus juste et plus utile que de donner des coups de bâton aux soldats, prétendant que cela mettoit le sang en mouvement, que les soldats s'en portoient mieux, et que d'ailleurs tous, et même les Français, s'y accoutumoient fort bien. Je ne parle, au surplus, de cette opinion qui ne passa point sans réplique, que parce qu'elle n'est que trop répandue, sur-tout parmi les militaires de ce pays-là. C'est une chose incroyable, que

la facilité avec laquelle les hommes, en général, adoptent les maximes les moins raisonnables, lorsqu'elles tendent à justifier des pratiques inhumaines au fond, mais admises et usitées.

La reine de Suède m'accueillit avec beaucoup de bonté, et me témoigna être fort aise de faire ma comoissance; sans néanmoins me rien dire ni de la séance publique, ni du discours du roi, ni de madame du Trousset. Son usage étoit de paroître dans son salon long-temps avant de dîner, et d'y causer tête à tête, sous les yeux de tout le monde, avec celui qu'elle appeloit, mais dans une embrasure assez éloignée pour ne pouvoir être entendue de personne. C'est de cette sorte que, pendant les neuf mois qu'elle passa à Berlin, elle me conta successivement toutes les anecdotes de son règne, et discuta avec moi une infinité de questions politiques auxquelles son goût naturel la ramenoit sans cesse: la jeune princesse sa fille, ne la quittoit pas: elle arrivoit avec elle, partoit avec elle, et étoit toujours à table entr'elle et sa grande gouvernante, à moins qu'il n'y eût l'un des frères de sa majesté, ou quelqu'une des princesses de la famille royale; auquel cas, son altesse royale

de Suède se trouvoit éloignée, et placée après ses parens ou parentes, et toujours sa gouvernante ensuite. En général, la reine se plaçoit au milieu de la table, les princes ou princesses à sa droite et à sa gauche, après quoi venoient les dames et ensuite les cavaliers qui se trouvoient ainsi remplir les deux bouts de la table, et laissoient le côté long en face de la reine, aux maréchaux de cour et aux étrangers, lesquels étoient de cette sorte en face de sa majesté, et pouvoient plus facilement converser avec elle. Les cavaliers servoient; les domestiques offroient de chaque plat à tous les convives, à la ronde; et quand la reine se levoit de table, tout le monde la suivoit dans le salon, qu'elle ne faisoit alors que traverser, avec sa fille et ses parens, pour passer dans sa chambre particulière; car l'étiquette qui lui permettoit de nous faire asseoir à la même table, et de nous faire manger des même plats, et en même temps qu'elle, lui défendoit de prendre le café avec nous. Ainsi, après ce départ, nous n'avions plus à la revoir le même jour, à moins de quelques circonstances extraordinaires: nous prenions le café bourgeoisement entre nous, et chacun se retiroit à volonté.

Il faut croire que la reine Ulrique voulut amplement réparer la sorte d'impolitesse qu'elle m'avoit faite : car, depuis ce premier dîner, j'ai été prié chez elle au moins trois ou quatre fois la semaine, durant tout le reste de son séjour parmi nous : elle me mettoit sur la liste d'invitation, même les jours où elle avoit ses frères, sœurs, ou belles-sœurs ; si bien que ceux-ci finirent par ne plus la prier, sans me compter au nombre de ceux dont on croyoit devoir lui donner la société. Je vais rapporter ici les anecdotes les plus remarquables que ma mémoire me retrace relativement à ces neuf mois.

Dans les aparté, où elle me retenoit au bout du salon, elle avoit l'habitude de me parler de fort près, et, pour ainsi dire, nez à nez : cette circonstance me rendoit infiniment pénibles, ces conférences ordinairement fort longues : car chaque mot qu'elle avoit à me souffler, étoit pour moi le véhicule, non-seulement de ses idées, mais encore celui d'un supplice vraiment insupportable, qu'il falloit endurer sans témoigner le sentir ; il m'est arrivé quelquefois de craindre d'en tomber à la renverse ; et l'on conçoit combien par-là la conversation et tout ce que cette

reine me confioit, devoit perdre de son intérêt à mes yeux.

Ce fut là qu'elle me conta toutes les intrigues des ministres étrangers à Stockholm, pendant son règne, et particulièrement des ministres d'Angleterre et de Russie, pour brouiller, diviser et énerver la Suède : ce qui l'irritoit le plus, ce n'étoit pas que ces ministres cherchassent à faire du mal : car enfin, me disoit-elle, ils étoient envoyés pour cela : c'étoit pour eux comme un devoir; mais elle étoit indignée du choix des moyens qu'ils employoient, sur-tout l'envoyé de Russie. Celui d'Angleterre y mettoit encore un peu de décence; il est vrai qu'il calomnioit, ou répandoit les calomnies des autres : mais au moins, il respectoit les formes, les usages et le ton de la société; au lieu que celui de Russie ne gardoit aucune mesure, aucune décence, aucune pudeur : il cabaloit jusques dans les dernières classes de la populace; il y faisoit circuler les plus grossières absurdités, et couroit lui-même les plus vils cabarets, pour y répandre les propos les plus odieux, et les plus démentis de vérité et de vraisemblance. On peut dire qu'elle portoit une haine bien prononcée à ce Russe, dont j'ai oublié

le nom; mais qui étoit en Suède bien long-temps avant que sa majesté vînt nous voir.

Les cabales de la Russie et de l'Angleterre avoient engagé la cour de Stockholm à prendre en tout temps, plusieurs mesures secrètes pour la sûreté des personnes, et le maintien de l'autorité publique. Or parmi ces mesures il y en eut une qui, en 1763, (si je ne me trompe,) manqua de faire sauter cette capitale, et d'engloutir tous les habitans sous les ruines. En cas de sédition, on avoit voulu avoir sous la main une quantité suffisante de poudre. On en avoit très-secrètement amassé je ne sais combien de quintaux, qu'on avoit placés dans une petite maison, habitée seulement par quelques vieux serviteurs, lesquels même étoient loin de soupçonner ce qui étoit dans les pièces qu'ils n'occupoient pas. Cette maison d'ailleurs étoit solidement bâtie et toute en pierre; elle étoit assez isolée, et dans un endroit peu propre à attirer l'attention: mais par malheur, elle étoit derrière le théâtre, et n'en étoit séparée que par une rue assez étroite. Tel étoit l'état des choses, lorsqu'un soir, le feu prit au spectacle, le roi et la reine y étant. A l'instant où l'on cria au feu, tout le monde se précipita vers

les issues pour se sauver : mais d'un autre côté, les cris *sauve le roi ! sauve la reine !* se répétèrent au dedans et au dehors ; et les gardes du corps qui se trouvoient hors de la salle, s'emparèrent des portes leurs armes en avant, et voulurent entrer à quelque prix que ce fût : il résulta de ce conflit un tumulte effroyable, dans lequel il y eut environ trois cent soixante personnes qui périrent, les unes étouffées, et les autres tuées à coups de sabres, d'épées ou de baïonnettes.

Pendant ce tumulte, ces massacres, et tous les cris, les horreurs que l'on peut se représenter, et au milieu d'un incendie dont les progrès étoient très-rapides, la reine se ressouvint des barils de poudre ; alors ne songeant plus à elle-même : « Sire, dit-elle » à voix basse au roi, et cette maison où » est la poudre ? Tout est perdu si on ne » la sauve pas ! Mais à qui confier ce secret » et ce soin si urgent ? » En ce moment elle aperçut l'embassadeur de France dans une loge en face : on le fait prier de venir tout de suite dans la loge de leurs majestés : dès qu'il y fut entré, on lui confia, encore à voix basse, le secret fatal, le danger immi-

nent que l'on couroit, et l'embarras où l'on étoit pour trouver les moyens de préserver cette maison de l'incendie. L'ambassadeur ne balança point à offrir ses services et son zèle: pendant cette courte et si secrète conférence, les gardes du corps étoient parvenus à se rendre maîtres de la principale entrée: le roi, la reine, leur suite, et l'ambassadeur de France sortirent: et ce dernier, dès l'instant qu'il fut libre, se jeta à la tête de ceux qui cherchoient à donner du secours; et là, l'épée à la main, déterminé à tout, il s'empara d'une autorité absolue et générale: on le voyoit, sous ses habits de grand gala, et tout en désordre, prendre toutes les pompes, à mesure qu'elles arrivoient, et les diriger sur cette seule maison, ordonnant le silence et l'obéissance à quiconque vouloit lui faire quelque objection, et soutenant que la salle étant toute enflammée, ne pouvoit plus être conservée; et que c'étoit à cette maison qu'il falloit donner tous ses soins, puisque c'étoit par là que le feu pouvoit plus facilement se communiquer à toute la ville. Ainsi la nuit se passa à inonder cette maison, qui ne recéloit pas une étincelle de feu, et à laisser brûler la salle, ou à n'y porter que les

secours qu'on ne pouvoit pas appliquer à l'unique objet des soucis de M. l'ambassadeur.

Le lendemain, quand il parut à la cour, tout le monde l'entoura pour le remercier de son zèle, mais en même temps pour lui témoigner la surprise extrême où l'on étoit de la conduite qu'il avoit tenue; et lui répondoit à tout le monde en riant : « Que vous dirai-» je ? Au sortir du spectacle, cette maison » que d'ailleurs je ne connois pas, m'a paru » la plus exposée : je me suis imaginé que » l'incendie pouvoit gagner la ville par là ; » la salle me paroissoit perdue, quelques » soins qu'on y portât : ainsi, pour sauver » votre capitale, je n'ai vu qu'un seul moyen, » je n'ai été frappé que d'une seule idée, et » mon zèle a fait le reste. Quelle que soit » mon erreur, vous devez au moins me savoir » gré de mon intention. Mais, monsieur » l'ambassadeur, vous vous exposiez beau-» coup ; car, enfin, si on avoit refusé de vous » obéir ? — Oh ! en ce cas, dans l'effervescence où j'étois, j'aurois tué quiconque » m'eût opposé la moindre résistance. Par » bonheur pour moi, si tout le monde aujourd'hui observe que je n'avois aucune

» autorité

» autorité à exercer, personne n'a osé s'ar-
» rêter à cette pensée, hier dans le plus fort
» du péril. Il auroit fallu pour cela le calme
» où l'on est aujourd'hui, et dont les autres
» étoient alors aussi éloignés que moi. Je
» crois bien que quelques personnes ont été
» retenues par l'idée que je suis chez vous,
» le ministre de votre allié le plus zélé et
» le plus fidèle. Mais, en général, il faut
» convenir que si je me suis arrogé des droits
» que je n'avois pas, et si vos concitoyens
» l'ont souffert sans m'opposer aucune résis-
» tance, c'est que nous avions tous égale-
» ment perdu la tête. » Ce fut ainsi que se livrant galamment et de lui-même aux reproches qu'on pouvoit lui faire, il achevoit de sauver même de tout soupçon, le secret important qui lui avoit été confié, et le vrai motif qui avoit déterminé sa conduite. Ce fut aussi dans cette dernière intention, que le roi et la reine, tout en le remerciant si vivement en particulier du service qu'il leur avoit rendu, se joignoient aux autres en public, pour le badiner sur les inspirations merveilleuses de son zèle.

Je n'entrerai point dans les détails où cette reine m'a tant de fois ramené, concernant

les Etats de la Suède, les ordres dont ces Etats sont composés, les efforts que ces ordres font pour y dominer, la lutte que d'un autre côté le sénat cherche à soutenir contre l'autorité, et toutes les intrigues où descendent tous les jours des nobles naturellement fiers, mais beaucoup trop pauvres pour satisfaire ou la vanité ou l'ambition. Nous avons un grand nombre d'ouvrages historiques, où l'on voit beaucoup mieux que je ne pourrois le redire d'après cette reine, combien la fierté peut devenir active, hardie et dangereuse, lorsqu'elle a trop à souffrir d'une pauvreté qui la contraint et l'humilie. Je ne vais donc m'occuper que des discussions politiques de la reine ; et des anecdotes qui ont été publiques à sa cour, à Berlin, jusqu'au moment de son départ.

Le premier de ces deux points tenoit à une idée dominante et centrale, qui ne l'avoit jamais quittée depuis sa première jeunesse, et sur-tout depuis son avènement au trône de Suède : idée favorite, habituelle, inséparable de son ame, qu'elle cherchoit sans cesse à fortifier et à justifier, par toutes les considérations plausibles dont elle pouvoit entourer : cette idée étoit la convenance et

la nécessité d'une autorité souveraine et absolue dans un Etat. Combien d'heures ne m'a-t-elle pas fait perdre à l'entendre sur les raisons valables, et sur les sophismes qu'elle avoit à alléguer à ce sujet! Combien elle m'a ennuyé par ses redites, et fatigué ou embarrassé par ses questions! J'avouerai qu'à cette époque, près de vingt ans avant la révolution française, n'ayant jamais approfondi ces sortes de matières, qui jusque-là n'étoient point entrées dans le cercle de mes études; naturellement entraîné par les préjugés de mon éducation, par l'amour de l'ordre et de ma tranquillité personnelle, je pensois comme elle sur le fond de la question: ainsi, dès notre début dans ces sortes de discussions, je n'eus presqu'aucune objection à lui faire. C'est elle, j'en dois faire ici l'aveu, c'est elle qui m'a donné les premiers doutes sur cette doctrine si chère aux souverains; et elle me les a donnés, en me forçant à en occuper mon esprit, et en m'offrant comme très-plausibles quelques argumens qui me parurent d'abord suspects, et ensuite faux et dangereux. Si l'on peut dire que, par mon attention à l'écouter, *tous ces paquets parvenoient à leur adresse*, il faut ajouter que ce n'étoit pas toujours

pour y produire l'effet qu'elle s'en promettoit.

Ce fut à la suite d'un grand nombre de conversations semblables, qu'elle me pria d'entreprendre un ouvrage qui lui sembloit devoir être d'une très-grande utilité, et qu'elle me crut capable de rédiger selon ses vues : il s'agissoit de réunir en un volume ordinaire, les preuves les plus convaincantes de la supériorité du gouvernement monarchique sur tous les autres gouvernemens : il ne faut point un ouvrage savant, me dit-elle, parce qu'il ne doit être fait que pour les gens du monde, que les discussions abstraites ou profondes épouvantent, et que les recherches savantes ennuient : il ne faut qu'un ouvrage qui puisse convaincre par des raisonnemens clairs, justes et frappans. Il ne faut point un ouvrage volumineux, qui effraieroit les paresseux ; il faut un petit volume, qui soit portatif, et aille bien sur les toilettes. Mais ce qui d'ailleurs importe le plus, c'est qu'il soit simple et naturel dans sa marche, et sur-tout agréable par le style ; elle ne vouloit pas non plus que la Suède parût en être l'objet ; cela jeteroit de la méfiance dans les esprits, et les aliéneroit, au lieu de les persuader.

Je promis à la reine le secret qu'elle me

demandoit, et m'engageai à faire tout ce que je pourrois pour remplir ses vues. Dès ce moment, je ne rêvai plus que politique et formes de gouvernement. J'avois à m'occuper de trois objets : le fond de la doctrine, le plan et le style. Quant au premier de ces trois objets, je résolus de ne prêcher le gouvernement monarchique que de manière à ne pas fournir des armes au despotisme ; je cherchai comment on pourroit assurer au monarque une autorité absolue pour faire le bien, mais en y joignant des lois fondamentales, des institutions et des opinions ou mœurs publiques, qui pussent le mettre dans une espèce d'impossibilité de faire le mal, au moins impunément. D'un autre côté, je n'étois pas fâché d'attaquer avec force le sénat de Suède sous le nom des parlemens de France, qui, d'après leur propre histoire, me paroissoient être des corps ambitieux, usurpateurs et factieux.

Je ne fus pas long-temps à rêver sur le second objet : il se présenta d'abord à mon esprit, un plan qui me parut répondre à toutes les vues de la reine de Suède, et que je crus propre à inspirer un véritable intérêt pour l'ouvrage. Quant au style, je ne pouvois y

mettre plus d'agrément que mes talens ne me le permettoient; ainsi je ne pus que me résoudre à y donner la plus grande attention.

Il y avoit environ un mois que je consacrois tous mes momens à recueillir mes matériaux, et à me faire des notes particulières sur toutes les branches que j'avois à parcourir. J'étois à la veille de rédiger et écrire l'ouvrage même, lorsque je fus attaqué d'une fièvre continue, avec redoublement, et assez violente pour donner durant quelques jours une véritable inquiétude à M. Fritz, mon médecin. Je me souviens qu'un matin, vers les dix ou onze heures, ce médecin ayant demandé une lumière, car ma chambre à coucher étoit un peu obscure, se mit à regarder si attentivement et de si près mon visage, mes yeux et ma poitrine, que je le priai de me dire si j'étois en danger, lui donnant ma parole que si cela étoit, j'aurois assez de courage pour en recevoir la nouvelle avec calme, et lui observant d'ailleurs qu'étant père de famille, et à trois cents lieues de ma patrie, j'aurois quelques dispositions à faire très-importantes pour ma femme et mes enfans. « Eh bien », me répondit le brave Fritz, « je vous le dirai » ce soir. » En effet, vers les six heures du

soir, il revint, et m'eut à peine pris la main, qu'il me dit : « Vous êtes si peu en danger, » que dans sept à huit jours d'ici, vous serez » en pleine convalescence, et que, dans » quinze jours, vous pourrez sortir. — En ce » cas, repris-je, pourquoi ne me l'avez-vous » pas dit ce matin ? — C'est que ce matin » je n'en savois rien. — Et comment le savez-» vous plutôt ce soir que ce matin ? — Ce » matin, après plusieurs jours d'une fièvre » très-forte, et malgré tous les remèdes ordi-» naires, il n'y avoit encore chez vous aucune » transpiration de rétablie. Je me suis donc » décidé à vous faire prendre une potion qui » devoit ou vous y ramener, ou m'indiquer » un danger réel. Vous avez pris cette potion, » et je vous trouve dans un état de transpira-» tion tel que je le pouvois desirer. » Fritz calcula bien et juste.

Depuis ce jour, j'allai toujours mieux, de sorte que je me trouvai bientôt assez de force pour revenir à ma politique, et m'occuper sérieusement de la rédaction de mon volume. Une chose néanmoins me tourmentoit ; savoir, que je ne pourrois pas encore écrire un peu constamment de sitôt, et je craignois que la reine ne s'impatientât. Dans ces circonstances,

je me déterminai à confier une partie de mon secret à M. Lobegeois, secrétaire du chargé d'affaires de France, jeune homme que j'avois obligé, et sur lequel je pouvois compter. Il s'arrangea de manière à pouvoir venir chez moi les journées presqu'entières. Je lui dictai mon ouvrage, ayant toutes mes notes sous les yeux; et au bout d'environ quinze jours, ce travail fut fini: de sorte que la première fois que j'eus ensuite l'honneur de faire ma cour à la reine, je lui rendis compte de ce que j'avois fait, et lui dis qu'il ne me restoit qu'à recevoir ses ordres pour l'emploi qu'elle desiroit qu'on fît de cet ouvrage; elle me témoigna être fort satisfaite de ce que je lui annonçois, et me chargea de remettre le manuscrit au libraire Samuel Pitra, en exigeant de lui parole sacrée, qu'on ne sauroit ni par qui, ni où il avoit été composé; que le même voile couvriroit également le lieu de l'impression; et qu'en un mot, aucune circonstance ne pourroit faire imaginer à personne qu'elle y eût aucune part, ou même qu'elle en ait eu connoissance. Au bout d'assez peu de temps, Pitra fit présenter l'ouvrage à la reine de Suède, qui paya l'édition, en prit une centaine d'exemplaires, et m'en fit

apporter par Pitra cinquante autres, que j'ai dans la suite distribués à mes amis. Le libraire en envoya aussi aux libraires de Stockholm; et lorsque la reine nous quitta, environ deux mois après cette affaire ainsi terminée, elle me fit présent d'un fort bel étui de nacre de perle, divisé de haut en bas par plusieurs colonnes en or, et portant dans un médaillon, ces mots: *Souvenir d'amitié.* Telle est l'histoire fidelle de la composition et de la première édition du volume *in*-12 ayant pour titre: *Les Adieux du duc de Bourgogne et de l'abbé de Fénélon, son précepteur;* ou *Dialogue sur les différentes formes de Gouvernement; à Douai, 1772.* Il y en a eu une seconde édition très corrigée, faite à Paris, en 1788, mais portant le titre de *Stockholm.*

Les anecdotes particulières et personnelles qui me restent à rapporter, concernent le baron de Poëlnitz, M. Erman, M. Lambert, M. Formey, et mademoiselle Erenschwerdt.

Un jour que nous étions à dîner chez la princesse Amélie, et que M. Sack, prédicateur de la cour, décidoit qu'on pouvoit en conscience fréquenter les spectacles, il prit fantaisie au baron de Poëlnitz, ancien directeur

des spectacles du roi, et vieux pécheur de plus de quatre-vingts ans, de réfuter M. le prédicateur, et d'annoncer une morale plus sévère: il eut recours à tous les lieux communs des théologiens. Son air de bonhomie étonnoit même ceux qui le connoissoient le mieux. Je pris le parti de M. Sack: je prétendis que ce qui faisoit le plus d'impression sur nous au spectacle, ce n'étoit pas ce qui se disoit ou se faisoit sur la scène, mais que c'étoit ce que les autres spectateurs pensoient et faisoient autour de nous: j'observai que la partie théâtrale sembloit ne nous offrir qu'un monde absolument étranger à chacun de nous; si bien qu'en général nous étions aussi peu disposés à nous en approprier les belles maximes ou les exemples les plus héroïques, qu'à nous prévaloir des propos les plus licencieux et des actions les plus blâmables; que notre assentiment d'un côté, ou notre aversion de l'autre n'étoit jamais chez nous qu'un sentiment de théorie, qui n'avoit aucune influence sur nos mœurs et sur notre conduite; et qu'enfin il importoit peu à nos mœurs, que l'on nous jouât quelque belle tragédie, ou quelque comédie noble, ou quelque farce plus ou moins sensée; mais que nous ne pouvons pas

fréquenter un spectacle bien suivi, sans entendre une voix intérieure qui, à chaque instant, nous avertit que nos concitoyens ont les yeux sur nous; que notre réputation dépend en partie de la manière dont nous nous montrons; que la moindre inconvenance peut nous perdre; d'où il suit que la fréquentation des spectacles nous plaçant tous les jours sous les yeux du public, et nous y retenant plusieurs heures de suite, est le moyen le plus sûr de nous faire connoître par l'exemple, et de nous faire pratiquer par imitation et par habitude, les meilleures leçons de décence, d'honnêteté et de vertus sociales. On conçoit que dans ce cercle, tout le monde fut de mon avis, et que l'on me sut gré d'avoir présenté cette question sous un nouveau jour, ou du moins sous un jour important et peu considéré. Il n'y eut que le baron qui ne fut pas content: il me gronda après le dîner, de ce que je m'étois rangé du parti d'un prêtre, sévère par-tout ailleurs, et qui affichoit de l'indulgence à la cour. « Il falloit, me dit-il, le » ramener à la rigidité de ses principes, et le » faire rougir de son inconséquence. »

Je ne me rappelle pas à quel propos on parla à la reine du neveu et héritier de feu

le feld-maréchal de Schwérin, lequel étoit renfermé à Spandaw depuis plusieurs années, pour avoir perdu au jeu le capital d'environ soixante mille livres de rentes, et avoir ensuite couru le monde et sur-tout l'Angleterre, en montrant pour de l'argent, une chemise teinte de sang, qu'il annonçoit être celle dans laquelle son oncle étoit mort. On observa d'ailleurs que ce jeune M. de Schwérin avoit donné les plus grandes espérances, par l'esprit, le caractère, et les qualités précieuses et aimables qu'on lui avoit reconnues. Cette reine fut si touchée du sort déplorable d'un homme qui tenoit de si près à un héros, et qui sembloit mériter à plusieurs titres d'y appartenir, qu'elle résolut d'abord d'intercéder auprès du roi, pour lui faire rendre la liberté, et même le faire employer d'une manière convenable: mais on lui observa que ce M. de Schwérin n'avoit point cessé d'être joueur; et que même à l'époque où l'on étoit, il passoit les journées entières à manier les cartes les plus sales, et à jouer avec tout ce qu'il y avoit de plus vil parmi les prisonniers de la même forteresse; sur quoi elle s'écria: « Quelle cruelle passion que celle du jeu! Cet » exemple, ainsi que mille autres semblables,

» prouve que, quand une fois on s'y est
» livré, l'esprit, les talens, l'âge, la misère,
» l'ignominie, les plus grands malheurs, rien
» ne suffit pour en corriger. Je vois bien que
» je ferois une sottise de me mêler de lui :
» allons, il faut l'abandonner et l'oublier pour
» toujours ! » Et moi, je me disois en moi-même, à cette occasion : « Combien n'est-il
» pas dangereux de parler mal de quelqu'un
» devant les grands ! Voilà M. de Schwérin
» perdu sans retour, soit que ce que l'on a
» dit de lui soit vrai ou non ! »

La plus cruelle distraction que j'aie eue de ma vie, m'arriva au sujet du baron de Poëlnitz, à la table de la reine, un jour où elle avoit à sa droite le prince Henri son frère. Le baron invité ce jour-là je ne sais chez qui, ne se trouva point au dîner : la reine s'en aperçut, et nous dit en riant : « M. de Poëlnitz
» nous abandonne aujourd'hui ; vengeons-
» nous-en, et parlons de lui à notre aise.
» C'est un homme d'esprit, et un vieillard
» aussi aimable qu'il est adroit ; mais par
» combien de défauts n'a-t-il pas terni ces
» bonnes qualités ? En premier lieu il a changé
» trois fois de religion ! Oh, trois fois ! convenons que c'est trop. » Et moi, sans me rap-

Dans ce moment, mes yeux ne la quittèrent pas : j'observai avec la plus grande attention et ses regards, et jusqu'aux moindres traits de sa physionomie ; et j'éprouvai une singulière satisfaction à n'y apercevoir aucun indice qui pût m'affliger : elle m'écouta avec le plus grand calme, et se rendit avec la plus parfaite sérénité ; l'idée qu'elle me donna d'elle-même en ce moment, l'éleva dans mon esprit bien au dessus de ce qu'auroit pu faire la thèse la plus juste, et les raisonnemens les plus péremptoires.

Je ne sais à quelle occasion nous parlâmes un jour à la reine du célèbre visionnaire Swédenbourg : nous parûmes desirer, surtout M. Mérian et moi, de savoir quelle opinion on avoit de cet homme en Suède : je racontai ce que m'avoit dit sur son compte M. le chambellan d'Hamon, qui vivoit encore, et qui avoit été ministre de Prusse en Hollande et en France ; savoir, que son beau-frère, ministre de Hollande à Stockholm, étant mort subitement, des marchands étoient venus chez la veuve, sœur du baron d'Hamon, et lui avoient demandé pour fourniture de draps, une somme que cette dame savoit avoir été payée dans le temps par son mari ; que celle-ci

ne pouvant retrouver la quittance des marchands, sur le registre desquels cet article n'étoit pas barré, on l'avoit engagée à consulter Swédenbourg, qui, disoit-on, s'entretenoit avec les morts tant qu'il vouloit; qu'en effet elle avoit pris ce parti, moins encore par intérêt que par curiosité; et que Swédenbourg étoit, au bout de quelques jours, venu lui dire que feu M. son mari avoit reçu cette quittance tel jour, dans son cabinet, et à telle heure, lorsqu'il lisoit tel article de Bayle; et qu'ayant eu ensuite à s'interrompre pour quelque autre affaire, il avoit placé la quittance où il en étoit de sa lecture; et où on la retrouva effectivement, tel tome, page tant. La reine nous répondit que très-peu disposée à croire à de semblables merveilles, elle avoit néanmoins voulu mettre à l'épreuve le conseiller des mines, M. Swédenbourg, qu'elle connoissoit; que le trait que je venois de citer, étoit un de ceux dont on lui avoit parlé, et qui l'avoient le plus étonnée, quoique d'ailleurs elle n'eût pas cherché à en constater la vérité; que M. Swédenbourg étant venu un soir à sa cour, elle l'avoit pris à part, et l'avoit prié de savoir, de feu M. son frère, le prince royal de Prusse, ce que celui-ci

lui avoit dit au dernier moment où elle l'avoit vu avant de se rendre à Stockolm ; que ce qu'elle demandoit étoit une chose qui de sa nature ne pouvoit avoir été redite par feu M. son frère, comme certainement elle n'avoit jamais songé à en parler à qui que ce fût ; que quelques jours après sa demande faite à Swédenbourg, ce conseiller étoit revenu chez elle au moment où elle étoit au jeu, et l'avoit priée de lui accorder une audience particulière ; sur quoi elle lui avoit répondu qu'il pouvoit lui parler devant tout le monde ; mais que Swédenbourg avoit déclaré ne pouvoir dire devant des témoins ce qu'il avoit à lui répéter ; que cette réplique l'avoit déjà fort agitée ; qu'elle avoit donné son jeu à une autre dame, avoit prié M. le sénateur de Schwérin, présent au récit qu'elle nous faisoit, de vouloir bien venir avec elle, et avoit passé dans une autre pièce où il n'y avoit personne ; que là elle avoit posté M. de Schwérin sur la porte, et s'étoit avancée jusqu'au fond de cette pièce avec Swédenbourg, qui lui avoit dit : « Madame, vous » avez fait vos derniers adieux à feu mon- » seigneur le prince de Prusse, votre auguste » frère, à Charlottenbourg, tel jour, à telle

» heure de l'après-midi: en traversant ensuite » la longue galerie du château de Charlot- » tenbourg, vous le rencontrâtes encore; et » là, il vous prit par la main, et vous con- » duisit à telle croisée où il ne pouvoit plus » être entendu que de vous, et vous dit ces » mots. . . . » La reine ne nous indiqua point les mots dont il s'agissoit: mais elle protesta que c'étoient bien ceux que lui avoit dits son frère; et qu'elle n'avoit certes pas oubliés; elle ajouta, qu'elle avoit manqué se trouver mal en ce moment; et finit par interpeller M. de Schwérin, qui dans son style laconique, se contenta de dire: « Madame, tout » cela est vrai, au moins en ce qui me con- » cerne. » Je dois encore ajouter ici que la reine, tout en garantissant la vérité de son récit, ne parut point croire aux conférences de Swédenbourg avec les morts. « Mille évé- » nemens, nous dit-elle, paroissent surna- » turels et sont inexplicables pour nous, qui » n'en connoissons que les résultats, et les » hommes qui ont de l'esprit et qui aiment » le merveilleux, en profitent pour se faire » une réputation extraordinaire. M. Swéden- » bourg étoit savant, et très-habile dans son » état: il a toujours passé pour un brave

» homme ; je ne puis point comprendre com-
» ment il a su ce que personne ne devoit
» savoir ; mais enfin je ne crois point qu'il
» ait eu un entretien avec feu monsieur mon
» frère. »

On parla beaucoup à la reine de M. Lambert, membre de l'académie ; on le lui peignit comme un homme de génie, très-extraordinaire ; elle voulut donc le connoître, et l'envoya inviter à dîner. M. Lambert étoit à la commission économique de l'académie, lorsqu'il reçut cette invitation ; sa réponse fut qu'il ne pouvoit pas accepter. Mérian, Sulzer, Beausobre, et les autres membres de cette même commission, furent longtemps à lui faire comprendre qu'il ne pouvoit pas refuser ; il fallut pour ainsi dire, le chasser de force chez lui, pour faire la petite toilette dont il avoit besoin avant de se rendre au château. Lorsqu'on se mit à table, je me trouvai son voisin à gauche : la reine fort empressée de l'entendre, tarda peu à lui adresser la parole ; et pour lui fournir un sujet de conversation qui fût propre à déployer sa sience et son génie, elle imagina de lui parler de la fin du monde. « M. Lam-
» bert, lui dit-elle, croyez-vous que le monde

» doive périr par le feu? — Madame, il y » a dans cette opinion une circonstance singu- » lière et bien remarquable; c'est qu'on n'en » connoît point l'origine; elle est plus ancienne » que les monumens; car on la retrouve » dans la croyance des peuples, dont l'his- » toire remonte le plus haut dans l'antiquité. » Y a-t-il eu autrefois des sciences plus » étendues que les nôtres? ces sciences ont- » elles conduit les hommes à cette idée, » comme à une conséquence nécessaire ou » vraisemblable? et nous l'ont-elles laissée » comme opinion, lorsqu'elles-mêmes se sont » perdues? C'est ce que nous ne pouvons » découvrir. »

Pendant ce temps-là, les cavaliers aux deux bouts de la table, continuoient de servir les plats les uns après les autres, et les domestiques continuoient d'en offrir aux convives; c'est ainsi qu'il arriva qu'un domestique présentoit de je ne sais quel ragoût à M. Lambert, lorsque la reine parlant toujours de la fin du monde par le feu, lui demanda s'il ne voudroit pas *voir cela*, et que M. Lambert se persuadant qu'elle lui demandoit s'il ne voudroit pas *avoir de cela*, c'est-à-dire, de ce ragoût qu'on lui offroit, répondit en regar-

dant son assiette où il avoit encore du bœuf: « Madame, j'aime beaucoup le bouilli. » Ce quiproquo fut accueilli d'un éclat de rire général. Lorsque j'eus fait entendre à mon voisin, quelle avoit été la question de sa majesté, il en témoigna presque une sorte de dédain: au moins répondit-il assez sèchement: « A quoi me serviroit il, de former » des desirs à ce sujet? ne serois-je pas évidemment grillé moi-même avant d'avoir » rien vu? » Cette question est, en effet la chose la moins plausible, que j'aie entendu dire à cette reine, qui en général avoit beaucoup d'esprit; peut être en juge-t-elle de son côté aussi peu favorablement que moi, car elle abandonna dès lors la fin du monde, et nous parla ensuite du terrain que la mer cède d'un côté à la terre, tandis qu'elle lui en enlève à peu près autant du côté opposé; ce qui peut faire penser que la mer fait lentement et successivement le tour du globe. Sa majesté nous dit à ce sujet qu'elle avoit un château à quelque distance de Stockholm, et sur le bord de la mer; et qu'elle s'étoit assurée par le soin qu'elle avoit mis à faire mesurer le terrain, que dans l'intervalle de trente ans environ, ses jardins s'étoient accrus de plus

de trente pieds de longueur aux dépens de la mer Baltique.

J'ai parlé du sénateur suédois, M. de Schwérin, qui pour l'ordinaire parloit fort peu : cependant je le vis un jour se fâcher, et s'énoncer avec véhémence. M. Erman, aujourd'hui académicien, se permit, je ne sais plus à quel propos, de comparer une classe de prêtres suédois, au clergé de Westphalie, qu'il représenta comme peu spirituel et peu instruit. C'est cette comparaison que M. de Schwérin releva avec beaucoup de chaleur. « Quoiqu'il soit toujours de la » justice, dit-il, de ne parler des nations » qu'avec réserve et une sorte de respect, je » vous laisse immoler comme il vous plaira, » votre Westphalie qui ne m'intéresse pas » particulièrement ; mais je ne comprends » pas comment en en faisant ainsi les hon- » neurs, vous vous permettez d'en compa- » rer les prêtres avec un clergé respectable » que vous ne connoissez pas. Si vous n'avez » que des ignorans et des sots en votre » Westphalie, ce que pourtant je suis loin » de croire, sachez que nous avons en » Suède, dans tous les ordres, un très-grand » nombre d'hommes distingués par un mérite

» rare ! Et est-ce donc en présence et à la » table de sa majesté, que vous osez parler » aussi légèrement d'une grande nation chez » laquelle elle est reine? » M. Erman ne put que chercher à s'excuser par l'intention. La reine ne prit aucune part à cette discussion, sans doute parce qu'elle jugea que M. de Schwérin en avoit assez dit, et peut-être aussi parce qu'elle fut fâchée de ce qu'on ne lui avoit pas donné le temps à elle-même de repousser la comparaison; ce qu'elle n'auroit pas manqué de faire aussi solidement, et plus modérément, et ce qui auroit beaucoup plus été dans les convenances; car M. de Schwérin avoit presque eu l'air de vouloir frapper des deux côtés.

M. Erman, homme de mérite et d'esprit, savant et très-laborieux, aimable et bon homme en société, en même temps qu'il est très-actif et zélé pour tous ses devoirs, n'avoit commis cette faute légère que par une impulsion générale et habituelle, qui lui venoit de causes étrangères; ce n'étoit pas à lui, c'étoit à M. Formey et à la cour, qu'il falloit s'en prendre de toutes les imprudences semblables. En effet M. Formey se permettoit de tout dire : et la cour accoutumée à

regarder ses propos même les plus déplacés, comme des choses sans conséquence, et comme presque autorisées par l'usage, ne faisoit qu'en rire : ce qu'on n'auroit pas facilement pardonné à d'autres, étoit reçu de sa part comme une gaîté permise, souvent même comme un trait d'esprit ; on s'en amusoit ; que dis-je ? il n'en étoit que plus recherché ! Voilà ce qui fut cause que peu à peu, tant de personnes dans la colonie et sur-tout parmi les pasteurs ses confrères, tout en lui portant envie, s'accoutumèrent peu à peu à l'imiter. De-là les calembourgs, ce qu'on appelle à Berlin les *pagnoteries*, les mauvais propos, les demi-indécences, les petites gravelures, assez peu déguisées, en un mot tout ce qui constitue dans la société, la malhonnêteté et le mauvais ton. Je sais qu'aucun des imitateurs de M. Formey à cet égard, n'alloit aussi loin que lui : mais en ce genre peu est trop ; et du moins il en résultoit en général plus d'étourderie, et moins de ménagement et de réserve qu'il n'en faut dans le monde, et principalement à la cour. J'accuse ici M. Formey d'avoir eu un très-mauvais ton : j'en rapporterai d'autres preuves ailleurs, mais il nous en a donné chez la reine de

Suède, plusieurs qui appartiennent à cet article.

M. de Gualtiéri, toujours enthousiaste ou exagéré, avoit excessivement vanté à la reine, l'esprit et les talens de la fille aînée de M. Formey, celle qui, depuis a été la seconde femme de M. Pajon. « Sur mon » dieu, madame, s'étoit-il écrié, ses moindres » billets valent les plus belles lettres de » madame de Sévigné ! » Ce fut en conséquence de ces éloges, que la reine dit à M. Formey : « On m'assure que votre fille » aînée est remplie d'esprit, et qu'elle écrit » supérieurement bien. — Madame, j'espère » que ma fille a assez d'esprit pour ne vouloir écrire que d'une manière simple et » naturelle. — Mais on m'a fortement vanté » ses talens ; on m'a parlé d'elle comme d'une » nouvelle Sévigné. — Madame, on l'a beaucoup trop flattée. — N'importe : je vous » prie de me la donner : elle sera mon secrétaire. — Madame, il y a moyen d'arranger » cela ; votre majesté n'a qu'à me donner » son altesse royale, (en montrant la princesse de Suède assise à côté de sa mère), » nous ferons ce qu'on appelle un échange : » vous aurez des bontés pour ma fille ; et

» moi j'aurai bien soin de madame; rien ne » lui manquera; elle sera chez moi comme » la plus chérie de mes enfans. » On se représentera facilement la contenance de tous les convives à ce propos, après lequel la reine ne parla plus de mademoiselle Formey.

Parmi les dames d'honneur de la reine, il y en avoit une, mademoiselle Ehrenschwert, qu'on n'auroit pu comparer qu'à Diane pour la taille, et qu'à Vénus pour la beauté. M. Formey ne manquoit aucune occasion de lui dire des choses galantes, mais à sa manière: on voyoit qu'elle ne l'écoutoit qu'avec impatience et même avec dédain; et jamais elle ne lui échappoit quand il reparoissoit à cette cour. A la fin elle lui répondit avec humeur: « Oh! lui dit-il, vous » ne voulez pas en convenir; mais vous » m'aimez à la rage. — Oui, répliqua-t-elle, » à cette sorte de rage qui caractérise si bien » la haine. — Mon dieu, vous verrez qu'un » de ces jours, un bon vent vous portera » dans mon lit. — Un bon vent, monsieur! » une tempête ne le feroit pas! » Et elle lui tourna le dos et partit.

Je ne sais quelle pièce on devoit jouer

au théâtre français, un jour que nous dînions chez la reine, Mérian, Formey, moi, et peut-être quelque autre encore que je ne me rappelle pas. « Messieurs, nous dit sa majesté, je compte aller ce soir au spectacle : » aurai-je le plaisir de vous y voir? — Je » me suis proposé d'y aller, répondit Mérian. » — Mon dessein est aussi d'y aller, dis-je à » mon tour. — Madame, ajouta M. Formey, » je n'ai point de billet. » Lorsqu'on fut levé de table, et que la reine eut repassé, selon l'usage, du salon dans sa chambre pour y prendre son café, la jeune princesse sa fille revint en courant, un billet à la main, et dit à M. Formey : « Monsieur, voilà un billet » de comédie que ma chère mère vous envoie. » — Madame, répondit-il en l'acceptant, » que le bon Dieu vous le rende et à sa » majesté, en son saint paradis ! » Cette sorte de prière dans la bouche d'un vieux ecclésiastique, qui demande à Dieu un billet de comédie en paradis, pour une reine et une jeune princesse, fut accueillie par un éclat de rire général, que son altesse royale alla bien vîte reporter à madame sa mère.

La reine pria M. Formey de prêcher chez elle : on choisit le dimanche suivant. Le

samedi, veille de ce jour de sermon, nous dînions chez le prince Henri, avec la reine de Suède, madame sa fille, la duchesse de Brunswick régnante alors, et sœur aînée de cette reine, sans compter les gouvernantes et dames d'honneur, etc. Quand on fut au rôti, la reine dit à son prédicateur futur : « M. Formey, sur quel texte me prêcherez-» vous demain? — Madame, demain je vous » le dirai. — Et pourquoi pas aujourd'hui? » — Parce que ce n'est que demain, que je » dois avoir l'honneur de prêcher devant » votre majesté. — Mais ce n'est pas me » faire votre sermon aujourd'hui, que de me » dire votre texte. — Madame, votre majesté » veut dépuceler mon sermon. » A ce mot, tout le monde baissa les yeux, pour ne pas augmenter par des regards indiscrets, l'embarras des dames et des demoiselles. M. Formey, qui sentit combien cette licence étoit désapprouvée, voulut la faire oublier en prenant un ton de bonhomie, plus sérieux. « J'aurai l'honneur, dit-il à la reine, de » vous prêcher demain un sermon que j'ai » fait sur la résurrection, pour les habitans de » Buchols, il y a vingt-huit ans. » (Buchols est un village distant de deux lieues de Berlin, et

tout peuplé de réfugiés français.) Le prince Henri, piqué d'avoir eu à baisser les yeux, prit la parole, et dit à M. Formey : « Je » me trompe fort, monsieur, ou bien un » sermon fait pour les habitans de Buchols, » et ensuite prêché à la cour, est très-déplacé » à l'un des deux endroits, ou même à tous » les deux. Je sais que les dogmes, et les » principes généraux de morale sont, dans » la religion chrétienne, les mêmes pour » tout le monde : mais l'explication des dogmes » et l'application des principes de morale » doivent nécessairement varier selon les » personnes : les esprits n'ont pas les mêmes » avances, la même intelligence dans toutes » les classes : l'éducation, les goûts, les habi- » tudes, et les connoissances diffèrent essen- » tiellement : il faut donc employer d'autres » considérations, et même un autre style à » Buchols qu'à la cour. D'ailleurs les devoirs » et les dangers ne sont pas là ce qu'ils sont ici; » et en ce cas, vous ne pouvez tenir à tous le » même langage en ce qui concerne les déve- » loppemens de la morale, sans tomber dans » de grandes inconvenances, et sans risquer ou » de blesser la juste délicatesse des uns, ou » d'être inintelligible pour les autres. Ainsi,

» avec votre permission, il faut conclure ; » ainsi que je l'ai dit, que votre sermon n'a » rien valu pour les paysans de Buchols, ou » qu'il ne vaudra rien demain chez la reine ; » en supposant d'ailleurs qu'il soit bon quelque » part. » M. Formey un peu piqué ou embarrassé de cet argument, répliqua : « Oh ! » monseigneur, devant le trône de Dieu, » tout cela n'est que de la canaille chrétienne. » La baguette d'une fée ne produit pas un effet plus prompt et plus frappant que cette réplique. Le prince penche la tête en avant, fixe ses regards sur son assiette, et reste immobile : la reine, par un coup-d'œil rapide et général, examine la physionomie de tous les convives, et dit ensuite en s'adressant à la duchesse de Brunswick : « J'espère, ma » chère sœur, que vous voudrez bien parta- » ger ce compliment avec moi : c'est en » vérité la première fois de ma vie qu'on » m'en adresse un pareil. — Madame, dit » M. Formey, le mot de *chrétienne* est un » baume qui raccommode tout cela. » Assis à côté de lui, je souffrois, autant que les autres, de ses incongruités, et de l'embarras de tout le monde : c'est pourquoi, en me retournant de son côté, je lui dis : « Mais

» il me semble que chez vous, ce baume n'est » qu'un emplâtre. » Tout le monde sourit : il ne répondit plus, et après quelques instans de silence, on se leva de table.

Le lendemain, j'arrivai chez la reine, après les *chrysalides* de M. Formey : car ce mot lui avoit fourni son principal argument en faveur du dogme de la résurrection : le prince Henri vint un instant après moi, et dit à M. Formey, en passant devant lui pour aller chez la reine : « J'espère, » monsieur Formey, que vous aurez observé » que je ne suis pas de *vos canailles.* ». M. Formey avoit eu le temps de réfléchir sur les propos de la veille ; et il faut croire qu'il avoit mis ce temps à profit : il ne répondit au prince, que par un silence respectueux, et une profonde révérence. La reine eut aussi envie de se venger : quand on fut à table, elle attaqua M. Formey sur le dogme de la résurrection, et principalement sur les argumens qu'il avoit employés. Elle attaqua avec beaucoup de raison la comparaison des *chrysalides*, et pressa vivement l'orateur qui s'en étoit servi. M. Formey écoutoit avec beaucoup de respect et d'attention, mais ne répondoit pas un mot. La reine à la fin lui dit :

dit : « Mais, M. Formey, vous ne me ré-
» pondez pas : est-ce que vous n'auriez pas
» la charité de m'éclairer ? Si je m'égare,
» monsieur, vous devez combattre mes
» erreurs. Ainsi, je vous en prie, répondez-
» moi. » Madame, nous avions à Berlin,
» il y a plus de trente ans, un pasteur fran-
» çais que votre majesté a pu connoître
» lorsqu'elle étoit bien jeune : il s'appeloit N.
» — Oui, dit la reine, je me souviens de
» ce nom-là. — Eh bien, madame, il étoit
» présidant du consistoire, lorsqu'un pêcheur
» de la colonie, fit je ne sais quelle action
» scandaleuse pour laquelle il fut cité et répri-
» mandé. Six mois après cette semonce, le
» pasteur N., qui comme présidant avoit porté
» la parole, alla se promener du côté de
» Stralow, au dessus de Berlin, où la Sprée
» a bien une demi-lieue de largeur : là il se
» ressouvint qu'il avoit une affaire qui l'appe-
» loit de l'autre côté de la rivière : il s'adressa
» à un pêcheur qui étoit dans les environs,
» et fit marché avec lui pour traverser la
» Sprée ; quand ils furent au milieu de ce
» long trajet, le pêcheur plaça un de ses
» pieds à l'un des côtés de sa barque, et
» l'autre pied à l'autre côté, et se mit à se

TAYLOR INST - OXFORD

» balancer, comme s'il voulait renverser et » enfoncer cette barque sous les eaux : le » pauvre pasteur ne pouvant plus se tenir » debout, s'assit et se cramponna des deux » mains aux deux bords, et s'écria : *Malheu-* » *reux, que faites-vous ? Est-ce donc que* » *vous voulez me noyer ? Ha, ha ! monsieur,* » répliqua le pêcheur, *c'est ici mon consis-* » *toire, où je lave la tête à mon tour.* — » Madame, mon consistoire a eu lieu dans » le salon : ici, c'est le consistoire de votre » majesté : là, elle a daigné m'entendre avec » indulgence et bonté : elle n'a pas même » voulu m'interrompre : puis-je l'oublier ? » Non, rien ne peut me dispenser du respect » avec lequel je dois également écouter ici » ce qu'elle juge à propos de me dire. Votre » majesté est dans son consistoire, et je me » tais. » Cette historiette vint à merveille : elle fit rire ; et tout fut oublié. C'étoit toujours par des tours de cette sorte d'adresse, que M. Formey se tiroit d'embarras, lorsque ses inconsidérations l'avoient porté trop loin. Il étoit bien étourdi : mais il avoit d'heureuses ressources ; et le malheur étoit, qu'on pouvoit plus difficilement le copier dans ses ressources que dans ses étourderies.

« Il fit une dernière faute la veille du départ de la reine, jour où nous fûmes tous invités au dîner d'adieu chez la princesse Amélie. Au moment de se mettre à table, nous vîmes le prince Henri sortir de la chambre de la princesse, tenant ses deux sœurs par la main ; tous les trois avoient l'air sérieux et même triste : bon voyoit qu'ils avoient pleuré. On peut juger du silence qui régna de toutes parts. Mais ce silence déplut à M. Formey : il voulut le rompre, et ne fut pas heureux. « Ceci, dit-il, est donc le vin de l'étrier ? » Personne n'eut l'air de l'entendre ; on fut plus sérieux qu'auparavant, et il se tut comme les autres.

Lorsque la duchesse de Brunswick fut venue à Berlin, pour y embrasser Ulrique, les trois sœurs voulurent revoir ensemble tous les endroits qu'elles avoient plus ou moins habités dans leur jeunesse, et du temps de leur père. Ainsi elles allèrent successivement recueillir des souvenirs dans les châteaux abandonnés, qui avoient servi aux parties de chasse du gros Guillaume. Cependant aucune de ces courses ne les amusa assez pour les faire deux fois. On assura qu'elles en avoient rapporté plus de fatigue et d'ennui, que de satisfaction. Avant de faire cette sorte

de ronde, elles avoient eu une autre fantaisie, qui ne s'étoit pas mieux terminée : elles avoient voulu dîner toutes les trois ensemble, sans parens, sans dames de suite, et sans cavaliers. Le dîner avoit été préparé chez la princesse Amélie. Cette idée leur avoit paru charmante ; mais il y avoit un petit article auquel elles n'avoient pas songé, et qui dérangea tout. La duchesse de Brunswick servit d'abord la soupe, ensuite le bouilli, et même un autre plat encore ; quand il fut question d'aller plus loin, elle dit à la reine : « Écoute, » Ulrique ; j'ai servi la soupe, et je ne la » compte pas ; j'ai servi un autre plat, en ma » qualité d'aînée, et pour donner l'exemple : » j'en ai servi un autre encore pour notre » pauvre sœur Amélie, qui, dans l'état où » elle est, souffre tant à se servir elle-même. » C'est maintenant à ton tour : fais comme » moi, sers pour toi, et ensuite pour Amélie ; » et après cela je te relèverai. » La reine prétendit ne pas savoir servir. Peut-être avoit-elle raison ; peut-être crut-elle que sa dignité y étoit compromise ; peut-être l'embarras produisit-il l'ennui. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'avant d'entamer le rôti, il fallut réunir à cette petite table, la grande table

des personnes de la suite, qui dînoient dans une pièce voisine.

Du reste, les personnes qui étoient attachées à la cour depuis long-temps, examinoient avec une extrême attention, dans les commencemens sur-tout, comment la reine de Suède et la princesse Amélie se comporteroient l'une envers l'autre : on étoit très-curieux de connoître les détails de leurs premières entrevues ; et l'on remarqua que la reine y mit toutes les prévenances, toutes les amitiés, et tous les soins possibles. Elle se hâta d'aller voir sa sœur, qui d'abord la reçut avec cérémonie. La pauvre reine en fut extrêmement affligée : elle ne cessoit de la prier, de la conjurer de ne voir en elle qu'une sœur tendre, et de ne se gêner absolument en rien ; cependant Amélie restoit toujours debout. « Oh! ma bonne sœur, lui » disoit la reine, si vous saviez combien vous » me faites de peine, en ne vous asseyant pas! » — Je sais trop le respect que je dois à votre » majesté. — Vous ne voulez donc pas être » ma sœur! » Enfin, Amélie se laissa fléchir, et elles furent ensuite très-bien ensemble.

La reine, en nous quittant, s'en alla à petites journées jusqu'à Stralsund, où elles

s'arrêta sous divers prétextes, jusqu'à ce que son fils et M. de Vergennes eussent exécuté le projet qu'ils avoient formé, et ramené le sénat à une certaine soumission. Ce ne fut qu'après cette petite, mais hardie révolution, qu'on vint la prendre pour la transporter à Stockholm.

Elle m'avoit fait promettre que je lui écrirois : je voulus tenir parole, et je le fis en nouvel an. Ma lettre ne se borna pas à de simples complimens ; je tâchai de la rendre intéressante par des nouvelles littéraires, et par quelques vues philosophiques, cherchant ainsi à fournir à sa majesté l'occasion de m'indiquer le genre de correspondance qui pourroit lui plaire davantage. Mais je ne reçus de réponse que par un chambellan que je n'avois point l'honneur de connoître, et qui par conséquent ne pouvoit m'adresser que des honnêtetés vagues, et presque insignifiantes. Cela me convainquit que mes lettres à l'avenir deviendroient toujours plus pénibles pour moi, et probablement moins agréables à sa majesté ; et c'est ce qui me détermina à m'en tenir à la première. Peut-être serai-je blâmé par les hommes plus politiques que moi ; mais les vrais philosophes m'approuveront.

LA PRINCESSE AMÉLIE DE PRUSSE, ABBESSE DE QUEDLINBOURG.

La princesse Amélie de Prusse, la plus jeune des sœurs de Frédéric, fut en quelque sorte adorée dans sa première jeunesse, non seulement pour sa beauté et son esprit, mais encore pour la douceur et la bonté de son caractère. Elle avoit d'ailleurs des talens distingués, et l'on se souvenoit encore de mon temps qu'à Berlin, où tout le monde cultive la musique, il n'y avoit pas un amateur qui eût porté plus loin qu'elle les connoissances et la perfection de cet art délicieux et difficile. Quelques personnes ont conservé des morceaux de sa composition, que j'ai encore eu admirer à une époque, où l'on étoit loin d'être prévenu en sa faveur.

Amélie étoit peut-être de toute la famille, la personne dont l'esprit avoit le plus d'analogie avec celui de Frédéric : c'étoit la même

siastes sous divers prétextes, jusqu'à ce que son fils et M. de Vergennes eussent exécuté le projet qu'ils avoient formé, et ramené le sénat à une certaine soumission. Ce ne fut qu'après cette petite, mais hardie révolution qu'on vint la prendre pour la transporter à Stockholm.

Elle m'avoit fait promettre que je lui écrirois : je voulus tenir parole, et je le fis au nouvel an. Ma lettre ne se borna pas à de simples compliments ; je tâchai de la rendre intéressante par des nouvelles littéraires, et par quelques vues philosophiques, cherchant ainsi à fournir à sa majesté l'occasion de m'indiquer le genre de correspondance qui pourroit lui plaire davantage. Mais je ne reçus de réponse que par un chambellan que je n'avois point l'honneur de connoître, et qui par conséquent, ne pouvoit m'adresser que des honnêtetés vagues et presque insignifiantes. Cela me convainquit que mes lettres à l'avenir deviendroient toujours plus pénibles pour moi, et probablement moins agréables à sa majesté ; et c'est ce qui me détermina à m'en tenir à la première. Peut-être serai-je blâmé par les hommes plus politiques que moi ; mais les vrais philosophes m'approuveront.

» affligée que reconnoissante (1). Mais vous » voyez que je ne suis pas encore habillée, » tant j'ai été distraite durant toute la mati- » née; et cependant voilà l'heure où nous » devons nous rendre chez la reine, qui nous » attend à dîner. Voulez-vous bien, ma chère » sœur, que je vous laisse un moment pour » aller passer une robe, et permettrez-vous » à M. Thiébault de vous faire compagnie? » — Volontiers, » répondit la princesse avec sa voix rauque et sépulcrale. Alors la duchesse nous quitta, et la princesse Amélie m'adressant la parole, me dit: « En venant » ici, j'ai trouvé dans l'antichambre un prêtre » que je ne connois point: savez-vous qui » c'est? — Oui, madame, c'est le pasteur » Réclam. — Prêche-t-il bien? Je n'en » sais rien, madame; je ne l'ai jamais en- » tendu. — Ni moi, non plus: et je crois » que nous n'y perdrons pas grand'chose. — » Je ne puis rien dire de ses talens pour la » chaire; mais d'ailleurs je sais qu'il est ins- » truit et homme d'esprit. — Il n'a point de » talens; il suffit de le voir: petit, maigre,

(1) La duchesse étoit logée au second étage; et l'on sait ce que c'est qu'un second étage dans ces châteaux ou palais, soit antiques, soit modernes.

» sans mine ; la voix même doit lui manquer ;
» c'est un pauvre prédicateur. » Comme je ne lui fis plus aucune réplique à ce sujet, d'autant plus que je savois bien que M. Réclam n'avoit effectivement pas, pour la prédication, un talent qui répondit à son esprit ; elle se porta vers un autre objet, et me demanda s'il étoit vrai que M. Toussaint, mon collègue, fût aussi malade qu'on le lui avoit dit. « Oui, » madame, » lui dis-je ; « il a une fièvre lente » qui le consume depuis plus de six mois, et » dont les médecins ne peuvent le délivrer. » — Eh bien, monsieur, c'est un homme » mort. — Madame, nous en avons bien » peur. — C'est un homme mort, vous dis-je. » Au reste, il ne laissera pas un grand vide » dans le monde littéraire ; il n'a rien fait de » remarquable. — Madame, il nous a donné » le livre *des Mœurs*. — Ce livre n'est pas » de lui ; un vieux prêtre qui l'avoit composé, mais qui ne vouloit compromettre » ni ses bénéfices, ni sa tranquillité, en fit » présent à M. Toussaint, encore jeune, à » condition que celui-ci le publieroit sous son » propre nom. — Je sais, madame, que » quelques personnes ont assuré ce que votre » altesse royale vient de dire ; mais on n'en

» a donné aucune preuve : on ne s'appuie
» même par aucun des détails que l'on sau-
» roit, si on avoit la certitude de ce fait. —
» Le fait ne peut être douteux ; et la preuve
» en est que jamais M. Toussaint n'a pu faire
» aucun autre ouvrage qui valût celui-ci. —
» Il est vrai, madame, que son livre intitulé :
» *Eclaircissemens sur les Mœurs*, et les
» Mémoires qu'il a donnés à l'académie de
» Berlin, n'ont pas le mérite du livre des
» Mœurs ; cependant, c'est toujours le même
» génie, la même tournure d'esprit, le même
» ton, le même style et le même fond de
» doctrine. On y reconnoîtra le même au-
» teur, si l'on daigne considérer combien cet
» homme, qui n'a pas eu une constitution
» forte, a dû déchoir à la suite des malheurs
» qui l'ont poursuivi, et par l'effet de l'âge.
» — Mais il n'est pas vieux. — Il a, madame,
» cinquante et quelques années. — Un homme
» d'esprit n'a encore rien perdu à cet âge.
» Voici son histoire en deux mots : devenu
» propriétaire d'un ouvrage qu'il n'avoit pas
» fait, il l'a tant étudié qu'étant jeune encore,
» il y a comme moulé son esprit, et voilà
» comment il n'a plus eu d'autre pli. Vous le
» défendez en vain : c'est un pauvre auteur

» qui ne laissera ni vide, ni regret. » Heureusement la duchesse revint ; et me sauva de l'embarras où me mettoit la ténacité de cette princesse, à laquelle d'ailleurs j'avois dit tout ce qu'on pouvoit lui dire à ce sujet. Les deux sœurs s'en allèrent chez la reine, en me souhaitant le bonjour, et je m'en retournai chez moi tout occupé du caractère singulier de cette princesse.

Il sembloit qu'elle ne se plût qu'à ce qui pouvoit affliger les autres : quand elle avoit du monde à souper, elle n'étoit pas contente qu'il n'y eût dans sa société, quelque victime immolée à la méchanceté commune. C'est ainsi qu'elle n'invitoit pas madame du Trousset, l'une de ses plus anciennes connoissances, et celle qui se prêtoit le plus volontiers aux espiégleries, sans avoir en même temps une veuve de Bonin, dame d'un excellent esprit, mais qui, par une foiblesse inconcevable, ne pouvoit perdre une seule partie au jeu, que les larmes ne vinssent lui couvrir les joues ; et toujours la princesse les faisoit placer à la même table, et disoit d'avance à la première : « Ecoute, joue le mieux que » tu pourras, pour faire perdre la Bonin : » fais-la bien pleurer, pour l'amour de moi. »

Lorsque la cour eut ordre de se sauver à Magdebourg, madame du Troussel, dont la mère étoit mourante, vint au château faire ses adieux à la reine et aux princesses: elle trouva la princesse Amélie dans sa plus grande parure, et couverte de tous ses diamans. Elle étoit radieuse de joie, et s'amusoit de voir la cour pleine de chariots et de ballots, que l'on jetoit par les fenêtres, pour plus de célérité. Dès qu'elle vit madame du Troussel, qui alors étoit encore madame de Kleist: « Comment, lui cria-t-elle, est-ce que » tu ne te prépares pas à fuir avec nous? — » Madame, je ne puis pas quitter Berlin: » ma mère est bien malade; elle n'a que » moi pour la soigner; je ne l'abandonnerai » pas. — Oh bien, ma chère, ces Russes qui » vont venir, ils brûleront tout, ils pilleront » et saccageront tout! ils te... tueront! Ce » sont des barbares, des sauvages! Ta mort » ne sauvera pas ta mère. — Ils me feront » le mal qu'ils voudront me faire; mais la » peur ne me fera pas manquer à des de- » voirs aussi sacrés que ceux qui me re- » tiennent ici. — Cela étant, ma chère en- » fant, je ne te reverrai plus; cela est très- » sûr; ainsi, adieu, adieu, ma pauvre amie! »

Et ce fut ainsi qu'elle l'embrassa et la renvoya.

Une chose que tout le monde a bien remarquée, mais dont peu de personnes ont deviné la cause, c'est la constante et invariable amitié qui a toujours paru régner entre cette princesse et Frédéric : jamais ce frère, qui a toujours été si attentif à donner les plus grands témoignages d'attachement à toutes ses sœurs, n'est descendu pour aucune autre, à d'aussi petits soins que pour celle-ci. Jamais il n'arrivoit à Berlin, qu'il n'envoyât d'abord un page chez elle pour savoir comment elle se portoit ; sa première visite étoit pour elle, ou plutôt il n'en faisoit qu'à elle. Jamais il ne lui arrivoit de traverser la ville, sans même avoir à s'y arrêter, qu'il ne vînt lui donner au moins un quart d'heure. Lorsqu'il avoit des fruits nouveaux, ou quelqu'autre douceur semblable, il les partageoit avec elle : on raconte à ce sujet, qu'un page expédié de Potzdam pour porter à cette princesse un certain nombre de cerises, en avoit mangé une partie, ne devinant pas que Frédéric aussi malin que les pages, avoit mandé à sa sœur de lui marquer combien elle en auroit reçu, et que le pauvre page,

ainsi découvert, avoit eu à garder de longs arrêts pour en faire la digestion.

Madame du Troussel, la femme du monde qui s'occupoit le plus des discours de bonne aventure, m'a répété cent fois que cette princesse y donnoit autant de soins qu'elle; que souvent elle faisoit appeler en grand secret, tous les sorciers et les sorcières qui avoient quelque réputation; qu'elle-même qui me racontoit tous ces faits, lui en avoit adressé plusieurs; et qu'ayant le même goût, elle étoit devenue à cet égard, sa confidente, sinon unique, du moins la plus intime et la plus secrète. Cette matière formoit entr'elles deux le sujet d'entretiens aussi longs que sérieux; et si ce n'est pas de la princesse elle-même, c'est de ses alentours, que madame du Troussel m'a positivement affirmé avoir su dans le temps, 1°. que durant toute la guerre de sept ans, et sur-tout aux époques les plus critiques, cette princesse avoit souvent passé les jours à faire tirer les cartes pour le roi, sans néanmoins le nommer; 2°. qu'elle en avoit envoyé les résultats et les annonces à sa majesté; d'où l'on pouvoit douter si le roi y avoit ajouté foi ou non; et si la princesse recouroit à ces sortes de

divinations de son propre mouvement, ou par ordre de son frère.

Ces derniers faits sont assez graves pour mériter un examen sérieux et raisonné : j'y comprends trois points, 1°. la liaison particulière du frère et de la sœur ; 2°. le penchant de la princesse à recourir aux diseurs de bonne aventure ; et 3°. la foiblesse ou condescendance du roi sur ce dernier article. C'est sur trois points que je vais dire ce que je pense.

1°. La princesse, malheureuse à tant de titres et par rapport à tout ce qui lui étoit cher, sentoit vivement que ce n'étoit que de son frère roi, qu'elle pouvoit attendre quelque adoucissement à ses maux : lui seul pouvoit y mettre un terme ; et si l'on objecte qu'ils ne provenoient que de lui, je dirai qu'elle comprenoit très-bien qu'il n'avoit été sévère que par cette politique, dont les lois semblent toujours nécessaires, et qui pourtant ne détruit pas dans nos cœurs la tendresse fraternelle, et la commisération la plus touchante. Toutes ces considérations devoient donc en quelque sorte, la jeter dans les bras du roi, et la déterminer à lui dire : « Me voilà avec tous mes malheurs à votre » disposition ; ordonnez de votre sœur tout

» ce

» ce qu'il vous plaira : ce n'est que de vous
» que je veux accepter des consolations ; et
» ce sera sans murmure que je recevrai tous
» les coups que vous me porterez : mais que
» du moins je n'en reçoive que de vous !
» Sauvez - moi du désespoir de me voir
» en butte aux propos ou au mépris des
» autres ! »

Dans cette supposition plus que vraisemblable, et qui s'accorde si parfaitement avec les faits, quelles ont dû être les dispositions du roi ? N'a-t-il pas dû se dire : « Ma pauvre
» sœur, qui étoit si aimable à tous égards,
» et qui est si malheureuse, qui même l'est
» par moi, ah ! du moins montrons-lui com-
» bien je la plains, combien je souffre de ses
» peines ! Que mon amitié la console, et adou-
» cisse ses maux, si je ne puis la soutenir par
» quelque reste d'espoir ! Que la tendre ami-
» tié répare autant qu'il est possible, les torts
» de la cruelle et inflexible politique ! Ma
» sœur ne le mérite-t-elle pas ? Qu'on en juge
» par sa douceur au milieu de ses souffrances,
» par sa résignation dans sa constance même,
» et par son attachement pour moi malgré le
» mal que je lui fais. » Je ne pense pas qu'il soit possible de connoître Frédéric, et de le juger en

cette circonstance autrement que je ne le juge.

2°. Que la princesse Amélie ait pu faire appeler et écouter les vils charlatans qui nous parlent de l'avenir ; je n'en suis pas étonné : c'est un piége où tombent ordinairement les personnes sensibles et souffrantes, quand il ne leur reste plus d'espoir : la rectitude de l'esprit ne suffit pas pour les retenir : elles n'y croient pas, qu'elles s'y laissent encore entraîner : ce n'est pas persuasion, c'est une illusion qui du moins berce momentanément notre ame, et l'occupe d'images flatteuses : on ne prend pas le rêve pour la réalité ; mais ce rêve est agréable, et il suspend nos maux pour tout le temps qu'il dure. L'ame dolente et accablée y trouve le moyen de se dérober de temps en temps à elle-même : elle respire alors, et c'est beaucoup pour elle. J'ai vu des personnes, sur-tout parmi celles dont l'imagination étoit la plus active, qui jamais n'ont cru un instant à ces absurdes sottises, et qui consacroient assez souvent des heures entières, à titre d'amusement. Les ames de cette trempe se font dire la bonne aventure dans les temps d'agitation ; comme aux époques où leur sensibilité est plus calme, elles font des châteaux en Espagne ; mais elles

ne croient pas plus à l'une qu'aux autres.

3°. Mais la princesse Amélie étoit-elle autorisée par son frère à interroger le sort sur les destinées futures de ses États ? Il est absolument impossible de traiter sérieusement une question aussi folle. Frédéric n'a jamais eu sous aucun rapport un instant de foiblesse d'esprit qui pût approcher de cette imbécillité. Ce n'est pas sur d'aussi misérables appuis qu'il se fondoit pour deviner et prévenir les desseins secrets de Daun et de Laudon. Cependant il est assez conforme à son caractère, de supposer qu'il aura reçu les envois que lui aura pu faire une sœur qu'il avoit résolu de traiter avec ménagement, et qui elle-même feignoit sans doute de ne pas croire, ou même ne croyoit pas à ce qu'elle lui annonçoit. Comme néanmoins une pareille condescendance auroit pu attirer à Frédéric de mauvaises plaisanteries, si elle eût été connue, on doit penser qu'il aura en ce cas très-fortement recommandé la plus sévère discrétion à sa sœur; et voilà comment si peu de personnes ont ouï parler, et même en termes bien vagues, de cette correspondance singulière, qui à mon avis doit être pardonnée à la princesse, et ne peut que faire honneur au bon cœur du roi,

sans fournir aucun titre contre la supériorité de son esprit.

L'attachement si marqué que Frédéric et la princesse Amélie ont constamment eu l'un pour l'autre, a produit ce mauvais effet, que la cour et la ville ont regardé l'une comme le premier espion de l'autre : les jugemens critiques et sévères de celle-là ont encore fortifié cette présomption. Il en est arrivé que tout le monde à la fin redoutoit singulièrement cette princesse. Le prince Henri lui-même en étoit venu jusqu'à parler fort mal de cette sœur, et cela hautement et dans toutes ses sociétés. Avoit-il eu quelques sujets de s'en plaindre ? C'est ce que j'ignore : mais il ne me l'a jamais nommée sans y joindre le nom d'une fée malfaisante, ou autre épithète semblable. Pour moi, je n'ai jamais rien pu découvrir qui justifiât les idées du prince et de la cour.

On n'aura pas de peine à concevoir que cette princesse, infirme comme elle l'étoit devenue, et redoutée de tout le monde d'après la réputation qu'elle avoit, devoit vivre très-retirée, et presque sans société. On ne la voyoit jamais à aucune cour : elle-même recevoit très-peu de monde. Il est très-vrai-

semblable que sans le voyage de la reine douairière de Suède, je n'aurois jamais eu l'honneur de l'approcher ; encore à cette époque, ne l'ai-je vue que chez elle : je ne pense pas que de mon temps, elle soit jamais allée chez aucun de ses frères. Sa cour étoit composée de madame de Maupertuis sa grande gouvernante, bonne femme très-bornée, de deux dames d'honneur, d'un cavalier ou chambellan, de deux pages ; tel est le cercle d'où elle ne sortoit presque jamais : car je ne pense pas qu'elle eût pour l'ordinaire, plus d'une fois le mois, quelques personnes à souper.

Ses revenus étoient d'ailleurs assez modiques : ils se bornoient à son apanage, qui est peu considérable dans ce pays, et à l'abbaye de Quedlinbourg, qui pouvoit monter à cent mille francs par an.

La partie de son histoire qui a été la moins connue, et sur laquelle le public a flotté entre des opinions plus diverses et moins admissibles, c'est la cause de ses infirmités ; heureusement constituée sans être bien grande, elle n'auroit pas dû avoir à les craindre, même dans un âge très-avancé ; et elle en a été accablée bien avant l'âge qui peut les faire

craindre : encore ne les a-t-elle pas eues partiellement ; elle les a, pour ainsi dire, toutes réunies et accumulées. Il n'est pas douteux qu'elle ne les ait cherchées : j'en donnerai pour preuve un fait qui est très-certain. Dans une époque, où elle avoit les yeux enflammés, M. Mekel, qui étoit son médecin, lui ordonna une composition liquide qu'il falloit faire chauffer, pour en faire parvenir la vapeur jusqu'aux yeux, mais en tenant ce liquide au moins à sept ou huit pouces de distance ; il lui recommanda bien de ne pas l'approcher davantage, et sur-tout de se bien garder d'en baigner les yeux, vu qu'alors elle risqueroit de perdre entièrement la vue. Or, dès qu'elle eut cette composition, elle s'empressa de s'en bien frotter les yeux ; ce qui produisit un si funeste effet, qu'elle courut le plus grand danger de devenir aveugle, et que depuis, elle a toujours eu les yeux à moitié sortis de leurs orbites, et aussi hideux qu'ils avoient été beaux jusques-là. Frédéric à qui on n'osa pas dire combien la princesse avoit de part à cet accident, n'a jamais eu depuis qu'une aversion très-marquée et un vrai mépris pour M. Mekel, que la princesse fut obligée de quitter, et qui n'en

étoit pas moins un des plus célèbres anatomistes de l'Europe.

Une autre infirmité plus étonnante encore, c'est que cette princesse perdit presque totalement la voix, aussi de sa faute, à ce que l'on a prétendu : il lui étoit difficile de parler, et très-pénible aux autres de l'entendre ; sa voix n'étoit plus qu'un son rauque, sépulcral et obscur, semblable à ceux que forme une personne qui étouffe, et qui fait effort pour dire comme à voix basse qu'elle étrangle.

Je ne parlerai pas de sa tête chancelante et se soutenant à peine, de ses jambes pour lesquelles son corps appauvri étoit un poids si lourd, et de ses bras et de ses mains plus d'à-moitié paralysés ; mais quels puissans motifs ont pu amener cette belle et aimable princesse à se faire à elle-même un sort aussi triste ? quelle philosophie a pu lui donner assez de force pour le supporter et ne pas s'en plaindre ? quelle énergie tous ces faits ne démontrent-ils pas qu'elle a dû avoir dans l'ame ? Certes, la princesse Amélie offre aux observateurs, un phénomène bien extraordinaire, et bien digne de leur attention ! Elle est morte, ou plutôt elle s'est éteinte peu de temps après Frédéric.

LA DUCHESSE DE BRUNSWICK

ET SES ENFANS.

Il n'y avoit que peu de temps que j'étois à Berlin, lorsqu'en allant me promener avec M. Toussaint mon collègue, je vis deux jeunes cavaliers en uniforme et ayant le cordon jaune, venir à nous au petit galop, s'arrêter en nous saluant, causer pendant une minute ou deux avec M. Toussaint, qui arrivé en ce pays cinq ou six mois avant mon départ de France, en étoit déjà connu, et enfin nous quitter d'une manière extrêmement polie, après m'avoir beaucoup considéré : c'étoient les princes Frédéric-Auguste, et Guillaume de Brunswick, neveux du roi par leur mère, et neveux de la reine par leur père, tous deux généraux, et chefs, l'un d'un régiment de la garnison de Berlin, et l'autre d'un régiment placé à Francfort-sur-l'Oder. Bientôt après, nous fûmes invités à dîner chez l'aîné, où le cadet avoit

alors un appartement. Il me parut que ces deux princes s'étoient arrangés entr'eux, pour le partage de leur confiance entre mon collègue et moi : car je sus que l'aîné, (le prince Frédéric,) consultoit M. Toussaint sur ses compositions, objets dont il ne me parla pas ; et d'un autre côté, le frère cadet, (le prince Guillaume,) ne me quitta presque pas de toute la séance, et ne s'entretint avec moi que de littérature. Il en vint même bien vîte aux confidences. « Monsieur, me dit-il, » j'ai un desir qui ne sera sans doute que » téméraire à vos yeux, mais auquel je n'ai » pas la force de résister ; il faut donc que » j'en suive l'impulsion. Il n'y a que l'expé- » rience qui puisse me déterminer à l'étouffer, » en me prouvant qu'il m'est impossible d'en » atteindre l'objet ; mais je ne vous dissimule » pas que je serai au comble de mes vœux, » si je réussis. J'aime passionnément la » poésie, monsieur ; et pour m'y essayer, je » veux entreprendre un poëme du genre le » plus noble : vous voyez combien j'aurai » besoin de secours ; et c'est de vous seul que » je voudrois les obtenir. Je ne puis même » les attendre que de vous. Daignerez-vous, » monsieur, ne pas me les refuser ? Je sais

» que ce n'est pas une petite tâche que je vous
» propose. Combien de temps n'aurez-vous
» pas à me donner, et de dégoûts à éprou-
» ver, vu ma jeunesse, mon inexpérience,
» et mon ignorance même dans votre langue?
» Mais je vous promets au moins de vous en
» dédommager autant qu'il dépendra de moi,
» par ma docilité, ma reconnoissance, mon
» attachement, et mon courage. Faites-moi
» le plaisir, monsieur, de me dire ce que
» vous pensez de mon projet. » Après lui avoir donné l'assurance que je me dévouerois tout entier et avec zèle et franchise, à ce qu'il paroissoit desirer de moi, je lui demandai s'il avoit déjà choisi le sujet de quelque poëme qu'il voulût entreprendre. « Il m'en
» a passé plusieurs dans l'esprit, me répon-
» dit-il; mais je ne me suis encore absolument
» déterminé pour aucun : en auriez-vous à me
» proposer qui vous parussent dignes de
» nos efforts communs? »

Je ne sais pourquoi je m'étois persuadé qu'il vouloit faire des odes : il ne me vint point en pensée qu'il voulût se jeter dans les immenses détails d'un poëme épique : c'est pourquoi je lui dis qu'en ce moment, il ne se présentoit à moi, qu'un seul sujet qui n'avoit

encore été traité par aucun auteur français, et qui étoit susceptible de grandes beautés; mais que ce sujet lui étoit et lui seroit sans doute toujours moins connu qu'à la plupart des autres hommes; qu'en un mot c'étoit *la Nécessité;* et je lui indiquai de suite combien il offroit de belles choses à dire au philosophe, à l'homme sensible, au moraliste, et à l'ame courageuse et forte. Il convint qu'en effet, une ode sur *la Nécessité* fourniroit beaucoup à un poète plein de verve et de génie : mais il ajouta que ce n'étoit pas au genre de l'*ode* qu'il avoit résolu de s'attacher; que son ambition se portoit à des ouvrages de plus longue haleine, et qu'enfin son intention étoit de s'élever jusqu'à l'épopée. Alors nous parcourûmes divers évènemens historiques plus ou moins dignes de la muse épique, et nous nous arrêtâmes d'abord provisoirement, et ensuite définitivement à *la conquête du Mexique.*

« Je mettrai sans doute, me dit-il, tout le » temps qu'il faudra pour rendre mon ouvrage » aussi parfait que mes talens me le permet- » tront : je vous avoue néanmoins que je ne » pense pas devoir y consacrer un temps in- » fini : une voix secrète me dit qu'il faut que » je l'aie terminé à l'âge de vingt-quatre ans :

» j'en ai vingt : ainsi je compte y donner quatre » à cinq ans, pas davantage : mais je les » y emploierai sans relâche. » Me pardonnera-t-on de faire ici une remarque qui présentera plus de bonhomie que d'utilité ? Je lui avois proposé de chanter *la Nécessité ;* il vouloit avoir fini son poëme à l'âge de vingt-quatre ans : et c'est à l'âge de vingt-quatre ans qu'il est mort ; et c'est une bien dure nécessité qui l'a conduit au trépas ! Par quelle fatalité nous arrive-t-il quelquefois d'annoncer en quelque sorte l'avenir, sans y penser, sans le vouloir, sans entendre nous-mêmes cette annonce ?

Quoi qu'il en soit de cette réflexion peu philosophique, et dont je demande pardon au lecteur, nous ne parlâmes bientôt plus que de *la conquête du Mexique.* Nous réglâmes l'ordre de notre correspondance : car outre qu'il convenoit que chacun de nous eût toujours sous les yeux ce que l'autre lui auroit dit, il faut observer que ce prince demeurant souvent à Francfort, et plus encore à Potzdam, on ne le voyoit que passagèrement à Berlin. Notre plan fut que lui-même imagineroit et me proposeroit tout ce qui concernoit le dessein, la distribution, la marche, les

épisodes, le remplissage du poëme en prose, et enfin l'exécution en vers; et que je donnerois toujours mes avis sur le tout: ce fut ainsi que nous nous séparâmes.

Dès sa première lettre, laquelle suivit de près notre conférence, il me déclara qu'il avoit trop en horreur la conduite des Espagnols dans le Nouveau-Monde, pour pouvoir les chanter, et même pour ne pas les peindre comme des monstres, également déshonorés par toutes les bêtises de la superstition, par la turpitude des vices les plus bas, et par toutes les atrocités des crimes les plus odieux; et que dès-lors, Fernand-Cortès ne pouvoit pas être son héros; et qu'il falloit qu'il chantât les malheureux Mexicains, Montézuma et Guatimozin.

Ma réponse fut longue et raisonnée. Sous les rapports de la vérité, de la justice, de l'humanité et de la vertu, je lui abandonnai les Espagnols qui avoient soumis l'Amérique, et même Fernand-Cortès, bien moins barbare néanmoins que Pizarro et tant d'autres. Mais je m'attachai à développer une distinction absolument essentielle lorsqu'il s'agit de poésie. « Nous avons trois moyens, lui dis-je, d'instruire les hommes, et de les porter au

» bien : nous le faisons par le tableau fidèle
» du passé, et c'est le partage de l'histoire ;
» ou bien par la justesse et la force du rai-
» sonnement, et c'est la tâche de la philoso-
» phie ; ou bien enfin par des représentations,
» imaginaires si l'on veut, mais heureuse-
» ment employées, et souvent plus persua-
» sives que la vérité, et c'est-là le moyen
» réservé aux beaux arts, et par conséquent
» à tout ce qui est poétique. Il suit de-là,
» ajoutai-je, que nous ferions une grande
» faute, si en parlant historiquement ou phi-
» losophiquement de la découverte de l'Amé-
» rique, nous ne présentions pas les Espa-
» gnols qui y ont participé, sous les couleurs
» les plus odieuses : mais dans un poëme
» épique, que vous proposez-vous ? N'est-ce
» pas d'exciter les ames aux grandes choses,
» par d'illustres exemples que vous suppo-
» sez avoir existé ; en un mot par de riches
» et magnifiques images propres à faire la
» plus vive et la plus forte impression sur
» les esprits ? Et qu'importe alors que vos
» tableaux soient rigoureusement conformes
» à la vérité historique ? Il ne s'agit pas de
» cela. Le seul point intéressant, c'est qu'ils
» produisent l'effet que vous avez en vue.

» Au bout du compte, vous serez le maître
» de venger dans votre préface, ou ailleurs,
» cette vérité rigoureuse que vous aurez sa-
» crifiée aux règles de la poésie. Là, vous
» direz aux Espagnols toutes les injures que
» vous voudrez. Mais observez bien qu'il
» faut abandonner la conquête du Mexique,
» ou prendre Fernand-Cortès pour héros :
» les grandes qualités, le génie, le courage,
» la persévérance, les ressources inopinées,
» les miracles et les succès, tout est de son
» côté : il brille par-tout, et sous tous les
» aspects. C'est vraiment un héros poétique !
» Si vous voulez célébrer ses ennemis, vous
» serez à chaque pas démenti par les faits,
» par la nature, par les hommes, et par les
» dieux ! Et à qui prodiguerez-vous vos
» louanges ? A Montézuma, ignorant, bar-
» bare, superstitieux, lâche, sans ressource,
» vil, faux, et malheureux ? A son neveu
» et successeur Guatimozin, qui n'a pour
» lui que sa mort, qui n'est grand que dans
» sa chute, qui peut par ce trait fournir
» un épisode précieux, lequel est bien loin
» néanmoins de pouvoir offrir le sujet d'un
» poëme, puisque même il ne figure qu'à
» la fin ? » Je vainquis enfin la répugnance

de ce jeune prince ; et il fut décidé que Fernand-Cortès seroit notre héros.

L'article que nous eûmes ensuite à discuter, fut l'annonce même du sujet ou la proposition. Le prince, par respect pour un mot de Marmontel dans sa Poétique, vouloit annoncer la *Conquête du Mexique*; et moi, je consentois bien à employer ces mots au titre de l'ouvrage; mais je desirois que le poète dans son début, ne promît à ses lecteurs, que le siége de *Mexico*. Il me sembloit qu'il étoit nécessaire de resserrer ainsi en apparence, un sujet beaucoup trop vaste de sa nature et par la multiplicité des évènemens. La conquête du Mexique fournit à Solis, deux bons volumes, dont la poésie ne peut suivre les détails, sans en alonger infiniment le récit par ses fictions et ses descriptions. D'ailleurs, on risqueroit trop de ne donner qu'une gazette rimée. Tous les grands poètes ont eu soin de ne s'attacher, au moins dans leur annonce, qu'à un seul fait: ils s'élancent ainsi au milieu des vagues, et ne poursuivent qu'un seul objet; mais tout ce qui a précédé n'est pas perdu pour cela. On le trouve bien plus agréablement dans des épisodes adroitement amenés, et servant à remplir

à remplir quelques vides fâcheux, et à délasser le lecteur. Je l'emportai encore sur ce point, et nous conclûmes que nous ne paroîtrions chanter que le siége de Mexico, sauf ensuite à examiner si le titre de l'ouvrage promettroit quelque chose de plus.

Notre troisième discussion roula toute entière sur une maîtresse que le prince voulut donner au héros, pour amener plus naturellement les autres épisodes dont nous avions besoin. Il imagina assez heureusement, quant aux vraisemblances, cette intrigue qui devoit avoir une si grande influence sur le reste du poëme; mais il se persuada qu'il feroit une chose très-philosophique, et aussi convenable que neuve, s'il choisissoit *la Vanité*, comme messagère, pour aller chercher l'Amour, et l'engager à tout ce qu'on avoit besoin d'en obtenir.

Cette idée devint entre nous le sujet d'une longue dispute. « Quoique je ne doive pas me ranger, m'écrivoit-il, parmi ceux qui ne peuvent se fonder sur leur propre expérience; j'ai cependant assez vu le monde, et j'ai assez pris garde aux circonstances, pour me convaincre que l'amour, j'entends cette passion qui fait préférer un objet

» tous les autres, n'est jamais inspiré que par » la vanité ; c'est la vanité plus que le goût, » qui nous retient aux pieds de la plus belle. » C'est la vanité plus que l'intérêt, qui nous » met à la poursuite de la plus riche : et celle » qui brille par son esprit ou par ses talens, » n'est-ce pas sur-tout notre vanité qu'elle » éveille et qu'elle irrite ? Je ne dis pas que le » principe de la vanité agisse seul en nous ; » mais je vois clairement que c'est toujours » lui qui prédomine. »

Je lui demandai si c'étoit un traité de morale philosophique, ou un poëme héroïque qu'il méditoit ; si même dans un traité philosophique, il oseroit nier que, soit d'après leurs dispositions originaires, soit d'après leur éducation et l'ensemble de leurs premières habitudes, il y ait des hommes dont les passions ne sont réellement mues et excitées que par des principes nobles, généreux et désintéressés ; si la possibilité de ce phénomène ne suffisoit pas pour imposer au poëte, l'obligation rigoureuse de ne reconnoître et n'admettre que ces principes plus vertueux dans son héros ; si la vanité n'étoit pas généralement rangée au nombre des choses les plus basses ; si même elle n'avilissoit pas tout

ce à quoi on vouloit l'associer, et s'il pensoit pouvoir parvenir à l'ennoblir ; si enfin il ne devoit pas tout sacrifier au soin d'agrandir les choses, et d'élever les ames au plus haut point de perfection. Je ne remportai ici qu'une demi-victoire : il prit un autre guide ; mais il retint la vanité en sous-ordre.

Après avoir réglé tous ces préliminaires, il fallut former et détailler le plan ; il fallut choisir les faits que le prince auroit à célébrer, et les caser selon l'ordre qu'il auroit à suivre. Il fallut diviser le poëme en chants, et en projeter le remplissage : c'est ce dont nous nous occupâmes assez long-temps. Le poëme fut divisé en quatorze chants, qui, tous furent composés en prose, et soigneusement examinés. Enfin le prince se mit à transformer sa prose en vers, travail qu'il a suivi avec courage et constance, ainsi qu'il me l'avoit promis, mais qu'il étoit encore loin de terminer quand il est mort. On peut dire que cet ouvrage, en ce qui concerne la partie poétique du style, n'est encore qu'une ébauche presque informe : il n'y avoit pas, dans les commencemens sur-tout, un seul vers qui n'exigeât de ma part, des pages entières d'observations critiques. Le prince cepen-

dant savoit très-bien le français : il le parloit avec facilité et sans accent ; ses phrases étoient correctes et ses expressions justes : il avoit lu avec attention nos meilleurs auteurs ; il avoit étudié nos modèles les plus estimés ; oui, mais il étoit étranger, et en cette qualité, il ne saisissoit pas ; il ne sentoit pas les nuances fines qui font le charme d'un mot mis à sa place. Il ne voyoit pas les idées accessoires qui enrichissent l'idée foncière dont elles forment le cortège : il ne démêloit pas la différence qu'il y a entre une inversion usitée et celle qui est encore insolite, ou même entre une inversion bien permise, mais heureusement placée, et cette inversion employée mal à propos. Son oreille n'étoit pas assouplie et façonnée, au moins d'une manière assez habituelle, au mètre, à la mesure, à la cadence de nos vers, et sur-tout à la sorte d'harmonie, qui est plus spécialement propre à notre langue ; enfin, il étoit encore loin de ce tact délicat et prompt, par lequel nous discernons les termes nobles d'avec les expressions basses ; les tournures élégantes d'avec les formes populaires et triviales. Ce dernier point sur-tout est infini dans les détails ; il embrasse tous les mots de la langue ;

et varie souvent ses lois, selon les positions ou les circonstances. En un mot, les essais de ce prince m'ont prouvé qu'il y a encore, pour les étrangers sur-tout, une distance incommensurable entre savoir la langue et savoir écrire en vers, quelque esprit et quelque talent que l'on ait d'ailleurs : car le prince Guillaume de Brunswick étoit certainement doué des plus belles facultés intellectuelles et morales. Il réunissoit la facilité à la pénétration de l'esprit, la vivacité à la richesse, ou si l'on veut, à l'agrément de l'imagination, la sensibilité à l'élévation de l'ame. J'ai déjà cité dans d'autres articles, quelques faits qui prouvent toutes ces vérités : je vais y en ajouter d'autres, en observant que je pourrois facilement en augmenter le nombre, s'il en étoit besoin.

Il avoit environ dix-neuf ans quand le roi lui donna un régiment, et l'appela auprès de lui. L'oncle, attentif à tout, fut bientôt assuré que son jeune neveu avoit tout ce qu'il falloit pour devenir un homme d'un ordre supérieur; et ce fut en conséquence de cette certitude, qu'il s'y attacha plus particulièrement, et qu'il desira d'en être en quelque sorte l'ami et le confident, tant pour le surveiller de plus près,

que pour le diriger plus sûrement dans la route qu'il convenoit de lui faire suivre. « Mon » cher neveu, lui dit-il un jour, il me prend » une fantaisie à laquelle vous ne vous at- » tendez guère : je voudrois que vous me » prissiez pour votre ami et votre confident. » Consultez-vous, et dites-moi, si vous auriez » bien le courage de préférer, à ce double » titre, un vieux oncle aux autres hommes. » Le prince ne répondit que par des protestations de reconnoissance, de joie et de dévouement. « Eh bien, lui dit le roi, vous acceptez » donc ma proposition ? en ce cas, mon ami, » je vais vous mettre tout de suite à l'épreuve : » car à mon âge, on n'a pas de temps à perdre. » Comme il faut connoître à fond ses amis, » je commence par vous demander quelles » sont vos passions favorites ? — Jusqu'à » présent, sire, je ne m'en connois que trois : » je ne parle point de celle qui a les femmes » pour objet : je suis d'une constitution trop » foible, pour imaginer que je puisse jamais » en être fort occupé ; cette passion ne paroît » donc pas en devoir jamais être une pour » moi. — Et quelles sont celles qui vous oc- » cupent ? — Sire, la chose la moins impor- » tante que j'ambitionne, et que j'ambitionne

» néanmoins vivement, c'est de me rendre
» très-habile joueur d'échecs. — Oh! pour
» cet article, mon ami, je ne puis vous être
» d'aucune utilité, vu que je ne joue aucun
» jeu, et que je ne connois pas même celui-là.
» — Je voudrois en second lieu, sire, et ceci
» est bien la plus sérieuse et la plus belle de
» mes passions; je voudrois devenir un grand
» capitaine. — Ici, mon cher, je puis bien
» vous être de quelque utilité; mais il faut du
» temps; il faut de longues années, bien des
» études, et beaucoup d'expériences : nous
» nous en occuperons selon les occasions; et
» je vous aiderai en ce qui dépendra de moi.
» Il vous reste encore une passion; quelle
» est-elle? — Ma troisième passion, sire,
» seroit de faire des vers comme votre ma-
» jesté : je desire de devenir un grand poète.
» — C'est la nature, dit-on, qui fait les
» poètes; cependant la poésie a aussi ses
» règles; et comme je m'en suis assez occupé,
» je puis vous les faire connoître. Essayons
» d'abord vos talens sur ce dernier point,
» afin de pouvoir ensuite pressentir de quoi
» vous êtes capable. Pour cela, voici ce que
» je vous propose : tous les jours à l'issue
» du dîner, je vous donnerai une heure,

» pour vous faire connoître les règles de la
» versification française ; car j'imagine que
» c'est en français que vous voulez écrire ;
» c'est de toutes les langues modernes, celle
» qui nous offre le plus de modèles, et de
» plus beaux modèles dans tous les genres.
» Les ouvrages français sont ceux qu'on lit
» le plus dans toute l'Europe : d'ailleurs,
» notre langue allemande est trop dure : elle
» me paroît avoir encore une physionomie
» barbare, qu'on aura peine à lui faire
» perdre. — C'est aussi en français, sire,
» que je voudrois faire des vers. — Ainsi une
» heure par jour, à commencer demain ; nous
» y mettrons le temps qui vous sera néces-
» saire. Si vous n'êtes pas poète, ces connois-
» sances ne vous seront toutefois pas entière-
» ment inutiles. »

Voilà donc Frédéric le Grand, ce héros si redouté de toute l'Europe, qui, dans le sein de sa famille, se fait professeur ou même simple précepteur d'un jeune homme ! il en soutint très-bien le rôle durant plusieurs jours ; mais au bout de la huitaine, il en sentit les épines ; l'ennui le gagna, et prenant alors son parti, il dit à son neveu : « Je
» vous ai expliqué et développé les règles

» les plus essentielles : il y a encore bien des
» choses à y ajouter ; mais elles retombent
» dans des détails qui ne finiroient pas, et
» vous fatigueroient sans beaucoup de profit.
» Il me semble que ce que je vous ai dit
» peut suffire pour le moment : le reste
» viendra à mesure que les circonstances y
» donneront lieu. Actuellement, il ne s'agit
» que de mettre à profit ce que vous venez
» d'apprendre. Pour cela, faites-moi tous
» les jours quelques vers, que vous m'ap-
» porterez le lendemain ; et je vous dirai
» ce qu'ils me donneront occasion de vous
» dire. Commencez dès aujourd'hui : demain,
» à l'heure du dîner, nous verrons ce que
» vous aurez à me montrer. — Moi, sire,
» faire des vers ? Eh ! comment le pourrois-
» je ? — Mais, mon cher, il faut bien com-
» mencer ! — Et sur quoi votre majesté
» ordonne-t-elle que je fasse ces vers ? — Sur
» ce que vous voudrez. Il n'est pas ici ques-
» tion des pensées : mon objet est de vous
» familiariser avec les règles que je vous ai
» expliquées : ainsi peu importe le sujet dont
» vous vous occuperez. — Et combien de
» vers votre majesté veut-elle que je lui
» apporte demain ? — Quatre, six, huit, dix,

» selon ce que votre sujet vous en fournira?
» Il ne faut point vous gêner à cet égard. »

Mon jeune prince, rentré dans son appartement au château de Potzdam, c'est-à-dire, au rez-de-chaussée, sous l'appartement du roi (1), passe une heure au moins à se dire : « Quatre vers, six, huit, dix, comme vous » voudrez, sur tel sujet qu'il vous plaira ! » Et de quoi puis-je donc lui parler? quelle » pensée choisir? quels vers lui faire? » Il se promenoit à pas irréguliers, et s'arrêtoit quelquefois à contempler une sentinelle qui se promenoit plus nonchalamment sous ses fenêtres : il lui portoit envie, et se replongeoit dans toutes ses peines. Enfin, dans un mouvement subit d'impatience, il s'écria : *Ah ! c'est trop d'ennui !* Et cette exclamation lui offrant une idée, le tira de son angoisse : « L'*Ennui*, se dit-il, pourquoi ne pas » le peindre? n'est-ce donc pas un sujet poé» tique? Divinité implacable et cruelle, fille » de l'enfer, née pour être l'ennemie du genre » humain ! monstre hideux, tout couvert de » crêpes, avec ses ailes de chauve-souris, » où ne pénètre-t-il pas? quels sont les cœurs » qu'il ne parvient pas à flétrir? » Telle est

(1) L'appartement de M. de Voltaire.

l'image qu'il cherche à rimer, et qu'il met le lendemain sous les yeux de sa majesté, en une stance de dix vers. Le roi lut ces vers avec beaucoup d'attention; mais arrivé au dernier, où l'on disoit:

« . . . . . Et même
» Voltige sous le dais des Rois. »

le précepteur devint sérieux, imposant et sévère; il imagina que ce vers pouvoit être une épigramme. « Monsieur, lui dit-il, que » signifie ce vers? » Le jeune prince lui répliqua, avec la vivacité qui lui étoit si naturelle: « Eh oui, sire, j'ai vu votre majesté » bâiller en donnant audience à l'ambassa» deur turc! » Ce mot fit sourire Frédéric; mais ce monarque ne demanda plus de vers à son neveu, qui, de son côté, n'osa plus lui en montrer. Il est vraisemblable que cette petite aventure est cause que le prince me prit pour son guide et son conseil; peut-être même d'après l'avis de son oncle. Le prince avoit cité l'audience donnée à l'ambassadeur turc, dans laquelle le roi s'étoit montré tel qu'il a toujours été. C'étoit peu de temps avant mon arrivée, que cet ambassadeur étoit venu complimenter Frédéric sur ses exploits

et sur la paix. Il avoit été chargé de présens magnifiques, qui, dans le trajet de Constantinople à Berlin, avoit beaucoup perdu de leur valeur. On m'a parlé, entre autres, d'un cheval rare et très-précieux, destiné au comte de Finck-Enstein, mais qui, en traversant la Pologne, s'étoit transformé en une misérable rosse, que le comte n'accepta qu'en rougissant, et ne voulut pas garder. Tous les accidens de cette espèce n'empêchèrent pas que M. l'ambassadeur turc ne fût reçu en très-grande cérémonie, et très-fêté à la cour, et même à la ville; d'autant plus que c'étoit le premier que les Berlinois eussent jamais vu chez eux. Le roi se fit faire, pour le jour de l'audience, un habit très-riche et fort brillant: quand on le lui apporta, la veille du jour où il devoit le mettre, il le fit déposer dans un coin, sans daigner le regarder: on lui demanda s'il ne vouloit pas l'essayer, pour voir s'il iroit bien: « Comment pourroit-il ne pas bien aller? » répondit-il; est-ce que le tailleur n'a pas ma » mesure? Il suffira que je le mette demain. »

Le lendemain, le chambellan alla prendre M. le Turc et sa suite dans les carrosses de la cour, escortés de gardes nombreuses: on

ce moment on avertit le roi qu'il étoit temps qu'il s'habillât : « Non, répliqua-t-il, j'ai » encore bien du temps de reste. » Au bout d'une demi-heure, on renouvela le même avertissement, et l'on eut la même réponse. Enfin, quand on vit les carrosses dans la rue par où ils devoient arriver au château, on se hâta de l'instruire ce monarque, et on le pressa de mettre le bel habit; et il répondit : « Il n'est plus temps; et, au reste, je suis » fort bien comme ceci. » Ainsi on fut avec son vieux chapeau, ses vieilles bottes toutes déformées, et son vieux uniforme tout usé, qu'il alla occuper le trône qu'on lui avoit élevé sous un dais antique. La nécessité de garder son sérieux, à la vue des salamalecs turcs, ne put que le contrarier : mais quand il fallut écouter avec une dignité toute royale, les complimens qu'on avoit à lui faire, et qu'il ne comprenoit qu'ensuite et par le secours des truchemens, l'ennui le gagna : cet ennui devint impatience et lassitude, durant les réponses qu'il eut à faire, et qu'il fallut encore traduire. Telle avoit été la séance où son neveu assura l'avoir vu bâiller.

Dès que ce jeune prince arrivoit à Berlin, il envoyoit chez moi pour m'en instruire, me

faire demander si je pourrois l'aller voir, et m'indiquer les heures où il pourroit recevoir mes visites. Sur ma réponse, sa voiture venoit me prendre au moment indiqué, et me ramenoit ensuite chez moi. Si lui-même avoit à sortir à l'heure où nous nous séparions, soit qu'il dût aller chez la reine, où à quelque autre cour, il me reconduisoit d'abord à ma porte, quelque détour que cela dût lui occasionner. J'ajouterai à ces détails, pour faire voir quelle candeur, quelle simplicité caractérisoit sa belle ame, que dans ces sortes d'occasions, il n'y a point de marques de politesses qu'il ne me prodiguât, sur-tout lorsque nous ne devions plus nous revoir du même voyage. On jugera par tous ces traits combien il étoit disposé à m'accorder une confiance entière. Aussi, puis-je dire que s'il a eu des secrets qu'il ne m'ait pas dits, c'est que ce n'étoient pas seulement les siens, ou qu'il a été retenu par la crainte de m'affliger. On verra bientôt pourquoi je fais cette restriction. Mais ne nous blâmera-t-on pas, le prince, de m'avoir donné des marques d'amitié si peu ordinaires, et moi, d'en avoir fait mention? Ne dira-t-on pas que ces marques d'amitié n'étoient chez lui qu'un oubli de sa propre

dignité, et que la mention que j'en fais, n'est chez moi qu'un acte de vanité puérile? Ma réponse sera courte..... Je ne compterai jamais sur les sentimens de ceux qui mettent tant de soin à en modeler l'expression sur les formes de l'étiquette. Je ne connois point de belle ame qui, en amitié, ne soit franche, naïve et expansive : quiconque se resserre alors en soi-même, est froid, perfide ou honteux. S'il y a des nations dont les mœurs ne permettent pas les épanchemens que j'ai indiqués, c'est à elles à rougir de leurs mœurs, qui en cela sont vicieuses et destructives des vrais principes de la nature et de la vertu. En un mot, l'amitié présuppose une véritable égalité entre les ames qu'elle unit ; si cette égalité ne s'y trouve pas, l'amitié l'y établit, ou elle cesse d'être elle-même. La vraie noblesse aime à se montrer par-tout et toute entière ; il n'y a que les ames basses ou fausses qui croient avoir besoin de se cacher. Le prince, jeune, vif, sensible et vrai, sentoit qu'il étoit ce qu'il devoit être, et qu'il n'avoit pour s'honorer, qu'à se montrer tel qu'il étoit. Par là, il ajoutoit à sa dignité ; et c'est confondre toutes les idées que de dire qu'il l'oublioit. Pour ce qui me concerne, j'observe

que s'il y a une sorte de mérite dont il nous soit permis de nous prévaloir, c'est le mérite qui tient aux sentimens et aux principes moraux. Je méritois l'amitié du prince par mon sincère et véritable attachement : pourquoi ne le dirois-je pas ? Lorsque j'ajoute qu'il a eu pour moi cette amitié, lorsque je le mets au premier rang de ceux qui m'ont le plus honoré de ce sentiment, je ne fais que lui rendre justice ; sa qualité de prince n'entre point ici en ligne de compte. En une autre occasion, j'ai dit au prince Henri que je réglois mes révérences sur le rang que les personnes occupoient dans l'ordre social, mais que je ne réglois mes sentimens que sur le mérite que je leur reconnoissois ; et en cela, je n'ai fait qu'énoncer le principe que j'ai suivi toute ma vie, et que je suis encore en parlant de l'amitié que le prince Guillaume avoit pour moi. Si l'orgueil et la sottise, la jactance personnelle et le mépris des droits de la nature et de la raison, soulèvent quelques esprits contre mes mémoires, tant pis pour ceux qui auront eu le travers à se reprocher : ce sont des hommes qui ne s'occupent qu'à des tours de passe-passe, et ils sont les seuls qui n'aperçoivent pas combien peu on les estime, quelles que soient d'ailleurs

d'ailleurs les révérences qu'on leur prodigue.

« ..... Que faites-vous à Potzdam ? » demandé-je un jour au prince Guillaume. — « Monsieur, me répondit-il, nous passons » notre vie à conjuguer tous le même verbe ; » oui, Monsieur, nous faisons tous une conjugaison, et toujours la même: *Je m'ennuie*, » *tu t'ennuies*, *il s'ennuie*, *nous nous ennuyons*, *vous vous ennuyez*, *ils s'ennuient*; » *je m'ennuyois*, *je m'ennuierai*, etc : enfin, » Monsieur, la conjugaison toute entière ; » voilà notre unique occupation. »

Il lui prit fantaisie un soir de passer en revue les souverains de l'Europe. « Monsieur, » me dit-il, nous sommes seuls ; personne » ne peut nous entendre : médisons des rois ! » — Je le veux bien, lui répondis-je en riant; » vengeons-nous de ce que nous ne le sommes » pas nous-mêmes ! — Nous excepterons Frédéric, parce que nous sommes chez lui, » qu'il est mon oncle, qu'il nous donne du » pain à tous deux, et sur-tout parce que » c'est un grand homme. — Oui ; exceptons » le ; ce sera de notre part un acte de sagesse » et de justice : en vérité, il le mérite, et » nous le devons. — Nous excepterons encore » le vieux Amédée ; il a été assez bon roi

» durant tout son règne, toujours appliqué
» à ses devoirs, fidèle aux règles de la saine
» politique, et même grand dans ses pre-
» mières époques. — Allons, en faveur de
» la persévérance d'Amédée à vouloir faire
» le bien, pardonnons-lui sa honteuse jalou-
» sie contre le vieux maréchal de Villars :
» passons à un autre. — Nous ne parlerons
» pas de Marie-Thérèse, quoiqu'il ne soit
» pas impossible de tirer quelques bonnes
» anecdotes des longs services de Messieurs
» Van-Switen, Métastasio et Kaunitz à sa
» cour; mais elle a eu une époque si brillante
» en montant sur le trône; elle a été si grande
» alors, qu'on ne doit voir que cette partie
» de son règne, et qu'il semble juste d'étendre
» le rideau sur tout le reste, d'autant plus
» que c'est une dame, et une très-belle dame.
» — Je suis bien aise, monseigneur, puisque
» nous avons un rideau, que nous nous en
» servions, sur-tout pour Marie-Thérèse,
» qui cependant est, dit-on, si belle à voir.
» — Nous ne parlerons pas non plus de
» Catherine seconde, pour laquelle nous
» retrouverions dans l'antiquité plus d'une
» comparaison assez juste; nous n'en dirons
» rien, non-seulement parce qu'elle a aussi

» de grandes qualités, mais parce qu'elle est
» trop près de nous, et que la foudre est
» dans ses mains. — En effet, il me semble
» que j'entends gronder le tonnerre; éloi-
» gnons-nous! Cependant, monseigneur,
» voilà déjà bien des exceptions: si nous
» sommes toujours si sages, nous n'aurons
» plus à médire de personne. — Ne craig[illegible]z
» rien; nos exceptions n'iront pas plus loin.
» Ainsi, commençons.... Louis XV! n'est-
» ce pas Sardanapale dans la boue, et qui
» y barbote sans honte? — Vous formez vos
» tableaux d'un seul trait, à ce qu'il paroît.
» — Je ne serai guère plus long sur son
» vieux cousin le roi d'Espagne, qui pour-
» tant ne lui ressemble en rien: Charles
» étant roi de Naples, avoit été forcé de
» signer un traité de neutralité, au com-
» mencement de la guerre de sept ans; et
» cela sur la sommation d'un commodore
» anglais, qui, se présentant devant Naples,
» avec quatre vaisseaux de guerre seulement,
» avoit eu l'insolence de déclarer qu'il alloit
» bombarder cette ville, s'il n'avoit pas cet
» acte solennel dans deux heures. Jamais ce
» roi n'a pu, même étant monté sur le trône
» d'Espagne, oublier cette sorte d'affront;

» et pour obtenir plus facilement une ven-
» geance, au moins apparente, il s'est avisé
» de considérer les Anglais comme des chats,
» et par conséquent les chats comme autant
» d'Anglais; d'où il résulte que pour l'ordi-
» naire, après son dîner, on amène dans
» les cours du château, un certain nombre
» de chats qu'il tue de ses appartemens à
» coups de fusil; ce qui d'une part, menace
» sérieusement Madrid, de manquer de chats
» un jour; et de l'autre part lui procure à
» lui-même la satisfaction de dire ensuite :
» *J'ai tué tant d'Anglais aujourd'hui.* —
» Je lui pardonne cette rancune; elle est
» bien fondée : quant à la vengeance, elle
» présente une allégorie remarquable; et du
» reste, il s'en tient à l'allégorie en atten-
» dant mieux; il est au moins de bonne foi.
» On sait d'ailleurs de combien d'établisse-
» mens utiles il a enrichi l'Espagne, qui lui
» doit plus qu'à aucun de ses prédécesseurs.
» — Et mon cher oncle le roi de Suède,
» (l'époux de la reine Ulrique,) qui à la
» vérité est bon et brave homme, et qui
» ne desire que le bien, mais qui n'ayant
» ni activité ni énergie, ne fait pas plus le
» bien que le mal! — Ah! le bon roi, monsei-

» gneur! — Et mon cher oncle le roi de Dane-
» marck, (le père du roi actuel,) qui a si
» soif dès le matin, que ce besoin seul emporte
» tous ses soins. — Ceci n'est pas le plus grand
» mal de ce monde, pourvu qu'il boive à la
» santé de ses peuples. — Et mon cousin le
» roi d'Angleterre, à qui l'on compose de la
» manière la plus concise, la phrase qu'il a
» à dire à son parlement; à qui on la répète
» pendant huit jours de suite; à qui on l'écrit
» en gros caractères dans son chapeau; à
» qui enfin on la souffle, quand le moment
» de la débiter est venu, et qui malgré
» tous ces secours ne peut pas la dire. —
» Ses ministres sont donc bien contens! etc. »

Quand il eut poussé cet examen critique, beaucoup plus loin que je ne le fais ici, il s'arrêta tout-à-coup au milieu de son cabinet où nous nous promenions, et me dit en me saisissant par le bras : « Monsieur, avouez
» que si le bon Dieu se mêle de nos affaires,
» il faut qu'il fasse bien peu de cas de nous,
» puisqu'il choisit des hommes semblables
» pour nous conduire! — Monseigneur, lui
» répondis-je, peut-être nous traite-t-il selon
» nos mérites; je suis fort porté à croire que
» les chefs vaudront mieux, quand les autres

» hommes en général seront eux-mêmes » meilleurs : les hommes, dit-on, ne sont » ce qu'on les fait ; faites-vous de bons sou- » verains, et vous les aurez. On veut que » de l'excès de corruption où nous crou- » pissons, il ne s'élève que des principes » vivifians, des odeurs suaves, et des com- » posés parfaits! Ce sont là des vœux insensés, » et des demandes absurdes. » Je crus devoir terminer d'une manière morale, sérieuse, et plus équitable, une sorte de diatribe ; qui ne convenoit sous aucun rapport entre lui et moi, et que je n'indique ici que parce qu'elle montre dans l'effervescence de la jeunesse, ce qu'il auroit été dans un âge plus mûr, sous les rapports de l'amabilité, de la philosophie et de la morale. La plupart des souverains qui gouvernent l'Europe aujourd'hui, ne justifient-ils pas d'ailleurs mon opinion sur les chefs des nations ? Portez vos regards sur Vienne, la Prusse, la Russie, la Suède, le Danemarck et tant d'autres pays encore, et calculez vous-mêmes combien la plupart des souverains de l'Europe, sont au dessus de leurs prédécesseurs.

Le mariage de l'héritier du trône de Prusse avec l'aimable sœur du jeune prince Guil-

femme, sembloit ne devoir offrir à ce dernier, qu'une perspective aussi charmante qu'honorable : hélas ! ce fut la cause de tous ses chagrins et de sa perte. Il y a des personnes à qui les sentimens les plus nobles et les plus délicats sont plus funestes que ne le seroient des vices grossiers et odieux : telle fut la sœur, et tel fut aussi le frère : celle-là crut avoir à se plaindre de son époux ; et elle fut trop fière pour ne pas s'en ressentir, et trop franche pour dissimuler son ressentiment : elle poussa même les choses jusqu'à joindre assez ouvertement les marques de la mésestime aux procédés de la haine. Que pouvoit faire un frère qui chérissoit sa sœur, son appui le plus sûr pour l'avenir ? Il n'y a point d'efforts qu'il ne fît pour la ramener à des dispositions plus calmes et plus modérées ; et en même-temps, point de soins qu'il ne mît à en couvrir les fautes. Je prononce avec bien du regret ce mot de *fautes*, qui a été avoué au procès. Grâce aux soins du frère, l'époux ne savoit rien encore, lorsqu'arrivé sous le masque, à un bal magnifique que le prince Henri donnoit tous les ans, le vingt-quatre janvier, pour célébrer le jour de naissance du roi, il fut accosté par un autre

masque, qui le prit à part, et lui donna une entière connoissance et des preuves suffisantes de ce qu'il ignoroit : à qui fut-il redevable de cette découverte fatale? C'est un point sur lequel on n'a eu que des soupçons; et le public les a principalement portés sur celui que l'on imaginoit y être le plus intéressé après le prince : quoi qu'il en soit, l'époux irrité s'en retourne chez lui, et demande le divorce.

Frédéric aimoit beaucoup sa nièce; il en chérissoit l'esprit, la vivacité et la franchise, aussi bien que les grâces et la beauté : c'étoit la fille d'une sœur qui lui avoit toujours été fort attachée, et qui ne pouvoit que plaire par la douceur et la bonté qui formoient le fond de son caractère. Enfin Frédéric avoit eu ce mariage fort à cœur, et s'en étoit promis beaucoup de satisfaction; ainsi la demande du prince lui causa un violent chagrin, et ne trouva chez lui que de grands obstacles : mais le premier pas étoit fait, et le prince voulut le soutenir; il alla jusqu'à menacer d'adresser à toutes les puissances de l'Europe un Mémoire, où après avoir justifié sa démarche, il déclareroit solennellement ne plus reconnoître la princesse

pour son épouse. Il fallut céder, et établir une procédure en règle, dont la conclusion fut de déclarer le mariage rompu, et le prince divorcé. La princesse quitta le titre d'altesse royale, pour prendre celui d'altesse sérénissime; et fut conduite au château de Custrin, dont un prince de Brunswick-Béwern étoit gouverneur, et où elle fut condamnée à passer le reste de ses jours. Elle supporta ses malheurs avec plus de courage qu'on n'auroit imaginé : elle entra fort délibérément dans cette sorte de prison, et même elle y porta la gaîté qui lui étoit naturelle.

Son exercice ordinaire étoit de ranger dans une salle et sur deux lignes parallèles, une trentaine de chaises et de fauteuils, qu'elle prenoit successivement pour autant de danseurs ou de danseuses, et autour desquels elle exécutoit des anglaises, l'espèce de danses qu'elle aimoit le mieux et où une très-grande légèreté et des grâces infinies lui avoient toujours procuré de brillants succès. Cependant l'ennui a fini par pénétrer jusqu'à elle : après plusieurs années de retraite, elle a voulu s'échapper et se sauver, dit-on, jusqu'à Venise : mais le projet a été découvert; et l'on a dit qu'un officier hussard qui devoit lui

TAYLOR INST. OXFORD

servir de guide, avoit disparu. On prétend que son ci-devant époux, dans les premiers temps de son règne, lui a fait une visite en allant en Prusse; et que c'est depuis cette entrevue, qu'elle a été beaucoup plus libre : elle avoit perdu bien des consolations par la mort de son gouverneur et parent; mais aujourd'hui elle a la permission de recevoir compagnie chez elle, et même d'aller se promener dans les environs de la ville qui lui sert de retraite ; car on ne peut plus dire que ce soit une prison (1). Si cet adoucissement à son sort est l'effet de la visite dont je viens de parler ; si c'est enfin, ainsi que tout le prouve, un ordre donné par ce souverain, on peut bien dire que c'est un des traits qui lui font le plus d'honneur : en effet, quelle preuve plus touchante pouvoit-il donner de ses sentimens d'humanité, de sensibilité et de modération ?

J'ai beau différer de revenir de la sœur au frère, il faut bien que je le fasse : mon pauvre prince Guillaume fut convaincu d'avoir été

(1) On m'assure même qu'à présent, et déjà depuis assez long-temps, elle n'est plus à Custrin, et qu'elle réside entièrement, rendue à elle-même, dans un château qui n'est pas éloigné de Berlin.

le confident des erreurs de la princesse, et même d'avoir aidé à les couvrir; et de confident, on en fit un complice, un fauteur! Je suis pourtant persuadé que Frédéric ne crut point son neveu coupable à ce point: mais d'après son plan de politique, il ne pouvoit lui pardonner de ne l'avoir pas instruit à temps, de ce qu'il avoit trop bien su lui-même. Ce roi, dans les cas semblables, n'auroit jamais eu d'indulgence même envers un frère: devoit-on s'attendre qu'il en eût pour un neveu? Ainsi, quelle qu'en fût la véritable cause, le prince essuya une disgrâce éclatante; il eut ordre de se rendre à son régiment et défense de le quitter. Peut-être auroit-il eu le courage de faire face à cette infortune; mais l'idée qu'on étoit injuste envers lui, la persuasion où il étoit qu'il n'auroit que des mortifications publiques à recevoir aux revues suivantes, et peut-être durant le reste de sa vie; les opinions défavorables répandues jusques dans l'armée sur son compte, opinions fausses et qu'il n'osoit pas démentir; toutes ces circonstances réunies devinrent insupportables à ses yeux, et le jetèrent dans les partis extrêmes. Par malheur, il n'eut personne dans sa solitude, qui pût le consoler;

le combattre ; et lui faire voir dans l'avenir, des adoucissemens essentiels à son sort. Il écrivit au roi et demanda son congé, comme militaire. On peut croire que sa lettre fut fort longue, si même il n'en écrivit pas plusieurs. Il est plus que probable qu'il se justifia pour le passé, et qu'il motiva sa demande sur de très-fortes considérations relatives à l'avenir, et qu'il est aisé de deviner. Quoi qu'il en soit, son desir de quitter le service prussien fut très-vif, et exprimé avec énergie. C'étoit là une nouvelle démarche qui ne pouvoit pas plaire, Frédéric étant l'homme du monde qui calculoit le mieux les chances futures, et qui aimoit le moins qu'on le quittât. Aussi sa réponse fut-elle un refus formel, et assez mortifiant pour ôter l'envie de revenir à la charge. « J'ignore, lui marqua-t-il, si votre » papa est dans l'intention que vous quittiez » mon service. J'attendrai qu'il me le dise, » pour vous donner votre congé. C'est de » lui, et non de vous, que doit venir la » demande que vous me faites. Vous oubliez » que vous avez un père, ou vous oubliez » ce que vous lui devez. » C'étoit lui dire qu'il étoit mineur, et même le traiter en enfant. On conçoit qu'une lettre semblable

ne pouvoit que mettre ce jeune prince au désespoir. C'est se condamner soi-même à toutes les infortunes ensemble, que de vouloir lutter contre un souverain du caractère de Frédéric, quand on a soi-même de la force et de l'énergie dans l'ame.

Le prince voulut toutefois se réfugier dans le sein des muses : il m'envoya de Francfort plusieurs morceaux de son poëme, retouchés d'après mes remarques précédentes : mais il étoit facile de s'apercevoir combien de distractions avoient interrompu et affoibli ce travail. Sa correspondance se ressentoit également de ses peines intérieures : elle étoit plus sérieuse; et ses lettres, plus courtes, n'avoient plus les mêmes traits de vivacité qu'auparavant. Cependant il ne lui est jamais arrivé de me dire un mot de ses chagrins, que je ne connoissois que par les propos vagues et incertains qui se répandoient dans le public; et l'on pense bien que par discrétion autant que par prudence, je n'avois garde d'insérer dans mes lettres un mot qui pût l'y ramener. Une seule fois, il me dit que le culte qu'il rendoit à la muse épique, ne l'empêchoit pas de payer un juste salaire à ses odieux et injustes ennemis; et qu'il joindroit à sa lettre,

une épigramme qu'ils n'avoient que trop méritée : mais ensuite je ne trouvai dans la lettre qu'un *post-scriptum* où il me marquoit que, « toute réflexion faite, il ne m'envoyoit pas » son épigramme, parce qu'il seroit possible » qu'une semblable confidence me compro- » mît. » Cette lettre m'inquiéta vivement ; je craignis qu'à l'avenir il n'eût pas toujours la même retenue ; et comme de semblables communications ne pouvoient lui être d'aucune utilité, et que c'eût été par conséquent à pure perte qu'elles m'eussent été funestes, je cherchai à lui faire sentir que je n'en voulois point : j'aurois eu l'air de songer aussi à l'abandonner, si je lui avois avoué mes craintes, quelque ménagemens que j'eusse mis d'ailleurs à lui faire un semblable aveu : il ne me restoit que les voies indirectes ; et voici celle que je pris : je lui fis une réponse où je repris tous les articles de sa lettre, excepté celui de l'épigramme dont je ne dis pas un mot : ma réponse annonçoit que je la faisois au moment où je recevois sa lettre que j'avois sous les yeux, afin qu'il ne pût pas imputer mon silence à un véritable oubli : je répondis longuement, pour lui faire comprendre que n'étant pas pressé d'ailleurs, je lui disois bien

tout ce que je voulois lui dire. J'eus lieu de croire que ce prince m'avoit bien entendu : car depuis cette lettre, il ne me parla jamais plus de ses ennemis, comme il ne l'avoit jamais fait auparavant.

Ma prudence et la discrétion du prince n'empêchèrent pas néanmoins que je n'eusse quelque part à sa disgrâce. On ne put pas me regarder comme fauteur ou complice des fautes que l'on reprochoit aux autres : cela eût été trop absurde. Il étoit d'une évidence bien notoire que moi, simple particulier, vivant à Berlin dans un cercle resserré, je ne pouvois être pour rien dans les intrigues les plus secrètes de Potzdam : mais on imagina que j'avois pu être confident : en pareils cas, les ames foibles et peu délicates transforment la possibilité en soupçon, et le soupçon en certitude. Je m'aperçus sans peine de quelques refroidissemens, dont néanmoins mon repos ne fut guères troublé, parce que j'attachois moins de prix que tant d'autres à la courtoisie des grands, et que je sentois bien que jamais le roi ne partageroit cette manière injuste et peu raisonnable de me juger. Aussi le temps a-t-il détruit ces premières impressions ; et si par la suite, j'ai pu en remar-

quer encore quelques restes, ce n'étoit que l'embarras qu'éprouvoient avec moi des hommes qui, en me voyant, sentoient avoir été injustes à mon égard, et craignoient que je ne m'en souvinsse aussi bien qu'eux. Il est cependant vrai que je n'omettois rien de ce qui pouvoit écarter cette pensée de leur esprit : mais la conscience est de tous nos accusateurs celui qui nous ménage le moins.

Il n'étoit donc question entre mon pauvre prince Guillaume et moi, que de la conquête du Mexique, lorsqu'il s'éleva une nouvelle guerre entre le sultan de Constantinople et Catherine seconde. Le prince toujours effrayé de l'image des revues prochaines, toujours blessé de l'injustice des opinions qui circuloient autour de lui, toujours révolté de l'idée de son esclavage présent, et tourmenté du desir de s'en délivrer, et bien plus frappé encore de sa destinée future, demanda et obtint la permission d'aller servir comme volontaire sous les ordres du feld-maréchal Romansow. Dès que je sus cette nouvelle, je lui écrivis pour lui bien exprimer mon attachement et mes vœux : cette lettre, la dernière qu'il ait reçue de moi, ne devoit être et ne fut ni plaintive, ni triste : je crus ne devoir lui offrir

offrir que des idées propres à le rendre à lui-même et à la gaîté : je ne lui présageai que des succès infaillibles et extraordinaires. Je lui déclarai que quand il entreroit en vainqueur à Constantinople, je lui abandonnois le sérail tout entier ; mais que je le priois de vouloir bien ne pas m'oublier lorsqu'il formeroit une académie à Athènes. Il partit peu de jours après avoir reçu cette lettre, et se rendit en grande diligence auprès de Romansow ; qu'il ne quitta plus. On sait que ce général livra deux grandes batailles aux Turcs, et remporta sur eux deux victoires complètes, qui anéantirent en quelque sorte leur armée, et ne leur laissèrent d'autre ressource que de faire la paix aux conditions que Catherine voulut leur dicter. Or dans ces deux batailles, le prince Guillaume marcha le premier au feu, à la tête de la première colonne des grenadiers russes : toujours le plus exposé de tous à la mort, il ne reçut néanmoins aucune blessure. Ces deux longues et pénibles journées lui procurèrent une gloire infinie à laquelle il parut peu sensible : elle sembloit lui être importune ; comme le seroit un avantage absolument contraire à celui qu'on auroit recherché : sa tristesse resta la même : ses

fatigues parurent même l'avoir accrue par l'épuisement de ses forces; et deux jours après la seconde bataille, son sang s'enflamma, et produisit chez lui une esquinancie violente, dont les progrès rapides le conduisirent, malgré tous les secours de l'art, à une mort prompte.

Ce prince avoit fait, avant de partir, son testament; pièce où l'on voit qu'il a eu surtout en vue de rendre son apologie authentique, solennelle et durable : c'est toujours la même idée qui le poursuit, le blesse et l'irrite. C'est l'injustice dont il est victime, qui le révolte jusque dans les bras de la mort. « Je demande, y est-il dit, comme » chose qui m'est due; j'ordonne, autant » que j'en ai le droit, que tous mes manus- » crits soient déposés et soigneusement con- » servés à la bibliothèque de Wolffenbuttel; » non que je les regarde comme dignes par » eux-mêmes de cet honneur; mais afin que » la postérité y reconnoisse à quoi j'ai cons- » tamment employé ce même temps, que l'on » m'a si indignement accusé d'avoir consacré » à de viles, absurdes et odieuses intrigues. »

Dès que la nouvelle de cette mort fut arrivée à Berlin, le roi fit appeler à Potsdam

le prince Frédéric-Auguste, frère du défunt; et dès qu'il le vit, il lui dit ces paroles si remarquables, et qui présentent tant et de si singulières idées à ceux qui connoissent les faits et savent juger les personnes : « Nous » avons fait, vous et moi, mon cher neveu, » une bien grande perte ! elle est irréparable. Mais nous n'avons ici à plaindre que » nous qui survivons à votre frère. Pour lui, » croyez-moi, ne le plaignons pas. Il n'a rien » perdu : il a au contraire tout gagné sous » les rapports les plus essentiels. Destiné à » vivre dans ce pays-ci, il avoit trop de » génie et trop d'ame pour n'y être pas » malheureux. »

Ce fut à ce même frère que furent adressés les effets du défunt. La première chose qu'il fit en recevant ce triste dépôt, fut de lire tous les manuscrits : ainsi il suivit notre correspondance dans l'ordre où elle avoit eu lieu durant quatre à cinq ans; et ce fut après avoir ainsi vu toutes mes lettres, qu'il déclara être bien convaincu que j'avois été envers son pauvre frère un véritable ami, et qu'il ne l'oublieroit jamais; qu'en un mot, il regardoit l'amitié de son frère pour moi, comme un legs qui lui étoit fait, et qu'il

acceptoit. Il me confia ensuite ces mêmes manuscrits dont je voulois faire usage dans un éloge historique que j'avois résolu de consacrer à la mémoire de ce prince, qui avoit si peu connu le bonheur qu'il avoit mérité d'obtenir. J'étois occupé de ce travail, lorsque M. Mérian publia en un cahier *in*-4°., et sous le titre que je voulois employer, une notice qui me condamna au silence, quoique beaucoup plus courte que n'auroit été mon ouvrage. En effet, c'étoit un de ces sujets auxquels il semble qu'on ne doive pas revenir. J'ai rendu enfin ces manuscrits, qui ont été déposés à Wolffenbuttel, conformément aux vœux de l'auteur.

Le prince Frédéric-Auguste m'avoit toujours donné d'honorables marques de ses bontés; mais elles ont été bien plus multipliées, et ont eu un caractère, ou, si l'on veut, une physionomie tout autrement prononcée, depuis le triste événement dont je viens de parler. Ce n'a plus été de sa part politesse et bonté: on n'a pu y voir, s'il m'est permis de le dire, qu'attachement, estime, confiance et amitié, je dirois même familiarité; car il me la permettoit.

Ce prince, qui aimoit si tendrement son

frère Guillaume, et qui en étoit si tendrement aimé, ne lui ressembloit toutefois en aucune sorte. La gaîté la plus naturelle et la plus franche formoit le fond de son caractère : la politesse chez lui en étoit plus naïve et plus aimable ; sa philosophie en étoit plus douce, plus tolérante et plus sociale ; son esprit n'attachoit de prix aux idées, qu'autant qu'elles prenoient une forme agréable; et son imagination ne manquoit pas de les revêtir des couleurs les plus piquantes. A ces traits si propres à faire chérir ce prince, il faut ajouter un zèle très-soutenu pour tout ce qui est devoir, et une vraie sollicitude pour ses amis. Confirmons par des faits particuliers toutes ces assertions générales.

M. Nicolaï, libraire à Berlin, homme très-studieux, bon littérateur en langue allemande et même philosophe estimé et estimable, quoiqu'il ait sa très-grande part dans la manie avec laquelle la plupart de ses compatriotes affectent de dédaigner jusqu'aux ouvrages français les plus estimés (1); M. Nicolaï,

(1) C'est lui qui un jour à table dit, en une société nombreuse, que quand il avoit prononcé un mot français, il se hâtoit de se rincer la bouche. Il est aujourd'hui membre de l'académie de Berlin.

dis-je, lié d'amitié avec le secrétaire du prince, étoit venu le voir un matin, dans le temps du carnaval, au moment que le prince, ayant quelques écritures à faire faire, passa au secrétariat, et l'y trouva..... « Ah ! » monsieur Nicolaï, je suis bien charmé de » vous voir; comment vous portez-vous ? — » Votre altesse sérénissime m'honore infiniment; je me porte fort bien. — Tant mieux. » Cependant votre teint n'a pas le ton de » couleur qu'il devroit avoir; il est pâle et » un peu jaune. C'est que vous étudiez trop; » vous ne prenez point d'exercice : il faut » avoir des intervalles de repos : il faut vous » dissiper de temps en temps; les études » s'en font mieux ensuite. — Eh, monseigneur, à quelle sorte de dissipation voulez-vous que je me livre? — Nous sommes » dans le temps du carnaval; eh bien, allez » à l'Opéra un jour, et le lendemain à » la Redoute; cela vous récréera, et vous » vous en porterez mieux. — Moi, monseigneur, à la Redoute? — Pourquoi non? » Croyez-moi, monsieur Nicolaï, un philosophe » peut fort bien aller à la Redoute, et même » y danser. Vous y serez en bonne compagnie; vous y trouverez une société gaie et

» nombreuse.—Monseigneur, cette société-là » ne me convient pas.—Vous avez tort ; elle » vous fournira des observations curieuses à » faire sur la nature humaine : votre philo- » sophie y aura de quoi moissonner, et peut- » être même de quoi rectifier quelques idées. » Elle se déridera un peu, et votre santé en » sera meilleure pour un an. Ah çà, monsieur » Nicolaï, il faut aller à la Redoute ce soir : » promettez-moi que ce soir vous irez à la » Redoute.—Monseigneur, ne me demandez » pas une chose que je ne ferai certainement » pas. Je n'ai jamais été à la Redoute ; jamais » on ne m'y verra. Je n'ai rien à dire à ceux » qui y vont ; mais c'est une chose qui ne » me convient pas. — Tant pis, monsieur » Nicolaï : et moi qui suis de vos amis, je ne » puis m'empêcher de vous dire : *Allez à* » *la Redoute dès ce soir.* » Ce fut ainsi qu'ils se séparèrent.

Le soir de ce même jour, le prince soupoit avec toute la cour, en domino couleur de rose, dans la grande salle construite sur le péristile de l'Opéra. Quand on se fut levé de table, il lui prit envie de voir un instant la Redoute, et il passa de cette salle où l'on avoit soupé, à la grande loge en face du

théâtre, qui est la loge de la reine. En examinant les masques qui se promenoient, tant sur le théâtre qu'au parterre, qui alors étoit exhaussé au même niveau, il distingua un homme qui, par sa grande taille, son air un peu roide et cependant dégingandé, et enfin sa manière de diriger tous les mouvemens de son corps, lui parut être bien réellement M. le philosophe Nicolaï. Il redoubla d'attention, et se convainquit qu'il ne se trompoit pas. « Ha, ha! monsieur le philosophe, » se dit-il, » vous faites donc l'hypocrite et le ro» domont! Oh, vous me le paierez! » Le prince alla de suite se déguiser de manière à ne pouvoir que très-difficilement être reconnu; après quoi se jetant dans la foule, il rechercha, retrouva son homme, et, se plaçant derrière lui, se mit à crier: *Bon soir, M. Nicola-ï*, en appuyant avec une sorte de fausset sur la dernière lettre. Notre philosophe, déconcerté par cette apostrophe indiscrète, fit tout ce qu'il put pour échapper à cette civilité déplacée: il chercha à se perdre dans la foule, sur-tout dans les endroits où l'on étoit le plus serré: mais il eut beau fuir de tous côtés; toujours, dans tous les coins, et par-tout, le même masque le

rejoignoit, et répétoit son *bon soir, M. Nicola-ï.* Celui-ci ne sachant plus que devenir, alla successivement se cacher aux premières, aux secondes et aux troisièmes loges; mais en vain: le masque inconnu le suivoit, s'emparoit de la loge voisine, et lui crioit à tue-tête: *Bon soir, M. Nicola-ï.* Enfin, M. Nicolaï, pour dérouter ce cruel persécuteur, loua derrière le théâtre une loge d'acteur: ces loges où l'on fait souvent les jours de Redoute, des soupers particuliers, sont séparées les unes des autres, par des cloisons qui s'élèvent à plus de douze pieds de haut. Le prince loua la loge voisine, y fit placer trois tables l'une sur l'autre, et un grand fauteuil sur la table la plus élevée; ensuite il grimpa au haut de cet échafaudage, et avançant la tête par-dessus la cloison, renouvela son *bon soir, M. Nicola-ï*, jusqu'à s'égosiller. Le pauvre libraire, désespéré et n'ayant plus d'asile, prit enfin la résolution de se retirer chez lui, maudissant, sinon la Redoute, au moins les masques importuns, qui s'obstinent à vous y reconnoître. Le prince convint avec son secrétaire, des moyens de lui faire savoir bien secrètement l'arrivée de M. Nicolaï, à la première visite que celui-ci

feroit à son ami. L'attente ne fut pas longue ; peu de jours après cette maudite Redoute, M. Nicolaï arriva.

Le prince en ayant été instruit, parut, et dit, comme par un mouvement de surprise agréable : « Ah ! je suis heureux, M. Nicolaï, puisque je viens ici au moment où » vous y êtes ! Eh bien, comment vous portez-vous ? Il me semble que vous avez un » meilleur teint : vos couleurs sont plus vives » et plus fraîches. Je parie que vous avez usé » de ma recette. Oui, je le vois ; vous avez » été à la Redoute ! D'ailleurs, j'ai ouï parler » d'une certaine aventure, au sujet d'un grand » homme qu'on avoit pris pour vous. Allons ; » avouez-nous cette dette ! — Monseigneur, » vous me donnez un soupçon !... Est-ce que » ce seroit vous qui m'auriez si cruellement » persécuté par d'interminables *bons soirs*, » que je ne demandois pas ?—Oui, monsieur, » c'est moi. Vous aviez rejeté mes conseils » avec tant de dédain ; vous m'aviez tant » protesté que vous n'aviez jamais été et que » vous n'iriez jamais à la Redoute, que, vous » y voyant le jour même, j'ai dû vous punir » d'une fausse honte philosophique ; j'ai dû » vous faire sentir qu'un philosophe doit tou-

» jours être vrai. Il ne nous reste plus qu'à » faire la paix : je vous pardonne cette foi- » blesse ; pardonnez-moi ma petite méchan- » ceté. »

Il prit envie à ce prince de voir jusqu'où pouvoit aller la crédalité du public. Pour s'en assurer, il fit trois tentatives : la première fut de faire insérer dans des gazettes étrangères, l'annonce d'une demoiselle qui, après avoir fait son portrait, avoir annoncé son âge, et indiqué sa fortune, offroit sa main à celui qui réuniroit toutes les qualités physiques, morales et intellectuelles qu'elle détailloit. Cet article, très-sérieux, quoique fort singulier dans ses détails, trouva beaucoup de croyans ; et ce fut ce qui conduisit le prince à une seconde épreuve. Il nous fit donc annoncer que, dans un orage extraordinaire, arrivé à Potsdam tel jour, la grêle avoit été si terrible, qu'il y avoit eu des grêlons du poids d'une livre, qu'un homme en avoit eu le bras cassé, et que même un bœuf en avoit été tué. Je ne parle pas des vitres brisées, des toits endommagés, et de tant d'autres accidens semblables. Cette nouvelle fut encore reçue et discutée d'une manière sérieuse. La troisième nous apprit

qu'un gentilhomme du Meklenbourg, ayant voulu agrandir ses jardins, en y adjoignant un terrain d'une assez grande étendue, dont il avoit fait l'acquisition, avoit eu envie de transporter à l'extrémité de ce nouveau terrain, pour y servir de point de vue, une tour fort haute et toute en maçonnerie, qu'il avoit dans son ancien jardin; et qu'il avoit imaginé diverses machines, si ingénieuses, qu'il étoit venu fort heureusement à bout de son dessein; que même on avoit élevé la tour de manière à la faire passer par-dessus un mur; et qu'elle étoit parvenue à sa nouvelle place telle qu'elle étoit avant qu'on ne l'enlevât. Pour le coup, l'incrédulité fut assez générale pour faire croire au prince que la translation des tours est le terme où la bonhomie humaine s'arrête.

Un jour il fut assez subitement saisi d'une fièvre violente, qui pouvoit lui faire craindre une longue maladie. Il se persuada qu'il guériroit promptement, s'il pouvoit amener une forte transpiration à force de rire. En conséquence, il fait acheter autant d'exemplaires d'une très-grave tragédie allemande, que cette même pièce contient de rôles; il distribue les exemplaires et les rôles à ses

domestiques, parmi lesquels il y en avoit qui savoient à peine lire; et il leur ordonne d'exécuter cette tragédie devant son lit. Leurs contre-sens et sur-tout leur gaucherie produisirent l'effet qu'il s'en étoit promis: quelles que fussent ses douleurs, il ne fit que rire aux éclats durant toute cette représentation; et il gagna une si abondante transpiration, qu'il fut guéri dès le lendemain.

Je n'entrerai pas dans les détails sur les fêtes qu'il a données, quoiqu'il en ait donné beaucoup, et que toutes aient été fort agréables. Pour l'ordinaire, c'étoient des opéra où tout l'Olympe étoit mis à contribution; je ne puis les retracer ici, quoiqu'elles aient été imprimées, parce que les exemplaires que j'en ai eus, ont disparu dans mes nombreux déplacemens. Je dirai donc que nous avons vu chez lui de très-grandes fêtes pour la reine de Suède, pour le prince Henri, et en diverses autres occasions. Je dirai que dans toutes ces fêtes, le but principal et le mieux indiqué étoit la gaîté; cette gaîté qui faisoit le caractère dominant du prince et qu'il cherchoit à inspirer aux autres.

C'est ainsi qu'après avoir donné un grand spectacle à son oncle le prince Henri, dont il

célébroit la fête, il lui proposa de permettre qu'on fît monter la lanterne magique dont on entendoit l'annonce dans la rue, ce qui, disoit-il, égaieroit en attendant le souper. Le prince Henri se retournant vers Borrelly et vers moi, nous dit en riant : « Il faut bien » que j'y consente, car je suis persuadé que » cette rencontre est un fait exprès. » En effet, le prétendu savoyard étoit Saint-Huberty, faisant les rôles de valet au théâtre français de Berlin. Il s'acquitta fort bien de sa commission, qui étoit de nous montrer par sa lanterne, et de nous expliquer à sa manière, toute la vie et les actions du prince Henri. L'auteur de cette fête avoit eu raison de dire que cela égaieroit : car comment ne pas en rire ? qu'on en juge par un seul trait. Le savoyard en parlant de la manière dont le prince Henri vivoit à Rheinsberg, nous dit : « Eh, » le voilà qui, avec toute sa cour, va au-de- » vant de madame la duchesse de Brunswick » sa sœur, qui vient le voir ! Eh, voilà » comme ils se rencontrent, comme ils se » saluent, comme ils s'embrassent : *ma* » *chère sœur ! mon cher frère !* Comme la » joie de se revoir les met en danse ! Voyez- » vous ? Eh ! Eh ! *ma commère, quand je*

» *danse, mon cotillon va-t-il bien?* » etc. Qui auroit pu ne pas éclater de rire à de semblables tableaux, exécutés chez le fils de l'une et neveu de l'autre, et en présence de l'oncle lui-même?

Le prince Frédéric, malgré cette gaîté qui le caractérisoit, n'en étoit pas moins appliqué à tout ce qui tient au militaire : il donnoit les plus grands soins à la tenue de son régiment, qu'il exerçoit lui-même très-fréquemment. J'ai cependant obtenu de lui le titre de *freyweoh*, pour un de ses soldats, né savoyard, et nommé Morel, le troisième du régiment pour la taille, mais qui a bien abusé de sa liberté, et m'a, par reconnoissance, emporté l'argent que je lui avois prêté.

Le même prince a inventé et fait adopter en Prusse, les baguettes également grosses dans toute leur longueur; ce qui épargne un temps et dispense d'un mouvement, qui, mal fait, peut être dangereux dans l'exercice: cette invention a passé des armées prussiennes dans d'autres armées de l'Europe. On lui a aussi attribué l'idée des espèces de calottes, qui, couvrant le bassinet du fusil, peuvent préserver la charge des funestes effets de la pluie; mais on a trouvé à ces calottes, faites de cuir

ou de feutre, des inconvéniens qui en ont fait abandonner l'usage ou bout d'un an ou deux d'essai. Il avoit encore voulu inventer des canons portatifs : comme néanmoins l'expérience qu'il en fit ne fut pas heureuse, il abandonna cette idée.

Il eut en sa qualité de général une affaire très-grave, qu'il trouva le secret de rendre fort gaie. Tous les ans, le roi prenoit les eaux de Pyremont dans les mois de juillet et août. Il passoit ce temps au nouveau Sans-Souci, et y réunissoit une société peu nombreuse, dont le prince Frédéric faisoit partie, et où de plus étoient compris plusieurs généraux, et quelques autres hommes plus ou moins célèbres. Le général de Büddenbrook fut appelé pour être de cette société, durant un été où des affaires particulières exigeoient sa présence dans des terres qu'il avoit en Silésie; d'où il arriva qu'après avoir satisfait au devoir de courtisan pendant quelques semaines, il demanda et obtint la permission d'aller soigner ses propres affaires. En passant par Berlin, ce général fit une visite au gouverneur de la ville, le général Ramin, espèce de rustre aussi dur que borné et mal appris, homme qui ayant crevé un œil à un soldat, en le frappant

frappant avec sa canne pour une faute légère dans l'exercice, lui avoit donné une pièce de vingt-quatre sous en lui disant : *Je t'ai cassé un carreau de vitre; tiens, en voilà le prix.* Or, dans cette visite, Buddenbrock qui ne passoit pas pour l'homme le plus véridique du monde, dit à Ramin que le prince Frédéric-Auguste de Brunswick avoit annoncé au roi que la garnison de Berlin étoit bien éloignée de manœuvrer aussi bien que celle de Potzdam, et qu'en général elle étoit fort mal tenue. Le dimanche suivant, Ramin, après les manœuvres, et au moment de donner le mot d'ordre à tous les corps, s'adressa à M. de Schirstedt, aide-de-camp du prince absent, jeune homme généralement estimé et aimé, parce qu'il méritoit de l'être sous tous les titres; et lui dit : « Votre prince a dit au roi que nous » manœuvrions mal, et que la garnison de » Berlin étoit mal tenue; il n'y a que son ré- » giment qui soit mal discipliné; et je vous » mets aux arrêts jusqu'à ce qu'il le soit mieux. » Schirstedt alla aux arrêts, et écrivit au prince. Celui-ci revenu à Berlin au bout de deux ou trois semaines, et son aide-de-camp lui ayant été rendu, attendit le dimanche prochain pour répondre à M. le gouverneur. Avant de

se rendre au lieu de l'exercice, à la tête de son régiment il eut soin, ainsi que M. de Schirstedt, de bien charger leurs pistolets. Lorsqu'après l'exercice, tous les chefs des corps eurent formé un cercle autour de Ramin, et que celui-ci eut donné le mot d'ordre, le prince s'avança devant lui, et l'approcha au point que les têtes des deux chevaux se croisoient; et en élevant la voix, il lui dit en bon allemand : « M. le général, » vous avez assuré que j'avois dit au roi que » la garnison de Berlin étoit mal tenue, et » manœuvroit moins bien que celle de Pots» dam. Je déclare ici sur mon honneur que » je n'ai ni dit, ni pensé un mot de tout cela; et, » (en se servant ensuite de deux mots très-énergiques qui à la vérité ont bien leur traduction littérale en françois, où même ils commencent par les mêmes lettres, mais qui ne s'écrivent pas plus dans l'une que dans l'autre langue;) « et j'ajoute que celui qui l'a » dit est un j. f.; et que quiconque l'répète en » est un autre. — C'est Buddenbrock qui est » venu me le dire; je ne le lui demandois » pas, et ne suis pour rien dans tout cela. — » Peu m'importe que cette infamie vienne de » l'un ou de l'autre : je ne fais distinction de

» personne; j'ai dit et je vous répète, monsieur, » que celui qui a tenu ce propos est un j. f., » et que quiconque l'a répété en est un » autre. — Et que puis-je à tout cela, moi? » Que Buddenbrock vous réponde! C'est lui » que cela regarde. » En disant ces mots, M. Ramin céda le champ de bataille, et rentra en ville. Le prince et M. de Schirstedt revinrent aussi décharger leurs pistolets en riant.

Cependant, il restoit un sujet d'inquiétude dont le prince eut à s'occuper: comment le roi, le prince Henri et le public jugeroient-ils cette affaire? Quant au public, on abandonna ce point à la fortune; mais il ne pouvoit en être de même du jugement des deux oncles. Je pense bien que le prince écrivit au roi, qui, à en juger par la suite, ne parut bouder son neveu pendant quelques mois, que par respect pour la subordination militaire; on n'eut néanmoins aucun mot à citer de lui sur cette aventure, car il n'en parla pas. Il n'en fut pas de même du prince Henri; sa réponse ne se fit pas attendre. « Je ne sais, y disoit-il, où » vous avez pris les mots dont vous vous êtes » servi; je les ai vainement cherchés dans le » dictionnaire des honnêtes gens; je ne les

» y ai point trouvés. » Lire cette lettre, et y faire la réplique suivante, ne prirent au prince qu'un instant. « Votre altesse royale oublie, » lui dit-il, que j'avois à parler à un Poméra» nien; et qu'il falloit bien recourir à sa langue » pour en être entendu. Ainsi, mon cher » oncle, ce n'est pas dans le dictionnaire » des honnêtes gens, c'est dans le diction» naire du langage de Poméranie, que j'ai » été obligé de chercher les termes dont j'avois » besoin. » Cette réplique termina la correspondance, car elle fit rire le prince Henri.

Quelque temps après, le prince Frédéric faisoit, un dimanche soir, jour de cour, la partie de la reine avec la princesse Henri et la princesse Ferdinand, lorsque Ramin vint faire sa révérence à sa majesté et à leurs altesses royales. « M. le gouverneur, lui dit une de » ces princesses, j'ai rencontré ce matin votre » régiment qui revenoit de l'exercice, et j'en » ai entendu la musique avec bien du plaisir; » vous avez d'excellens musiciens. — Ma» dame, lorsque le roi m'a donné le régiment, » ces mêmes musiciens étoient détestables; » ils jouoient tout de travers; je les ai fait » mettre deux ou trois fois sur l'*âne de bois* » (en allemand, on nomme *âne de bois*, ce

que nous appelons *cheval de bois* en français;) « et cette punition me les a rendus tels » qu'ils sont aujourd'hui. — Voyez pourtant, » mesdames, s'écria le prince Frédéric, ce » que peut un âne! » Cette exclamation fit rire toute la salle, excepté le général Ramin.

Madame du Troussel, qui s'accommodoit très-fort de tout ce qui pouvoit faire rire, conta un jour au prince Frédéric, que l'abbé Pernety nous avoit assurés qu'une clef acquise par succession, étant liée par un bout à un livre de dévotion acquis de même, et tenue à l'autre bout par deux personnes, chacune d'elles n'y employant qu'un doigt seulement, restoit immobile pour dire *oui*, et tournoit jusqu'à tomber avec le livre pour dire *non*, à la question qu'on lui faisoit dans la forme prescrite. Il fallut en conséquence ménager un souper chez cette dame, pour constater ce miracle. Quand la compagnie fut rassemblée, on fit redire à l'abbé les conditions requises; et l'on fit l'épreuve avec une clef et un livre de dévotion que madame du Troussel avoit eus de feu madame sa mère. Le prince soutenant ensuite cette clef par un doigt, tandis qu'une autre personne la soutenoit de même du côté opposé: « Clef héritée, dit

» le prince, je te conjure par saint Pierre » et saint Paul, de me dire si l'abbé Pernety a » toujours été sage ? » Ensuite faisant remuer la clef, il s'écrioit : « L'abbé, voilà que la » clef tourne ! Elle tombe ! Ah malheureux » abbé, vous ne valez rien ! »

Le prince ayant épousé une jeune princesse de Wurtemberg, fille unique et héritière du duc d'Oels en Silésie, forma sa maison en conséquence. A l'un des dîners qu'il donna après son retour, se trouva M. Formey, qui lorsqu'il eut bien considéré la princesse, lui dit : « Allons, madame, » c'est une affaire arrêtée : vous serez ma » cinquante-sixième femme. » Cette mauvaise plaisanterie dont il ne savoit pas s'abstenir quand les personnes étoient belles et agréables à ses yeux, étonna beaucoup cette jeune dame, et ne parut pas lui plaire : mais M. Formey étoit incorrigible.

Le prince Frédéric-Auguste forma une société qui se réunit chez lui pour la soirée et le souper tous les vendredis : cette société fut composée, 1°. du comte de Schaffkotsch, grand écuyer ; 2°. du comte de Lottun, général et commandant de Berlin ; 3°. de M. du Troussel, officier supérieur

d'artillerie, et de madame son épouse ; 4°. de M. Borrelly, mon collègue, quand il y eut été présenté, et de moi ; 5°. de diverses autres personnes par occasion, comme M. d'Adrekass dans un temps, M. le comte de Nesselroden quand il venoit de Potzdam à Berlin, et les étrangers voyageurs qui étoient recommandés au prince, ou qui lui convenoient. Cette société n'avoit que le ton de la bonhomie, de la simplicité, et de la gaîté : on arrivoit chez ce prince comme chez soi : on y jouoit un petit jeu en une seule table ; et comme j'étois connu pour ne jamais prendre part à aucun jeu, on me chargeoit d'écrire ce qu'entre joueurs on appelle *les bêtes*, c'est-à-dire, ce que les uns et les autres faisoient de fautes, et redevoient à la masse. C'est ainsi que M. de Nesselroden toujours distrait et faisant plus de fautes que les autres, m'accusoit en riant d'appesantir mon crayon sur lui.

Les soupers du vendredi étoient sujets à un inconvénient pour les militaires ; en ce que souvent la conversation les prolongeoit jusques vers une heure après minuit. M. du Troussel, qui avoit fréquemment à visiter les travaux de l'artillerie de grand matin,

en concevoit quelquefois un peu d'humeur et d'ennui : aussi un soir que le prince nous disoit avoir observé que rien ne ressemble mieux à un sot que l'homme qui bâille, cet officier lui répliqua : « Je vous demande, » monseigneur, une exception en faveur de » celui qui se levant à quatre heures du » matin, bâille après minuit sonné : per- » mettez à l'honnête homme de bâiller alors » sans tirer à conséquence. »

Parmi le très-grand nombre d'étrangers que j'ai eu occasion de voir à ces mêmes soupers, je citerai un Anglais ; le général Clarke, qui avoit fait la guerre de sept ans dans l'armée des alliés en Allemagne. Il nous conta qu'étant à Paris, il avoit fait le voyage de Broglie, où le maréchal de ce nom étoit alors ; qu'en y arrivant il lui avoit dit : « Monsieur le maréchal, je » suis le général Clarke ; j'ai fait la guerre » de sept ans en Allemagne contre les Fran- » çais : il y a eu dans cette guerre des évè- » nemens importans, dont je n'ai pu de- » viner les causes : j'ai pensé que vous pour- » riez me donner des lumières qui me man- » quent, et j'ai espéré qu'à présent que tout » cela n'appartient plus qu'à l'histoire, vous

» ne me refuseriez pas des éclaircissemens » qui me seront très-précieux ; et c'est pour » les obtenir, que je viens vous prier de » m'accorder l'hospitalité pour trois jours » et de daigner m'entendre. » Il ajouta qu'il avoit été fort bien accueilli, et que le troisième jour, il avoit dit au maréchal, en le quittant après le déjeûner : « Monsieur le » maréchal, je ne saurois assez vous re- » mercier de l'accueil que vous avez daigné » me faire, et sur-tout des éclaircissemens » que vous m'avez donnés sur tant de points » que je ne pouvois comprendre, et qui » sont maintenant clairs à mes yeux. Ce- » pendant, monsieur le maréchal, vous me » pardonnerez cette franchise, *Minden n'est* » *pas clair.* » Pour entendre ce mot, il faut se rappeler qu'au moment de donner la bataille de Minden, le maréchal de Broglie avoit été averti et invité de venir avec son armée, prendre l'ennemi en flanc ; ce qu'il n'avoit pas fait ; et que de cette sorte, on attribuoit la perte de cette bataille, à son ambition, à sa rivalité, et en un mot à une trahison trop ordinaire en ces temps-là : or, M. Clarke, qui avoit eu du maréchal, des réponses précises et très-satisfaisantes

sur tous les autres articles, n'avoit pu obtenir sur celui-ci, que des phrases évasives et des généralités plus propres à écarter la vérité qu'à la faire connoître. « Vingt fois, » nous disoit-il, je l'ai ramené sur cette » bataille : je l'ai pressé ; je l'ai embarrassé ; » mais je n'ai pu lui arracher un mot ins- » tructif ; il ne m'a donné que des défaites. » L'adieu du général Clarke au maréchal de Broglie devint pour nous une formule familière et commune : lorsque quelqu'un ne répondoit pas franchement à ce qu'on lui demandoit, nous ne manquions pas de dire *Minden n'est pas clair.*

En même temps que ce prince faisoit peu de cas des folles superstitions, il savoit néanmoins condescendre à la foiblesse de ceux qui s'y laissoient aller. Un soir en se mettant à table, il vit que madame du Troussel étoit agitée et inquiète ; et il comprit que cela provenoit de ce que nous étions treize : dès l'instant il dit à un page : « Prends un couvert, et mets-toi à côté » de moi. » En nous retirant après souper, je dis à cette dame : « Vous êtes cause » que cette année, la mort nous enle- » vera une fraction qu'elle n'auroit pas

» que sans vous : sur trente il n'en seroit » mort quinze ; et sur quatorze il en mourra » un, plus la treizième partie d'un autre : » si nous avions été vingt-huit, nous en » aurions deux à perdre. A quoi nous sert » donc de compter ? Nos calculs dérangent-» ils ceux de la mort, en supposant qu'elle » en fasse ? » Cette dame convint que j'avois raison de me moquer d'elle, mais ajouta que je ne la guérirois pas de cette foiblesse.

C'est vers la même époque, que le prince devint grand-maître général de toutes les loges nommées Teutoniques. Il mit d'abord beaucoup de zèle à en relever l'éclat et la célébrité : il avoit pour chambellan, un baron de Pennavert, qui partageoit et soutenoit ce zèle : le chambellan alla même, dit-on, jusqu'à former un plan dont le but étoit d'établir pour les hauts grades, des bénéfices ou commanderies très-lucratives. M. de Pennavert, ajoutoit-on, veut ressusciter les Templiers, ou du moins en remueillir l'héritage. Quoi qu'il en soit de ces propos qui alarmoient les autres loges, le prince imagina de créer une loge française à Berlin, et de m'y placer comme *orateur*. Il falloit pour cela m'engager à me faire

recevoir franc-maçon ; et ce fut sur quoi il entreprit de vaincre ma répugnance. Cette victoire étoit impossible à remporter sur moi : ma qualité de père de famille, mon âge, qui dépassoit celui de la jeunesse, mon état de professeur et d'académicien, mon caractère modéré, mais constamment et invariablement le même, tout se réunissoit pour m'éloigner d'une démarche qui auroit surpris tout le monde, et qui ne pouvant m'être d'aucune utilité, n'eût été de ma part qu'une inconséquence. Le prince, dans l'idée que les cérémonies de la réception étoient ce qui me déplaisoit le plus, m'offrit de me recevoir *sous la cheminée*, en me dispensant de toutes les formalités *d'usage* : je le remerciai de cette offre, en déclarant que je n'en profiterois pas : je lui développai mes véritables motifs, qu'il combattit de son mieux, mais qui conservèrent toute leur force dans mon esprit. Enfin, il m'attaqua en nombreuse société, et au milieu d'un souper, en me disant que j'avois la physionomie franc-maçonne, puisqu'on y voyoit si bien que j'étois un honnête homme ; et qu'il ne me manquoit qu'une formalité, à laquelle il falloit me soumettre.

Je résolus en ce moment de faire cesser ses poursuites ; et pour cela je lui répondis : « Votre altesse sérénissime sait que par » malheur je suis menacé d'hypocondrie : » Je ne sais quelle tristesse me poursuit, au » point que j'ai souvent grand besoin de » l'indulgence des autres hommes. Tout le » monde me dit, et je sens que le meil- » leur remède pour moi seroit de rire. » Mais, monseigneur, il y a bien peu d'ob- » jets qui puissent encore me faire rire ; » presque tous se peignent à moi sous des » couleurs sérieuses et tristes bien plus pro- » pres à me faire pleurer. Il ne me reste, » pour ainsi dire, que la franc-maçonnerie : » mais on m'assure qu'il n'est pas permis » aux frères de rire aux dépens de la loge : » dans cette position, j'invoque vos bon- » tés, monseigneur : voyez mes besoins, et » permettez-moi de rire. » Je sentois bien ce qu'il y avoit de trop hardi dans cette réponse : mais je connoissois son indulgence ; et en effet, il me pardonna le tout, et ne me parla plus des franc-maçons.

Peu à peu notre société du vendredi essuya des pertes ; et elles ne furent pas toujours réparées. Nous perdîmes sur-tout

M. d'Adrekass, qui, dans un violent accès de mélancolie, se perça de quatorze coups de couteau, tant au cou, que dans le coffre. Il n'en mourut pas : mais il ne voulut jamais reparoître dans les sociétés, à l'agrément desquelles il avoit pourtant plus contribué que bien d'autres. Dans cette triste occasion, on put voir combien le prince Frédéric-Auguste de Brunswick a l'ame belle, bonne, et sensible : il se présenta tant de fois chez M. d'Adrekass, qu'il y fut enfin admis ; et dès-lors, il alla aussi souvent qu'il le put lui tenir compagnie, et le consoler. Il n'épargna rien pour le rendre à lui-même, et aux autres : il y employa ce que la raison, la philosophie, l'estime et l'amitié purent lui suggérer ; et s'il n'eut pas tout le succès qu'il méritoit d'obtenir, il est pourtant vrai qu'il pénétra ce brave homme, des sentimens de la plus vive reconnoissance, et que c'est très-certainement à lui que l'on doit attribuer les années que l'autre a encore eues à vivre.

Notre cercle s'étant successivement resserré comme je l'ai dit, fut tout-à-fait rompu à la suite d'un été que le prince passa presque tout entier à Potzdam ; mais depuis ce

temps-là, j'ai souvent eu l'honneur de dîner chez lui : il vouloit même que je me regardasse comme y étant engagé pour tel jour de la semaine que je voudrois. Par malheur, ma brouillerie avec madame du Troussel survint : cette dame y fit entrer le prince Henri, et tenta également d'indisposer le prince Frédéric-Auguste contre moi. Je ne le sus pas d'abord ; mais je la connoissois trop bien pour ne pas le deviner. Je parlai de cette brouillerie au prince, sans lui parler de ce que je soupçonnois ; et il prévint ce que je lui aurois pu dire, en me répondant : « En tout cas, votre brouil» lerie avec elle ne doit pas vous empê» cher de venir me voir. » Je ne sais si je fis bien, ou si je fis mal : ce qu'il y a de vrai, c'est qu'il m'en coûta beaucoup pour prendre le parti de ne plus me présenter chez lui ; et que je ne pris ce parti que parce que je crus que c'étoit un devoir que m'imposoient la reconnoissance que je lui devois, et ma propre délicatesse. Voici le raisonnement que je fis, et qui me décida : « Madame du Troussel est et sera fidèle au » serment qu'elle m'a annoncé, de me faire » une guerre à outrance. Ardente, active,

» hardie, et intrigante comme elle est, sa-
» chant haïr comme elle sait aimer, elle
» ne pardonneroit pas au prince Frédéric
» de Brunswick les politesses que j'en re-
» cevrois : elle en pousseroit le ressentiment
» jusqu'à indisposer contre lui le prince
» Henri qu'elle a déjà indisposé contre *moi*,
» et que le premier a tant de raisons de
» ménager. Or, dois-je pour mon propre
» intérêt, exposer à de semblables désa-
» grémens ; un prince auquel je ne puis
» être trop sincèrement attaché ? Certai-
» nement, si je le faisois, je serois ingrat ;
» le cœur me le dit : ce n'est pas lui, c'est
» moi que je dois sacrifier en ces circons-
» tances. Je n'irai pas même lui dire *que*
» je fais ce sacrifice à son repos : son ame
» noble et généreuse ne le souffriroit pas.
» Ainsi je ne lui dirai rien ; je n'irai plus
» chez lui ; je paroîtrai ingrat pour ne pas
» l'être. Peut-être viendra-t-il un temps où
» je pourrai le détromper ; et alors il verra
» que je suis vraiment digne des bontés dont
» il m'a honoré. »

Ce fut ainsi que, pendant trois à quatre ans, je n'eus plus aucune relation avec lui. Après la mort de madame du Troussel, lorsque mes motifs

motifs n'existoient plus, je desirai vivement de pouvoir me rapprocher de ce prince, et le convaincre qu'il n'avoit aucun reproche à me faire. Je m'adressai pour cela au brave et digne M. de Schirstedt, qui se chargea volontiers de parler de moi au prince, et qui me dit pour réponse, que le prince m'aimoit toujours de même; que j'avois eu tort de cesser de le voir, qu'il se seroit mis fort peu en peine de madame du Troussel dont il n'auroit jamais eu peur, et qu'il auroit bien su faire taire, et qu'enfin je lui ferois grand plaisir en allant le voir. J'y retournai donc, et j'en fus reçu avec les mêmes marques de bonté qu'auparavant. Mais l'an 1784 est venu, époque où j'avois résolu de ramener ma famille en France. Arrivé à Paris, j'écrivis à ce prince, et j'en reçus une réponse aussi grâcieuse que lorsque j'étois à Berlin; et il a fallu notre révolution et l'aspect de la guillotine pour m'empêcher de lui renouveler dans les temps postérieurs, les assurances du dévouement aussi vif que respectueux que j'ai toujours eu et que j'aurai toujours pour lui.

J'ai su depuis, 1°. qu'au commencement de la guerre de la révolution, on lui avoit offert le commandement en chef d'un corps

d'environ quinze mille hommes, avec lesquels il auroit eu à contenir la Hollande ; mais qu'il déclara ne point approuver cette guerre, ne vouloir point y prendre part ; et que même il annonça à son frère qu'il auroit à se repentir de s'en être mêlé ; 2°. que son refus et son opinion lui ayant attiré quelques désagrémens, il avoit remis au roi Guillaume, son régiment et sa démission comme général, et que son beau-père étant mort dans ces circonstances, il avoit vendu jusqu'à son palais à Berlin, et s'étoit retiré en son duché d'Oels, en Silésie, où il a vécu jusqu'à présent ; 3°. que madame la princesse son épouse étant morte, dans ce long intervalle, il a fini, à ce qu'*on* m'assure, par revenir à Berlin, où l'on me dit qu'il est depuis peu de temps. Puisse-t-il être heureux, en quelqu'endroit qu'il existe ! Ce vœu est un de ceux qui sont le plus profondément gravés dans mon cœur. Si mes Souvenirs parviennent jusqu'à lui, puissent-ils lui rappeler les faits et les sentimens qui m'ont rapproché de lui durant tant d'années ! quelle chaîne peut m'être plus chère ! la destinée m'a éloigné de lui, j'ai vieilli, et il a dépassé les époques qui tiennent à la jeunesse ; mais le temps et l'éloignement des lieux n'ont pu

et ne pourront jamais affoiblir les sentimens purs et vrais qui m'attachent à lui; aujourd'hui, je n'ai plus rien à attendre de personne, que de la bienveillance ou de l'indulgence. Il ne me refusera ni l'une ni l'autre; j'en ai pour garans les bontés dont il m'a honoré, et l'assurance où je suis, que j'en ai toujours été digne.

Je ne parlerai point du frère aîné des princes qui viennent de nous occuper, le prince qu'alors on nommoit le prince héréditaire de Brunswick, et qui est aujourd'hui duc régnant, prince très-connu dans toute l'Europe par son amabilité, son esprit et ses talens militaires. Je n'ai point eu l'honneur d'en être connu; et les anecdotes que je pourrois en citer le sont déjà.

Je ne parlerai pas non plus du plus jeune de ces princes, du prince Léopold, qui périt si glorieusement dans l'Oder, en voulant sauver deux pauvres pêcheurs qui se noyoient : les Muses ont justement célébré son dévouement héroïque. Mais entré depuis peu au service prussien, et n'ayant passé que quelques jours à Berlin, je n'avois eu encore l'honneur de le voir qu'une seule fois : il ne quittoit guères Francfort, où son régiment étoit en garnison.

Je n'aurois également rien de particulier à dire de leur oncle, le prince Ferdinand de Brunswick, frère de la reine de Prusse, gouverneur de Magdebourg, inspecteur-général des troupes prussiennes, homme qui s'est rendu si célèbre durant la guerre de sept ans ; je n'aurois, dis-je, rien de particulier à en dire, si la manière dont il a quitté le service de Frédéric son beau-frère, ne m'offroit des circonstances qui tiennent à l'histoire de ce dernier, et qui font voir comment il pouvoit être trompé, et comment il dissimuloit son ressentiment quand le mal étoit fait et sans remède.

Le prince Ferdinand, occupé, selon l'usage, à exercer les régimens de sa division quelques semaines avant les revues, trouva que le régiment de Lentulus, cavalerie, manœuvroit très-mal : il ordonna à celui qui en étoit le commandant, de l'exercer pendant deux heures dans l'après-midi. Le commandant n'en fit rien ; et le prince le condamna aux arrêts jusqu'à nouvel ordre. Le commandant se plaignit au général Lentulus, par une lettre où il présenta les choses sous le point de vue, non le plus fidèle, mais le plus capable d'intéresser à sa cause l'amour-propre de son chef.

Cette lettre fut apportée par un exprès au général qui se trouvoit à Potzdam. Lentulus ayant gagné M. d'Anhalt son ami, et premier aide-de-camp du roi, tous les deux vinrent à bout de persuader au monarque, que le prince avoit commis une grande injustice envers un brave et digne militaire, qui méritoit des égards particuliers; et le roi releva le commandant des arrêts où il étoit condamné. Dès que le prince en fut averti, il partit de Magdebourg et s'en retourna à Brunswick, après avoir adressé à Frédéric une lettre où il lui disoit: « Votre majesté vient de violer les » principes les plus importans de la justice, » de la politique et de la subordination, en » retirant des arrêts un officier très-négligent » que je n'y avois pas condamné sans néces- » sité, et qui méritoit, pour désobéissance, » une punition beaucoup plus grave. En lui » assurant cette sorte de triomphe sur son chef, » d'après le rapport infidèle de quelques cour- » tisans, et sans daigner m'entendre, vous » accordez l'impunité aux coupables, et vous » anéantissez l'autorité que vous m'aviez » confiée. Dès-lors je ne puis plus être utile à » votre service; et je n'y resterois que pour » y être affligé des désordres que je verrois

» s'introduire dans votre armée, et de mon
» impuissance à les réprimer. Je prends donc
» le seul parti qui me reste ; et j'ai l'honneur
» de vous donner ma démission de la place
» de gouverneur de Magdebourg, et de celle
» de général-inspecteur des troupes de cet
» arrondissement ; en même temps que je
» vous remets les titres des pensions ou ap-
» pointemens que j'avois à percevoir. Je pars,
» et serai bien près de Brunswick, quand
» votre majesté recevra ma lettre. »

Cet évènement fit grand bruit dans tout le public : l'armée le regarda comme un malheur. Qu'en arriva-t-il ? Le général Lentulus fut renvoyé en Suisse quelque temps après ; *mais* M. d'Anhalt eut l'art de se maintenir en faveur, et l'on n'a plus revu le prince Ferdinand dans les États prussiens.

Il faudroit ne pas connoître ou juger bien mal madame la duchesse de Brunswick, pour imaginer que j'eusse pu avoir des liaisons si marquées avec quelques-uns de ses fils, et qu'elle n'eût pas voulu me faire sentir la satisfaction qu'elle en éprouvoit. « Madame
» la duchesse de Brunswick, votre auguste
» mère, disoit le général Clarke au prince
» Frédéric, est la bonté, la raison et la vertu

» personnifiées. » Cet éloge étoit beau et n'étoit pas exagéré. On conçoit que les dames qui, comme elle, ne sortent jamais de la ligne tracée par le devoir et la vertu, et qui y marchent avec autant de simplicité que de constance, ont peu d'anecdotes piquantes à offrir à la curiosité. Leur histoire toute entière se réduit à un seul fait, à un seul mot, au mot du général Clarke.

Toutes les fois que cette princesse venoit à Berlin, ce qui lui arrivoit assez souvent, elle envoyoit dans les vingt-quatre heures me faire dire l'heure où je pourrois en être reçu, et me témoigner qu'elle seroit bien aise de me voir. Elle m'envoya de Brunswick, une fort belle écritoire, composée d'un grand plateau, fait en forme de coquille, et des autres pièces, encrier, sablier, flambeau, etc., qui y étoient agréablement distribués ; le tout en argent : c'est un des morceaux que les temps postérieurs ne m'ont pas permis de conserver, et dont j'ai eu le plus de peine à me dessaisir. La mort de cette princesse si respectable a eu cela de particulier, qu'elle n'a laissé à tout le monde, que des regrets que le temps ne peut effacer.

Fin du Tome Second.

TABLE
DES ARTICLES

Contenus dans ce Second Volume.

Frédéric le Grand et sa Famille. Page 1
Frédéric premier. 2
Guillaume premier. 10
La reine de Prusse. 60
Guillaume-Auguste, l'aîné des frères de Frédéric. 85
Guillaume II, neveu de Frédéric. 100
Le prince Henri, second frère de Frédéric. 121
Le prince Ferdinand, troisième frère de Frédéric. 211
La princesse Ulrique, reine douairière de Suède. 219
La princesse Amélie de Prusse, Abbesse de Quedlinbourg. 279
La duchesse de Brunswick et ses Enfans. 296

Fin de la Table des Articles du Second Volume.
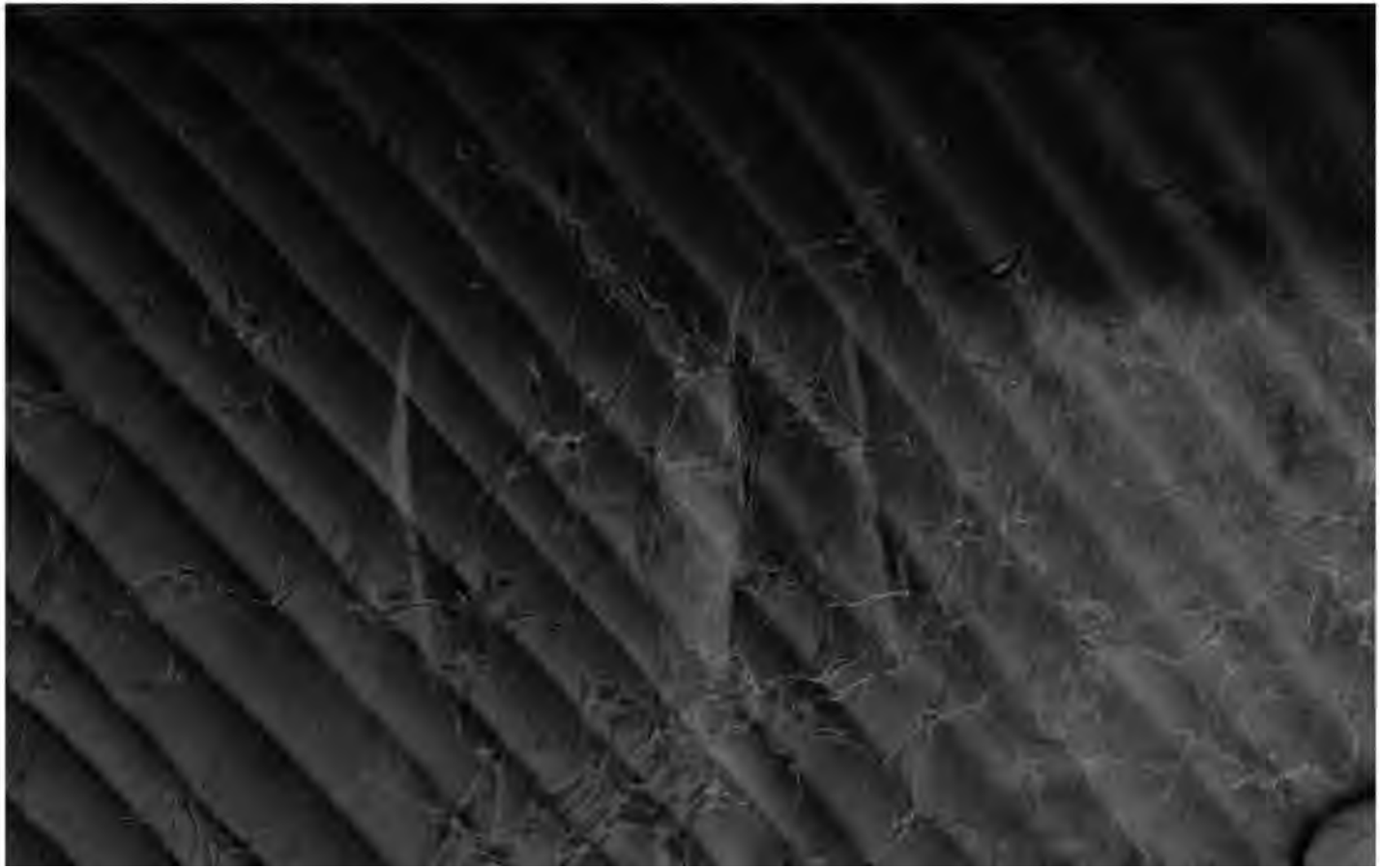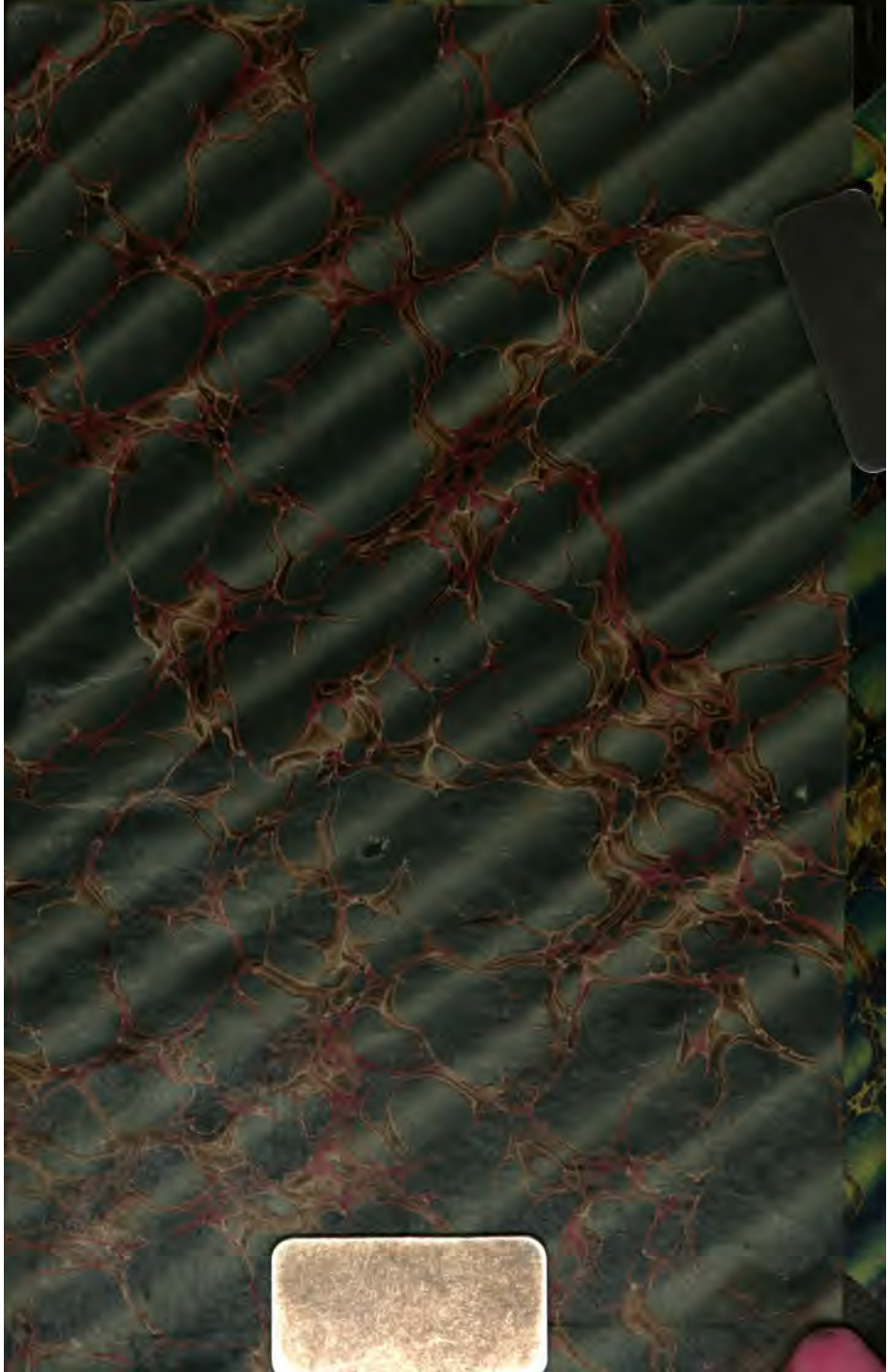
54656202